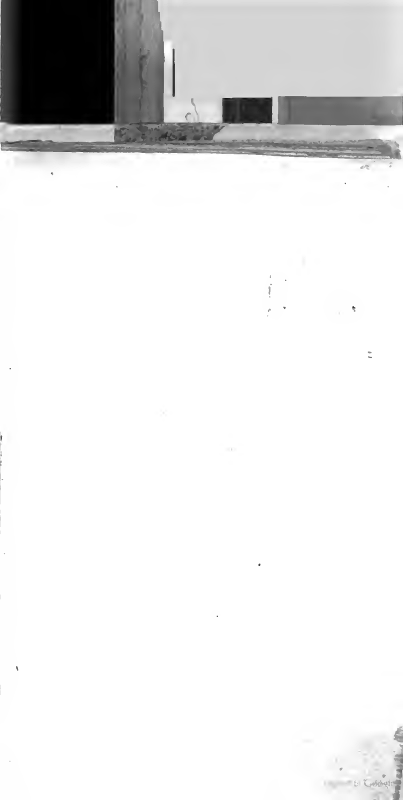
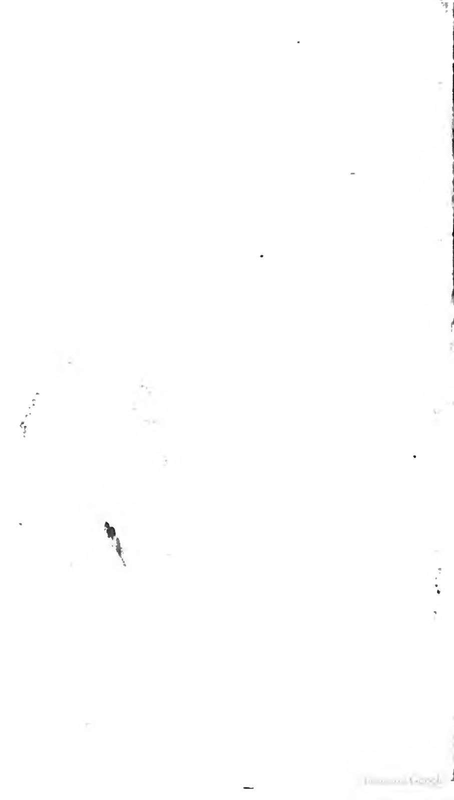



BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
10 MA
50







MEMOIRES

DE

Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de BRANTOME,

CONTENANT

Les Vies des Hommes Illustres & grands Capitaines François de son temps.

TROISIE'ME PARTIE.

A LEYDE,

Chez JEAN SAMBIX le Jeune, à la Sphere.

M. DC. XCIX.



reuſe venuë & luy conferer toutes ſes plus privées affaires, qu'il ne vouloit commettre à autre qu'à luy. Je le vis venir dans le caroſſe du Roy, qu'il luy avoit preſté, qui tenoit fort bien ſa morgue à l'endroit de la Reyne, de Monſieur, du Roy de Navarre, qu'il rencontra en chemin où j'eſtois. Je ne l'euſſe jamais pris pour celuy que j'avois veu, & diſoit-on qu'il en faiſoit trop pour un commencement. Monſieur de Gua, mon grand amy, me diſoit bien tousjours qu'il n'avoit encore veu le Roy, Laiſſe-moy parler au Roy une heure, tu verras que je feray bien-toſt eſcouler ce torrent en une heure, & rentrer & ſe cacher bien-toſt en ſon lit & premier chetif berceau où on l'a veu. Comme il dit vray, car en un rien on vit le Roy fort rafroidy en ſon endroit, luy faire la mine froide & dédaigneuſe, comme il la ſçavoit tres-bien faire quand il vouloit, ne luy parlant plus d'affaires & la porte du cabinet luy eſtant refuſée le plus ſouvent. Enfin le voilà tout changé en un tourne-main de ce qu'on ne le venoit voir adeſſo, comme dit l'Italien, & de frais, fort ravalé. Si bien qu'à la Cour on ne ſçavoit ce qu'on devoit plus admirer, ou la fortune de cet homme, qu'on avoit veu hier tres-haute &

tres-grande, ou son petit ravalement d'aujourd'huy; dont aucuns en rioient bien, car avant il faisoit trop du Grand, veu ce qu'il avoit esté, & c'est ce qu'il nous dit un jour, à Mr. de Strozze & à moy, qui estoient de ses bons amys, & le luy montrasmes mieux en son adversité qu'il ne nous avoit montré en sa prosperité, en laquelle il se perdoit trop, qu'il eust mieux aymé cent fois que la Reyne ne l'eust point éleve si haut & en si peu de temps, que tout à coup l'avoir precipité comme d'un haut rocher en bas, pour le perdre & deshonorer, & qu'une telle & si haute cheute luy estoit plus griéve. Il nous dit cela quasi la larme à l'œil, & nous faisoit pitié. Ce ne fut pas tout; pour l'oster de la Cour le Roy luy donna la charge d'aller assieger Livron en Dauphiné, car puis qu'il estoit fait Mr. le Mareschal, il faloit bien l'envoyer pour faciliter son passage d'Avignon, charge certes qui fut fort fascheuse & ruïneuse, dont il s'en fut bien passé, venant d'une fontaine claire de fortune, s'aller baigner dans une eau bourbeuse & toute gasouillée de disgrace & de faveur. Sept ou huit mois aprés, pour se defaire de cet homme qui pesoit fort sur les bras, comme un chacun voioit, & luy donna la commission de s'en

aller

aller en Pologne, pour rabiller les affaires du Roy, qui estoient fort decousuës; commission seulement inventée pour s'en decharger, ainsi qu'il me le dit quand il partit, que si on ne luy donnoit l'argent qu'il demandoit & qu'on luy avoit promis, qu'il ne passeroit pas Piedmont. Ce qu'il fit, & y demeura, autant pour ce sujet que pour tenir bonne compagnie à Madame la Mareschalle de Termes sa tante, de laquelle il avoit esté long-temps fort amoureux, que puis aprés il épousa avec dispense. Mais sur la fin on disoit à la Cour qu'il ne la traittoit pas trop bien, pour pratiquer le proverbe, amours & mariages, qui se font par amourettes, finissent par noisettes.

Enfin aprés plusieurs mescontentemens du Roy, ce Mareschal dépité se banda contre luy, s'entend sous main avec Monsieur de Savoye, de qui il estoit fort serviteur & grand amy de tout tems, comme je l'ay veu, confere & pratique avec le Marquis d'Ayamont, Gouverneur de l'Estat de Milan, en prend de bons Doublons, (ce disoit-on à la Cour) car autrement ne se pouvoit-il bander contre le Roy ny luy faire teste, & luy fait perdre en un rien tout le Marquisat de Saluces. J'estois alors à la Cour que les nouvelles en vinrent au Roy

qui en fut fort esmeu, & que la Citadelle de Carmagnole tenoit encore.

Le Roy dépescha aussi-tost le Sieur de Lussan. Mestre de Camp des bandes de Piedmont, pour la secourir ; mais nous donnasmes la garde que nous le vismes retourner que tout estoit perdu, ainsi que nous estions de quelque jeunesse de la Cour aucuns prests d'y aller. Dequoy j'en vis le Roy fort triste. Il envoya le Sieur de la Valette le jeune, aujourd'huy Monsieur d'Espernon, qui commençoit d'entrer alors en grand' faveur, & estoit nepveu dudit Mareschal, qui y alla en poste, & le vis partir avec grande esperance d'y faire quelque chose de bon & reduire son oncle : mais il n'y gagna rien & s'en retourna ainsi. La Reine mere vint aprés, tournant de son voyage de Gascogne, Provence & Languedoc, qui fit un plus beau coup, car elle fit tant que Monsieur de Savoye & elle s'abboucherent à Montlouël prés de Lyon, où il avoit amené avec luy ledit Mareschal, qu'il soustenoit & favorisoit fort, & le faisoit coucher ordinairement en sa chambre. Elle luy fit tout plein de remonstrances. Luy ores planant, ores continuant, ores connivant & ores connilant & amusant la Reyne de belles paroles, se trouva atteint de maladie par belle



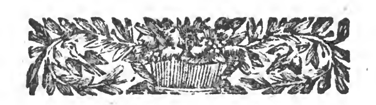
TABLE

Des Vies des hommes Illuſtres François, contenuës dans ce troiſiéme Tome.

Mr. de

TABLE.

ME-



MEMOIRES

DE

Mr. DE BRANTOME.

Mr. DE NEMOURS.



Uis que je viens icy devant de toucher un peu de Monſieur de Nemours, j'en vais parler ſans attendre à une autrefois. Ce Prince, dit Jaques de Savoye, fut en ſon temps un des plus parfaits & accomplis Princes, Seigneurs & Gentils-hommes qui fut jamais, il faut librement avec verité franchir ce mot, ſans en eſtre repris, ou ſi on l'eſt; c'eſt tres-mal à propos : qui l'a veu le peut dire comme moy. Il a eſté un tres-beau Prince & de tres-bonne grace, brave & vaillant, agreable, aymable & accoſtable, bien diſant, bien

escrivant, autant en rime qu'en prose, s'habillant des mieux ; si bien que toute la Cour en son temps (au moins la jeunesse) prenoit tout son patron de se bien habiller sur luy, & quand on portoit un habillement sur sa façon, il n'y avoit non plus à redire, que quand on se façonnoit en tous ses gestes & actions : il estoit pourveu d'un grand sens & d'esprit, ses discours beaux, ses opinions en un conseil belles & recevables ; de plus, tout ce qu'il faisoit si bien, de si bonne grace & si belle adresse, sans autrement se contraindre, comme j'en ay veu qui le vouloient imiter sans en approcher, mais si naïfvement, que l'un eût dit que tout cela estoit né avec luy.

Il aimoit toutes sortes d'exercices, & si y estoit si universel, qu'il estoit parfait en tous : il estoit tres-bon homme de cheval, tres-adroit, & de bonne grace, fust ou à piquer, ou rompre lances, ou courir bague, ou autre exercice pour plaisir & pour la guerre, bon homme de pied, à combattre à la pique & à l'épée ; à la barriere les armes belles en la main, il joüoit tres-bien à la paulme, aussi disoit-on les revers de Monsieur de Nemours, joüoit bien à la balle, au ballon, sautoit, voltigeoit, dansoit, & le tout avec si bonne grace, qu'on pou-

pouvoit dire qu'il estoit tres-parfait en toutes sortes d'exercices chevaleresques ; si bien que qui n'a veu Monsieur de Nemours en ses années gayes, il n'a rien veu, & qui l'a veu le peut baptiser par tout le monde, la fleur de toute Chevalerie, & pour ce fort aymé de tout le monde, & principalement des Dames, desquelles (au moins d'aucunes) il en a tiré des faveurs & bonnes fortunes plus qu'il n'en vouloit, & plusieurs en a-t-il refusées qui luy en eussent bien voulu départir.

J'ay connu deux fort grandes Dames, des belles du monde, qui l'ont bien aymé, & qui en ont bruslé à feu découvert & couvert, que les cendres de discretion ne pouvoient tant couvrir qu'il ne parust : plusieurs fois leur ay-je veu laisser les Vespres à demy dites, pour l'aller voir jouër ou à la paulme, ou au ballon, en la basse cour des logis de nos Rois ; pour en aymer trop une & luy estre fort fidele, il ne voulut aimer l'autre, qui pourtant l'aymoit tousjours.

Je luy ay ouy raconter plusieurs fois de ses avantures d'amour, mais il disoit que la plus propre recepte pour jouïr de ses amours estoit la hardiesse, & qui

feroit bien hardy en sa premiere pointe, infailliblement il emporteroit la forteresse de sa Dame, & qu'il en avoit ainsi conquis de cette façon plusieurs, & moitié à demy force, & moitié en joüant en ses jeunes ans.

Au commencement du Roy Henry il s'en alla voir l'Italie, avec Monsieur le Mareschal de Bouillon, que le Roy Henry envoya vers le Pape Jules III. se congratuler avec luy de son avenement à la Couronne, & luy prester l'obedience, ainsi qu'est la coustume ordinaire de nos nouveaux Rois; mais j'ay ouy dire à des François, & Italiens sur le lieu, que ce Prince estoit admiré & aymé de toutes les Dames de ce païs-là qui le voyoient, & des filles de joye tres-fort, & couru à force.

J'ay ouy conter que dans Naples une fois dans cette ville, mesme un jour de Feste Dieu, & en la procession, ainsi qu'il y marchoit, luy fut presenté par un Ange, de la part d'une Dame, un tres-beau bouquet de fleurs, lequel Ange comparut artificiellement, & descendit d'une fenestre & s'arresta tres bien à propos devant luy, & de mesme lui presenta aussi avec ces mots. Soit presenté à ce beau & jeune Prince & tres-valereux le Duc de Nemours.

Il fit ſes jeunes guerres en Piedmont, par deux ou trois voyages qu'il y fit, & en France aux ſieges de Boulogne, de Mets: bataille de Renty, & autres belles factions, en reputation d'un tres-brave, vaillant & tres-hardy Prince, ayant charge de chevaux legers & de gendarmes, & puis en Italie de gens de pied, en eſtant Colonel de toutes les bandes que mena Monſieur de Guiſe; au retour il fut Colonel General de la Cavalerie legere, dont il s'en acquitta tres-bien & dignement, & meſme au voyage d'Amiens, eſtant logé au Pont Dormy prés de l'ennemy, qu'il alloit eſveiller ſouvent, & ne parloit-on que des courſes de Monſieur de Nemours pour lors.

La paix eſtant faite le Roy d'Eſpagne en fit grand cas, & ſur tout Monſieur de Savoye ſon bon couſin, qui commença à l'aymer extrémement, tant pour ſes vertus, que pour la privauté qu'il prit auſſi-toſt avec luy, ſe joüant avec luy comme s'ils n'euſſent jamais bougé d'enſemble, & la plus-part du temps alloit tousjours en croupe derriere luy à cheval, & ſans autre ceremonie, ſans qu'il ſe donnaſt garde, y montoit d'une telle diſpoſition, qu'il eſtoit pluſtoſt monté qu'il en ſceuſt rien,

dont il estoit si aise que rien plus; aussi depuis se sont-ils aymez tousjours & se sont tres-bien accordez ensemble de leur partage, sans avoir noise autrement: & de plus, Monsieur de Savoye luy donna sur ses jours Moncallier en Piedmont, pour s'y retirer.

Si Monsieur de Savoye estoit bon Espagnol, Monsieur de Nemours estoit tres-bon François, ne s'estant jamais trouvé brouillé sur l'esbranlement de l'Estat de France, encore qu'il ne tinst à aucuns qu'on ne luy en jettast le chat aux jambes, comme on dit, à Saint Germain en Laye, aprés le colloque de Poissy, lors que Messieurs de Guise & luy se retirerent de la Cour, pour voir la nouvelle Religion entrer en fleur.

On l'accusa d'avoir voulu débaucher Monsieur frere du Roy, pour en faire de mesme & aller avec eux, dont une femme de chambre de la Reyne, dite Denise, qui chantoit des mieux, en fut rapporteuse; & à faux pourtant, car disoit-on que le Roy de Navarre l'en avoit sollicitée, parce qu'il haïssoit fort mondit Sieur de Nemours, à cause de Mademoiselle de Rohan, que ledit Roy vouloit qu'il espousast: & de fait si mondit Sieur de Nemours ne se fust garanty & absenté, il eust esté en peine, ainsi qu'il

qu'il parut peu aprés par l'empriſonnement de Ligneroles. J'eſpere faire tout au long ce conte, en la vie du Roy Henry III car je le ſçay fort bien, pour avoir eſté en ce temps à la cour.

Tout cela ſe paſſa & n'en fut autre choſe, juſques à ce que la premiere guerre vint, & qu'il fut envoyé querir pour avoir beſoin de ſa ſuffiſance à bien ſervir le Roy, ce qu'il fit, & pour ce fut envoyé Lieutenant de Roy vers le Lyonnois, Foreſts, Maſconnois & Dauphiné, là où il empeſcha fort les Huguenots de par de-là, à ne faire ſi bien les beſognes comme ils les faiſoient auparavant, & fit une grande defaite vers la Foreſt de Sillan ſur le Baron des Adrets & ſes compagnons, & les euſt encore plus tourmentés ſans une grande maladie qui luy ſurvint, qui le mena tellement & le mit ſi bas, qu'on ne vid jamais perſonne ſi proche de la mort.: Mais enfin avec beaucoup de peine de tant de maux, il ſe remit & rentra en ſa convaleſcence premiere, ſurquoy la paix entrevint, & fut Gouverneur du Lyonnois, Foreſts, & Beaujolois, par la mort de Monſieur de St. André.

Aprés les premiers troubles, les ſeconds arriverent en ce temps, & la journée de Meaux, où Monſieur le Prince de

Condé, Mr.l'Amiral, & autres Grands de la Religion estoient venus avec quinze cens chevaux, & bien armez, pour presenter une requeste au Roy : Quelle presentation de requeste, disoit-on alors le pistolet à la gorge!

Le Roy pour lors n'avoit autres forces avec luy, sinon sa maison & six mille Suisses, qui par cas estoient arrivez bien à propos par la solicitation mesme de Messieurs de la Religion, à cause de l'armée & passage du Duc d'Albe en Flandres, j'en parle ailleurs. Il y eut pour lors un tres grand & vieux Capitaine, qui opina qu'il faloit que le Roy demeurast à Meaux, & envoyast querir secours; mais Mr. de Nemours debattit fort & ferme qu'il faloit gagner Paris, pour beaucoup de raisons bien preignantes qu'il allegua, que je laisse à songer aux mieux discourans, sans que je les touche; & pour ce il fut creu, disant que sur sa vie il meneroit le Roy sain & sauve dans Paris.

La charge luy en fut aussi-tost donnée de par le Roy, envers qui Monsieur de Nemours usant doucement de sa charge, (comme le Marquis del Goüast fit à l'endroit de l'Empereur, à la journée de Tunis, comme j'ay dit en son lieu,) le pria de se mettre au mitan de ses Suisses, &

& luy se mit à la teste, marchant si serrez & en si bon ordre de bataille, sans jamais le perdre, que les autres ne les oserent jamais attaquer, bien qu'ils les costoyassent tousjours, pour en voir & prendre la moindre occasion du monde pour les charger; & par ainsi & en telle façon & ordre le Roy se sauva dans Paris sans aucun desordre, ce qui fit dire au Roy que sans Monsieur de Nemours, & ses bons comperes les Suisses, sa vie, ou sa liberté estoit en tres-grand bransle. C'est une retraite celle-là, & des belles en plein jour, non de la façon que Monsieur de Montluc en donna l'instruction à Monsieur de Strozze & à tous gens de guerre, de faire les leurs de nuit: voilà pourquoy il faut estimer celle-cy par dessus beaucoup d'autres, & mesmes ayant tousjours les ennemis en veuë; mais quels ennemis! des braves, des vaillans & determinez qui furent en France.

Bien-tost aprés la bataille de St. Denis se donna, où ce Prince fit tres-bien, comme il avoit tousjours fait en toutes les autres où il s'estoit trouvé. De là en hors au voyage de Lorraine il mena l'avant-garde avec Monsieur de Montpensier, & ne tint pas à luy qu'on ne donnast la bataille à nostre Dame de l'Espine;

& ce pauvre Prince estoit la plus-part du temps tourmenté de ses gouttes, mais son brave & genereux cœur le soûtenoit tousjours : Helas ! elles l'ont tant tourmenté depuis, qu'elles l'ont mis à la fin dans le cercueil ; & ne m'estonne pas si Lucian l'appelle la Reyne des maladies, pour la tyrannie qu'elle exerce sur les personnes, ainsi que fit celle là sur ce brave Prince, & si tyranniquement, qu'avant quelques années qu'il mourust, il n'avoit quasi membre des siens principaux qui ne fust perclus, fors la langue, qui luy demeura encore si bonne & saine, qu'ordinairement on en voyoit sortir les beaux mots, les plus belles sentences, les plus graves discours, & les plus plaisantes rencontres. Ah ! que ce brave Hector estoit bien changé de celuy qui avoit esté autrefois le plus accomply Prince du monde ! Helas ! ce n'estoit pas celuy-là, qui à la guerre combattoit si vaillamment, & remportoit de si belles despouilles, victoires & honneurs de ses ennemis ! Ce n'estoit pas celuy-là contre qui ce brave Marquis de Pescaire, du temps des guerres de Piedmont, qui estoit certes un tres-brave & genereux Prince, ayant receu la renommée des vaillances & beaux combats de ce Prince, se voulut esprouver con-

contre luy, pour en augmenter davantage sa gloire; & pour ce en toute gentillesse de Cavalier l'envoya deffier un jour, luy & quatre, contre autant ou davantage, à donner coups de lance à fer esmoulu, fust ou pour l'amour des Dames, ou pour la querelle generale: le combat fut aussi-tost accepté & le trompette pris au mot.

Parquoy Monsieur de Nemours paroit devant Ast, où estoit le Marquis, qui se presente à nostre Prince en fort belle contenance, laquelle, bien qu'elle fust tres-belle, ne paroissoit pas tant que celle de nostre Prince; s'estant donc tous deux mis sur le rang & en carriere, coururent de fort bonne grace, & si rudement, qu'ils en rompirent leurs lances, & les esclats s'en allerent fort haut en l'air, sans s'endommager l'un l'autre.

Aprés la course leverent leur visiere & s'entr'embrasserent fort courtoisement, avec une merveilleuse admiration de l'un & de l'autre, & se mirent à deviser ensemble, pendant que les autres faisoient leurs courses.

Ce fut Monsieur de Vassé, fils de Monsieur de Vassé, qui courut aprés, contre le Marquis de Malespine, lequel rompit sa lance sur le Sieur de Vassé, & en perçant son hausse-col, entra bien

demy pied de lance dedans, dont le jeune Seigneur fut fort blessé & en mourut quelques jourr aprés.

Aprés courut le Capitaine Manets, Lieutenant de Monsieur de la Roche Pouzey, contre lequel courut Dom Albe, Capitaine Espagnol, qui donna un coup de lance au col dudit Sieur de Manets, duquel il mourut quatre jours aprés.

Le dernier, Monsieur du Moucha, enseigne de Monsieur de Pinars, de l'âge de cinquante bonnes annés, courut, contre lequel se vint presenter le Comte Caraffe Napolitain, neveu du Pape pour lors, auquel le Seigneur du Moucha donna si grand coup de lance, qu'il luy perça le bras & le corps de part en part, de sorte que la lance se montroit outre part derriere plus de quatre pieds, dont le Seigneur Comte demeura mort sur le champ & ainsi se desmesla le combat par victoire douteuse, & chacun se retira.

Les Espagnols qui en parlent, en content d'autre diverse sorte, & disent qu'ils n'estoient que trois contre trois. Il y avoit Monsieur de Nemours, Monsieur de Navaille Basque, son Lieutenant, gentil Capitaine chevau-leger, & Monsieur de Vassé; de l'autre costé estoit Monsieur le Marguis, Dom George Mauric-

que

que de Lara, y el Capitain Milord ; ce nom denote qu'il étoit Anglois, que les Espagnols tenoient pour un tres-bon Capitaine.

Ce combat se fit auprés des murailles d'Ast, & avant avoient fait un concert de ne tirer point aux chevaux, & qui en tüeroit un, en payeroit cinq cens escus à son compagnon ; cette condition se pouvoit faire & accomplir pour plusieurs raisons que je diray.

Monsieur de Nemours, & Monsieur le Marquis coururent les deux premiers, & firent trois courses. Les Espagnols disent que le cheval de Monsieur le Marquis fuït tousjours la carriere, & qu'il ne put faire mille belles courses, sinon une fois qu'il blessa un peu au bras Monsieur de Nemours: Mais c'est au contraire, car ce fut celuy de Monsieur de Nemours qui fuït tousjours la lice, dautant que Monsieur le Marquis s'estoit accommodé d'un fort grand panache à sa salade, si couvert de papillottes que rien plus, ainsi que les plumàssiers de Milan s'en font dire tres-bons & ingenieux maistres, & en avoit donné un de mesme au chanfrain de son cheval, (on disoit qu'il l'avoit fait exprés) si bien que le cheval de Mr. de Nemours s'approchant de celuy du Marquis, fut ombragé

bragé de ses papillottes, qui luy donnoient aux yeux, à cause de la luëur du cheval, tournoit tousjours à costé & fuyoit tres-poltronnement la lice & là carriere : Et par ainsi Monsieur de Nemours par la poltronnerie de son cheval faillit aux bons coups & beaux qu'il avoit ordinairement accoustumé de faire ; comme certes cela est arrivé souvent, & le voit-on encore, qu'un cheval poltron fait grand tort à la valeur de son maistre ; aussi quelquesfois un cheval fol, bizarre, & de mauvaise bouche fait son maistre plus vaillant qu'il n'est, ou ne veut estre, car il l'emporte dans la meslée des ennemis en dépit de luy, là où il faut qu'il combatte malgré luy, comme j'ay connu un brave Gentil-homme, à qui son cheval, qui estoit un beau roussin blanc, fit un tel trait à la bataille de Dreux.

Pour donc encore tourner à nostre conte, les Espagnols disent que Monsieur de Nemours tüa le cheval de Monsieur le Marquis, & que le pact fait Monsieur de Nemours luy envoya aussi-tôt aprés le combat les cinq cens escus ; mais Monsieur le Marquis, comme tres-courtois, les luy renvoya : ce qui est faux, car Monsieur de Nemours estoit trop bon gendarme pour faillir l'homme & aller

au

au cheval ; auſſi qu'il avoit le cœur trop genereux & liberal s'il en fuſt oncques, pour reprendre les cinq cens eſcus, ils les euſt pluſtoſt donnez aux trompettes du Marquis.

Voilà pourquoy il ſe faut rapporter pour toute la verité du combat, à ce que les François en ont veu, dit & eſcrit, ainſi que j'en ay veu un petit traité en Eſpagnol imprimé, & comme auſſi aucuns à moy-meſme me l'ont ainſi debattu.

Il n'eſt non plus rien de ce qu'ils ont dit de Monſieur de Navaille, qui combattit contre Mauricque de Lara, lequel perça de ſa lance de part en part l'eſpaule de Monſieur de Navaille, dont il mourut quelques jours aprés, car il mourut au voyage de Monſieur de Guiſe en Italie, pour avoir trop couru la poſte, comme j'ay dit ailleurs.

Le Capitaine Milord ſe battit contre le Seigneur de Vaſſé; lequel mourut bien celuy-là, comme j'ay dit; mais les Eſpagnols & François ſont diſcordans du nom de celuy qui le combattit. Voilà comment il y a de grands abus au dire & aux eſcritures des gens; mais il faut que les Eſpagnols ne perdent point leurs couſtumes de ſe bien vanter, & qui d'eux-meſmes ne ſe veulent jamais abaiſſer, & ont

ont tousjours la vanterie & le premier honneur en la bouche.

Sur quoy je feray ce conte d'un combat qui fut fait au Royaume de Naples, du Regne du Roy Louys douziéme, entre treize nobles Chevaliers François, & treize Espagnols, duquel les Espagnols & Italiens s'en donnent tout l'avantage & toute la gloire, ainsi mesme qu'ils l'ont escrit, mais les François ne causent pas ainsi.

Le conte est donc tel, qu'aprés le combat qu'eut fait Mr. de Bayard, contre Allonzo de Sotto Major, & vaincu, dont j'en parle ailleurs, les Espagnols en cuiderent crever de dépit, & chercherent tousjours le moyen pour s'en revancher: Parquoy y ayant tresve faites pour deux mois, les François & Espagnols s'entrevisitoient quelquesfois en leurs garnisons, ou en la campagne, & causoient familierement ensemble, mais vous eussiez dit que les Espagnols cherchoient tousjours noise & riotte.

Un jour entr'autres une bande de treize Cavaliers Espagnols tres-bien montez, s'y vinrent promener & esbattre vers la ville de Menervine, où estoit la garnison de Monsieur de Bayard; & par cas ce jour aussi Monsieur de Bayard en estoit sorty avec Monsieur d'Orozze, tres-

tres-gentil & brave Capitaine de la maison d'Urffé, pour s'aller esbattre & prendre l'air tout à cheval, jusques à une demi-lieuë, où il vint rencontrer cette noble trouppe d'Espagnols, qui les saluërent tres courtoisement, & on leur rendit la pareille : entr'eux il y eut un brave certes & courageux, qui s'appelloit Diego de Bïssaigne, lequel avoit esté de la compagnie de Dom Allonzo, & luy souvenoit encore de la mort de son Capitaine, dont il l'en faut louër, qui s'avança par-dessus les autres, & leur dit, Vous autres Messieurs les François, je ne sçay si cette trefve vous fasche point, mais à moy elle m'ennuye fort, encore qu'il n'y ait que huit jours qu'elle soit commencée ; si pendant qu'elle durera il n'y auroit point de vous autres une bande de dix contre dix, de vingt contre vingt, ou plus ou moins, qui voulussent combattre sur la querelle de nos Maistres, je me ferois bien fort de les trouver de mon costé, & ceux qui seront vaincus, demeureront prisonniers des autres.

Monsieur de Bryard luy respondit, Nous avons, mon compagnon, que voicy & moy, tres-bien compris vos paroles, & que desirés faire armés de nombre contre nombre ; vous estes icy trei-

treize bons hommes, si vous voulez d'aujourd'huy en huit jours vous trouver à deux milles d'icy, montés & armés, mon compagnon & moy nous vous en amenerons autres treize, dont nous en serons du nombre, & qui aura bon cœur & bon bras le montre.

Messieurs de Bayard & d'Orozze étant à Monervine firent entendre tous cecy à leurs compagnons, lesquels ayant tiré au sort qui seroient les treize, & les treize s'estant bien preparés pour le combat, ne failloient de se trouver au jour assigné & au lieu arresté. Les Espagnols ne faillirent non plus, & de toutes les deux nations, & Napolitains, force gens estoient allés là pour en voir le combat.

Ils avoient limité leur camp sous condition que celuy qui seroit mis pied à terre, ne pourroit plus combattre ny ayder à ses compagnons, & en cas que jusque à la nuit une bande n'eust peu vaincre l'autre, & n'en demeurast-il qu'un à cheval, le camp seroit finy & pourroit ramener ses compagnons francs & quittes, lesquels sortiroient en pareil honneur que les autres hors du camp. Voilà les conditions bien inventées & bien pointillantes; je ne sçay qui les trouva, mais il est à presumer que ce furent les

les Eſpagnols, qui de tout temps ont eſté fort ſubtils, fins, & ſublins ; nos François le temps paſſé ne l'eſtoient pas tant, & y alloient à la franche guerre.

Ces conditions donc accordées les Eſpagnols ſe mirent d'un coſté, & les François de l'autre, & tous, la lance en l'arreſt, piquerent leurs chevaux les uns contre les autres ; mais les Eſpagnols ne donnerent point aux hommes, mais ſe mirent à tüer les chevaux, car ils ont cette maxime. *Muerto el cavallo perdido l'hombre d'armas.*

Et voilà pourquoy au combat de Monſieur de Nemours, que j'ay dit cy devant, fut tres-bien inventé qui l'inventa, que qui tüeroit le cheval de ſon compagnon, payeroit cinq cens eſcus : mais cette peine eſt trop legere, car tel y a-t-il qui ne ſe ſoucieroit gueres de tüer le cheval de ſon ennemy, & de payer au double, pour puis aprés avoir meilleur marché de ſon homme : il vaut mieux impoſer une peine de victoire ſur l'homme, ainſi que le temps paſſé meſme s'obſervoit parmy les Chevaliers errans, & une honte & defenſe à ceux qui s'amuſoient à tüer les chevaux, pauvres bêtes qui ſont innocentes & ne ſe defendent, qui n'en peuvent mais que les hom-

hommes, qui font les fautes & noifes, combattent & bataillent; mefmes aux tournois de nos Roys, que l'on a veus, il n'eftoit nullement beau de porter & donner bas, mais faire tousjours fon coup le plus haut que l'on peut, & qui le fait tel, eft plus digne Cavalier: en batailles & combats generaux, tout eft de guerre, & tüe-t-on ce qu'on peut, mais non aux deffys.

Les Efpagnols pourtant n'obferverent cette belle loy, car s'eftant fort bien ajuftés à tuer les chevaux, ils én tuerent jufques au nombre d'onze, & ne retournerent à cheval que Meffieurs d'Orozze & de Bayard; & cette tromperie ne fervit de rien aux Efpagnols, car onques puis leurs chevaux ne voulurent paffer outre, voyant les autres chevaux morts, quelques coups d'efperons qu'on leur donnaft. A quoy Meffieurs d'Orozze & de Bayard prenant le temps ne cefferent de livrer de bons affauts (que l'Efpagnol tres-proprement dit *Arremetidas*, que nous autres François ne fçaurions fi proprement dire ny tourner en un mot,) à la groffe trouppe, & quand elle les vouloit changer, fe retiroient derriere les chevaux morts de leurs compagnons, comme derriere un rampart: Et ainfi ces deux braves François amuferent

les

les treize Espagnols l'espace de quatre heures que dura le combat, que la nuit separa sans avoir rien gagné, & pour ce chacun se retira selon ce qu'ils avoient accordé.

Voilà nostre conte achevé, que j'ay appris du vieux Roman de Monsieur de Bayard, & d'aucuns vieux qui l'avoient ainsi ouï dire. Ce n'est pas donc ce que les histoires estrangeres ont dit, que les nostres furent vaincus, il appert par là, & n'est point inconvenient que la verité ne soit telle, & que ces deux braves, vaillans & adroits hommes d'armes ne se soient garantis d'une si grosse trouppe, qu'ils n'ayent donné grosse affaire à la grosse trouppe, les histoires en sont toutes pleines d'exemples.

Les Histoires estrangeres disent encore plus, qu'onques depuis la perte de ce combat les François ne profiterent plus, ny ne firent gueres bien leurs besognes [illegible]1 Royaume de Naples. Je ne veux pas [illegible]ire que ce soit pour cela, car ils ne fu[illegible]nt pas vaincus, comme vous voyez; [illegible]ais j'ay ouy dire à de grands Capitai[illegible]s, qu'il ne fut jamais bon de faire ces [illegible]ffys de seul à seul, ou de nombre con[illegible]e nombre, parmy les armées, & que [illegible]la en attire malheur, ou bien s'en en[illegible]it une grande consequence; car chacun par

par aprés en parle comme il veut, & selon les passions & affections qu'il possede, & fait voler & resonner la renommée comme il luy plait, & chacun flatte sa nation & son party, dont la gloire en demeure aux uns, & le vitupere aux autres, selon que l'on s'imprime en l'ame & en la bouche. Notez qu'il n'y eut jamais combat general ny particulier que l'on ayt jamais veu raconter au vray, ce que j'ay observé plusieurs fois; car l'on s'y transporte comme l'opinion & la passion en prend aux uns & aux autres; tant qu'il n'en peut jamais sortir de ces deffis gueres de bonheur. J'en amplifierois bien ce discours de plusieurs raisons & exemples si je voulois, mais il seroit trop long. Qu'on considere seulement que les Albans ne profiterent jamais gueres plus depuis le combat des Horaces & Curiaces, & la ville de Rome creut aprés & se fit grande par la ruine d'Albe.

A cette heure, pour achever à parler de Monsieur de Nemours, je dis que ce fut un tres-grand dommage, que sa santé de son corps ne peust accompagner sa belle ame & son courage; car outre les belles preuves qu'il a faites durant sa belle disposition de ses valeurs & vertus, il en eust bien fait paroistre encore de plus belles s'il eust vescu plus long-temps &

bien sain, car il n'avoit que cinquante ans quand il mourut. En quoy j'ay noté une chose, que depuis cent ans (je ne veux point parler de plus haut) tous ceux qui ont porté ce nom & tître de Duc de Nemours, ont esté tres-braves, vaillans, hardis & grands Capitaines, tant (ce diroit-on) ce nom & titre est heureusement fatal en vaillance & prouësse à ceux qui le portent : comme les Ducs de Bourgogne les uns aprés les autres ont esté de mesme, des Philippes le Hardy jusques à cette heure, & ainsi que ledit Philippes, le Duc Jean, le bon Duc Philippes, & le Duc Charles & l'Empereur Maximilian, l'Empereur Charles cinquiéme, & le Roy Philippes d'aujourd'huy; tous ces sept Ducs consecutivement ont esté braves, genereux, grands, ambitieux & courageux. De ces Ducs donc de Nemours y eut premierement Louys d'Armagnac, qui mourut au Royaume de Naples, Gaston de Foix, qui mourut en la bataille de Ravenne, comme j'ay dit cy-dessus, le pere de Monsieur de Nemours, duquel je parle maintenant, qui fut un tres-homme de bien, d'honneur & de grande valeur, & tres-bon François; aussi estoit-il proche parent du Roy François, qui l'aymoit & prisoit fort, & aymoit mieux

mieux ſuivre le party du Roy que celuy de l'Empereur ; dont mieux luy en prit qu'au Duc Charles de Savoye ſon frere, puis Monſieur de Nemours, duquel je viens de parler : Et pour bien finir, Monſieur de Nemours ſon fils, qui eſt aujourd'hui,na rien degeneré de ſes ayeuls, car il eſt tres-brave & tres-vaillant, & de ſage conduite & reſolution, il l'a montré, ſi jeune qu'il eſtoit, n'ayant que vingt ans, en cette derniere bataille d'Yvry, où il combattit ſi vaillamment & fit ſa retraite des derniers, & au ſiege de Paris, y commandant en chef comme de raiſon ; car encore qu'il fuſt bien aſſiegé & preſſé, & de la guerre & de la famine, voire de la peſte, (dont j'eſpere en parler en la vie de noſtre Roy d'aujourd'huy Henry IV.) jamais ce Prince ne s'eſtonna, ce qu'euſt fait un plus vieux & plus pratic Capitaine que luy, mais tint bon & fit teſte tres-aſſeurément aux fleaux, & de la terre & du ciel, (j'en parleray auſſi en la meſme vie du Roy) & pour belle recompenſe on le traita bien à Lion, luy qui aprés tant de bons ſervices faits à ſon party & à ſa religion, fut pris & mis priſonnier dans les priſons de la ville, comme un grand malfaiteur ; mais par ſon gentil eſprit & ſon in-

induſtrie il s'en ſauva bravement, comme j'eſpere dire.

Il montra fort ſa vaillance en l'entrepriſe qui fut faite ſur luy à Vienne, par Mr. le Conneſtable & le Seigneur Alphonſe Cerſe, car y eſtant entrés dedans déja cinq à ſix cens hommes, on luy vint dire comme la ville eſtoit ſurpriſe & priſe. Soudain d'un courage aſſeuré ſort de ſon logis ſans s'armer autrement, prend ſes gardes, & quelques Gentils-hommes, qui ſe rallierent à luy, & court où eſtoit l'ennemy, le charge & le combat, le mene battant, & le fait ſortir hors d'où il eſtoit entré. J'ay ouy faire ce conte à gens dignes de foy, qui eſtoient dehors & dedans; pour le moins la ville gagnée ſe perdit.

J'ay ouy conter qu'une fois en Bourgogne on luy vint dire qu'un de ſes Regimens eſtoit engagé, voire aſſiegé dans un village par ſon ennemy: luy ſans temporiſer prend un autre Regiment des ſiens, ſe met à la teſte ſur un petit bidet, & faiſant faction de Meſtre de Camp, de Capitaine de gens de pied & de ſoldat, charge les aſſiegeans, les fait deſmordre, & les eſtrille bien; tant d'autres prouëſſes eſperé-je bien conter de luy en la vie du Roy, que l'on s'en esbahira. Auſſi aimoit-il à ſe façon-

ner ſelon Monſieur de Guiſe ſon frere, qu'il vouloit imiter en tout, car à plus parfait que celuy-là ne pouvoit-il reſſembler, & ce qu'il luy voyoit faire, il s'eſtudioit du tout à le faire, fuſt-il à la Cour, (comme j'ay veu) fuſt-il à la guerre, & tout jeune qu'il eſtoit, n'ayant encore ſeize ans, aux nopces de Monſieur de Joyeuſe, je me ſouviens l'avoir veu, comme auſſi un chacun le vid, à tous les combats qui s'y firent: il s'en voulut tousjours meſler, & s'y donnoit & recevoit des coups que le plus robuſte euſt ſceu faire ; meſme Monſieur de Guiſe, qui eſtoit le plus rude combattant qui fuſt point, ne l'eſpargnoit non plus que le moindre, dont un chacun s'eſtonnoit des forces & de l'adreſſe de ce jeune Prince, fuſt à pied ou à cheval.

Au reſte, il eſt un des beaux Princes du monde, vraye ſemblance du pere & de la mere, il eſt un peu de plus haute taille que ne fut jamais le pere, & ſa douceur & ſa bonté le rendent tres-aymable ; ſur tout auſſi ſa grande liberalité, pareille à celle du pere ; car il n'a rien à luy, ce qu'il prend d'une main, il le donne d'une autre, comme de meſme faiſoit fort Monſieur de Guiſe ſon frere, il a le cœur grand & ambitieux.

Sur

Sur quoy j'ay ouy dire que noſtre Roi d'aujourd'huy, eſtant venu au deſſus de la conqueſte de la Bourgogne, Monſieur de Guiſe le vint trouver là, qui s'eſtant mis à le reconnoiſtre, il y eut un Gentil-homme, qui pour applaudir, dit au Roy, aprés que Monſieur de Guiſe luy eut fait la reverence ; Sire, voilà comme peu à peu on vous recherche, & ſe vient-on humilier envers vous, comme vous voyés ; Monſieur de Guiſe eſt venu, Monſieur du Mayne traite avéc vous, il n'y a plus qu'à tenir, que tout ne ſoit fait, il ne reſte que Monſieur de Nemours à en faire de meſme, Ha! (dit le Roy) celuy là a le cœur trop grand & haut, jamais il ne ſe ſçauroit mettre à ſervir, je ne m'attens pas qu'il me reconnoiſſe tant qu'il pourra, & que ſon brave cœur l'y portera, j'ay là un tres-dangereux ennemy, & qui fort tard abbaiſſera les armes. Ces paroles prononcées de la bouche d'un ſi grand Roy, favoriſent à la loüange de ce Prince plus que de cent autres qui en euſſent voulu parler.

Or, comme j'ay dit, j'en parleray ailleurs & plus amplement, & moins ſobrement que je ne fais icy, enſemble de Monſieur le Marquis de Saint Sorlin ſon frere, que je n'ay jamais veu

pourtant ; mais j'ay ouy dire que c'eſt un Prince tres-accomply, & ſur tout fort homme de bien, de bonne ame, & de ſcrupuleuſe conſcience, ce qui eſt beaucoup à louër. De tous deux fut leur mere, cette belle, illuſtre & vertueuſe Dame Madame de Nemours, premiere veuve de ce grand Duc de Guiſe, duquel je vais parler maintenant, & qui ſe remaria en ſecondes nopces à Monſieur de Nemours, ce grand Prince & ſi parfait, que j'ay dit, pour s'entretenir tousjours en recherche de la perfection des honneſtes marys, puis que telle eſtoit ſa volonté de ſe remarier, ne faiſant point comme pluſieurs Dames que j'ay veu veuves & convolantes, qui de leurs premiers & grands mariages s'abaiſſoient & deſcendoient fort bas avec des petits.

MONSIEUR DE GUISE.

CE grand Duc de Guiſe, duquel nous voulons parler, fut grand certes, & le faut appeller grand parmy nous autres, auſſi-bien que pluſieurs eſtrangers ont appellé des leurs par ce ſurnom & tître, & ainſi que moy-meſme j'ay veu & ouy les Italiens & Eſpagnols pluſieurs fois l'appeller, *El gran Ducque di Guiſa, & el gran Capitan di Guiſa* ; ſi

ſi bien que je me ſouviens qu'à l'entreveuë de Bayonne, & grands & petits faiſoient un cas ineſtimable de feu Monſieur de Guiſe ſon fils, qui eſtoit encore fort jeune, & ne l'appelloient autrement, *qu elhijo del gran Ducque di Guiſa*, & entroient auſſi en grande admiration de Madame de Guiſe ſa femme, autant pour ſa grande beauté & belle grace, que pour porter tître de femme de Monſieur de Guiſe, & ne l'appelloient que *la muger da quel gran Ducque di Guiſa*, & pour ce luy portoient un grand honneur & reſpect, & ſur tout ce grand Duc d'Albe, qui ſçavoit bien priſer les choſes, & les perſonnes qui le valoient.

Or tout ainſi qu'on louë & admire fort un excellent artiſan & bon ouvrier, qui aura fait un beau chef d'œuvre, mais davantage & plus celuy qui en aura fait pluſieurs; de meſme il faut louër & eſtimer ce grand Capitaine dont nous parlons, non pour un beau chef-d'œuvre de guerre, mais pour pluſieurs qu'il a faits, & pour les principaux il faut mettre en avant & admirer le ſiege de Mets ſouſtenu, la bataille de Renty, le voyage d'Italie, la priſe de Calais, Guynes, & Hames, celle de Thionville, le camp d'Amiens; & en la guerre civile les priſes de Bourges, Rouën,

la bataille de Dreux, & puis le siege d'Orleans.

De vouloir décrire & specifier menu par menu tout cela, ce seroit une chose superfluë : puis que nos historiographes en ont assez remply leurs livres : mais pourtant qui considerera la grande force que mena ce grand Empereur devant Mets, dont jamais de pareille il n'en peupla & couvrit la terre, la foiblesse de la place, qui n'avoit garde d'estre la quatrieme partie forte comme aujourd'huy ; qui considerera aussi la grande prevoyance dont il usa pour la munitionner, y établir vivres, munitions, reglemens, polices & autres choses necessaires pour soustenir un long siege, & le peu de tems qu'il eut à faire tout cela avant la venuë du siege; qui mettra aussi devant les yeux le bel ordre de guerre qu'il y ordonna, la belle obeïssance sur tout qu'il luy fut renduë d'une si grande Principauté & Noblesse, Capitaines & soldats, sans la moindre mutination du monde, ny le moindre despit ; puis les beaux combats, & les belles sorties qui s'y sont faites: qui considerera tout cela, & tant d'autres choses, qui seroient longues à specifier, & puis la belle & douce clemence & benignité dont il usa envers ses ennemis demy morts, & morts, & mourans

rans de faim, de maladies, de pauvreté & de miseres, que leur avoit engendré la terre & le ciel; bref, qui voudra bien mettre en ligne de conte tout ce qui s'est fait en ce siege, dira & confessera que ç'a esté le plus beau siege qui fust jamais, ainsi que j'ay ouï dire à de grands Capitaines qui y estoient, fors les assauts qu'on n'en livra jamais, bien que l'Empereur le voulust fort, & pour ce en fit un jour faire le bandon pour en donner un general, auquel Monsieur de Guise se prepara si bravement, & y mit un si bel ordre, avec tous ses Princes, Seigneurs, Gentils-hommes, Capitaines & soldats, & se presenterent tous si determinément sur le rempart à recevoir l'ennemy & soustenir la bréche, que les plus vieux, braves & vaillans Capitaines de l'Empereur, voyant si belle & asseurée contenance des nostres, luy conseillerent de rompre cette entreprise d'assaut, car ce seroit la ruïne de son armée; ce qui fascha pourtant fort l'Empereur, mais pour l'apparence du danger eminent il creut ce conseil.

A propos de cette clemence, courtoisie, douceur & misericorde, usée par ce grand Duc envers ces pauvres gens de guerre, voyez de quelle importance elle servit quelque temps aprés à nos Fran-

çois au siege de Theroüane, à laquelle un rude assaut estant donné à nos gens par luy faussez & emportés, estant prests à estre mis tous en pieces, comme l'art & la coustume de la guerre le permet, ils s'aviserent tous à crier, Bonne guerre, compagnons, souvenez-vous de la courtoisie de Mets : soudain les Espagnols courtois, qui faisoient la premiere pointe de l'assaut, sauverent les soldats, Seigneurs & Gentils-hommes, sans leur faire aucun mal, & receurent tous à rançon ; & ce grand Duc par sa clemence sauva ainsi la vie à plus de six mille personnes. Ce siege fut celebré & noté par cette courtoisie, & par la naissance de la Reyne Marguerite de France, Reyne de Navarre, née le 20 jour du mois de Juin, 1553.

Or si ceux de dedans Mets n'eurent occasion de montrer leur courage & valeur à soustenir des assauts, (fort attristez de n'en recevoir, pour mieux monstrer leur valeur,) ils en prirent bien d'eux-mesmes à assaillir les ennemis ; car à toute heure ils faisoient des plus belles sorties du monde, qui valoient bien des soustenemens d'assauts, & donnerent bien à songer & à croire aux ennemis, que s'ils fussent allez à eux avec assauts, autant de perdus y
en

en euſt-il eu. Ces ſaillies ſe faiſoient & à pied, juſques à fauſſer les tranchées ſouvent, & à cheval, bien loin encore de la ville ; & ſur tout ſur le camp du Marquis Albert, à qui Monſieur de Guiſe en vouloit, pour avoir fauſſé la foy donnée au Roy, & avoir défait Mr. d'Aumale ſon frere, & pris priſonnier ; auſſi le paya-t-il bien, car il ne retourna pas la quatriéme partie de ſes gens, dont l'Empereur ny les Eſpagnols ne s'en ſoucierent gueres, pour aymer peu les traitres, auſſi qu'il ne s'eſtoit donné à l'Empereur que par contrainte. Ainſi alla ce ſiege, qui commença la vigile de la Touſſaints, ainſi que porte la vieille chanſon, faite pour lors par un avanturier de guerre François, qui commence ainſi :

Le Vendredy de la Touſſaints
Eſt arrivé la Germanie
A la belle Croix de Meſſain,
Pour faire grande boucherie,
Se campant au haut des vignes
Le Duc d'Albe, & ſa compagnie,
A Saint Arnou prés nos foſſez,
C'eſtoit pour faire l'entrepriſe
De reconnoiſtre nos foſſez.

Ce fut là ce jour, & à cette belle Croix, où fut faite cette belle eſcarmouche, qui dura quaſi tout le jour, ſi bien ſouſtenuë

des noſtres, & attaquée par le Duc d'Albe & le Marquis de Marignan avec une eſlite de trois mille harquebuſiers Eſpagnols choiſis, & d'un bataillon venant aprés de dix mille Allemands qui les ſouſtenoient. Il n'y alla rien du noſtre que tout bien, fors quelque petite tüerie & bleſſures de nos Capitaines & ſoldats; il ne ſe pouvoit faire autrement, car en telles feſtes il y a tousjours des coups donnez & receus, & puis le nombre des autres devoit ſuffoquer les noſtres de leur ſeule haleine.

Ce ſiege dura depuis ce jour juſques en Janvier environ le vingtieme ou plus. L'Empereur s'en leva de là fort à regret & à grand crevecœur; car il avoit promis aux Allemands, pour ſe faire mieux aymer d'eux que par le paſſé, de remettre Mets, Tour & Verdun à l'Empire, & les y reünir mieux que jamais; ce qu'ils deſiroient plus que choſe du monde, car elles leur eſtoient de bonnes clefs: mais ſa bonne deſtinée luy faillit là; & ce fut ce que dit tres-bien Monſieur de Ronſard parlant de ce ſiege & ville:

Où le deſtin avoit ſon outre limité,
Contre les nouveaux murs d'une foible Cité.

Or entr'autres beaux traits que j'ay
ouï

ouï raconter, que Monsieur de Guise à faits là dedans, (je mets les combats à part) ce fut celuy touchant la courtoisie qu'il fit à l'endroit de Dom Louys d'Avila, General pour lors de la Cavalerie legere de l'Empereur; à qui un esclave More ou Turc ayant dérobé un fort beau cheval d'Espagne, se sauva avec luy dans Mets, & s'y jetta: Dom Louys ayant sceu qu'il s'estoit allé jetter là-dedans, envoya un trompette vers Monsieur de Guise, le prier de luy rendre par courtoisie un esclave qui luy avoit dérobé un cheval d'Espagne, & s'estoit allé jetter & refugier dans sa ville, pour le punir de son forfait & larcin; ainsi qu'il le meritoit, sçachant bien qu'il ne le refuseroit, pour le tenir Prince valereux & genereux, & qui ne voudroit pour tous les biens du monde receler ny soustenir les larrons & meschans.

Monsieur de Guise luy manda, pour luy envoyer l'esclave il ne pouvoit & en avoit les mains liées par le privilege de la France, de temps immemorial là-dessus introduit, qu'ainsi que toute franche qu'elle a esté & est, elle ne veut recevoir nul esclave chez soy, & tel qu'il seroit, quand ce seroit le plus Barbare & estranger du monde, ayant mis seulement

le pied dans la terre de France, il est aussi-tost libre & hors de toute esclavitude & captivité, & est franc comme en sa propre patrie, & pour ce qu'il ne pouvoit aller contre la franchise de la France; mais pour le cheval, il le luy renvoyeroit de courtoisie. Beau trait certes, & ce Prince & grand Capitaine montroit bien qu'il sçavoit encore plus que de faire la guerre; comme certes il faut qu'un grand Capitaine soit universel. Vrayement il faut louër & admirer cette noble franchise, belle & Chrestienne de la France, de n'admettre point de telles servitudes & esclavitudes par trop cruelles, & qui sentent mieux son Payen & Turc qu'un Chrestien; & qui aura veu traiter des esclaves, comme j'en ay veu y trouvera de la pitié, car on n'en a compassion non plus que des chiens & des bestes.

Mais, dira quelqu'un, comme je vis dire une fois à un comite de galere Espagnol à un Gentil-homme, qui avoit compassion d'un pauvre esclave qu'il assommoit de coups, comme un cheval couché par terre, sans qu'il osast bouger; & luy representant cette cruauté, l'autre luy respondit seulement, Si vous eussiez esté luy esclave parmy les Turcs comme moy, vous en auriés pitié, car ils

ils nous traittent cent fois plus cruellement que nous eux ; comme il eſt vray: & qui pis eſt, quand ils nous tiennent nous autres François, ils en font de meſme qu'aux autres Chreſtiens, n'ayant nul égard ny conſideration aux belles franchiſes qu'ils reçoivent en France, comme j'ay veu, & meſme dernierement nous viſmes arriver à la Cour de noſtre Roy dernier quelque ſoixante Turcs & Mores, qui eſtoient eſchappés des galeres de Gennes, & ſe ſauverent en France : le Roy les vid & leur fit donner de l'argent pour leur conduite & embarquement à Marſeille. Eux-meſmes diſoient, que ſçachant bien le privilege libre & la franchiſe de la France, avoient fait ce qu'ils avoient peu pour y gagner terre, où ils avoient une joye extréme d'y eſtre, & nous adoroient nous autres François, juſques à nous appeller freres. Et Dieu ſçait, s'ils nous euſſent tenus en leur pouvoir, ils nous euſſent traités comme les autres. J'ay fait cette digreſſion, puis que le ſujet s'y eſtoit donné. Or je ne parle plus de ce ſiege de Mets, car il eſt ailleurs aſſés eſcrit.

Pour le regard de la bataille de Renty, c'eſt une choſe aſſés certaine & publique, que Monſieur de Guiſe en fut le

prin

principal autheur de la victoire, autant pour sa belle conduite & sagesse, que pour sa vaillance : ç'a esté le premier & seul des nostres qui commença à bien reconnoître & estriller les Reistres, & Monsieur son fils le dernier & seul.

A cette bataille le Comte Vulfenfort avoit amené à l'Empereur deux mille pistoliers, qu'on appelloit Reistres, parce, disoit-on alors, qu'ils étoient noirs comme beaux diables, & s'estoit vanté ledit Comte, & promis à l'Empereur, qu'avec ses gens il passeroit par dessus le ventre à toute la gendarmerie & cavalerie de France ; ce qui donna à l'Empereur quelque fiance de gagner : mais il arriva bien autrement, car ils furent bien battus, & fuïrent bien. Possible si Monsieur de Guise eust esté hors de-là, qu'ils nous eussent pû donner une pareille estrette que d'autres Reistres nous donnerent à la bataille de Saint Quentin ; car ce furent eux avec cinq cens lances de Bourguignons, tous conduits par le Comte d'Egmont, qui nous defirent. Un peu avant leur Colonel (je ne me souviens pas bien du nom, mais il estoit grand Seigneur d'Allemagne, je ne sçay si c'étoit un puisné de la maison de Bronswich) s'envoya presenter avec sa troupe (qui pouvoit monter à deux mille chevaux)

vaux) au Roy Henry, luy demandant l'appointement, tel qu'ont accoustumé tousjours ces gens-là de demander, qui certes y sont excessifs.

Monsieur le Connestable le renvoya bien loin, & remontra au Roy que c'estoient marauts qui ne valoient rien, qui faisoient des encheris, pilloient tout un païs, & au bon du fait ils ne combattoient point & ne venoient jamais aux mains, & s'enfuyoient comme poltrons, ainsi qu'ils firent à la bataille de Renty, que trois à quatre cens chevaux de nos gendarmes mirent en route & en fuïte, & firent pis, mirent en desordre & rompirent tout un gros bataillon de l'Empereur mesme, & de leurs Allemands.

Il y avoit dequoy au Roy & à Monsieur le Connestable à considerer; mais ceux cy firent mieux que les autres à cette bataille de Saint Quentin, où possible, comme l'on disoit alors, s'ils eussent eu à faire & à parler à Monsieur de Guise, ils eussent esté de mesme escot qu'à Renty, encore qu'il y eust de tresbons, braves & vaillans Capitaines: si bien qu'il y eut là du malheur pour eux, & de l'heur pour Monsieur de Guise, que force gens alors souhaittoient qu'il eust esté là: car certes quand on a appris & ac-

accouſtumé à battre quelques gens une fois; deux fois, l'on y eſt heureux une autre fois: ainſi que Monſieur de Guiſe le fit auſſi de meſme à la bataille de Dreux. Si bien que Monſieur ſon fils & ſon vray heritier en tout, herita de luy ce bonheur de battre ces gens-là tant mauvais & tant redoutables, plus par renommée que par effets, ainſi qu'il fit à la bataille qu'il donna à Monſieur de Thoré en Champagne, qui en avoit mené deux mille; il les contraignit juſque-là qu'en belle plaine ils luy demanderent bonne guerre & la vie, & leur retour ſain & ſauve en leur païs, qu'il leur accorda de grace, & eux s'en allerent; & ſi peu de nos pauvres François qui reſterent du combat & meurtre, falut qu'ils ſe ſauvaſſent avec Monſieur de Thoré leur General, comme ils purent, & s'allerent joindre à Monſieur frere du Roy, qui alors eſtoit en armes.

Ce Monſieur de Guiſe meſme eſtrilla bien auſſi le Baron Doné & ſes Reiſtres, auprés de Montargis, & puis les acheva de peindre & de renverſer à anneau, ainſi que j'eſpere le deſcrire en ſa vie.

A propos de ce brave Doné, ſi faut-il que je faſſe ce petit incident: Noſtre grand & brave Roy d'aujourd'huy, durant ſes belles guerres & conqueſtes de

ſon Royaume ſur les ligués, étant devant Dreux, il deſira fort voir Madame de Guiſe ſa bonne couſine, & pour ce l'envoya prier qu'elle en priſt la peine qu'ils ſe viſſent, car elle eſtoit à Paris; ce qu'elle deſira fort auſſi, car c'eſt une des honneſtes & bonnes Princeſſes qui ſoit point, & pour ce le Roy luy envoya une paſſeport, laquelle ſçachant venir alla au devant d'elle bien accompagné d'une fort belle Nobleſſe qu'il avoit, lequel aprés avoir recueilli cette honneſte Princeſſe en tout reſpect & gracieuſeté, la conduiſit en ſon logis & en ſa chambre, & venant ſur le diſcours le Roy luy dit; Ma Couſine, vous voyez comme je vous ayme, car je me ſuis paré pour l'amour de vous. Sire, ou Monſieur, (luy reſpondit-elle en riant) je ne vous en remercie point, car je ne vois point que vous ayez ſi grande parure ſur vous que vous en deviez vanter ſi paré comme dites. Si ay, (dit le Roy) mais vous ne vous en aviſez pas, voilà une enſeigne (qu'il montra à ſon chappeau) que j'ay gagnée à la bataille de Coutras, pour ma part du butin & victoire, cette qui eſt attachée, je l'ay gagnée à la bataille d'Yvry; voulez-vous donc, ma Couſine, voir ſur moi deux plus belles marques & parures pour me montrer bien paré?

ré? Madame de Guiſe le luy avoüa, en luy repliquant, Vous ne ſçauriez. Sire, pourtant m'en montrer une ſeule de Monſieur mon mary. Non, dit il, dautant que nous ne nous ſommes jamais rencontrez ny attaquez; mais ſi nous en fuſſions par cas venus là, je ne ſçay ce que c'en euſt été. A quoy repliqua Madame de Guiſe, Sire, s'il ne vous a point attaqué, Dieu vous en a gardé, mais il s'eſt bien attaqué à vos Lieutenans & les a fort bien frottez, teſmoin le Baron Doné, duquel il en a remporté de bonnes enſeignes & belles marques, ſans s'en eſtre paré que d'un beau chappeau de triomphe qui luy durera pour jamais.

Mademoiſelle de Guiſe, toute gentile certes & tres belle, & digne d'un tel pere qu'elle avoit, eſtant prés de Madame ſa mere, impatiente d'en dire auſſi ſon mot, s'avança là deſſus, & luy dit, Sire, vous n'avez aucune parure non plus de Mr. mon frere. Non, dit le Roy, mais il eſt aſſez jeune pour m'en donner s'il ne ſe reconnoit. En telles belles & gentilles paroles, quaſi en forme de dialogue, ſe paſſerent les devis de ce grand Roy & de ces belles Princeſſes.

Or ce brave Prince Monſieur de Guiſe ne ſe contentant de ce qui reſta & qui ſe ſauvoit par la Capitulation que le Roy fit

fit avec eux, qui ne les vouloit du tout perdre, pour la hayne sourde qu'il portoit à mon-dit Sieur de Guise, ces Messieurs les Reystres furent si bien poursuivis par luy en dépit du Roy, & touchez devant luy & coignez, que de cinquante mille hommes, que ledit Baron Donné avoit amenez, j'ay ouï dire à homme de foy, & de la Religion, que quand ils arriverent à Geneve (où estoit leur refuge) tres a propos, ils n'estoient pas cinq-cent chevaux tels quels: de plus rongeant encore son frein de dépit, il donna encore dans l'Allemagne & la Comté de Mombeliard où il fit un tres-grand ravage & carnage, & de tres-beaux feux, & tout cela avec fort petites troupes; si bien que s'il eust eu seulement dix mille hommes frais là, il luy bastoit de se promener si avant en Allemagne, qu'il eust fait belle peur en plusieurs endroits, & ne le faut point douter, & ainsi que ce Prince le dit il l'eust fait, car son grand courage l'y eust porté fort facilement, & sa grande renommée, qui déja avoit volé par tout là, & qui en avoit porté avec elle la terreur.

Ha! brave Prince, tu ne devois jamais mourir, au moins que tu ne te fusses un peu promené par cette Allemagne, & montré encore à quelques trou-

troupes de Reiſtres, que s'ils ont fait peur à aucuns, que tu leur euſſes fait à eux toute entiere, meſme qu'ils ſe ſont rendus d'autrefois à telle gloire, qu'ils ſe vantoient de donner par tout peur & mort.

J'ay ouï dire qu'un peu avant que mondit Sieur de Guiſe allaſt defaire ce Baron Doné, il en manda ſon deſſein au Prince de Parme, & luy pria de luy preſter ſon eſpée pour eſtriller un peu ces mauvais. Le Prince luy manda qu'il n'en avoit beſoin de meilleure que la ſienne, de laquelle aprés qu'il auroit fait avec ces gens, il le prioit de luy preſter pluſtoſt la ſienne, qu'il tenoit la meilleure de la Chreſtienté. Voilà comme de Grand à Grand la flaterie eſt commune comme parmy les petits, encore que ces propos tinſſent pluſtoſt du vray que du flattement, à cauſe de leurs rares valeurs, ainſi que Monſieur de Guiſe le diſoit, dautant que quelques années avant Monſieur le Prince de Parme avoit mis à tel point le Prince Caſimir avec neuf ou dix mille Reiſtres qu'il avoit menez aux Eſtats, qu'il falut qu'ils pliaſſent bagage, & s'en allerent viſte, ſans avoir que fort peu fait fumer leurs piſtolets, autant par contrainte & neceſſité, que par eſpouvante d'une

d'une lettre que leur escrivit le Prince de Parme, aussi bravache que jamais lettre fut escrite.

J'estois alors à la Cour quand elle y fut apportée, & le Roy la vit, qu'il trouva tres-belle, & Monsieur de Guise me la montra, & me dit que c'estoit de la façon qu'il faloit traiter & chasser ces gens-là, non avec de l'argent, ny avec peur; lesquels n'estant pas si-tost & seulement entrez en France, il ne faloit que songer aussi-tost d'amasser de l'argent pour les Reistres & les renvoyer avec cela; que si l'on eust voulu seulement employer la moitié de celuy qu'on leur donnoit, à dresser une bonne & grosse armée, on les eust si bien batus & estrillez, qu'ils eussent perdu l'appetit pour jamais des bons vivres & des beaux escus de la France: Et sur tout, me disoit Monsieur de Guise, pour les défaire, il faloit avoir une bonne troupe de bons mousquetaires & harquebusiers, ainsi que j'en parle ailleurs, & que c'estoit la sauce qu'il leur faloit donner pour les dégouster, ainsi qu'il defit ceux de Monsieur de Thoré, là où si peu d'harquebusiers qu'il avoit firent tres-bien, & sur tout les mousquetaires, qu'ils n'avoient gueres veus ny ouïs, les estonnerent fort.

Certainement qui euſt voulu bravement uſer à l'endroit de ces gens du fer, comme de l'or ou de l'argent, on en euſt eu la raiſon ; mais auſſi euſt-il falu avoir pour Chef un de ces deux de Guiſe, ou le pere, ou le fils, encore qu'à la bataille de Moncontour noſtre Roy Henry eſtrilla bien ceux du Duc de Deux-Ponts, qui eſtoient venus aux Huguenots ; mais auſſi Monſieur de Guiſe ce brave fils y eſtoit, & à bon eſcient, car il y fut fort bleſſé d'une grande piſtoletade au bas de la jambe, & en grand danger de la mort. De cela je parleray à la vie dudit Roy, & de Monſieur de Guiſe, pour parler un peu de cette lettre bravache du Prince de Parme, de laquelle la ſubſtance eſtoit telle :

Vous, Meſſieurs les Reiſtres, qui faites eſtat de troubler les Princes Chreſtiens, & qui vous enrichiſſez de la dépouille miſerable de tant de pauvres creatures, qui ne vous firent jamais mal ny déplaiſir ; puis que vous merités juſtement le mauvais party auquel vous eſtes reduits à preſent, aſſeurez-vous que vous aurez affaire à des perſonnes qui vous ſçauront pourſuivre juſques au vif & ſentiment, aſſiſtés de Dieu, qui ayde toûjours aux armes juſtes, telles que vous avez déja connu & ſenty : & ſi les François

çois sont plus courtois que nous à traiter leurs ennemis vous n'êtes point en France, & encore moins avons-nous volonté de faire si mal les affaires du Roy nostre Maistre. Vous demandez que nous vous payions pour vuider le païs, & nous demandons mesme payement pour vous laisser en aller vos vies sauves; apprestez-vous seulement de voir le sort des armes le plustost que vous pourrez; car nostre courrier n'attend seulement que le nombre des morts pour en porter les nouvelles en Espagne au Roy nostre Maistre.

Voilà des morts bien braves & menaçans, qui porterent tel coup qu'ils s'en allerent grand'erre, sans emporter un sol du Roy d'Espagne, comme ils avoient fait de nos Rois, & le meilleur du pot fut, que n'ayant rien fait qui vaille, furent si insolens qu'ils envoyerent demander leur paye à la Reyne d'Angleterre, qui les y avoit fait venir & promis argent: mais elle, qui est une des habiles Dames qui oncques porta Sceptre & Couronne, leur fit une brave response, & digne d'elle & de sa generosité, & adressant sa lettre pour tous au Prince Casimir leur General, elle parla ainsi en brieves paroles:

Je voy bien que vos hommes ne veulent point de mon argent, quoy que vous

vous dites, comme ayant supprimé nôtre contract, par lequel vous estes tenu de mener des gens de guerre, laissant mesmes à vostre jugement combien seront mensongers tous ceux qui baptiseront d'un tel nom vos troupes. Je suis marrie de vostre infortune, pour à laquelle subvenir je vous puis asseurer que vous obtiendrez de moy tout ce que vous sçaurez raisonnablement souhaitter, & non point davantage.

Ce ne fut pas tout, car ce Prince Casimir pensant mieux faire ses affaires & de ses gens en personne que par lettre, alla luy-mesme trouver la Reyne, là où sa presence ne servit non plus; & elle, qui est une tres-habile Princesse, & qui sçait parler & tenir majesté, & rabrouër quand il faut, parla bien à luy.

En ce mesme temps que ledit Prince estoit là, Monsieur frere du Roy avoit envoyé le gentil Chevalier Breton vers ladite Reyne, sur leurs pourparlers de mariage; mais ledit Chevalier m'a conté qu'il a veu qu'elle ne faisoit grand cas dudit Prince, & plusieur fois luy à fait tenir la mule, cela s'entend qu'il entroit ordinairement dans la chambre de la Reyne, & ledit Prince demeuroit en l'antichambre, & non sans estre brocardé d'elle, comme elle sçait bien faire, &

& en rioit avec ledit Chevalier. Voilà comment Dieu en cet endroit luy rabaissoit son orgueil & sa temerité passée.

Un autre Capitaine aussi qui a eu bien la raison de les Messieurs les Reistres, ç'a esté ce grand Duc d'Albe, par deux fois, l'un contre le Prince d'Orange, & l'autre contre Ludovic son frere; comment il les vous mena & renvoya! J'ay ouy conter à feu Monsieur de Ferrare, que ces Reistres ne craignent gens tant qu'ils font les Turcs, si bien que dix mille chevaux Turcs ne feront jamais difficulté de frotter dix mille chevaux Reistres: ce que je trouvay fort estrange, luy dis-je, veu que les Reistres estoient armez jusques aux dents, & si bien empistolez pour l'offensive & defensive, & les Turcs tous nuds, n'ayant pour armes que la lance, la targue, & le cimeterre. C'est tout un, disoit-il, & rien moins pour cela, & disoit l'avoir veu par experience, lors qu'il fut à l'armée de l'Empereur Maximilian son beau-frere. Et sur le propos qu'on luy demanda pourquoy l'Empereur ne hazarda la bataille ce coup-là contre Sultan Soliman, puis qu'il avoit plus de trente-cinq mille chevaux, dont il y avoit 30000. Reistres, qui devoient eux seuls mettre en pieces & en fuite tous ces Turcs ainsi desarmes,

bien qu'ils fussent cent mille chevaux, il dit que ces Reistres les craignoient tant qu'ils ne vouloient aller nullement aux mains avec eux : & disoient encore une raison, que ces Turcs estoient couverts, & eux & leurs chevaux, de si grande quantité de plumes & panaches, & qu'allant à la charge ils faisoient de si grands cris & hurlemens, qu'avec tout cela les Reistres & leurs chevaux en prenoient si grande frayeur, qu'ils ne pouvoient chevir de leurs chevaux, & tous tournoient teste en arriere. Dieu veuille que cela n'arrive à cette heure que nous sommes sur la veille de voir de grands maux de ces Turcs sur les pauvres Chrétiens de là bas tant Hongres, Polonois, Allemans, qu'autres, & qu'il donne à grace à ces Allemans Reistres faire mieux encontr'eux qu'ils n'ont fait : car si Dieu n'a pitié de nous, & qu'il laisse prendre Vienne en Austriche, la vraye clef d'Allemagne, elle a beaucoup à patir, tout ainsi qu'elle a fait patir à plusieurs Chrêtiens, & mesmes à nous autres François que vous eussiez dit qu'ils avoient pris à prix fait la Reyne de la France, tant ils se sont pleus à y faite des voyages & des retours, & à nous piller & tüer, ainsi qu'ils nous firent à la bataille de Drux mais nous les estraillâmes bien aussi, comme

me nous fiſmes auſſi à Moncontour, que nous gagnaſmes la bataille ſur eux: auſſi avions nous les Reiſtres de noſtre coſté, qui firent bien avec leur vaillant Colonel le Marquis de Bude, qui y fut tué. Mais ſur tout il faut louër les Reiſtres Huguenots de la derniere charge qu'ils nous firēnt à Dreux, & comment ils ſe raillierent bien avec leurs François, qu'ils les ramenerent bien au combat, & y allerent auſſi-bien comme ils firent au commencement, conduits par le brave Monſieur de Moüy, comme ils firent bien auſſi à la bataille de Moncontour, conduits par le brave Comte Ludovic. Mais ſur tout il faut loüer la belle retraite qu'ils y firent le ſoir, leſquels ſe retirerent reſolument ſerrez, ſi bien qu'il les faiſoit beau voir en cet ordre.

J'ay fait cette digreſſion des Reiſtres, par ce qu'elle m'eſt venuë à propos, encore qu'ailleurs j'en parleray aux vies de nos Rois Henry III. & IV. deſquels je ne veux tant dire mal, que je n'eſtime bien autant leurs armes & leur façon de guerre que leur vie, qui eſt par trop débauchée & inſolente. J'ay veu un grand Capitaine s'eſtonner avec moy, dequoy le Roy d'Eſpagne, ne s'en ſert point en ſes guerres contre noſtre Roy d'aujourd'huy Henry IV. & qu'il n'employe

un million d'or, lui qui a tant de millions pour en avoir quinze tout d'un coup, & ne hazarde une bataille contre nous autres, & faſſe jouër le jéu à eux, conduits par quelques lances Bourguignonnes des vieilles Ordonnances Napolitaines & autres; je m'aſſeure que cela feroit un grand eſchec ſur nous, car voir quinze mille Reiſtres en deux gros oſts, cela monte à beaucoup & effraye, & ſi ſoûtient un grand choc ſi l'on va à eux, où l'on y perd plus que l'on n'y gagne; ſi bien que hazardant ces quinze mille Reiſtres avec autres mille chevaux, & les faiſant perdre & enfoncer ſur nous, il n'y a nul doute que nous ſerions bien malades, comme nous fuſmes à Saint-Quentin; & cela fait les renvoyer auſſi-toſt en leur pays, car ils conſumeroient un gouffre d'argent; & la bataille gagnée par l'Eſpagnol, aſſeurez-vous que la France ſeroit condamnée & fort malade, & s'eſtonne-t-on comment le Roy d'Eſpagne n'a hazardé ainſi une bataille; & cela ſeroit ſans mettre en hazard ſes braves ſoldats Eſpagnols, ny les faire combattre, mais ſeulement faire bonne mine, ſinon quand ils verroient leur meilleur. S'il euſt fait ainſi de l'hazardeux & point tant du retenu, il s'en fuſt mieux trouvé que par tant de temporiſemens;
&

& m'esbahis que pour cela il n'a pris son exemple sur quatre batailles que son pere & luy nous ont données, celle de la Bicoque, de Pavie, Saint-Quentin, & Gravelines, qui ont esté leur seul gain de cause, de leur grandeur & de l'avancement de leurs Estats; car en quatre jours que ces batailles furent données & gagnées; ils ont plus gagné & nous plus perdu, qu'en cinquante ans que nous nous sommes entrefait la guerre. Il n'y a que de hazarder des batailles, comme je tiens de grands Capitaines, mais aussi il les faut bien debattre, & estre du tout ou vaincu ou vainqueur.

Voila pourquoy jadis les Romains s'agrandirent si bien en donnant les batailles & les bien debattant, sans tant temporiser; & ne faut douter si Cesar eust temporisé & retenu la bride à ne venir aux champs des batailles, jamais il n'eust conquis les Gaules, jamais il n'eust mis fin aux guerres civilles, & jamais n'eust esté Empereur du grand Empire Romain: aussi ne demandoit-il jamais qu'à venir aux mains, & même à la bataille de Pharsale; ainsi que tres-bien le represente ce grand Poëte Lucain, par sa harangue qu'il fit avant que d'aller au combat, que j'ay traduite & mise ailleurs.

Il ne faut donc point douter que sur tels

exemples le Roy Philippes devoit ainsi hazarder une bataille par ces guerriers mercenaires & estrangers; car c'est une vraye curée, puis qu'ils se sont mis à ce mestier mercenaire : & voilà pourquoy il les faut les premiers hazarder, & les premiers perdre, & leur faire essuyer bien le baston, & comme il dit, reserver & bien garder ces vieux soldats Espagnols, braves, bons & fideles, comme bons medecins pour porter ayde au corps, si de malheur il venoit estre fait malade & blessé.

Aussi pour dire vray, comme j'ay ouï discourir un jour au grend Monsieur de Guise, avec ce bon & honorable vieillard de Chevalier le bon homme Monsieur de la Brosse, ce ne sont pas les gens de pied, qui, encore que bien en soient une cause, ne gagnent pas les batailles absolument, il faut que ce soient les gens de cheval qui en fassent la victoire entiere, & la poursuivent jusques au bout; si ce n'est que la bataille se donnast au lieu si avantageux pour l'infanterie, que la cavalerie ny peust aysément avenir, où qu'elle fust fort à la discretion de l'infanterie, ainsi qu'à la bataille de Poitiers du Roy Jean les gens de pied & archers Anglois estrillerent bien nostre gendarmerie Françoise dans
les

les vignes & eſchallas, qui l'embaraſſoient beaucoup. Au Garillan de meſme, parmy ces mareſts & palus, nos chevaux furent defaits, comme qui à veu le lieu, comme moy, le peut facilement juger tres-propre pour l'infanterie Eſpagnole: & de frais & ny plus ny moins en un petit chetif combat qui fut fait en ces guerres de la ligue prés Saint Yries en Limoſin, où fut tüé le Comte de la Rochefaucaut, brave & vaillant Seigneur certes, avec prés de cent ou ſix vingts Gentils-hommes, tous braves & vaillans, leſquels voulant lever le ſiege de ladite place, ſouſtenuë par le Seigneur de Chambert, tres brave & vaillant Gentil-homme, contre Monſieur de Pompadour, Seigneur tout plein de valeur auſſi & chef de ceux de la ligue, furent defaits par l'infanterie & harquebuſerie, pour s'eſtre perdus & engagez ſans y penſer dans certains petits mareſts & tartes Bourbonnoiſes, là où l'on les tiroit comme à canards, rencontre certes fort malheureuſe, car il y mourut une fort belle & grande Nobleſſe.

Tant d'autres combats allegueroís-je pareils, ſans emprunter ceux des Romains, deſquels les gens de pied legionnaires ont gagné leurs principales batailles, & les ont faits grands, & à eux e-

estoit tout leur principal recours plustost qu'à leurs gens de cheval, ainsi que parmy les Espagnols leurs gens de pied sont beaucoup plus estimez que leurs gens de cheval.

Finissons cette digression & retournons encore à ce grand Monsieur de Guise François de Lorraine, lequel aucuns ont blasmé d'avoir rompu la tresve, si avantageuse pour la France : mais qui la rompit sinon le Pape Paul IV. & le Roy Henry pour le secourir ? On tenoit pour lors que le Pape Theatin, qui l'avoit esté auparavant & grandement austere & reformé, devint si ambitieux qu'il se proposa d'avoir les biens des principaux Seigneurs de Rome, comme des Colonnes & aucuns Ursins : en effet en fit emprisonner aucuns, & se saisit de leurs biens, dont il en sortit une si grande rumeur, qu'eux ayant recours à l'Empereur, mirent le Pape en tel destroit qu'il fut assiegé une fois dans le Castel Saint Ange, qu'il falut qu'il le gagnast & à point, estant poussé de son ambition par quelque droit pretendu par les Papes sur le Royaume de Naples & le ravoir, & aussi que de tout temps les Caraffes, dont le Pape estoit, ne sont trop amys des Espagnols.

Toutes ces choses accumulées ensem-
ble

ble animerent le Pape d'envoyer au secours à nostre Roy, & luy envoya son neveu le Cardinal Caraffe (qui avoit esté auparavant Capitaine, servant bien le Roy en Toscane) Legat, & luy porta une espée & un chappeau, dons que les Papes envoyent aux Roys pour les gratifier en demandant quelque chose de meilleur, dons, dis-je, qu'on a observé plusieurs fois estre fataux & funestes, ainsi qu'on le disoit alors, & qu'ils le seroyent à nostre Roy, le quel tout plein de bonne volonté & poussé de cette grande ambition du passé de ses predecesseurs, qui avoient delivré aucuns Papes de leurs oppressions garantis de la tyrannie d'aucuns, & remis en leurs sieges, mit une grosse armée sur pied, & en fit Monsieur de Guise son Lieutenant General pour un secours si saint; encore tenoit-on que nostre Roy en avoit averty l'Empereur de se desister, à ne donner telle oppression au Pape.

Que pouvoit donc faire Monsieur de Guise, que d'obeïr à son Roy & prendre une telle charge si sainte, luy en estant tres-digne & de plus grande que celle-là ? Ce ne fut pas donc luy qui rompit la trefve. Encore alors debattoit-on que feu Monsieur l'Amiral,

Gouverneur de Picardie, fut le premier qui la rompit, pour l'entreprise qu'il fit sur la ville de Doüay, qu'il faillit à prendre & y entrer de nuit une vigile des Roys, qu'on crioit le Roy boit, sans une vieille qui donna l'alarme & esveilla la garde & le guet à force de crier. Ayant failly celle-là, il retourne à Lens en Artois, qu'il ne faillit pas, & y entrá dedans, où furent commises ces pilleries & paillardises que les ennemys seurent bien reprocher, & sur ce prendre sujet d'en avoir leur revanche, & à faire la guerre à leur tour.

Tant d'autres propos s'alleguoient là-dessus, pour disputer de cette rupture de tresve, & de qui elle venoit, ou de nous ou de nos ennemys, que je m'en remets aux plus clair-voyans & bien sçachans. Monsieur de Guise conduit donc ce saint secours bravement & sagement au Pape, & si à propos, qu'il contraint le Duc d'Albe à luy donner la paix, (le Pape pourtant plante là & nostre Roy & Monsiur de Guise,) laquelle aussi vint fort à propos, car la bataille de Saint Quentin perduë, Monsieur de Guise fut encore querir pour restaurer la France.

Parquoy aprés avoir long-temps sejourné son armée saine & entiere par delà

delà en Italie, & luy avoir fait perdre ce coup là fort bien le nom, que de long-tems s'estoit attribué, du cimetiere des François, la prompt & la partage en trois, l'une il l'emmene avec luy, & la mieux choisie pour ses gens de pied dans les galeres de France qui le vinrent querir; la seconde il la donne à Monsieur d'Aumale son frere, pour la retourner avec toute la cavalerie, qu'il conduisit certes tres-bien, tres-sagement & tres-heureusement par le païs des Grisons, où il acquit tres-grand honneur; la troisiéme demeura avec Monsieur de Ferrare, dont j'en parle ailleurs.

Ce n'est pas tout que de conduire & avoir des armées, mais il les faut conserver, & qui les peut rendre & retourner au logis saines & entieres, le Capitaine en est digne d'une tres grande loüange, ainsi que fit ce coup là Mr. de Guise, qui estant aussi-tost arrivé en France si bien à point, & non en secours de Pise, (comme l'on dit) il s'esmeut & s'espandit par tout une telle joye de luy, qu'on disoit, & l'a ainsi escrit ce grand Mr. le Chancelier de l'Hospital dans un de ses poëmes Latins sur ce sujet, & de la prise de Calais.

Or c'est à ce coup que cet homme nous remettra & restituera la chose toute revirée & contournée à rebours d'un

gond à l'autre ; ou du tout cela s'en est fait, & jamais de nul tems ne verra-t-on la fortune de France relevée, & demeurera meprisée & pour jamais couchée en terre. Cela se disoit & s'escrivoit alors, comme j'ay veu.

Cette gloire puis aprés ainsi prophetisée de tant de bouches en demeura à Monsieur de Guise par la prise de Calais; qui fut du tout inopinée à tout le monde. J'ay ouï dire que feu Monsieur l'Amiral fut le premier inventeur de cette entreprise, & que durant la trefve il avoit envoyé reconnoistre cette ville par Monsieur de Bricquemaud, qui fut defait à la S. Barthelemy, mort certes par trop indigne de luy, & des bons services qu'il avoit faits d'autres fois à la Couronne de France, & que c'estoit un vieux Chevalier d'honneur & homme de bien : il est vray qu'il estoit fort zelé à sa religion, mais pour cela il ne devoit mourir, ains estre pardonné par ses grands services.

Luy donc ayant tres-bien reconnu la place déguisé, (ce disent aucuns) en fit le rapport à Monsieur l'Amiral, & la rendit si facile à prendre, que Monsieur l'Amiral en fit là dessus des memoires tres-beaux, & en projetta le dessein, & en tira le plan, & de tout en discourut au Roy,

Roi, qui y prend goût & en reserve l'execution à la premiere bonne occasion, si bien que Monsieur de Guise venu il s'en ressouvint & depeche vers Madame l'Amirale (car Monsieur l'Amiral estoit prisonnier dés Saint-Quentin) le petit Fequieres, nourry de feu Monsieur d'Orleans, tres-habile, brave & vaillant Gentil-homme & ingenieux, pour luy faire voir dans les coffres & papiers de Monsieur l'Amiral, s'il n'y trouveroit point ces memoires; ce qu'il fit, & les ayant rapportez au Roy, il les confera à Monsieur de Guise, à quoy Monsieur de Guise y rapporta une tres-grande difficulté, voire du tout une impossibilité & nulle apparence de raison, d'aller assieger une telle place imprenable aprés une si grande perte de bataille avenuë, & mesme en plein corps d'hiver & en cette assiette: ce que Monsieur l'Amiral vouloit en ses memoires, dautant qu'en Hiver l'Anglois se fiant à la mer & aux eaux qui regorgent & s'enflent plus alors qu'en Esté, ils n'y jettoient grand nombre de gens, & la garnison estoit fort petite au prix de la grosse qu'ils y jettoient l'Esté, la voyant foible à cause des eaux basses. Aucuns disoient que Monsieur de Guise le disoit à fort bon escient, & par raison & à la verité, d'autres

tres, pour rendre la chose difficile, afin que par aprés la prise il en acquist plus de gloire & en triomphast mieux.

On dit aussi que Monsieur de Senerpont Sous-Lieutenant du Roy en Picardie, un tres-bon Capitaine, faisoit la chose fort facile, pour l'avoir bien fait reconnoistre. Tant y a, que le Roy voulut que Monsieur de Guise tentast cette fortune, & luy commanda resolument d'y aller avec l'armée qu'il luy donna, ce qu'il fit.

De dire maintenant la façon, ce seroit chose superfluë, puis que nos histoires en disent assez : mais il faut noter & admirer qu'en moins de huit jours il força les deux forts du Pont de Nieulay, du Risban, & emporta la ville, que nous avions tenuë auparavant si forte & imprenable, que depuis deux cens dix ans que les anciens François la perdirent, jamais les autres qui vinrent aprés nos Roys, n'oserent pas songer seulement de l'attaquer, non pas de la voir, aussi les Anglois furent si glorieux (car ils le sont assez de leur naturel) de mettre sur les portes de la ville, que lors que les François assiegerent Calais, l'on verra le plomb & le fer nager sur l'eau comme le liege.

Leur quolibet manqua là, encore qu'on

qu'on die que leur grand Prophete & devin Merlin, predit qu'il ſe prendroit lors qu'il viendroit regner un eſtranger en Angleterre, & qu'une Reyne de leur païs ſe marieroit avec un eſtranger, & que ce ſeroit ſous la force & le Regne d'un grand Roy, iſſu de la race des Valois, qui vangeroit le ſang eſpandu & la defaite miſerable des François à la bataille de Crecy, ſous Philippes de Valois, qui la perdit; bien que ce vaillant Chevalier ſans reproche & grand Maiſtre Jean de Vienne la defendiſt ſi bien un an durant, que luy & les ſiens furent reduits à manger les rats, les chats & les cuirs de bœuf, encore qu'elle ne fuſt forte alors de la centiéme partie comme elle eſt aujourd'huy.

Ce fut un Roy Philippes qui la perdit ſous la Reyne ſa femme, un Roy Henry la prit; du depuis noſtre Roy Henry d'aujourd'huy l'a perduë, & le Roy Philippes ce même aprés l'avoir perduë l'a regagnée; & puis aprés en un rien noſtre grand Roy Henry la recut, & en un trait de plume, par le traité de paix qu'il fit avec l'Eſpagnol. Il faut bien dire qu'il y ayt là (comme en d'autres choſes) quelques ſecrets divins ou fatalitez que nous n'entendons pas.

Mon-

Monsieur de Guise demanda au Roi ce gouvernement pour le Capitaine Gourdan, & le fit là Gouverneur, ce que plusieurs trouverent estrange qu'il y fût preferé à plusieurs vieux Capitaines, grands Seigneurs & Chevaliers de l'Ordre ; & même Mr. de Senerpont, autheur à demi de l'entreprise, qui s'en fussent tenus fort honorez & bien contentés, ce qui en fit murmurer aucuns, qu'un simple Capitaine de gens de pied fût en cela preferé à eux: mais Mr. de Guise proceda en cela en grand & charitable Capitaine, car Mr. de Gourdan y perdit une jambe d'un coup de canon, & étoit bien raison qu'il fust recompensé ainsi, car puis qu'il n'avoit plus les deux jambes saines & entieres pour aller ailleurs chercher fortune, il estoit bien raison qu'il s'arrestast & demeurast là où il y en avoit perdu une: aussi pour dire vray c'estoit un tres-bon Capitaine, vaillant & tres-sage, & tres-fidele, homme de bien, ainsi que tant qu'il a vescu il l'a bien montré en la garde qu'il a si bien continuée jusques à sa mort, que jamais on n'y a sceu rien entreprendre ny mordre, encore que la Reyne d'Angleterre eust une tres-grande envie de le corrompre pour la ravoir, jusques à luy en avoir presenté (durant ces plus grands troubles qu'un chacun faisoit ses

as-

affaires eſtant maiſtres comme rats en paille,) cent mille Anglots ; mais il luy manda qu'il aymoit mieux ſon honneur que tous ſes treſors, & qu'elle les gardaſt pour d'autres qui les aymoient plus que la bonne reputation.

Monſieur d'Eſpernon en eut auſſi grand' envie au temps du torrent de ſa fortune, & que rien ne luy échappoit de ſes mains, mais tout y tomboit. Le Roy luy manda pluſieurs fois pour ce traité, & le manda le venir trouver, comme je vis, à Paris : il y vint, mais il n'y voulut jamais entendre, & dit que puis que le Roy ſon pere luy avoit donné ce Gouvernement, & l'avoit preferé à pluſieurs grands plus que luy, qu'il le ſupplioit bien fort qu'il y mouruſt, puis que ſi peu il avoit à vivre.

Le Roy ne l'en preſſa plus, & eſt mort ainſi qu'il avoit dit, l'ayant laiſſé à ſon nepveu, avec plus de trente mille livres de rente, qu'il avoit acquiſes là à l'entour & en cette Comté d'Oye, & deux cens mille eſcus en bourſe, que tout à coup il a perdus, & ville & vie, mais non pas l'honneur, car il le porta ſur le rempart & y demeura pour jamais haut eſlevé en gloire immortelle, & la vie s'en alla combattant tres vaillamment ; ce qui fut le plus grand honneur qui

qui luy euſt ſceu arriver, pour beaucoup de raiſons qui ſe peuvent là-deſſus ſonger, autrement s'il euſt ſurveſcu il n'étoit pas bien.

Voilà comme la fortune verſe ſes tours à cette heure pour les uns, à cette heure pour les autres; à cette heure Calais perdu pour nous, à cette heure gagné par le Roy d'Eſpagne, que s'il euſt eſté à vendre, il en euſt donné de bon & grand argent; ſi euſt bien fait la Reyne d'Angleterre, comme j'ay dit, & pourtant ledit Roy en la prenant de la façon qu'il a fait, il en eut meilleur marché qu'il n'euſt eu de beaucoup; & ſi euſt conſumé plus de tems à en faire le marché qu'à le prendre; car en autant de temps là-t-il pris comme fit Monſieur de Guiſe. J'eſpere d'en parler en la vie de nôtre grand Roy Henry IV d'aujourd'huy.

Monſieur de Guiſe ayant pris Calais, & voyant que ce n'eſtoit pas tout, & qu'il faloit bien achever la partie de la victoire, il prit par force Guynes, tres-forte place, où il y avoit dedans un tres-bon & vaillant Capitaine le Milord Gray, & Hames, & conqueſta toute la Conté d'Oye; bref, il acheva de chaſſer les Anglois hors de France, de long-temps ſi empietez qu'on ne les avoit peu chaſſer ny deplacer aucunement,

ment, bien qu'on les euſt fort battus ſouvent & chaſſez d'ailleurs; ſi bien que c'eſtoit un vieux proverbe parmy nous; quand nous voulions meſeſtimer un Capitaine & homme de guerre, on diſoit, Il ne chaſſera jamais les Anglois hors de France.

Quelle gloire donc doit avoir Monſieur de Guiſe de les avoir chaſſez! Quelque tems aprés il alla aſſieger & prendre Thionville, ville certes du tout imprenable, autant pour l'artifice & fortifications, qui y eſtoient que pour le naturel, pour eſtre entourée de palus & marêts de la profonde Moſelle, & pour quinze cens hommes de guerre qu'il y avoit dedans. Qui en voudra voir la façon comme elle fut aſſiegée & priſe, & en combien peu de temps, liſe les memoires de Monſieur de Montluc; tellement que j'ay ouï dire quand les nouvelles en vinrent au Roy, il en demeura tout esbahy, ne le pouvant aiſément croire; comme de vray qui a veu la place comme moi, s'en eſtonnera grandement. Aucuns l'appelloient *Villa Theon*, Ville de Dieu, pour l'alluſion du nom moitié Grec moitié Latin, & pour tel nom les Bourguignons la tenoient plus forte.

La ſecouſſe ſeconde de la France, aprés celle de Saint-Quentin, vint, la deroute

de

de Gravelines, qui fut grande, & telle que le Roy & ses sujets jetterent aussitost l'œil sur Mr. de Guise, comme demandant d'estre relevez par lui d'une telle cheute, qui fit teste si asseurée que l'ennemy s'arreste court; vint le voyage & camp d'Amiens, qu'on appelloit ainsi pour lors, dautant que le Roy s'y campa à l'entour avec une fort belle & grosse armée prés de trois mois, & le Roy Philippes prés de là avec la sienne tres-belle & forte aussi, & la retrancha fortement, & songeant s'il livreroit encore bataille, & si le sort luy en seroit encore aussi heureux qu'aux deux autres: mais il s'arresta court, diverty par aucuns de ses vieux & sages Capitaines, que le temporisement en seroit plus expedient que le hazard; puis que Monsieur de Guise estoit-là, & coustumier à estre si victorieux en tous ses exploits, que possible il y pourroit estre là de mesme.

Je l'ay ouï ainsi dire à aucuns Espagnols, & que mesme aussi ils furent tres-joyeux & pensoient déja estre au dessus de nous, quand ils eurent nouvelles en leur camp qu'il avoit esté tüé, ou pour le moins fort blessé du Baron du Luxembourg, qui fut un bruit faux, mais pourtant la joye en fut menée & solemnisée en leur camp.

Ce

Ce Baron de Luxembourg estoit un des Reistres maistres du Duc de Saxe, venu au service du Roy avec de grandes forces, & un des principaux, qui estoit brave & vaillant & haut à la main, qui un jour que Monsieur de Guise faisoit la visite du camp fut si outrecuidé, ou pour mieux dire, tenté devin, ainsi qu'il le confessa, de luy tenir quelques paroles facheuses, voire de tirer son pistolet; mais Monsieur de Guise prompt mit la main à l'espée aussi-tost & luy en fit tomber son pistolet, & la luy porta à la gorge. Qui fut estonné, ce fut ce Baron. Monsieur de Montpesat, qui suivoit alors Monsieur de Guise & estoit prés de luy, faisant de l'officieux, mit aussi-tost la main à l'espée pour le tüer: Monsieur de Guise s'escrie aussi-tost, Tout beau Montpesat, vous ne sçavez pas mieux tüer un homme que moy; ne le tüerois-je pas sans vous? Allez, (dit-il au Baron) je vous pardonne l'offense particuliere que vous m'avez faite, car je t'ay tenu à ma mercy; mais pour cela que tu as fait au Roy, au General, & au rang que je tiens icy comme Lieutenant de Roy, c'est au Roy à y voir, & en faire la justice. Et soudain commanda qu'on le menast prisonnier, ce qui fut fait, & Monsieur de Guise prend sans au-

tre-

trement s'esmouvoir cent bons chevaux, & se promene par le camp, & par le quartier de Reistres, & avertit sous main les Capitaines de cheval & de pied, d'estre en cervelle s'il en bougeoit aucun; mais au diable le Reistre qui bougea: mesme le Duc de Saxe accompagné de ses Reistres maistres le vint trouver pour sçavoir de luy en toute douceur que c'estoit, qui en trouva le trait trop insolent & point digne d'un homme de guerre, attribuant pourtant le tout au vin qu'il avoit trop beu, que ledit Baron luy-mesme confessa, dont sur ce fut pardonné & sortit hors de prison quelques jours aprés, & renvoyé du camp, qui pourtant retourné en son païs faisoit quelques menaces; mais il avoit affaire à un vaillant homme, qui ne s'en soucioit gueres.

Aprés toutes ces expeditions & voyages faits, la paix generale se fit entre les deux Roys; & pour recompense des grands services faits à la France par ce grand Capitaine, le Roy, poussé par Monsieur le Conneſtable & d'autres, qui n'aymoient trop alors la maison de Guise, avoit resolu de les chasser tous de sa Cour, & les renvoyer en leurs maisons. S'il ne fust mort cela estoit arresté, car je le tiens & sçais de fort bon lieu. Grand exem-

xemple certes pour ceux, qui se fient
n la faveur des Roys & aux grands ser-
ices qu'ils leur ont faits, qui pensant
our l'amour d'eux estre bien avant en
eurs graces, & s'en tenir bien asseu-
ez, pour un rien en sont privez & esloi-
nez du tout; & qui pis est, courent la
ortune de leur vie, comme feu Mon-
eur de Guise dernier, ainsi que j'espere
scrire en sa vie.

Le Roy Henry mort & le Roy Fran-
ois second succedé à luy, Monsieur de
Guise comme oncle de la Reyne, fut
mieux que jamais en sa grandeur, car luy
& Monsieur le Cardinal son frere eurent
toute la charge & tout le Gouverne-
ment du Royaume, comme tres-bien
leur appartenoit, pour en estre tres-di-
gnes & tres-capables. Ce ne fut pourtant
ans de grandes envies & calomnies, car
e Roy de Navarre Antoine, comme
premier Prince du sang, vouloit avoir
ette authorité: cela eust esté bon si
e Roy eust esté pupille & mineur,
nais il estoit majeur, & pour ce le
Roy estoit libre de choisir & tenir prés
e soy ceux qui bon luy sembloit, & mé-
mes de si proches & ses oncles du costé
e sa femme.

Quant à Monsieur le Connestable, lui
qui le vouloit faire aux autres, à luy fut
fait,

fait, & pour ce renvoyé en sa maison, ou plustost de luy mesme il s'y en alla, sans se le faire dire, ainsi qu'il estoit tres-sage, & qu'il sçavoit bien connoistre le temps & s'y accommoder. Une chose fut trouvée tres-mauvaise au commencement de ce Regne & Gouvernement de ces Messieurs de Guise, c'est qu'il fut crié par deux fois à la Cour à son de trompe, que tous Capitaines, soldats, gens de guerre & autres, qui estoient là venus pour demander recompense & argent, qu'ils eussent à vuider sur la vie. Ce bandon fascha fort & mescontenta plusieurs honnestes gens & autres, dont Monsieur de Guise & son frere le Cardinal en furent fort blasmez & accusez alors: pourtant n'eurent si grand blasme comme l'on diroit bien; car le Roy trouva son Roïaume si pauvre & si endebté qu'il ne sçavoit que faire. Les Venitiens luy demandoient une si grande somme & si excessive, qu'il n'y avoit nul ordre de la payer, & croy qu'encore aujourd'huy que je parle, on leur en doit la moitié, possible tout. Les Suisses de mesme demandoient leur paye, ausquels encore on en doit. Force Banquiers aussi demandoient. Je laisse à part les grandes despenses & courts qu'il falut faire & qu'on avoit faits pour les nopces de la

Reyne

Reyne d'Espagne, & sa conduite & convoy en Espagne; pour celles de Madame de Savoye, & de mesme les dons & presens grands qu'on donna aux estrangers qui vinrent. Bref, le Royaume se trouva alors si pauvre & diminué de finances & moyens, que de long-temps n'avoit-on veu les finances en caux si basses.

Que pouvoit donc faire le Roy, & ses financiers, que de renvoyer tels demandeurs jusques à une autrefois? lesquels on n'eust pû rassasier pour dix revenus de la France; car les gens de guerre de tout temps ont eu cela, & mêmes de ce temps là, que pour une petite harquebusade qu'ils avoient receuë, ou pour un petit service fait, il leur sembloit que le Roy leur devoit donner l'or à pellées, ainsi que j'en ay veu faire de ses traits, ce mescontenter alleguer leur vaillance, en jurant & reniant, & alleguant leurs services; bref, d'une mouche en faire un elephant. Voilà comme l'importunité de telles gens facha fort au Roy, à ses financiers, voire à tout la Cour.

Je ne dis que Monsieur le Cardinal de Lorraine, qui s'étoit reservé la Surintendance des finances, n'en fust un peu cause de tout, mais non Monsieur de Guise, qui n'y jettoit que fort peu l'œil

dessus, sinon pour les gens de guerre qui estoient entretenus & pour leurs payes, desquels il avoit pris la charge, & de toutes les affaires de la guerre, qu'il entendoit mieux qu'homme de France, luy & Monsieur le Connestable : mais de dire autrement que Monsieur de Guise eust fait faire le bandon un peu trop criminel contre les gens de guerre, il ne le faut croire, comme je l'ay veu, car il les aymoit trop & les connoissoit tres-bien; & quand ils venoient à la Cour, il leur faisoit tres-bonne chere, jusques aux plus petits, comme j'ay veu; & deslors il me souvient l'avoir veu que plusieurs y venoient, qui ne sçavoient rien du bandon, ou qu'ils le sceurent, il leur disoit privement. Retirez-vous chez vous, mes amys, pour quelque temps, ne sçavés-vous pas ce qui a esté crié ? Allés-vous en, le Roy est fort pauvre à cette heure; mais asseurez-vous quand l'occasion se presentera & qu'il y fera bon, je ne vous oublieray point, & vous manderay; comme il fit à plusieurs que j'ay veus.

On a dit que cette belle publication & ce mescontentement avec le pretexte de la Religion, ayda fort à fabriquer la conjuration d'Amboise, de laquelle la Renaudie fut le principal auteur & re-

remuër. Belle recompenſe certes qu'il rendit à Monſieur de Guiſe pour luy avoir aydé à ſe ſauver des priſons de Dijon, où il eſtoit en danger de la vie, pour avoir fait une certaine fauſſeté (diſoit-on) contre le Greffier du Tillet, pour la Cure de Champiners en Angoulmois, qui vaut ſix mille livres de rente, qui eſt un tres-grand revenu pour un ſimple Curé.

Et dautant que ledit Greffier avoit grand credit à Paris, ledit la Renaudie eut ſon evocation à Dijon, où il fut tres-beau & bien convaincu de fauſſeté & preſt à avoir la ſentence de la mort, & le vint-on dire à Monſieur de Guiſe, qui eſtoit alors avec Monſieur ſon pere; & dautant que le dit la Renaudie eſtoit brave & vaillant, comme il le montra à ſa mort, Monſieur de Guiſe, qui eſtoit jeune, brave & vaillant, & qui aimoit ſes pareils, avoit veu cettuy-cy à la Cour & à Paris, comme jeunes gens ſe font connoiſtre aux Princes; Monſieur de Guiſe voyant que ce pauvre homme s'en alloit perdu, il aviſa & tenta ſi bien tous les moyens, qu'il le ſauva des priſons ſi habilement, qu'en plein jour, & jour de proceſſion de la Feſte-Dieu, il paſſa par la ville, (auſſi ay-je ouy dire qu'il s'ayda de ſortilege) & en ſortit & ſe

se sauva en Suisse & à Berne, où il demeura long-temps, & puis vint faire ce beau coup à sa perte, & non des autres qu'il avoit conjurés comme il pensoit. Voilà une tres-belle reconnoissance de courtoisie & sauveté de vie. J'ouis cela un soir conter à Monsieur de Guise mesmes à table à souper, lors de cette conjuration d'Amboise, qui fut demeslée par la valeur & sagesse de ce sage Prince.

Le Roy François vint à mourir à Orleans, là où il montra qu'il n'estoit possedé de si grande ambition pour s'impatroniser du Royaume de France, & s'en faire à demy Roy, comme l'on crioit tant de luy par quelques meschantes langues, ou du tout se faire Viceroy & gouverner le Roy & son Royaume, & en faire à son bon plaisir; mais il les fit tous mentir. S'il eust voulu cela, il luy estoit plus que tres facile, car il eust peu se saisir du Roy de Navarre, (le Prince de Condé estoit déja en prison) de Monsieur le Connestable, & de tous ceux qui estoient là accourus aux Estats à luy suspects, & comme il luy eust pleu, car il avoit toute la Cour à sa devotion, comme je le sçay, & l'ay veu que sept ou huit jour aprés la mort du Roy, allant au pelerinage à Clery & à pied, il emmena quasi toute la Cour avec luy & la Nobles-

blessé, & demeura le Roy si seul & sa Cour si seule, que l'on en murmura & entre en jalousie, je le sçay.

De plus il y avoit quinze à vingt compagnies de gens de pied, tous bons, asseurés & prouvés soldats, tournés du siege du petit Lit, tous à sa devotion, qu'il avoit mis dans Orleans, & entroient en garde tous les soirs, qui eussent fait trembler non pas la Cour seulement, mais toute la France. Qui l'eust donc empesché que par la fumée des harquebusades de ces braves soldats il n'eust disposé du Roy à son bon plaisir, & des autres comme il eust voulu? Par le dehors d'Orleans il avoit mis tout à l'entour & aux environs quasi toutes les compagnies d'ordonnances & des gendarmes, desquels il eust disposé aussi comme il luy eust pleu, fors de quelques-uns, comme celles de Monsieur le Connestable, de Messieurs ses enfans, de Monsieur l'Amiral, du Roy de Navarre, & quelques autres; mais la majeure part qu'il avoit les eust emportées à l'aise, aussi qu'il les avoit logées en tels lieux, que si elles eussent bransle & bougé le moins du monde, elles estoient troussées, toutesfois il n'y eust eu grand' peine, car la plus grand' part des membres des gendarmes étoient fort à sa devotion à cause

de la Religion Catholique, qu'ils commençoient à voir venir en bransle pour la nouvelle qui s'esslevoit, & aymoient fort Monsieur de Guise, parce qu'on le connoissoit fort bon & zelé Catholique jusques à la mort, & qu'ils voyoient bien que si le Roy de Navarre se rendoit regent, qu'on tenoit déja suspect de la Catholique Religion, qu'il en arriveroit de grands troubles en France, comme l'on vid aprés, car il ne faut point douter que si déslors on eust joüé des mains basses en ce lieu d'Orleans comme il estoit aisé, nous n'eussions veu les troubles & guerres civiles qui se sont veuës.

Ces deux moyens donc, l'un du pretexte & deffense de la Religion Catholique, & l'autre des forces que Monsieur de Guise avoit à sa disposition, estoient tres-grands pour se faire tres-grand, & pour attirer toute la France à son party, & par ainsi se fust saisi de la personne du Roy, & eussions veu possible la France plus heureuse qu'elle n'a esté & qu'elle n'eust, ainsi que j'en ay veu plusieurs discourir alors ; & depuis force grands Seigneurs, grands Capitaines & personnes de grandes qualitez, mesme Monsieur le Cardinal son frere, l'y poussoit fort ; mais il n'y voulut jamais entendre, disant qu'il n'estoit de Dieu, ny de

de la raiſon d'uſurper le droit & l'authorité d'autruy ; mais pourtant pour choſe de telle importance cela ſe pouvoit faire juſtement , ainſi eſtoit trop conſciencieux ce coup là le bon & brave Prince.

Monſieur le Cardinal ſon frere, tout Eccleſiaſtique qu'il eſtoit , n'avoit pas l'ame ſi pure, mais fort brouillée ; que s'il euſt eſté auſſi plein de valeur comme Monſieur ſon frere , & qu'il en avoit la volonté , il euſt levé la banniere & s'en fuſt fait de party : mais de nature il eſtoit fort timide & poltron, meſme il le diſoit, & rien ne le fit partir ce coup de la Cour, que la poltronnerie , ayant eu pourtant un grand crevecœur & depit, quand ſortant de la ville il voyoit crier parmy les rües, les boutiques & les feneſtres, Adieu Monſieur le Cardinal, la Meſſe eſt feſſée.

Je luy ay veu dire ſouvent que s'il euſt eu la vaillance & le courage de Monſieur ſon frere , qu'il fuſt auſſi-toſt tourné en ſon logis, & euſt fait en cela parler de luy: voilà donc comment Monſieur de Guiſe fit mentir tous ceux & celles qui le diſoient bruſler d'ambition & pretendre à eſtre Roy, ou y approcher.

On en diſoit bien de meſme quand il alla en ſon voyage d'Italie , que quand

 il

il auroit conquis aux despens du Roy & de ses forces le Royaume de Napels, qu'il s'en feroit couronner & intituler Roy, & en feroit la part du Roy son maistre.

Telles personnes discouroient la pluspart plus par passion que par raison ; car outre la crainte & deffense de Dieu, jamais de soy-même il n'eust sceu se maintenir en titre de Roy, sans son Roy souverain, bien qu'il eust pretension sur le Royaume : d'en demeurer Viceroy & d'en jouïr de quelques terres, il l'eust bien voulu, & son Roy ne le luy eust jamais refusé, mais de vouloir estre Roy, ce sont abus.

L'exemple de Charles Martel, & du Marquis de Pescaire par le dire de sa femme, dont j'ay parlé ailleurs, doivent faire sages ceux qui veulent estre Roys & se faire par dessus leurs vrais & naturels Roys ; ils se doivent contenter d'estre Grands sous leurs ombres, comme souvent durant les grandes chaleurs on recherche les ombres des grands arbres.

On murmura aussi quand il vint d'Italie, qu'il souffrit d'estre appellé Viceroy, nom inusité en France : jamais il ne pourchassa ce tître, ce fut le Roy qui le luy donna de son propre mouvement & le

le voulut ainsi, mais il ne le garda gueres, & se pleut davantage d'estre appellé Lieutenant General du Roy par toute la France que d'autre nom.

Voilà l'ambition donc de ce Prince, qu'on a tant crié aprés luy d'en avoir de grandes dans son ame, il l'avoit comme un courageux & genereux Prince qu'il estoit, mais non pas qu'il l'a voulust avancer sur son Roy, ny sur son authorité jamais, mais sur d'autres Roys & Princes, il n'en faut douter, & croy que s'il eust vescu il eust fait belle peur à l'Angleterre, car il luy en vouloit, & y avoit de beaux desseins, car je le sçai pour lui en avoir ouï parler sourdement quand il estoit en ses devis plus privez, non pas qu'il s'en vantast trop, car il estoit tres-sobre en vanterie & avoit tousjours plus d'effets que de vents, mais on connoissoit bien à ses mots prononcez à demy, & à ses gestes, & mesmes quand il donnoit de ses doigts sur la main, qu'il avoit quelque chose de bon à couvert & esclorre.

La dessus pour une autre preuve du peu d'ambition qu'eut Monsieur de Guise sur le Roiaume de France, & du peu de volonté qu'il eut jamais de le remuër & broüiller, je feray ce conte, qu'aprés le sacre du Roy Charles neufvieme

 il

il prit congé de luy & de la Reyne, qui le pria bien fort de demeurer, & s'en alla à Guise pour y faire quelque sejour & passer son temps avec ses amis, (j'estois lors avec luy) resolu de n'en partir de long-temps; il n'y eut pas demeuré quinze jours que le Roy & la Reyne luy manderent & le prierent fort de retourner, & qu'il estoit là fort necessaire: il s'excusa fort sur les affaires de sa maison, & sa resolution de ne vouloir pas tant faire estat de la Cour, comme il avoit fait, bien seroit-il tousjours prest d'exposer sa vie pour son service, & la luy porter quand il en auroit affaire.

Sur ce la Feste-Dieu s'approche, dont le bruit court & en donne-t-on l'allarme au Roy & à la Reyne, que les Huguenots vouloient ce jour là troubler la feste & procession, & y faire des desordres & insolences grandes, & pour ce leurs Majestez s'en vont à Paris & logent en l'Abbaye Saint Germain, parce que le Roy n'y avoit pas encore fait son entrée, comme les Roys le temps passé observoient cette coustume & scrupule: soudain leurs Majestés en avertirent Monsieur de Guise, & le prierent d'y venir en haste, car elles avoient besoin de sa presence plus que de pas un de la France. Je vis arriver pour un jour trois courriers coup sur coup,

coup, l'un aprés l'autre, car j'avois alors cet honneur (bien que je fusse fort jeune) de m'aymer pour l'amour de mon oncle de la Chastaigneraye ; sur ce je luy vis dire ce mot, Si c'estoit pour autre sujet, je ne partirois, mais puisqu'il y va de l'honneur de Dieu, je m'y en vais, & qui y voudra entreprendre j'y mourray, ne pouvant mieux mourir.

Enfin il partit en si grand'haste, qu'en deux jours sur ses chevaux, & nous sur les nostres, il arriva precisément sur la vigile de la feste, si tard qu'il n'alla point ce soir trouver le Roy, & demeura à coucher à l'Hospitel de Guise: Monsieur d'Entragues, gentil Cavalier, & qui vit encore, qu'alors suivoit mondit Seigneur, s'en peut bien souvenir, car il y estoit, & moy aussi : que plust à Dieu fussé-je aussi sain & gaillard qu'alors.

Le lendemain au matin le bruit espars par toute la ville de la venuë de Monsieur de Guise, le peuple, qui estoit un peu estonné, ne faut point demander s'il s'en éjouït & s'il reprit cœur. La plus-part de la Noblesse de la Cour, fors quelque petit nombre de celle du Roy de Navarre, & la garde des Huguenots, du Prince de Condé, vint à son lever,

& à si grande quantité qu'il faisoit beau voir, & montroit bien qu'il estoit encore aymé & honoré en la France. Aprés l'avoir toute saluée & remerciée tres-courtoisement, (car il estoit tres-courtois, & tres-propre pour gagner le cœur de tout le monde, outre ses valeurs & vertus,) il monta à cheval, pour aller au lever du Roy, là où je le vis avoir une fort belle & asseurée façon, & tout autre que tout autre Prince qui fust lors en France; il estoit monté sur un genet noir, qu'on appelloit le Moret, cheval fort propre pour cela, car il estoit fort superbe, & mesme sur un pavé, avec une grande housse de velours noir en broderie d'argent, luy vestu d'un pourpoint & chausses de satin cramoisi, (car de tout temps il aymoit le rouge & l'incarnat, mesme avant qu'il fust marié, je dirois bien la Dame qui luy donna cette couleur,) un saye de velours noir bien bandé de mesme, comme on portoit de ce temps là, & sa cappe de velours de mesme & bandée de mesme, son bonnet de velours noir avec une plume rouge fort bien mise; car il aymoit les plumes, & sur tout une fort belle & bonne espée au costé avec sa dague, car ce matin il s'en fit porter de son cabinet trois, & des trois, enchoisit la meilleure,

car

car je le vis & luy ouys dire que pour l'honneur & le service de Dieu il se battroit ce jour-là fort bien, bref; il estoit tres-bien en point & faisoit tres-beau voir ce grand homme & Prince paroître parmy trois ou quatre cens Gentils-hommes, ny plus ny moins qu'on voit un grand & espais chesne comme l'honneur du bôcage, parmy les autres arbres.

Passant par la ville le peuple s'y affoulloit avec une si grande presse, qu'il demeura prés d'une grande heure avant qu'arriver au logis du Roy, tant la presse empeschoit le chemin, & la clameur & la voix du peuple applaudissoit sa venuë par une voix extréme, qui demontroit la fiance & l'asseurance qu'on avoit de luy ainsi accompagné. Ce Prince entra au logis du Roy, & ce qu'on nota la singulierement, ce fut que l'on disoit alors, Le Roy de Navarre, Roy & pere des Gascons, à cause qu'il estoit marié au païs; mais Mr. de Guise l'emporta ce coup-là, car il en avoit à sa suitte deux fois plus, tant Gentils-hommes volontaires, que Capitaines de gens de cheval & de pid entretenus & cassez, qui le reconnoissoient encore tous à la Cour, comme aux guerres passées pour leur General.

Pour

Pour venir au point, les processions de la Cour & de la ville de Paris se firent & se parachevérent fort devotieusement & quietement sans desordre, tumulte, ny insolence aucune à l'accoustumée, & tous disoient d'une voix, que sans la presence de Monsieur de Guise il y eust eu des insolences & débordement, ausquels dés le soir & du matin il avoit tres-bien pourveu, & parla à Messieurs de la ville les principaux, que si l'on eust branlé le moins du monde il y eust eu de la folie & eust-on tres-bien joüé des mains, & les Huguenots s'en fussent trouvés tres-mauvais marchands.

Le Colloque de Poissy s'en ensuivit quelques six mois aprés, où ce grand, bon & religieux Prince, voyant des nouveautez estrangez pour la Religion arriver & s'introduire, s'en alla de dépit en ses maisons de Champagne & de Lorraine, d'où il ne bougea que la guerre civile s'accommença à esmouvoir, & ce six ou sept mois aprés: il fut envoyé querir par le Roy & la Reyne aussi-tost, & passant par Vassy arriva l'esmeute & le desordre que les Huguenots alors & depuis ont tant appellé, crié & renommé le massacre de Vassy, ce qui ne fut que peu de chose; je n'y estois pas, mais j'arrivay un mois aprés à Paris, où

j'en

j'en vis parler ainsi à Monsieur de Guise & à d'autres de sa suite. Ce fuit ainsi qu'il voulut ouïr sa Messe, & que son Prestre la commençoit les Huguenots, qui estoient là auprés assemblez, vinrent precisément & quasi à poste, commencer à chanter leurs Pseaumes, Monsieur de Guise, qui n'avoit jamais oüy telle note, les envoya prier d'attendre un peu qu'il eust ouï la Messe, & remettre leur chant : ils n'en firent rien, mais chanterent plus haus, & s'y braverent ; surquoy il y eut aucuns de ses Officiers, pages & lacquais, qui commencerent à s'en dépiter & mutiner, & les premiers qui commencerent le jeu fut Cheleque & Klinquebert, deux grands pages Allemans, que depuis nous avons veu en nos guerres Capitaines de Cornettes de Reistres, braves & vaillans, & fort honnestes Gentils-hommes & accomplis, mais sur tout Cheleque est bien aymé de nos Roys.

Ces deux pages portoient l'un l'harquebuse de chasse, & l'autre les pistolets de Monsieur de Guise, qui commencerent à tirer, & les autres aprés : Monsieur de Guise oyant la rumeur quitta sa Messe, & fort l'espée au poing, appaise le tumulte, & ne seigna jamais personne, & sans luy il y eust eu autre rumeur :

meur ; mais cela ne fut rien & ne valoit pas qu'on le criast tant comme l'on a fait, & qu'on l'appellast le boucher de Vassy, il ne le fut point là ny ailleurs, car je l'ay veu cent fois plus misericordieux envers les Huguenots,& que le Roy de Navarre & Monsieur le Connestable, qui ne demandoient que pendre, & lui qui ne vouloit que leur conversion, ainsi que je l'ay veu à l'endroit de plusieurs.

A sa mort il se confessa de ce massacre, priant Dieu n'avoir remission de son ame s'il y avoit pensé, ny s'il en fut jamais autheur, faisant la chose fort petite & legere ; mais pourtant parce qu'il y avoit eu du sang respandu, il s'en confessoit à Dieu, & luy en demandoit pardon : car je l'ouys de mes propres oreilles, & plusieurs qui estoient avec moy, & si ceux (dont fut Monsieur l'Evesque d'Eriez) qui ont escrit sa harangue qu'il fit à l'heure de sa mort, ont teu ce trait, ils ont eu tort, pour montrer là son innocence d'une chose que l'on crioit tant aprés luy.

L'armée du Roy se dressa contre les Huguenots, là où ne faut pas douter qu'il ne s'y espargna pas non plus qu'aux autres precedentes estrangeres, car c'estoit son gibier, c'estoit sa vraye manne qu'il aymoit le plus, & le plaisir où

il

il se delectoit autant qu'à la guerre. Quand Blois, Bourges, & Rouën furent pris, les deux de force, & l'autre par composition, qui fut Bourges, & la composition tres-bien gardée, & les Capitaines & soldats qui voulurent servir le Roy, tres-bien receus & traitez, comme j'ay veu; pour quant à Rouën, il fut pris d'assaut, là où il alla luy-mesme: aussi a-t-il esté le premier General de nos tems d'armées qui a fait la faction de Colonel, de Maistre d'Artillerie, de Mestre de Camp, de Capitaine, & de soldat; & pour reconnoistre les places; il ne disoit jamais, Capitaine, Sergent ou soldat, allez là, reconnoissez-moy cela, ou bien s'il les y envoyoit, lui même y alloit aprés s'ils ne l'avoient pas bien contenté.

Mais la plus grand' part du temps il y alloit, & luy-mesme menoit les Capitaines & soldats loger ou placer, ou dans les tranchées, les fossez, ou dans les tours, ou sur le haut des bresches, ou en d'autres lieux. Je le vis en ce siege de Rouën un jour commander à Mr. de Bellegarde, depuis Mareschal de France, parce qu'il le tenoit pour Huguenot, & qu'on l'avoit asseuré qu'en Piedmont il avoit esté un bravache, & mangeur de ravelins, & pour l'esprouver en ces deux

deux points, il luy commanda d'aller reconnoistre un recoin d'une tour, pour reconnoistre s'il n'y avoit point un faux flanc caché, & le voyant en queste de casque & de rondelle, il luy presta le sien & la sienne ; certes Monsieur de Bellegarde y alla bien & y fut en danger, car en tournant il eut deux harquebusades dans sa rondelle, qu'il avoit jettée derriere soy, & vint faire son rapport à Monsieur de Guise, lequel voyant qu'il ne le satisfaisoit & ne luy faisoit si fidele rapport, & de parole si assurée comme il vouloit, guignant & tournant la teste, il dit, Donnez-moy ma rondelle, il faut que j'y aille, je ne suis pas bien content de ce que m'avez dit ; & pour ce armé de ses armes il s'y en va si asseurément, bien que les harquebusades donnassent fort, qu'on ne connut jamais en luy nul brin d'apprehension, ny d'estonnement, avise & reconnoist tout fort bien & à son aise, sans faire sa besogne courte, comme aucuns qui ne la demandent qu'à demy faite en ces hazards : ou du tout imparfaite : puis il s'en tourna son petit pas de mesmes dans la tranchée, où nous pouvions estre plus de mille personnes qui vismes tout cela, & puis estant desarmé, il dit qu'il estoit plus content qu'il n'avoit esté, & re-

reconnut une chose dont il estoit en doute.

Ce conte est tres-veritable & au veu ledit Sier de Bellegarde sur ses derniers jours ne le nier point, mais que Monsieur de Guise avoit fait ce trait pour luy faire un affront, car mondit Sieur de Guise ne l'ayma jamais gueres, comme il aymoit une infinité de braves Gentils-hommes & Capitaines Gascons, de sa mesme patrie, qui l'adoroient aussi & l'honoroient beaucoup.

L'assaut aprés se donne à cette ville de Roüen, lequel aprés qu'il l'eust ordonné comme il faloit, luy-mesme en personne l'accompagne, l'opiniastre & le combat, si bien que les Capitaines, Soldats & Gentils-hommes, comme Monsieur d'Andoin brave Seigneur, pere de Madame la Contesse de Guichon, & le brave Castelpers, jeune Seigneur, qui furent tüez prés de luy, & force autres voyant si bien faire leur General, & les animer de braves & courageuses paroles, font à l'envy & emportent la place bravement ainsi d'assaut, & poursuivent la victoire furieusement, leur General tousjours à la teste, ayant aprés avoir faussé la bréche, & estant sur le rempart, recommande trois choses, l'honneur des femmes, la vie des bons Catholiques qui estoit

estoient là-dedans detenus par force & necessité, & nulle mercy des Anglois, anciens ennemis de la France.

Voilà comme ce vaillant General montra chemin & exemple à ses gens de bien combattre & de se precipiter aux hazards, & n'espargner leur peau non plus que luy; aussi depuis a-t-on dit que ç'a esté le premier General de nos temps qui a montré le chemin à aucuns qui sont venus aprés luy, d'en faire de mesme & se perdre en pareils perils, comme nous avons veu Monsieur, depuis nostre Roy Henry III. aux sieges de Saint Jean & de la Rochelle, Monsieur son frere & Monsieur de Guise son fils, au siege d'Issouëre, & la Charité, & autres places, comme je diray en leurs vies, Monsieur du Mayne, & nostre Roy d'aujourd'huy en tout plein d'endroits, où s'ils y ont acquis de la gloire & honneur, ils en doivent cette obligation à ce grand Capitaine Monsieur de Guise, bien plus haut à louër & estimer cent fois que Monsieur de Lautrec, à qui l'on donna le nom de second Demetrius, & grand expugnateur de villes; car ainsi que j'ay oüi dire à plusieurs grands & vieux Capitaines, Gentils-hommes & avanturiers de guerre de ce temps, jamais il ne fit ses factions avantureuses & peril-

rilleuſes que je viens de dire de Monſieur de Guiſe, mais ordonnoit des aſſauts, des priſes de villes, ou dans ſa tente, ou ſur le haut d'un terrier, d'où on voyoit le paſſe-temps, & puis la ville priſe, il y faiſoit ſon entrée comme il luy plaiſoit; meſmes que bien ſouvent il faiſoit reconnoiſtre les places à d'autres, ou s'il les reconnoiſſoit luy-meſme, c'eſtoit de ſi loin, que bien ſouvent l'œil le trompoit, & peu ſouvent alloit-il aux tranchées.

Mais ſelon les rapports, aucuns bons & aucuns mauvais, ordonnoit de ſon fait, & luy euſt ſemblé (par maniere de dire) qu'il ſe fut fait grand tort, & dérogé à ſa charge, s'il euſt fait telles factions tres-honorables & tres-glorieuſes, & pourtant il eut cet heur d'avoir eſté baptiſé du nom de Demetrius: j'appelle cela heur, puis qu'il ne mettoit point la main par trop avant à l'œuvre, encore qu'il fuſt tres-brave & tres-vaillant, comme j'ay dit en ſon diſcours.

Mais il y en a qui ſont braves & vaillans à cheval & les autres à pied, & non à cheval, les uns bons pour les batailles & rencontres, les autres pour les aſſauts & les bréches, je laiſſe à diſcourir lequel eſt le plus honorable.

Mon-

Monſieur de Guiſe eſtoit & pour l'un & pour l'autre ; voilà pourquoy il n'a faute d'une tres-grande gloire & reputation. J'ay ouï raconter à ces vieux avanturiers que je viens de dire pour lors que ce Monſieur de Lautrec, en allant à Naples, prit Alexandrie, Pavie, & le Boſco par force, il ne bougea jamais de ſa tente, tenduë ſur un terrier, & fort ouverte par le devant à voir faire les batteries, donner les aſſauts & les forces : il me ſemble que cela tenoit plus d'un grand Satrape, d'un Roy Sophy, d'un Soudain, ou grand Sultan devant Rodes, leſquels s'eſtudient trop à tenir leur gravité & reputation, & à faire des Raminagrobis de guerre, que non pas d'un grand Capitaine, qui ne la doit jamais tenir en guerre, ſinon à eſtre compagnon à tous ſes gens, & tout en tout & par tout, & ne prendre point à point d'honneur de s'abbaiſſer parmy eux, car c'eſt la plus grande gloire qu'ils ſe peuvent donner ; comme fit ce grand Marquis de Peſcaire parmy les ſiens, lequel vouloit dire qu'un grand Capitaine devoit eſtre en ſon armée ſans charge, c'eſt à dire qu'il ne fuſt point obligé ſi fort à une charge qu'il n'en deuſt jamais bouger, & n'en faire autre que celle-là ; mais que luy ſeul devoit gouverner tout,

avec

avec un grand travail de corps & d'esprit, eſtant preſent ores à l'infanterie, ores à la gendarmerie, ores aux tranchées & aſſauts, ores à l'artillerie juſques aux vivres, enfin d'avoir l'œil à tout : de maniere qu'un grand & ſage Capitaine ne devoit jamais uſer des yeux d'autruy, ny s'en ayder ſinon des ſiens propres, & que ſouvent les grands Capitaines ſortoient vainqueurs des batailles, combats & aſſauts leſquels ſe deffiant de leurs propres, ne refuſoient pas de toucher avec la main toute choſe, quelque petite qu'elle paruſt, & de peu d'importance.

Ainſi doivent eſtre tous grands Capitaines, comme avant ce grand Peſcaire nous en avons eu deux de nos temps & des noſtres, qui en ont fait de même, comme nous liſons dans le Roman de Monſieur de Bayard de ce vaillant Gaſton de Foix, lequel à la priſe de Breſſe alla bravement à l'aſſaut du grand retranchement qu'avoient fait les Venitiens au dedans de la ville, où n'y voulant demeurer des derniers, & dautant qu'il avoit pluviné & que la terre eſtoit fort gliſſante, luy-meſme, pour marcher de pied plus ferme, ſe fit oſter les ſouliers & ſe mit en eſcarpins deſchauſſez, (le livre dit ainſi, mais je n'en-

tends

tends point bien ce mot) & tous les autres en firent de mesme, donnerent l'assaut, & luy fut tiré une canonnade qui tomba auprés de luy & des siens, sans aucun mal: pourtant Messieurs de Mollard & Bayard faisant la feste, qui fut fort blessé d'un coup de pique, forcerent & prirent la ville. Et nostre vaillant Mr. de Bourbon, quoy? à la prise de Rome ne fut-il pas le premier à l'echelle? Aussi tous sur son exemple en firent de mesme, dont ils la gagnerent. Et pour les grands Capitaines estrangers, ce susdit grand Marquis de Pescaire à la prise de Gennes, & en une infinité de places forcées par luy, & autres grandes factions siennes, ores il a esté à pied, & ores à cheval quand besoin le requeroit, bref, portant son corps & son esprit par tout: comme fit aussi ce brave & vaillant Prince d'Orange, dans le siege de Naples, & au siege de Florence, & és Fors d'alentour.

Nous avons eu aussi Don Juan d'Austriche, le Duc de Parme à cette heure de nostre temps, & ce grand & brave Duc de Biron, quoy? Ha qu'il a bien remply le rang de ces braves & vaillans preux, comme j'espere de dire en sa vie. Ce grand Monsieur l'Amiral en faisoit

faisoit de mesme ; aussi Mr. de Montluc, témoin son nez de Rabastain, & force autres, tant des nostres que des estrangers de mesme.

Mais quand à moy il me semble n'en avoir veu de tous un pareil que nostre Mr. de Guise, car il estoit tres-universel en tout. Les Huguenots vinrent se planter devant Paris, je ne diray point pour l'assieger, car hormis la campagne qu'ils avoient libre d'un costé, & nous aussi de l'autre, ils estoient aussi à l'estroit & en siege pour la guerre que nous avons : toutefois je croy bien que sans la presence de Monsieur de Guise, comme on le disoit, ils eussent fait quelque grand effort.

Et mesme le jour qu'ils vinrent reconnoistre nos fauxbourgs de fort bonne façon, (j'en parle ailleurs) ce Prince y servit bien là, aprés avoir fait devant quelque sejour sans grand effort de guerre, car le temps n'y fut tant occupé ; comme en tresves & parlemens, ils partent par un grand matin, & prennent le chemin de Normandie, tant pour joindre quelques Anglois, que pour toucher de leur Reyne quelque piece d'argent pour payer leurs Reistres venus nouvellement. Nostre armée les suivit prés d'eux, conduite par

Monsieur de Guise, bien que Monsieur le Connestable y fust, & en eust la principale charge, comme à luy deüe, mais le bon homme estoit tousjours malade, comme j'ay dit parlant de luy: les Huguenots ne voulurent que faire leur chemin, sans s'amuser ny entendre à bataille ny combat; toutesfois Monsieur de Guise les poursuit, & les presse tellement, qu'il les contraint d'y venir, en quoy il fut fort estimé.

Car comme lors j'ouïs dire, c'est un trait d'un tres-grand Capitaine, quand il contraint & mene son ennemy là de le faire combattre en dépit de luy.

Aussi, comme j'ay sceu depuis de Monsieur de la Nouë, Monsieur l'Amiral le sceut tres-bien dire & en louër ce grand Capitaine, car bien qu'il n'eust autre envie que de gagner le lieu de sa retraite, il considera qu'en la faisant, il ne seroit possible que ce grand Capitaine le suivant, le pressant, l'importunant & donnant sur sa queuë, que par quelque surprise en desbandade des siens, il en arrivast de la confusion & du desordre, comme il arrive souvent en telles retraites qui se font si loin, comme celle-là se devoit faire.

Parquoy il trouva le meilleur & le plus expedient de s'arrester, tourner teste & ten-

tenter le hazard de la bataille, prirent le chef, Monsieur le Connestable, mirent à mal Monsieur d'Aumale qui le secondoit, estant porté par terre, & une espaule rompuë, menerent le reste au desordre, au meurtre & à la fuite. J'en descrirerois bien l'exploit, mais il est assez amplement escrit par nos historiographes, & sur tout par Monsieur de la Nouë, qui estoit des plus avant enfoncez, selon sa coustumiere valeur, qui en dit force gentiles particularitez. Tant y a, que cette bataille perduë, Monsieur de Guise, qui faisoit toûjours alte & tenoit ferme, en attendant son bien à point, gagna tout ce qui estoit perdu, & le restaura & remit en une belle victoire tres-signalée: il y en eut plusieurs qui s'esbahirent, voire en murmurerent fort, que lors que ce grand Capitaine vit Monsieur le Connestable, & sa bataille perduë, qu'il ne l'allast secourir prestement; ce qu'il ne fit, car il n'estoit pas temps; mais bien l'espiant & l'occasion, il chargea si à propos sur le reste des forces Huguenotes fraisches, qui n'avoient encore rien fait, & mesme leur infanterie, qu'il fit reculer tout en un coup, ce que nous tenions deja pour tout mort & en terre.

Car il me souvient, comme y estant, qu'a-

qu'aprés qu'il eut veu jouër tout le jeu de perdition de la bataille, & le desordre & la fuite des nostres, & sa poursuite confuse, & vauderoute qu'en faisoient les Huguenots, luy qui estoit à la teste tournant les yeux qui ça, qui là, il commanda à ses gens de s'entr'ouvrir, pour passer un peu aisément, & traversant quelques rangs, il se mit à aviser à son aise, voire se haussant sur ses estriers, bien qu'il fust grand, de haute & belle taille & monté à l'avantage, pour mieux mirer; & cela fait, & connu que son temps s'approchoit, il retourne & regarde encore un peu, mais en moins de rien, & puis tout à coup il s'escria : Allons compagnons, tout est à nous, la bataille nous est gagnée & puis donnant fort hazardeusement, s'en ensuivit le gain total de la victoire.

Ce que sceurent tres-bien dire Monsieur l'Amiral (à la mode d'Hannibal) aprés qu'il fut maistre de Mr. le Connestable & de sa bataille gagnée, & qu'on l'applaudissoit, Ha (dit il) je voy là une nuée qui bien-tost tombera sur nous à nostre tres-grand dommage. Aussi lors que Monsieur de Moüy, tres-brave & tres-vaillant Capitaine, commença la premiere charge, il eut commandement de Monsieur l'Amiral de ne donner

ner point à l'avant-garde, qu'il sçavoit conduite par Monsieur de Guise, mais de l'essuyer & passer devant, & fondre comme un foudre à la bataille: ce qu'il sceut tres-bien faire, car lors qu'on le vit venir, chacun de l'avant-garde se douta aussi-tost que le jeu y estoit preparé, & Mr. de Guise luy-mesme le tint pour certain, & s'y mit prests pour recevoir le choc & donner aussi à eux, & dit, Les voici à nous: mais tout à coup nous les vismes fourvoyer de leur chemin que pretendions & descendre & couler en bas, là où ils firent la rafflade qui fut, & que nous voyions à nostre ayse, de l'avant-garde, qu'aucuns disoient qu'il devoit secourir son compagnon en son adversité: mais depuis on connut à plein que tout estoit perdu s'il eust party & branlé, ce que depuis on connut par l'effet, & que Mr. l'Amiral mesme, & autres grands Capitaines sceurent tres bien dire.

Mais pour ne luy vouloir ceder tant de gloire, comme ils ne vouloient, ils disoient que c'estoit un trait plus d'un fin & rusé Capitaine, que non pas d'un zelé & curieux de la salvation de son compagnon Monsieur le Connestable. Mais à tout cela sceut tres-bien respondre & dire mondit Sieur de Guise, en une harangue qu'il fit à la Reine mere,

un mois aprés ladite bataille à Blois, qu'elle y mena le Roy Charles, & ce fut le jour aprés de leur arrivée, que mondit Seigneur de Guise, ainsi que la Reyne vouloit disner, & que ce sage & respectueux Prince luy eut donné la serviette, il luy demanda si aprés disner il luy plairoit de luy donner audience. La Reyne estonnée de ce mot, Jesus, mon cousin, (luy dit-elle) que me dites-vous? Je le dis, Madame, (dit Monsieur de Guise) parce que je voudrois bien vous representer devant tout le monde tout ce que j'ay fait depuis mon départe-ment de Paris, avec vostre armée, que me donnastes en charge avec Monsieur le Connestable, & vous presenter aussi tous les bons Capitaines & serviteurs du Roy & de vous, qui vous ont fidelement servy, tant vos sujets qu'estrangers, & des gens de cheval & de pied, & en telle compagnie il arrive devant la Reyne, qui avoit achevé de disner: aprés luy avoir fait une grande reverence, comme il sçavoit tres-bien son devoir, il luy alla discourir tout le succés de son voyage depuis son partement de Paris, & venant sur la bataille de Dreux, il la discourut & la representa si bien & si au vif, que vous eussiez dit que l'on y estoit encore, (à quoy la Reyne y prit un tres-

tres-grand plaisir) se mit fort sur les loüanges de Monsieur le Connestable, de Monsieur d'Aumale, de Monsieur le Mareschal de St. André, & du bon homme Monsieur de la Brosse, & puis sur tous les autres, tant morts, que vivans ; loüa les François , loüa les Espagnols , encore qu'ils n'eussent fait si grand cas qu'on eust bien dit, mais aussi ne fut leur faute, & n'eurent sujet de grand combat, mais leur bonne mine & asseurée qu'ils firent tousjours tres-bien serrez & rangez en leur ordre & vieille discipline militaire servit beaucoup.

Sur tout il loüa fort les Suisses pour leur grand combat rendu , soustenu & opiniastré , & pour s'estre ralliez pour assez de fois aprés leur defaite & grande perte de leurs compagnons , & retournez aux mains ; le tout si bien representant, que ceux qui n'y avoient esté, maudissoient de n'y avoir esté, & entreloüez si bien de leur General. Une chose fit-il que l'on trouva tres-estrange , qu'il loüa force Capitaines, & des grands, que l'on sçavoit tres-bien qu'ils avoient gentiment fuï ; dont la Reyne & aucuns de ses plus privez luy en demanderent aprés la cause & la raison.

Il dit que c'estoit une fortune de guerre, laquelle possible ne leur estoit jamais

avenuë ny aviendroit, aussi que pour une autre fois ils se corrigent assez, & eussent courage de faire mieux ; mais pourtant il passoit assez legerement sur leurs loüanges, autant comme il pesoit bien celles-là de ceux qui avoient tres-bien fait : si bien qu'il estoit tres-aisé à juger là où il flattoit, & où il disoit le vray. Sa harangue dura assez long-temps, qu'un chacun oyoit fort attentivement sans le moindre bruit du monde, & aussi qu'il disoit si bien qu'il n'y eut nul qui n'en fust ravi, car c'estoit le Prince qui disoit des mieux, & estoit aussi eloquent, non point d'une eloquence contrainte ny fardée, mais naïve & militaire, avec sa grace de mesme ; si bien que la Reyne mere dit aprés qu'elle ne luy avoit jamais veu une façon si bonne. Cela fait il presenta tous les Capitaines à la Reyne, qui luy vinrent tous les uns aprés les autres faire la reverence ; & elle qui pour lors estoit en ses beaux ans, en ses beaux esprits & belles graces, les receut fort gracieusement, & fit à Monsieur de Guise sa response ; Que bien qu'elle eust sceu auparavant par ses lettres, & autres qu'il luy avoit envoyées, toutes choses, si est-ce qu'elle avoit encore receu un extréme plaisir par le rapport de sa propre bouche, & qu'à jamais

jamais le Roy & elle luy devoient cette grande obligation de bataille gagnée, & à tous ses bons Capitaines, qu'elle remercia tous d'une fort bonne grace, comme elle sçavoit tres bien dire, & les assura d'une tres-grande reconnoissance, là où l'occasion se presenteroit, voire la rechercheroit-elle plustost avant.

Si bien que chacun se retira tres-content de cette Princesse & de leur General. Quant à moy, je ne vis jamais mieux dire, que dit alors ce Prince, & en eust fait honte à Mr. le Cardinal son eloquent frere, s'il y eust esté.

Deux jours aprés il partit & s'en alla devant Orleans, là où fut sa rencontre malheureuse, pour y estre mort pour l'honneur de Dieu, le soustien de sa foy, de sa loy, & le service de son Roy, & ne faut point douter que s'il n'y eust esté tüé, qu'il n'eust pris la ville contre l'esperance du Roy, de la Reyne & de tout son conseil, qui le voulurent divertir pour voir cette place du tout imprenable, tant pour sa forteresse, que pour les bons hommes qui estoient dedans : mais ils changerent d'opinion quand ils eurent en moins d'un rien les deux fauxbourgs forcez & pris, le Portereau enlevé, les tourelles gagnées,

& nos gens avancez sur la moitié du pont, & les deux isles prestes à estre perduës, & nous y logez à leur dommage & occasion de perte de la ville.

Si bien que j'ouïs dire un jour à mondit Seigneur, Laissez faire, avant qu'il soit un mois, nous serons plus prés d'eux qu'ils ne pensent; & ne le disoit point pour vanterie, car n'estoit nullement bavard, ny vanteur. Helas! sur ce beau dessein, en s'en retournant ce soir à son logis, il fut blessé par le maraut de Poltrot, qui l'attendoit à un carrefour, & luy donne à l'espaule par le derriere de son pistolet chargé de trois balles. Ce maraut estoit de la terre d'Aubeterre, nourry & eslevé par le Vicomte d'Aubeterre, lors qu'il estoit fugitif à Geneve, faiseur de boutons de son mestier, comme estoit la loy là introduite, qu'un chacun d'eux eust mestier, & en vescust, tel Gentil-homme, & Seigneur qu'il estoit; & ledit Aubeterre, bien qu'il fust de bonne maison, estoit de celuy de faiseur de boutons; moy en passant une fois à Geneve, je l'y vis fort pauvre & miserable.

Depuis il fut pris à la sedition d'Amboise, & condamné comme les autres; mais Monsieur de Guise, par la priere de Monsieur le Mareschal de Saint André,

dré ; luy fit pardonner & sauver la vie ; ce qu'il sceut tres-bien reconnoistre aprés, car il suscita, prescha, & anima ce Poltrot de le tüer, & le presenta à Monsieur de Soubize son beau frere, qui estoit Gouverneur de Lion pour les Huguenots ; tous deux l'ayant encore à part confessé & presché, le depescherent vers Monsieur l'Amiral : en quoy aussi Monsieur de Soubize fut accusé ingrat de force gens, car ayant esté deferé par les Siennois de plusieurs choses qu'il avoit faites en Toscane, y ayant charge du regne du Roy Henry, & prest à estre en grande peine, Monsieur de Guise interceda pour luy. Ce Poltrot venu à Orleans aprés la bataille de Dreux, & s'estant presenté à Monsieur l'Amiral avec des lettres de Monsieur de Soubize, fut bien receu de luy, & depeché.

Surquoy mondit Sieur l'Amiral fut fort accusé de l'avoir envoyé faire le coup. Monsieur l'Amiral s'en excusa fort, & pour ce en fit une Apologie, respondant à toutes les depositions dudit Poltrot, que j'ay veuë imprimée en petite lettre commune, & point comme l'imprimerie commune, là où plusieurs trouvoient de grandes apparences en ses excuses, qu'ils disoient

estre bonnes ; d'autres les trouvoient fort palliées, & pour la meilleure & principale fut verifiée, que ledit Monsieur l'Amiral avoit mandé & averty mondit Seigneur de Guise quelques jours avant, qu'il se donnast garde, car il y avoit homme attitré pour le tüer. Il s'excusa aussitost quand il envoya prier la Reyne de ne faire mourir ce malheureux, qu'il ne fust premierement acaré à luy, & confronté pour le faire dédire des menteries qu'il disoit de luy.

Pour fin, jamais ne se peut-il tant purger qu'il n'en fust fort accusé & soupçonné ; ce qui lui cousta la vie par aprés, comme j'espere dire : aussi que Monsieur de Guise en sa mort en sa harangue qu'il fit, sans le nommer, il l'en taxa par ces mots ; Et vous, qui en estes l'autheur, je le vous pardonne : voulant bien entendre Monsieur l'Amiral, disoient aucuns. Un mot aussi luy nuisit fort, quand il disoit souvent, Je n'en suis l'autheur nullement, & ne l'ay point fait faire, & pour beaucoup ne le voudrois avoir fait faire, mais je suis pourtant fort aise de sa mort, car nous y avons perdu un tres-dangereux ennemy de nostre religion. Plusieurs s'estonnerent comment luy, qui estoit fort froid & modeste en paroles, il alla proferer cel-

celles-là, qui ne servoient de rien & dont il s'en fust bien passé.

D'autres disoient que Monsieur l'Amiral l'avoit sceu par un Gentil-homme, que Monsieur de Soubize luy avoit envoyé devant pour luy en faire l'ouverture; on disoit que c'estoit Chastelier, pourtant grand confident de Monsieur de Soubize, & habile homme, que j'ay connu privément; je parle de luy ailleurs, qu'on n'eust jamais pris par le bec; à quoy ne faut point douter, ny prendre goust; & qu'il emboucha ledit Chastelier de dire à Monsieur de Soubize, que cela se tinst fort secret, & qu'il luy envoyast le galand, mais non pas qu'il luy dist de sa part, qu'il venoit trouver pour faire le coup mais seulement pour luy porter ce mot de creance, qu'il avoit desir de bien servir la Religion, à quoy il n'avoit autre zele; ainsi que le sceut tres bien representer mondit Sieur l'Amiral audit Poltrot; car aprés qu'il luy eut presenté ses lettres, & que mondit Sieur l'Amiral les eut leuës devant luy, C'est Monsieur de Soubize, dit il, qui m'escrit & me mande comme vous avez grand' envie de bien servir la Religion, vous soyez bien venu, servez-la donc bien. Monsieur l'Amiral n'avoit garde

(di-

(disoit-on) de se confier en ce maraut malotru & traistre, car il sçavoit bien que mal luy en prendroit s'il estoit pris & descouvert, & que tels marauts & traistres en leur deposition gastent tout, & se débagoulent & disent plus qu'il n'y en a quand ils sont pris.

Voilà pourquoy Monsieur l'Amiral fut fin & rusé d'user de trés-sobres paroles à l'endroit de ce maraut, mais usant de celle-là, il faisoit comme le pasteur, auquel les veneurs ayant demandé s'il avoit veu le cerf qu'ils chassoient, luy qui l'avoit garanty dans sa grange sous bonne foy, il leur dit & cria tout haut, afin que le cerf, qui estoit caché, l'entendist, qu'il ne l'avoit point veu, en le jurant & l'affirmant, mais il leur montroit avec le doigt & par autres signes là où il étoit caché, & par ainsi il fut pris.

Or ce Poltrot partit d'Orleans, vint trouver Monsieur de Guise, qui par un beau semblant (ou pour mieux dire vilain & faux) luy dit, que connoissant les abus de la Religion pretenduë, il l'avoit quittée tout à plat, & pour ce l'estoit venu trouver pour la changer & vivre en la bonne, & servir Dieu & son Roy. Monsieur de Guise, qui étoit tout bon, magnanime & genereux, le re-

receeut fort bien & amiablement, ainsi qu'estoit sa coustume, & dit qu'il étoit bien-venu, & luy fit donner un logis, avec le commandement aux fourriers, & mangeoit souvent à sa table.

Si bien que je le vis une fois venir au my-disner, que Monsieur de Guise luy demanda s'il avoit disné, il lui dit que non, & commanda luy faire place; ce qui fut fait. Toutes ces courtoisies jamais ne luy amolirent le cœur, qu'il n'achettast un cheval d'Espagne de Monsieur de la Mauvaishiere, qui alors suivoit le camp, Gentil-homme de bonne part, & fort renommé depuis pour la Pierre Philosophale, avec Monsieur de Savoye, qu'il trompa de plus de cent mille escus; il fut vendu six vings-escus, que Monsieur de Soubize luy avoit donnez: on disoit que ç'avoit esté Monsieur l'Amiral, mais il estoit trop habile pour faire le coup, aussi ledit Poltrot ne l'avoüa pas. Il accompagna souvent Monsieur de Guise avec tous nous autres de son logis jusques au Portereau, où tous les jours mondit Seigneur y alloit; & pour ce cherchoit tousjours l'occasion oportune, jusques à celle qu'il trouva, où il fit le coup, car elle estoit fort aisée, dautant que le soir que mondit Seigneur tournoit, il s'en ve-

venoit ſeul avec ſon Eſcuyer ou un autre, & cette fois avoit avec luy Monſieur de Roſtain, & venoit paſſer l'eau du Pont de Saint-Meſmin, dans un petit batteau qui l'attendoit tous les ſoirs, & ainſi paſſoit avec deux chevaux, & s'en alloit à cheval à ſon logis, qui eſtoit aſſez loin. Eſtant ſur un carrefour qui eſt aſſez connu, & trop, pour la perte d'un ſi grand homme, l'autre, qui l'attendoit de guet à pens, luy donna le coup, & puis ſe mit à courir, & crier, Prenez-le, prenez-le. Monſieur de Guiſe ſe ſentant fort bleſſé & atteint pancha un peu, & dit ſeulement, L'on me devoit celle-là, mais je croy que ce ne ſera rien, & avec un grand cœur ſe retira en ſon logis, où auſſi toſt il fut panſé & ſecouru de Chirurgiens des meilleurs qui fuſſent en France.

Mais il mourut au bout de huit jours. Si faut-il que je diſe ce mot, que Monſieur de Saint Juſt d'Allegre, eſtant fort expert en telles cures de playes, par des linges & des eaux, & des paroles prononcées & meditées, fut preſenté à ce brave Seigneur, pour le penſer & guerir, car il en avoit fait l'experience grande à d'autres; mais jamais il ne le voulut recevoir ny admettre, dautant (dit-il) que

que c'étoient tous enchantemens defendus de Dieu, & qu'il ne vouloit autre cure ny remede, ſinon celuy qui provenoit de ſa divine bonté, & de ceux des Chirurgiens & Medecins eſleus & ordonnez d'elle, & que c'en ſeroit ce qui plairoit à elle, aymant mieux mourir que de s'adonner à tels enchantemens defendus de Dieu. Voilà la religion ſainte, & le ſaint ſcrupule qu'avoit ce bon Prince à ne vouloir offenſer Dieu, aymant mieux mourir que de l'offenſer en cela. Je vis tout cela, & me dit Monſieur de Saint Juſt, qui eſtoit mon grand amy, qu'il l'euſt guery. Ce qui eſt fort à noter, ce bon & brave Prince pour eſpargner douze cens francs à ſon Roi, cela fut cauſe de ſa mort; car il me ſouvient que le bon homme Mr. de Serré, qui eſtoit alors financier en cette armée, & grand Commiſſaire des vivres, Secretaire du Roi, & Surintendant des fortifications & magaſins de France, un tres-habile homme de ſon meſtier, & qui avoit veu toutes les guerres de ſon temps de France, Piedmont, & Toſcane, & que Monſieur de Guiſe aymoit fort, & en qui il avoit beaucoup de ſoulagement; ce bon homme donc Mr. de Serré luy remontra qu'il devoit faire rabiller le pont de Saint-Meſmin, qui ſeroit un grand ſoulage-

ment

ment pour luy en allant & venant du Portereau à son logis, & pour toute sa Noblesse qui l'y accompagnoit, au lieu de la grande peine, fatigue & grand tour que nous faisions d'aller passer au pont d'Olivet, & que ce ne seroit qu'à l'appetit de quatre à cinq cens escus.

Monsieur de Guise luy dit, Espàrgnons l'argent de nostre Roy, il en a assez affaire ailleurs, tout luy est bien de besoin, car un chacun le mange & le pille de tous costez; nous nous passerons bien de ce pont, mais que j'aye mon petit batteau c'est assez; ces cinq cens escus feront bien besoin ailleurs pour un autre service du Roy, qui importera plus que celuy là. De sorte que si ce pont eust esté fait à l'appetit de peu, nous eussions tousjours accompagné nostre General par le pont jusques à son logis, & ne fussions allé faire ce tour & passer à la débanade à Olivet, & par ainsi luy tres-bien accompagné ce maraut n'est jamais fait le coup, lequel sceut tres-bien dire, qu'autrement il ne l'eust osé attaquer que par cette occasion, qui certes étoit fort aisée.

Pour fin, il fut pris, ou par la volonté de Dieu, ou qu'il n'eut le cœur & l'avis

l'avis de se sauver; car il courut toute la nuit, & pensant estre loin du camp, pour le moins dix lieuës, il s'en trouva prés de deux. Il confessa tout, & moy-mesme je parlay à luy; il avoüa tousjours Messieurs de Soubize & Aubeterre, l'avoir suscité & presché. Pour quant à Mr. l'Amiral, il varioit & tergiversoit fort, tant en ses interrogations qu'en son dire de la gesne & de sa mort. Il fut tiré à quatre chevaux.

Si faut-il que sur ce je fasse ce petit conte de moy, qu'un de ces ans, moy ayant quelque differend & querelle avec le Sieur d'Aubeterre, encore qu'il eust espousé ma niepce, Mr. du Mayne le soustint contre moy, sur un sujet qui seroit long à dire, & que cela ne vaut pas le parler; j'en fis la conte à Monsieur de Guise, & luy dis que je n'eusse jamais pensé que son frere Mr. du Mayne eust soustenu Aubeterre (le pere duquel avoit fait tüer son pere) contre moy, qui n'avois esté que son serviteur & de sa maison, & que lors qu'il fut tüé je portois les armes pour luy & pleuray & regrettay fort sa mort.

Monsieur de Guise trouva ce trait fort estrange & guere beau, & me dit que ce nom d'Aubeterre devoit estre pour jamais tres-odieux à la maison de Guise.

En-

Encore depuis Monſieur du Mayne l'aſſocia avec luy en la ligue; mais l'autre la luy donna bonne, car dans ſix mois il le quitta à plat, & ſe moqua de luy, & bien employé.

Voilà la vie & la mort de ce grand Prince, deſcrite le plus ſommairement que j'ay peu, & ſi ſa vie a eſté tres-admirable, ſa mort a eſté autant regrettable pour toute la Chreſtienté; car des plus grands juſques aux plus petits elle fut pleurée, regrettée & celebrée de toutes ſortes d'honneurs, que l'on doit à un tel & ſi grand Prince Chrétien.

J'en eſcrirois les ſuperbes obſeques qui en furent faites en France, que j'ay veues, & en d'autres païs eſtrangers, que j'ay ouï dire, mais cela ne ſerviroit de rien. En quoy faut noter que ſi ſa mort fut fort regrettée ce coup là, elle fut aprés bien vengée à la Saint Barthelemy, & bien autrement que celle de Monſieur ſon fils dernier, dont on n'en ſçauroit dire une vengeance pour un ſeul double, ny ſur les autheurs, conſeillers & executeurs, qui ſe promenent par tout la teſte levée, dont l'on s'en eſtonne fort, d'autant plus qu'il n'y en a aucune apparence de vengeance, ſi ce n'eſt qu'on ſe veuille ayder de la deviſe de leur grand biſayeul, le bon & brave Roy René de Sicile, qui avoit

avoit pris pour devise deux bœufs labourant la terre, avec ces mots, *Passo à passo*, comme voulant dire & inferer, que pas à pas, & à pas mornes & lents on parvenoit enfin à son œuvre & besogne; ainsi que fit ce coup Monsieur de Guise ce brave fils, qui six ans aprés ou plus se vengea comme il faloit de tout à la Saint-Barthelemy. Aucuns Huguenots les plus passionnez ne regretterent point ce bon Prince que je dis, & d'autant plus grande estoit sa gloire, grande envers Dieu & les hommes Catholiques: si y en eut-il aucuns Huguenots d'honneur, & mesmes plusieurs gens de guerre & de brave soldats, qui le regretterent fort, & en dirent grands biens, comme j'ay veu. Plusieurs composerent plusieurs beaux tombeaux à son honneur, & le premier qui en fit, fut ce grand Mr. le Chancelier de l'Hospital, aussi grand Poëte que Senateur; je le vis aussi-tost qu'il fut fait: il estoit donc tel en mots fort briefs, mais pourtant de fort grande substance étoient-ils pleins:

Quem non bellorum rabies, non hosticus ensis
Abstulit in mediis versantem sæpe periclis,
Hunc infirma manus scelerato perdidit astu,

Æter-

Æternis justo redimitum marte coronis,

Il fut aprés ainsi traduit:

Celuy que la fureur des guerres plus cruelles,
Ny le glaive ennemy aux dangers n'a osté,
Par la debile main d'un traistre est empesté,
Couronné justement de gloires immortelles.

Le Latin emporte le François. Il y eut aussi Monsieur d'Orat, grand Poëte Latin & Grec, qui en fit un, mais pour sa prolixité je ne le mettray ici tout au long sinon les quatre premiers vers & derniers, qui sont;

Fortia si fas est sua fortibus acta referre,
Inque suas laudes testibus esse sibi,
Fas mihi Guisardæ, qui bella tot inclita gessi,
Vero quæ feci fortiter ore loqui.

S'il est permis aux vaillans raconter aux vaillans ses vaillances, & en ses propres louanges estre tesmoin de soy-mesme, il m'est permis à moy, le Seigneur de Guise, qui ay fait tant de guerres & de vaillances en mon temps, les proferer de ma bouche tres-veritable. Et puis il va raconter tous les beaux faits en sa vie, & venant sur sa mort, il dit, Et lors que j'avois fait perdre à Orlean

ſa riviere & ſon pont, malheureuſement j'y fus perdu, non par aucune vertu; car de celle-là je n'en cede à aucun, mais par derriere de trois balles l'on me donne la mort, & puis il conclud;

Fraude perit virtus, quia non niſi fraude perire
Vera poteſt virtus, ſi tamen illa perit;
Sed non illa perit, cujus laus uſque ſuperſtes
Fraude vel invita vel manet invidiâ.

Voilà comme la vertu perit par la fraude, car autrement ne peut-elle perir, ſi toutesfois elle perit; mais elle ne peut jamais perir celle-là, de celuy duquel la gloire demeure à jamais immortelle, en dépit de la fraude & de l'envie.

Or pour reprendre ces mots de Monſieur d'Orat, parlant des vaillances de ce grand Prince, il ne faut dire autrement, qu'il n'en ayt eſté remply autant que Prince du monde, ainſi qu'il les a fait paroiſtre en tous les combats où il a jamais eſté, s'y hazardant tousjours plus que le moindre gendarme & ſoldat du monde; car naturellement il eſtoit fort ambitieux, tout jeune qu'il fut, & là où l'ambition entre dans l'ame d'un jeune homme, il faut qu'il ſe

se hazarde par tout pour la faire valoir, ainsi qu'il fit au voyage & à la conqueste de Luxembourg par Monsieur d'Orleans, là où il fut blessé d'une grande harquebuzade pour trop se hazarder; puis à l'assaut de Linars il en eut aussi une: à la guerre de Boulogne il s'avança & s'enfonça si avant dans la meslée du combat, qu'il eut un grand coup de lance entre l'œil & le nez, & entra si avant qu'elle s'y rompit, & en rapporta un gros tronçon, qui estoit si bien joint & attaché à la teste, que j'ay oui dire au bon homme Maistre Nicolle Lavernan, tres expert Chirurgien qui l'ayda à le panser, qu'il luy falut mettre le pied contre la teste pour en tirer de grande force le tronçon, dont il endura beaucoup de douleur, & en cuida mourir, comme de fait on le tint mort long-temps; mais avec son bon courage il en eschappa, car il laissoit faire aux Chirurgiens tout ce qu'ils vouloient; aussi le panserent-ils si bien, qu'il eut la vie & la veuë sauve, qui fut un grand cas qu'il ne la perdist, & l'œil aussi, mais il l'avoit aussi beau & bon qu'auparavant, & jamais ne parut, ny en rien a esté jamais difforme, comme certes c'estoit un beau Prince, de belle facon & apparence, & qui sentoit bien son grand & vaillant homme de guerre,
&

& qui eust tousjours fait peur à son homme qui l'eust voulu attaquer.

Surquoy il me souvient qu'à la conjuration d'Amboise il estoit escheu par sort ou autrement, que le Capitaine Mazieres tüeroit Monsieur de Guise : ce Capitaine-là avoit esté autresfois en Piedmont fort renommé & determiné soldat, & si bizarre pourtant qu'on le tenoit pour avoir de l'humeur ; il avoit fort veu, & avoit esté avec Mr. d'Aramont en Levant, outre qu'il parloit fort bon Espagnol, aussi en estoit-il de la frontiere, & si en avoit-il de la façon : sur cette mauvaise determination il fut pris comme les autres, & saisy d'une fort longue espée ; il confessa tout, & comme Mr. de Guise luy eust dit qu'il s'estonnoit fort de luy, qui avoit veu son monde, sceu & pratiqué comme il faloit tüer un homme, dequoy il s'estoit ainsi accommodé d'une si longue espée, qui en telles factions & presses n'est si propre qu'une courte, qu'on tire & demeure plus aisément sans point d'embaras ; comme d'une grande, avec laquelle on ne se peut tourner & virer comme l'on veut, & que l'on saisit plutost qu'une courte. Le Capitaine Mazieres luy respondit ; Monsieur, je sçavois fort bien ce que vous m'en dites ; mais pour en par-

 ler

ler au vray, quand je considerois vostre valeur & vôtre brave vaillance & furieuse presence, je perdois aussi-tost le courage de vous attaquer de prés, & pour ce je me resolus d'avoir affaire avec vous de loin; que si au lieu de cette espée j'eusse peu apporter une pique, je l'eusse fait, tant l'image de vostre personne se montroit à moy terrible & formidable, & me faisoit peur.

Ce Capitaine avoit quelque raison en son dire, ainsi que l'on peut bien discourir là-dessus. En cette mesme conjuration fut pris le Seigneur de Castelnau de Bigorre, duquel j'ay parlé cy-devant, il fut executé comme les autres. Quelques trois ans aprés vint à la Cour, à la suite de Monsieur le Prince, un sien neveu, qu'on nommoit le Capitaine Bonnegarde, que j'ay connu gentil soldat & brave, il se vantoit en quelques endroits qu'il vangeroit la mort de son oncle Castelnau, & qu'il tüeroit Mr. de Guise : qui le sceut, & sans autrement s'en effrayer il se le fit montrer pour le connoistre, & l'ayant bien veu & contemplé, il ne dit autre chose sinon; Il ne me tüera jamais. Au bout de quelques jours il luy fait faire le guet quand il s'en iroit au parc de Saint Germain luy seul avec un au-

autre ſe promener : ſon eſpion luy vient dire un jour comme il eſtoit ſeul entré dans le parc & un autre Capitaine avec luy : ſoudain Mr. de Guiſe va aprés, & prend avec luy le jeune la Broſſe, tres-brave & vaillant Gentil-homme, fils du bon homme Mr. de la Broſſe, vray Chevalier d'honneur & ſans reproche, tous deux ainſi s'en vont ſans autre compagnie, non pas d'un ſeul page ny lacquais, aprés leurs hommes, & les trouverent qu'ils avoient fait leur tour d'allée & s'en tournoient ; Mr. de Guiſe ne fit que dire, Voicy nos gens, ne bougez, & je ne bouge ; & va droit à eux d'un viſage aſſeuré, & qui montroit qu'il vouloit tüer : ce fut Bonnegarde & ſon compagnon qui firent place & donnerent paſſage à Mr. de Guiſe ; & ſe mirent à coté en oſtant leurs bonnets, le ſalüant fort reverencieuſement. Mr. de Guiſe apres avoir un peu arreſté paſſe outre, & puis tourne ſon petit pas aprés les autres, ſans autrement s'eſmouvoir ny dire autre choſe que, Nous en avons prou fait, la Broſſe, mon homme ne me tüera jamais, il eſt plus reſpectueux, bon & courtois qu'on ne m'avoit rapporté : mais je vous jure s'il ne m'euſt ſalüé, je l'euſſe tüé tout roide, pendant qu'euſſiez

tüé le voſtre ; pour ce coup il faut eſtre un peu ſage, ils n'emportent rien du noſtre, & ne nous tüeront jamais. Monſieur le Prince ſceut le trait, qu'il trouva tres beau, & en fit toutes les excuſe du monde à Monſieur de Guiſe, & qu c'eſtoit de faux rapports qu'on luy avoi faits. Monſieur de Guiſe ne luy fit autr reſponſe, ſinon luy dire, Qüand ce mauvais voudra, il me trouvera tousjours. Aucuns s'eſtonnerent que Monſieur d Guiſe ne le tüaſt, mais il reſpondit qu'i eſtoit plus vangé par ſi humble ſatisfaction que s'il l'euſt tüé, par laquelle l'autre montroit, ou qu'il n'euſt tenu tel propos, ou bien qu'il s'en repentoit, ou bien n'oſoit faire ce qu'il s'eſtoit vanté ; auſſi qu'il faloit mieux ſonger & aviſer à tüer un homme qu'une beſte. Force autres raiſons peut-il la-deſſus alleguer, car c'eſtoit le Capitaine du monde qui entendoit mieux les querelles & leurs pointilles, & qui ſçavoit les mieux vuider & démeſler, ainſi qu'il fit tres-bien entre luy & le Prince de Condé ; dont le conte eſt tel :

Aprés la mort du petit Roy Françoi II. Monſieur le Prince ſortit de priſon & voulut quereller ce grand Monſieur d Guiſe, & de fait luy en faiſoit la mine, pour le ſoupçonner d'avoir eſte cauſe

cause de son emprisonnement. Ce bruit en couroit fort à la Cour, mais je ne vis jamais Monsieur de Guise estonné pour cela, faisant tousjours bonne mine, marchant la teste haut eslevée, resolu de se bien battre si on l'attaquoit. La Reyne mere, tres-sage & tres-universelle en tout, avec le conseil, avisant que le tout se pourroit tourner en une grande consequence & dangereux accident, pourchassa un accord entre ces deux vaillans Princes, par telles conditions & satisfactions, que celle de Monsieur le Prince fut, qu'il dit & proposa que celuy qui avoit esté cause & motif de sa prison estoit meschant, Monsieur de Guise fit responsse qu'il le croyoit, mais que cette parole ne luy concernoit ny touchoit en rien; & par ainsi ces deux Seigneurs s'embrasserent comme reconciliez, Mr. le Prince comme estant saitisfait, & Monsieur de Guise comme ne s'estant prejudicié. Sur ce les uns à la Cour (comme je vis) en parloient diversement selon leurs passions & affections, & disoient que Monsieur de Guise luy avoit fait quelque forme de reparation, parce qu'il le pensoit avoir esté cause de sa prison; mais les plus clairvoyans & les plus subtils & pointilleux esprits en matieres chevaleresques, disoient que

Monsieur de Guise avoit tres-sagement & subtilement respondu, en mode d'un Seigneur tres-bien entendu en teles affaires, ainsi qu'il l'estoit comme celuy qui vouloit dire qu'il n'y avoit nul autre qui eust esté cause ny motif de cet emprisonnement que luy-mesme, que l'on disoit avoir commis le peché & fait la faute, pour avoir esté mis en prison, & par ainsi il y eut bien là du bigu, ainsi que l'on en disoit à la Cour, & qu'il y alloit de l'un plus que de l'autre; or devinez-le. J'ay veu ce Seigneur discourir quelquesfois des querelles & des satisfactions, mieux que j'ay jamais veu faire à Seigneur ny à Capitaine; si bien que ses leçons eussent servy aux plus grands Capitaines: il ne se plaisoit nullement d'offenser personne, ou si sans penser il l'offensoit, il le contentoit, car il en sçavoit tres-bien la maniere. A la bataille de Renty il avoit pour son Lieutenant Monsieur de Saint Fal, lequel pour s'estre avancé & party plustost qu'il ne faloit, Monsieur de Guise alla à lui de colere & luy donna un grand coup d'épée sur sa salade, pour le faire arrester; cela luy fascha fort, & luy dit, Comment Monsieur, vous me frappes, vous me faites tort, Monsieur de Guise ne s'y amusa pas autrement, mais alla au plus pressé.

Et

Et comme aprés la bataille on luy eust dit que Saint Fal se sentoit offensé de ce coup & le vouloit quitter, Monsieur de Guise dit, Laissez faire, je le contenteray : & le trouvant en la tente du Roy, il luy dit devant tout le monde, Monsieur de Saint Fal, vous vous tenez offensé du coup d'espée que je vous donnay hier, parce que vous vous avanciez trop, il vaut bien mieux que je vous l'aye donné pour vous faire arrester en un combat où vous alliez trop hazardeusement, que si je le vous eusse donné pour vous y faire aller & avancer en le refusant poltronnement ; si bien que ce coup, à le bien prendre, vous porte plus d'honneur que d'offense : & voicy tous ces Messieurs les Capitaines qui m'en peuvent estre tesmoins qui admirerent tous ces beaux mots & cette belle satisfaction : Parquoy vivons, dit-il, comme devant ; ce qui fut fait. Monsieur de Guise le dernier me fit ce conte à la Cour. Lors que Bussi & Saint Fal eurent querelle, son bon homme de pere Saint Fal y vint pour assister son fils.

Maintenant il est temps de faire une fin à ce discours de ce grand Duc de Guise, qui a vescu & est mort (comme j'ay dit) chargé plus de gloire & de debtes, qu'il laissa à Madame sa femme, & à

Messieurs ses enfans, que de finances; car il devoit plus de deux cens mille escus quand il est mort, & le retranchement de la despense que Madame de Guise fit à ses enfans, principalement aux deux plus jeunes, Monsieur du Mayne & Monsieur le Cardinal de Guise depuis, qu'il falut qu'elle les mist au College de Navarre, où ils demeurerent quelques années pour estudier : Monsieur de Guise encore jeune pour suivre son Roy & sa Cour, il falut qu'il tinst train & maison, mais non si grande comme il a fait depuis encore qu'il ne se fust acquité de ses debtes; car cinq ans avant qu'il mourust, il me dit qu'il devoit plus de deux cens cinquante mille escus, bien qu'il eust espousé Madame sa femme de la maison de Nevers, fort riche & belle heritiere, & eust recueilly la succession de Mr. le Cardinal de Lorraine son oncle, qu'un chacun pensoit tres belle & bonne, mais mondit Seigneur de Guise me dit aprés sa mort, que je luy disois & faisois la guerre, qu'il seroit à cette heure fort riche & qu'il payeroit ses debtes aux despens de la succession nouvelle, il me jura qu'il luy avoit laissé autant de debtes que Monsieur son pere, & pour ce qu'il vouloit vendre du bien pour s'en oster, car elles l'importunoient par trop.

Voilà

Voilà pourquoy il vendit la Comté de Nanteuil (l'une de ses bonnes pieces) à Monsieur de Schomberg. A ce conte donc ne faut croire, que Monsieur de Guise & Monsieur le Cardinal de Lorraine son frere ayent tant desrobé les finances des Roys Henry I. François II. & Charles IX. & sur tout Monsieur de Guise, comme l'on a tant crié en France. Ne faut aussi ajoûter foy à ce proverbe qu'on est allé je ne sçay quellement trouver, que ce Roy François disoit que ceux de Guise mettoient les Roys de France & leurs enfans en chemise : je ne sçay si le Roy l'a jamais dit ; mais j'ay ouï dire à Madame de Dampierre ma tante, Dame d'honneur de la Reyne Louyse, qui estoit une vraye pancarte des choses memorables de la Cour, avoir ouï dire souvent audit feu Roy François ce mot ; Voulez-vous que je vous die, foy de Gentil-homme ? je ne fais point tant de bien à ces Princes Lorrains que je devrois ; car quand je pense que le Roy Louys XI. les a expoliez des Duchés d'Anjou, & Comtez de Provence, & autres terres leurs vrays heritages, & qu'on leur retient, j'en ay charge de conscience. Cela est bien vray, voilà donc pourquoy il faut croire que c'ont esté les Roys qui les ont mis plustost en-

chemise. Il y en a aussi plusieurs, comme je leur ay veu dire, & veu imprimé, que quand ces Princes Lorrains vinrent servir nos Roys, qu'ils estoient fort pauvres, & aussi-tost il s'accruerent de grands biens ; si ne firent-ils pas tant d'aquests ny excessifs comme l'on disoit bien, & nous en avons veu de petits compagnons depuis en faire cent fois plus grand qu'eux, De plus, n'eurent-ils pas de beaux & bons partages de leur maison, que nous leur voyons encore, & qui est encore le principal bien qu'ayent leurs petits enfans, & leurs acquests sont petits, sinon la Comté de Nantueil & de Chevreuse.

Au reste quels services ont-ils faits à nos Roys? De quelles terres & places les a-t-on recompensez pour Mets conservé, Calais conquis, (si on ne l'a bien gardé qu'en peut-on mais?) Guynes, la Comte d'Oye, & Thionville, & de si signalez services que de grands peres & peres ont faits, comme j'ay dit, & les enfans, comme j'espere dire en leur vie, où je traiteray amplement de ce sujet? Voilà donc comme ces Messieurs de Guise ont esté les grands sangsuës des monnoyes de la France. Davantage, quel tort fait-on à Madame de Nemours, fille de Madame de Ferrare, en par-

partie heritiere de la Duché de Bretagne ? vrayement elle en a une belle part, pour tout potage elle est Madame de Montargis ; c'est bien loin d'avoir la moitié de Bretagne, qui vaut quinze cens mille escus & plus de revenu. Et comment contenta-t-on cette madite Dame Renée de France, pour estre fille d'un grand Roy, que de quelque legere somme d'argent pour son mariage, qu'on a veu des Dames depuis en France en avoir eu bien deux fois davantage. Et si ces Messieurs ont un peu agrandy leurs heritages, n'ont ils pas eu de bons & gros mariages des Dames Princesses, qui sont entrées en leur maison, comme Madame Anthoinette de Bourbon, Madame Anne d'Est & Madame Catherine de Cleves ? S'ils ont mis l'argent de leur mariage à profit, n'ont-ils pas bien fait ? N'ont ils pas eu leurs estats & pensions qu'ils avoient tres-bien meritez pour bien servir leurs Roys ? Les Cardinaux aussi ont eu des biens d'Eglise beaucoup, & s'ils en ont aydé à leurs proches, quel mal ? Bref que les moins passionnez contre cette maison pesent toutes choses, & comme il y a de la raison & de l'apparence, ils jugeront mon dire tres-vray, car je ne le dis pas de ma bouche seule-

 ment,

ment, mais de celles de plus grands perſonnages que moy : & Mr. de Guiſe le dernier eſt mort auſſi endebté, tellement que la ville de Paris, aprés ſa mort, ayant eſgard à ſes grands ſervices & merites, a promis de payer partie de ſes debtes.

Je ne ſçay qu'en ſera : mais on dira que ſes debtes ſe ſont faites pour le baſtiment de la ligue : c'eſt aſſavoir, car il y en avoit bien aſſez avant qu'on en eût ſeulement fait le projet & le plan, & s'il en a fait pour la ligue, & pourquoy la ligue fut faite ? C'eſt une autre paire de manches, que je coudray en la vie de ce grand Duc de Guiſe dernier, fils de ce graud Duc de Guiſe dont je parle, & avec luy Meſſieurs du Mayne, le Cardinal de Guiſe, & deux autres qui moururent jeunes, & meſmes un que la ville de Paris baptiſa, & l'enfant fut appellé Paris, aux premiers troubles, pour grande amitié qu'ils portoient au pere ; & diſoit on alors de ſon bapteſme, (car j'y eſtois) que s'il euſt veſcu, ladite ville luy euſt eſlargy de grandes liberalitez & entretiens, comme à ſon bon filleul, voire le vouloit-elle tenir pour fils. Monſieur de Guiſe qui vit aujourd'huy, & Meſſieurs ſes freres promettent tant d'eux, que vous diriez

que

que cette noble race eſt fatalement deſtinée à toute valeur, toute vertu & toute generoſité, deſquels derniers j'eſpere en parler en la vie de Monſieur leur pere; or je fais fin.

Mondit Sieur de Guiſe eut cinq freres, qui furent ſix en tout, & furent ſi bien deſpartis qu'il y en eut trois du monde & trois de l'Egliſe: les trois du monde furent Meſſieurs de Guiſe, d'Aumale & d'Elbœuf: les trois d'Egliſe, Meſſieurs les Cardinaux de Lorraine, de Guiſe, & le grand Prieur du bon & ſaint Ordre de Jeruſalem; tous ſix fort dignes & excellens en leurs profeſſions, Monſieur le Cardinal de Lorreine fut tenu depuis la creation des Cardinaux l'un des premiers qui euſt eſté; je ne dis pas qu'aucun deux, ou en ſainteté, ou en ſçavoir, ou en autre vertu, & en autre particularité ne fuſt que luy particulierement excellent; mais cettuy-cy fut fort univerſel, & pour tout il avoit un eſprit fort ſubtil, bon jugement & bonne retentive; il eſtoit de tres-bonne grace & belle façon, & d'un tres-bel entregent, parlant tres-bien & tres-eloquemment de toutes choſes, auſſi-bien des mondaines que des divines, tres-bien entendant les affaires d'Eſtat de la France, voire d'autres païs

païs estranges ; aussi, comme m'a dit autrefois Monsieur de Guise son neveu, c'estoit une des grandes despenses qu'il faisoit, qu'à sçavoir des nouvelles de toutes les parts de la Chrestinté, voire d'ailleurs, & y avoit des gens ses pensionnaires & gagez qui l'en avertissoient de toutes parts ; il entendoit aussi tres-bien les finances, & les sçavoir toutes sur le doigt, & où il en faloit prendre & excogiter des moyens pour les affaires de son Roy, & pour soy aussi, ainsi qu'il fit bien paroistre en la necessité qui vint à son Roy aprés la bataille de Saint-Quentin. On le tenoit pour fort brouillon, remuant, & tres-ambitieux, que s'il eust esté aussi vaillant que Monsieur son frere (comme il le disoit bien qu'il estoit poltron de nature) il eust remué de grandes affaires & grandes choses ; il estoit fort religieux, & pour ce fort haï des Huguenots, mais pourtant le tenoit-on pour fort caché & hypocrite en sa religion, & de laquelle il s'aidoit pour sa grandeur ; car je l'ay veu souvent discourir de la confession d'Ausbourg & l'approuver à demy, voire la prescher, plus pour plaire à aucuns Messieurs les Allemans, que pour autre chose, ainsi qu'on disoit ; comme je vis une fois à Reims, pour une semaine sainte, & de-

devant Madame sa mere publiquement ; où il le faisoit beau ouïr, car encore qu'il fust bien sçavant, il n'estoit si profond en science, comme remply d'eloquence.

Aprés le Concile de Trente il vint à Fontainebleau, & pour le premier Dimanche de Caresme prescha devant le Roy, la Reyne & toute la Cour, là où Mr. le Prince de Condé estoit grandement accompagné de Gentils-hommes & autres de la Religion ; certainement il le fit beau oüir, car jamais on ne vit mieux dire, & fut fort admiré, & des Huguenots & de tous, qui ne peurent trouver à dire sur luy, sinon que quand ce vint sur la tentation du Diable, qu'il fit à nostre Seigneur Jesus Christ, comme je le dis ailleurs. A ce Concile de Trente, ce dit Cardinal se rendit tres-admirable à toute la Noble & sainte assemblée qui estoit là, tant en ses harangues, discours, disputes, que responses, & arguties ; car il estoit fort prompt, argut, & tres subtil en ses paroles & devis (on disoit qu'il avoit un esprit familier) Aussi ce grand personnage, Monsieur de Beze, le loüa fort, autant pour cette belle montre qu'il fit là publiquement, que pour une particuliere conference qu'ils firent ; l'un & l'autre

ne

ne se pouvoient exalter assez, comme deux beaux chevaux qui s'entregrattent l'un l'autre, & non pas comme deux asnes, disoit-on alors, car ils étoient hors de ce pair & de ce rang, pour être par trop remplis de sciences.

Je n'estois point alors à la Cour, ny en ce Colloque, car j'estois allé conduire la Reyne d'Escosse ; mais je sceus à mon retour à la Cour qu'on le disoit. Ainsi ce grand Cardinal fit fort paroistre son digne sçavoir & sa grande eloquence, non seulement en ce Colloque, mais en plusieurs endroits & Ambassades qu'il a faites vers les Papes, les Potentats & Republiques d'Italie, vers le Roy d'Espagne, aux Congregations de Prelats, Colloque de Poissy, aux Mercuriales, és Cours des Parlemens, aux grandes assemblées & recueils d'Ambassadeurs ; bref, en une infinité d'occasions belles grandes & honorables, cet homme s'est rendu si excellent, qu'il s'est acquis le nom de la perle de tous les Prelats de la Chrestienté en tout en son vivant, & s'il estoit saint (qu'on ne trouvoit pourtant trop consciencieux) il estoit bien autant mondain en ses jeunes & beaux ans : parmy la mondanité il avoit cela qu'en sa prosperité il estoit fort insolent & aveuglé,

glé, ne regardant gueres les personnes & n'en faisant cas ; mais en son adversité, le plus doux, courtois & gracieux qu'on eust sceu voir.

Si bien qu'il y avoit à la Cour l'une des filles de la Reyne, qui se nommoit Mademoiselle de la Guyonniere, depuis Madame de Ligneroles, qui luy en faisoit souvent la guerre, car quand il estoit sur le haut bout, il ne faisoit cas des personnes, ny d'hommes ny de Dames, & quand il étoit sur le bas, il recherchoit & les uns & les autres.

Si bien que c'estoit la mesme douceur & humilité, & si-tost que Mademoiselle de la Guyonniere le voyoit venir, elle, qui estoit tres habile fille, belle, honneste & qui disoit bien le mot, luy en faisoit bien la guerre, & luy disoit, Monsieur, dites le vray, n'avez-vous pas eu à nuit un revers de fortune? ditez-le nous, autrement nous ne parlerons à vous, car pour le seur vous en avez eu Pour faire fin, ce Cardinal a esté un tres-grand personnage en tout, il mourut en Avignon, empoisonné, si nous voulons croire la legende de Saint Nicaise.

Quand au Cardinal de Guise, ayant employé sa jeunesse plus en plaisirs & delices de la Cour, il ne put nullement approcher

procher de Monſieur le Cardinal ſon frere ; mais ſur ſes vieux jours il ſe mit aux affaires, & eſt mort en reputation d'un tres-habile Prelat, & qui avoit (contre toute l'opinion vulgaire) auſſi bon ſens & jugement ſolide que ſon frere, & qui avoit ſa lentitude & ſongearde façon ; il avoit d'auſſi bons avis, & donnoit d'auſſi bons conſeils qu'aucun qui fuſt parmy les affaires & conſeil du Roy, & ç'a eſté luy ſeul l'unique, & le Phœnix, ſur qui le proverbe du feu Roy François a eu pratique, qui diſoit que les Princes Lorrains reſſembloient les courſiers du Regne de Naples, qui eſtoient longs & tardifs à venir, mais venant ſur l'âge ils étoient tres-bons.

Celuy-là eſt le ſeul Prince, dont eſt fait ce proverbe, car tous Meſſieurs ſes autres freres & neveus que j'ay veus, ont eſté tres-bons en leur jeuneſſe, tres-braves, tres-courageux & tres-genereux ; bref, tels en jeuneſſe, que ſur l'âge ; & auſſi Monſieur le Marquis d'Elbœuf, lequel a ſuivy en toutes les guerres Monſieur ſon frere, il ne faut point demander ſi ayant appris de telles belles leçons d'un tel maiſtre & frere, s'il n'a eſté un tres-honneſte, brave & ſage Prince, comme je l'ay veu ; auſſi avoit-il bien un tres-honneſte Gouverneur, qui eſtoit le

le jeune Rance de Champagne, qu'on appelloit Coutenaut, qui le gouverna tres-bien & tres-sagement. Entr'autres perfections qu'avoit ce Prince, il disoit fort bien, & estoit fort eloquent & fort homme de bien, & peu il a fait déplaisir à personne, fors une fois au Chevalier de Tenance, tres-brave & honneste Gentilhomme, & vieux serviteur de leur maison, & sur tout de feu Mr. le grand Prieur son frere, qu'il fit mettre sur un leger sujet à la chaisne, & aussi-tost la barbe rase, lors que le Roy estoit à Marseille, ce qu'il ne trouva bon, & plusieurs de la Cour.

Il laissa un fils & une fille de Madame sa femme, heritiere de la maison de Rieux: le fils est aujourd'huy Mr. le Marquis d'Elbœuf, un tres-bon Prince, & d'honneur & de vertu; il fut fait prisonnier à Blois au massacre de Mr. de Guise, & donné à Mr, d'Espernon pour en tirer rançon, ce qu'il fit; & la sœur est Madame d'Aumale, une tres-belle & honneste Princesse.

L'autre sixiéme frere de Messieurs de Guise, a esté Monsieur d'Aumale, faisant le troisiéme qui a esté un bon Capitaine, mais pourtant le tenoit-on malheureux, sans avoir toutefois donné tant de sujet de luy donner cette qualité, com-

comme la defaite que fit sur luy le Marquis Albert de Brandebourg, (le grand ennemy des Evesques & Prestres) qui luy survint par trop de courage & de valeur, car n'estant à demy si fort que le dit Marquis, qui avoit prés de vingt mille hommes, le chargea & le combattit bravement; mais il fut défait, blessé & pris prisonnier, & avec luy ce brave Seigneur Monsieur de Roüan mort; dont certes fut fort grand dommage, car il estoit un fort bon & vaillant Seigneur & Capitaine, & tres-bon serviteur du Roy; aussi avoit-il cet honneur de luy appartenir, car le Comte Jean d'Angoumois avoit épousé une fille de Roüan, qui fut grand' mere du Roy François. Ledit Mr. de Roüan fut tüé fort miserablement par deux soldats, lesquels ayant tous deux contentions qui l'avoit pris, & à qui il seroit, tous deux de dépit le tüerent, pour n'estre ny à l'un ny à l'autre, bien qu'il leur dist & criast qu'il y en avoit assez pour eux deux, & pour les faire riches à jamais de sa rançon. Cela arrive souvent en guerre, en quoy ceux qui la pratiquent doivent bien avoir esgard & de la prevoyance. Force autres grands Seigneurs & Gentils-hommes de marque furent tuëz en cette defaite, dont fut grand' perte pour le Roy.

Voilà

Voilà qui donna le tître premier de malheureux à Mr. d'Aumale; car en sa charge de Colonel General de la Cavalerie de France, & en tous les combats qu'il y a faits, il y a esté heureux; il fut heureux aussi en sa charge de Lieutenant de Roy en Piedmont, & mesme en la prise de Vulpian; il fut heureux aussi au retour du voyage d'Italie de Mr. son frere, dont il retourna par les Grisons fort heureusement toutes les troupes saines & sauves, sans y faire leur cimetiere; bref en plusieurs belles factions a-t-il esté fort heureux: en nos guerres civiles il fut un peu malheureux à Rouen, qu'il assiegea premierement, & le falut desassieger quelques mois aprés, pour n'avoir qu'un petit Camp pour entourner & assieger cette grande place.

Il fut aussi malheureux à la bataille de Dreux, car aprés avoir bien soustenu avec Mr. le Connestable, avec qui il estoit à la bataille, la charge & bien combattu, il fut porté par terre, & eut une espaule rompuë, aussi Monsieur de Guise le loüa fort là.

Voilà comment il fut heureux & malheureux, voilà comment aussi non luy seul, mais les grands Capitaines sont favorisez du bonheur, & assaillis du malheur, autrement ne sçauroient estre

eſtre bons Capitaines & grands s'ils ſe ſentent tousjours de la bonne fortune de Mars. Poür aſſurer mondit Seigneur d'Aümale grand Capitaine, il ne faut que le ſeul témoignage de Monſieur de Guiſe ſon frere, quand à ſa mort il a dit à la Reyne de remedier à ſa place, & d'y mettre un chef digne pour y commander, & en ſon armée, & qu'il n'en ſçavoit point un plus propre que Monſieur d'Aumale ſon frere, qui la ſerviroit tres-bien & le Roy, car je l'ouïs. Ce qu'elle fit & l'envoya auſſi-toſt querir en ſa maiſon d'Anet, où il eſtoit, pas encore bien guery de ſa rupture d'épaule, & arriva à Orleans, & eut la charge abſoluë de l'armée, (bien que Monſieur le Mareſchal de Briſſac y fuſt,) & pourſuivit les deſſeins, pour ſi peu qu'il y fut, fort bien de Monſieur ſon frere; mais auſſi-toſt la trefve ſurvint, & puis aprés la paix. Il vint quelques années aprés mourir au ſiege de la Rochelle, eſtant donné à Monſieur frere du Roy pour principal du conſeil, car il s'entendoit bien aux ſieges des villes, & à les bien reconnoiſtre, retrancher, batre & aſſaillir, & y avoit l'œil & le jugement tres-bon: auſſi tout le monde luy defferoit en ſon opinion, dautant qu'il n'y avoit nul la qui le ſurpaſſaſt,
bien

bien qu'il y euſt de grands Princes & Capitaines ; mais ils n'avoient pas veu ce qu'il avoit veu, car il avoit veu nos guerres, & bien pratiquées, & celles d'Allemagne, qui ſe firent parmy les Princes & Eveſques de là, où le Marquis le menoit tousjours avec luy comme ſon priſonnier, ne ſçachant le mettre en plus ſeure garde qu'en ſa compagnie, comme je luy ay ouï dire qu'il y avoit beaucoup veu & appris.

Eſtant donc devant la Rochelle, il n'y demeura gueres qu'il n'y fuſt tué, & non ſans l'avoir ſouvent avant preſagé, comme je luy ay ouï dire, Voici le lieu où je mourray ; ſon Demon poſſible le luy faiſoit dire ou qu'il ſentit en ſa conſcience je ne ſçay quoy, pour avoir eſté un peu cruel (diſoit-on) au maſſacre de Paris ſur les Huguenots, qu'il eſpargna peu, à ce qu'aucuns diſoient, encore qu'il fuſt homme de bien & d'honneur ; mais ils luy avoient tué ſon frere : tant y a, ainſi que fut tiré un coup de la grande & longue couleuvrine, qu'on appelloit la Vache, & venoit par flanc, ayant percé un gabion, la balle toute morte luy vint donner par le corps ſans luy faire bleſſure ſinon le meurtrir & l'eſtouffer : & ainſi mourut avec un grand regret de tous les noſtres,

&

& une joye extréme de tous les Huguenots, qui ne l'aymoient point; pour la raison que je viens de dire.

Le jour qu'il mourut devoient encore durer les trefves qui estoient faites pour quatre jour; mais le matin du quatriéme jour Monsieur de Bouillon son neveu les rompit par quelques quatre ou cinq voles de canon, dont ils en voyoient un beau coup, & belle mire : aucuns disoient que Monsieur d'Aumale son oncle le luy avoit fait faire, & ce pouvoit estre: d'autres, que Monsieur de Bouillon le fit de soy-mesme & de son propre mouvement; je sçay ce qu'il m'en dit, car il m'aymoit fort. Tant y a, que les trefves violées, & mal à propos certes, puisqu'il n'y avoit qu'un jour à les garder, car enfin il faut tousjours garder sa foy, & mettre tousjours le bon droit de son costé.

Nous nous tirasmes si fort les uns les autres, que le soir & la nuit s'approchant Monsieur d'Aumale eut le coup de sa mort, qu'aucuns opinerent pour vieille revanche de la Saint Barthelemy, & pour la fraiche de la trefve rompuë; ce sont des secrets de Dieu. Il laissa aprés luy trois braves & genereux enfans, Messieurs d'Aumale, de Saint Valier, qui portoit le nom de sou ayeul, mon-

trant de belles fleurs d'un fruit à venir ſans qu'il mourut jeune, & le Chevalier d'Aumale, deſquels je parleray en la guerre de la ligue, & en la vie de noſtre Roy d'aujourd'huy.

MONSIEUR L'AMIRAL DE CHASTILLON.

MAintenant il me faut parler d'un tres-grand Capitaine s'il en fut onques Monſieur l'Amiral de Chaſtillon, & l'oppoſer à ce grand Duc de Guiſe, afin qu'on en connoiſſe mieux la valeur de l'un & de l'autre, ny plus ny moins qu'un bon lapidaire oppoſe deux beaux diamans l'un contre l'autre pour mieux les apprecier; de meſme en faisje de ces deux grands Capitaines, non que l'invention en vienne de moy ſeul, mais d'autres que j'ay veu en faire comparaiſons, qu'ils trouvoient aſſez approchantes, fors qu'ils diſoient, Monſieur de Guiſe l'emporter au poids, & diſoient auſſi, que le plus beau que Monſieur l'Amiral avoit fait en ſa vie, avoit eſté contre ſon Dieu, ſa Religion, en laquelle il avoit eſté baptiſé, ſa patrie, & ſon Roy naturel; les actions de Monſieur de Guiſe toutes au rebours. Mais pour cela Monſieur l'Amiral n'en a

laiſſé la qualité & le tître de grand Capitaine, car des Empereurs Romains il en eſt ſorty de plus grands Capitaines Payens, que Chreſtiens, & rebelles ſur leur patrie, voire d'autres nations, pour avoir fait telles fautes. Ils furent tous deux en leurs jeunes ans, ſur le declin du regne du Roy François, & aſſez avant dans celuy du Roi Henry, ſi grands compagnons, amis & confederez de Cour, que j'ay ouy dire à pluſieurs qui les ont veus s'abiller le plus ſouvent de meſmes parures, meſmes livrées, eſtre de meſme partie en tournois, combats de plaiſir, couremens de bagues; maſcarades & autres paſſe-temps & jeux de Cour, tous deux fort enjoüez & faiſant des foliez plus extravagantes que tous les autres, & ſur tout ne faiſoient nulle folie qu'ils ne fiſſent mal, tant ils eſtoient rudes joüeurs & malheureux en leurs jeux.

Si eurent-ils, durant le regne du Roy François, quelque petit differend, car Monſieur de Guiſe fut mal-contend de luy d'un conſeil qu'il luy demanda ſur un mariage que je ne diray point, que Monſieur l'Amiral luy diſſuada, & luy dit n'eſtre trop honorable pour luy, & qu'il valoit mieux (uſant de ces mots) avoir un pouce d'authori-

té

té & de faveur avec honneur, qu'une brassée sans honneur. Monsieur de Guise disoit, qu'il ne luy avoit pas conseillé en compagnon & amy, mais en celuy qui estoit envieux de son bien & de sa bonne fortune que ce mariage luy eust peu apporter.

Mais ce differend dura peu, & pour ce furent amis comme devant; mais quel changement vint-il aprés de cette grande amitié? Il s'en conceut une partie le soir de la bataille gagnée à Renty, dans la chambre du Roy & devant luy, qu'ainsi qu'ils en discouroient devant le Roy, Monsieur l'Amiral (comme possible envieux de la gloire & de l'honneur qu'il avoit ce jourd'huy acquise) luy repugna sur un petit point que dit Monsieur de Guise: si bien que Monsieur de Guise luy dit, Ah mort Dieu! ne me veuillez point oster mon honneur: Monsieur l'Amiral luy respondit, Je ne le veux point; & Monsieur de Guise repliqua, Aussi ne le sçauriez-vous.

De sorte que le Roy voyant ces choses pouvoir aller plus avant, leur commanda de se taire & d'estre bons amis, ce qu'ils firent, mais non comme auparavant, & sous quelque beau semblant: & puis la prise & l'emprisonnement de

Monſieur d'Andelot, avec d'autres envies ambitieuſes, alluma mieux le feu de la haine, qui a duré juſques à leur mort. Monſieur l'Amiral a dit à un homme qui me l'a dit, qu'il aida fort à Monſieur de Guiſe à le faire aymer à Mr. le Dauphin, lequel avoit eu force favoris mais les principaux eſtoient Andouin Dampierre, Saint-André, Chaſtaigneraye, Chaſtillon, & des Cars. Andouin fut tüé devant Landrecy & fort regretté de ſon maiſtre ; Dampierre fut diſgracié & chaſſé hors de la Cour, par la menée de Mr. de Chaſtillon, qui ſurprit & intercepta quelques lettres qui faiſoien contre ſon maiſtre & Madame de Valentinois, que le Roy aimoit, ſi bien qu'il fut chaſſé de la Cour pour n'y tourner plus.

On trouva fort eſtrange ce trait ingra de Dampierre, (il faut que j'en parl ainſi, bien qu'il fuſt mon oncle) qu'on n faiſoit que venir de le ſortir des eſcole de Paris, & n'avoit rien veu encore d guerres, Mr. le Dauphin le prit à luy & en telle amitié, qu'il luy fit donne une compagnie de cinquante homme d'armes, & le fit ſon premier Gentilhomme de ſa chambre, non ſans grand envie de pluſieurs autres, qui le mer toient mieux que luy : ainſi trahit-il ſo maiſtr

maiſtre. Il avoit éſpouſé ma tante, mais s'il fit ce coup, je ne puis que je ne le blaſme & que je n'en diſe le vray, Le Seigneur des Cars ſe trouva auſſi embrenné avec luy, lequel fut auſſi diſgracié. Mon oncle de la Chaſtaigneraye ne fit pas ainſi, car il fut tres ferme & loyal à ſon maiſtre en la querelle qu'il prit & eſpouſa pour luy contre Jarnac, parce que ledit Jarnac s'eſtant vanté d'avoir couché avec une Dame ſa proche, & belle-mere, & l'ayant dit à Monſieur le Dauphin, il le redit à d'autres : Jarnac le ſçachant, dit que quiconque l'avoit dit, qu'il l'euſt dit, ou s'en fuſt vanté, qu'il avoit menty. Mon oncle, curieux de l'honneur de ſon maiſtre, & le voyant en peine, car il craignoit que le Roy tentaſt, dautant que ledit Jarnac avoit épouſé la ſœur de Madame d'Eſtampes, favorite du Roy, prit le dementy pour ſon Maiſtre ſur luy, & dit qu'il l'avoit dit à luy-meſme, & qu'il le combattroit là-deſſus, comme il s'enſuivit, (j'en parle fort au long ailleurs) & mourut ſur le point & ſur le regne que ſon maiſtre l'euſt fait tres-grand. Meſſieurs de Chaſtillon & de Saint-André reſterent ſeuls favorys, leſquels pourtant du temps du Roy François, eurent quelque pique qui ne dura

gueres. Monsieur de Guise, encore qu'il fust un jeune Prince, beau & de bonne grace, tres-adroit & tres-bon homme d'armes, qui se faisoit fort valoir aux tournois de la Cour, il s'accosta de Monsieur l'Amiral, jurerent ensemble amitié telle que j'ay dite, qui dura bien quasi cinq à six ans; & pour ce dit-on, & Monsieur l'Amiral l'à dit à homme qui me l'a dit, que mondit Sieur l'Amiral le fit aymer à Monsieur le Dauphin, de telle façon que l'on l'a veu depuis & aprés (comme j'ay dit) que les haynes se semerent entr'eux deux, mais non tant que Monsieur l'Amiral n'avertist, du temps du Roy François second, Madame de Guise, qu'il y avoit encore une conjuration secrette contre Monsieur de Guise & sa vie, & qu'elle y prist garde & l'en avertist.

Monsieur l'Amiral ne voulut donner tel avis à Monsieur de Guise luy-mesme, comme j'ay oui dire, afin qu'il ne pensast que pour tel avis il voulust regagner son amitié, & faire du bon & officieux compagnon; mais il le voulust addresser à Madame sa femme: & cet avis fut donné aprés la sedition & conjuration d'Amboise, qui estoit pour la seconde; car Monsieur l'Amiral ne sceut jamais ladite conjuration d'Amboise, à ce que j'ay

oui

ouï dire à aucuns des plus anciens de la Religion, & aussi à la Vigne, valet de la Renaudie, qui en sçavoit tout le secret: on ne la luy voulut jamais conferer, dautant que les conjurateurs le tenoient pour un Seigneur d'honneur, homme de bien, sage, meur, avisé, politique, brave, censeur, pesant les choses, & aymant l'honneur & la vertu, comme il avoit tousjours fait paroistre par ses belles actions passées; & pour ce les eust bien renvoyez loin, rabroüez, & reculé le tout, voire aydé à leur courir sus. Il n'estoit pas alors à Amboise, mais ouy bien Monsieur le Cardinal son frere, lequel je vis fort animé & coleré contre ces entrepreneurs, & aussi eschauffé à les faire pendre & faire leur procés, que tout autre, voire luy-mesme je le vis sortir courageusement sur la Motte aux Connils, ce jour qu'ils vinrent se presenter là auprés.

Il avoit raison de s'en formaliser ainsi, & Monsieur l'Amiral de n'en avoir rien sceu, ny s'en estre meslé le moins du monde; car c'estoit l'acte le plus meschant, vilain & detestable qui fut jamais, car quelque belle palliation, couverture & couleur qu'ils luy peurent donner, qu'ils n'en vouloient qu'à Messieurs de Guise, (d'autres disoient

qu'ils ne vouloient que prensenter une requeste au Roy,) s'ils fussent venus à bout de leur dessein, & eussent esté les plus forts, il ne faut point douter que le Roy eust passé comme les autres, ainsi que la Vigne luy-mesme me l'a dit, & d'autres aussi.

La premiere discorde qui entrevint entre Monsieur de Guise & Monsieur l'Amiral pour la Religion, ce fut à Fontainebleau, quand le Roy François second y fit assembler une petite forme d'Estats, & que Monsieur l'Amiral presenta requeste au Roy pour ceux de la Religion, demandant liberté de conscience, & qu'il parloit de la part de cinquante mille hommes; que Mr. de Guise ne se peut contenir de colere qu'il ne dist qu'il en meneroit contr'eux cent mille bons Catholiques pour leur rompre la teste, dont il seroit chef. Le Roy François vint à mourir, là où Monsieur l'Amiral commença à entrer en vogue autant que jamais, par le moyen du Roy de Navarre, qui sentoit de la Religion, & qu'il possedoit fort, & Monsieur le Prince aussi, qui estoit on neveu, ayant espousé sa niepce, fille de Madame de Roye sa sœur. Monsieur l'Amiral prend ce grand appuy, pour non pas seulement appuyer sa Religion,

gion, mais pour la hausser bien haut, ainsi qu'il parut dés cette mort jusques à la premiere prise des armes, & le tout fut par les menées artificieuses & par le gentil esprit de Mr. l'Amiral, qui conduisoit & gouvernoit tout à la Cour, lors que l'Edict de Janvier se fit, comme je vis moy-mesme.

Voilà donc la Religion si haussée, si bien relevée & fortifiée; qu'à cette prise des armes premiere tout à coup quasi toutes les meilleures villes de France furent surprises & prises par ceux de la Religion, qui fut un tres-grand cas; mesmes Paris estoit en danger, sans les venuës & secours de Messieurs le Connestable, de Guise, & Mareschal de Saint-André; Toulouse aussi, qui est aprés Paris la plus ferme Catholique & la plus remplie de Catholiques qui soit en France, fut prise, & sans Monsieur Boyjourdan l'aisné, tres-brave & vaillant Gentil-homme, neveu de Monsieur le Mareschal de Termes, & autres vaillans & braves Gentils-hommes Gascons, que Monsieur de Montluc raconte, elle estoit Huguenotte comme les autres; car elle fut prise vint heures, & puis recouverte par les armes & la conduite belle dudit Boyjourdan & autres braves & vaillans de la ville. De specifier

par noms les villes qui furent alors surprises, ce seroit chose superfluë, car je me souviens que lors de cette grande esmeute & sedition, quand on demandoit quelles villes estoient prises, & quelles villes tenoient pour les Huguenots; on disoit, mais demandez qui sont celles qui ne tiennent pour eux. Et de toute cette grande, admirable & incredule entreprise fut le seul autheur & conducteur Monsieur l'Amiral; par là on peut connoistre quel grand Capitaine ç'a esté.

J'ay ouï conter que le Prince de Parme dernierement, quand il eut entendu là grande revolte que feu Monsieur de Guise fit de tout le Royaume de France, & mesme de la ville de Paris, en ces barricades, qui en moins d'un rien furent faites contre le Roy, qu'il dit & avoüa que Mr. de Guise estoit le plus grand Capitaine aujourd'huy de toute la Chrestienté, par une si soudaine revolte & desobeïssance ainsi faite tout à coup contre son Roy. Je croy que dans son ame il eût bien voulu en pouvoir faire de mesme au Païs-bas, pour s'en rendre le maistre & en dépoüiller le Roy d'Espagne, & puis aprés porter le tître luy-mesme qu'il baillot à autruy, bien qu'il le portast d'ailleurs.

Voilà donc pourquoy nous devons tenir

nir Mr. l'Amiral tres-admirable & un tres-parfait Capitaine, d'avoir bandé contre son propre Roy, son Royaume, & l'avoir luy-mesme ainsi soustenu & maintenu par ses armes si bravement, & par son esprit, ses menées & conduites si sagement. J'ay ouï dire qu'un jour luy devisant familierement avec Monsieur le Mareschal de Strozze, sur la grandeur & splendeur du Royaume de France, & que mal-aisément se pourroit-elle ruïner ny esteindre, & par quel moyen pourtant cela se pourroit faire Mr. le Mareschal luy respondit, qu'il n'y en avoit d'autre que de luy faire changer de Religion & introduire une nouvelle, affirmant que les changemens de Religion font perdre les Royaumes plus que tous autres moyens & inventions, artifices, ambitions, nouvelles libertez, ou soulagement de tailles, & ellevation de peuples sçauroient faire, ny nouveau Prince. Et c'est ce que dit une fois un certain Ambassadeur du Pape au Roy François, qui se plaignant & se mescontentant du Pape Clement pour quelque chose, il lui dit, que s'il ne le contentoit, il permettroit la nouvelle religion de Luther en son Royaume, aussi bien qu'avoit fait le Roy d'Angleterre.

Cet Ambassadeur luy respondit fran-

chement, Sire, vous en ferez marry le premier, & vous en prendroit tres-mal, & y perdriez plus que le Pape ; car une nouvelle religion mise parmy un peuple ne demande aprés que changement du Prince. A quoy songeant incontinent le Roy, il embrassa ledit Nonce, & dit qu'il estoit vray, & l'en ayma tousjours depuis de ce bon avis.

Voilà pourquoy le grand Sultan Soliman defendit celle de Luther comme la peste, se fondant sur ces mesmes raisons. J'ay usé de ce mot de Nonce, puis qu'il s'use aujourd'huy, mais j'ay veu à mon avenement à la Cour, que l'on n'en usoit, sinon d'Ambassadeur du Pape : & quand ce nom de Nonce fut introduit, par derision on disoit, Voilà l'once du Pape ; & certes plusieurs ne gousterent bien ce mot du commencement, comme autant vaudroit qu'on dist le Messager du Pape, comme Nonce, car *nuncius* en Latin, n'est autre chose à dire que messager ; & par ainsi ces beaux pindariseurs de mots, pensant faillir, ou ne dire pas bien Ambassadeur du Pape, allerent trouver le Nonce du Pape, que (comme j'ay dit) au commencement que ce nom fut introduit parmy les Dames, filles & Cavaliers de la Cour, ils disoient souvent par de-

derision, quand l'Ambassadeur ou le Nonce du Pape arrivoit en la chambre du Roy & de la Reyne, Gare l'once du Pape qui arrive.

Surquoy feu Monsieur de la Fayette, qui rencontroit des mieux, bien qu'il begueyast un peu, dit une fois, Par Dieu, (dit-il) l'on changera tant ces noms d'Ambassadeurs, & de Nonce du Pape, qu'à la fin on viendra dire, Voilà l'Ange, ou l'Annonciateur, ou le Precurseur du Pape qui vient parler au Roy & à la Reyne.

Or pour revenir à Monsieur l'Amiral, il prit si grand goust à cette noix, que luy donna Mr. le Mareschal de Strozze, qui ne l'en degousta jamais, jusques à ce qu'il en eust fait & veu l'experience, & pour ce aucuns ont voulu dire qu'il avoit plus d'ambition, que de religion, & que ses actions ont plus tendu à l'un qu'à l'autre.

Or je ne sçay ce qu'il en pouvoit avoir dans l'ame pour cela, mais le zele & la devotion qu'il a porté tousjours à sa Religion, & comme il l'a bien embrassée & servie, font foy de tout; & qui plus est, les paix qu'il a faites, car aussi-tost que le Roy luy accordoit, & à ses partisans l'exercice de leur Religion, le voilà qu'il mettoit aussi-tost

les

les armes, bas, sans retenir une seule ville pour sa seureté, & les rendoit aussi-tost toutes, ce que n'ont fait les autres qui ont commandé aprés luy : & quand on luy disoit pourquoy il n'en retenoit aucunes pour soy & pour eux tous, il respondoit qu'ils ne sçauroient se rendre plus coupables que de cette façon, de tenir les villes ainsi du Roy, & que puis qu'il leur permettoit ainsi la liberté de leurs consciences & l'exercice de leur Religion, que vouloient-ils davantage ? Aux premieres & secondes guerres il rendit tout aussi-tost Orleans, qui leur avoit été tant bonne ville, & tant propre nourrice, & plusieurs luy crioient, pourquoy au moins il ne reservoit cette ville pour sa seureté, & qui estoit si proche de sa maison ?

Il rendit aux troisiémes troubles Angoulesme de mesme, que les Huguenots de Poictou, Angoumois & Xaintonge, qui ont été la fourmilliere ou pepiniere, tousjours crierent fort aprés luy, & le prierent instamment de ne la rendre ; voire qu'ils voulurent mal mortel à Monsieur de Sainte-Mesme, sage & bon Capitaine, qui l'avoit renduë si facilement, qu'il ne l'eust gardée pour eux. Mais ce grand Amiral estoit si grand, si craint & si redouté, & avoit pris telle crean-

creance & pouvoir sur ses partisans, qu'ils n'eussent jamais osé le moins du monde contredire à ce qu'il avoit une fois dit & arresté, & aussi qu'il se fondoit tousjours sur ce grand point de la Religion, que nous faut il davantage; dont par-là connoit on combien il estoit plus homme de bien & religieux qu'on ne pensoit, aussi telle bonté le fit perdre.

Car s'il se fust reservé de bonnes villes, on eust dix fois songé à le faire mourir. Bien est-il vray qu'il a esté fort ambitieux pour son Roy, & fort songeant & tendant à le faire grand; car il me souvient que lors qu'il vint à la Cour, où il mourut, & le Roy estant à Saint-Clou, au mesme logis où la conjuration fut faite contre luy, & puis nôtre Roy Henry III. fut tüé aprés là-même, le grand autheur & fauteur de la conjuration, & la Reyne y fut malade, un matin qu'elle avoit pris médecine, Monsieur l'Amiral entra dans sa sale, où il nous trouva, Monsieur de Strozze & moy, tous deux tous seuls, ainsi qu'il frappa à la porte de la chambre de la Reyne pour y entrer, une de ses femmes de chambre, qui étoient quasi toutes Huguenottes, au moins les principales, luy dit que la Reyne n'avoit encore rendu sa medecine, & qu'il atten-

dist

dist un peu; ce qu'il fit & se mit à promener avec nous, & nous discourir des affaires de Flandres, qui alloient bien, à cause des villes de Valanciennes & Mons surprises, dont il en avoit une joye extréme, & puis nous parla de nostre embarquement que nous allions faire en Broüage, & des commandemens qu'il avoit faits aux ports de son Amirauté de nous assister de tout.

Or, dit-il, Dieu soit loüé, tout va bien, avant qu'il soit long-temps nous aurons chassé l'Espagnol du Païs-bas, & en aurons fait nostre Roy, maistre, ou nous y mourrons tous, & moy-mesme le premier, & n'y plaindray point ma vie si je la perds pour ce bon sujet. Et pour ce vouloit-il fort que Monsieur de Strozze rompist son dessein d'aller vers les isles du Perou, & allassions fondre par mer en Flandres, & luy viendroit par terre, si bien que si nous entendions ainsi, tout iroit à souhait, & derechef nous envoya en Broüage un tres-habile Gentil-homme des siens, pour nous prier encore de nous y acheminer, & luy qui commençoit à partir.

A quoy nous fusmes esbranlés, mais nous nous donnames la garde, qu'au plus beau de nos belles resolutions & deter-

terminé partement, la mort malheureuse entrevint de ce grand Capitaine: mort malheureuse la puis-je bien appeller pour toute la France, veu les maux qui depuis s'en sont ensuivis & s'ensuivront encore, car que pouvoit le Roy souhaitter davantage & de meilleur, que de defaire de telle façon un si puissant ennemy, puis dans son ame il le tenoit tel, bien qu'il luy montrast beau semblant, & s'en alloit de son Royaume; & luy emmenoit vingt mille hommes de ses partisans, &, Dieu sçayt, des meilleurs, & luy alloit conquester tout un païs aussi grand qu'un Royaume, & le luy approprier, car pour soy il n'en vouloit point, c'estoit abus, ny qu'il se voulust faire Roy de France, il en eust autant d'envie & de souhait que moy; mais bien desiroit-il avoir une grande charge sous son Roy, tenir prés de luy le rang qu'il meritoit & avoit tenu autrefois prés de son grand Roy Henry, estre son Lieutenant general en ses conquestes, & en estre gratifié de quelquels biens, comme de raison; & se fust-il ainsi mieux maintenu & agrandy & se fait craindre sous l'authorité d'un tel Roy son maistre, que s'il eust voulu le tout s'appropier à luy, & s'en faire souverain; il eust eu de la peine grande

grande & du danger, pour longuement garder ce tître, & préeminence ; & voilà ce qu'il vouloit.

Car je le sçay d'un bon lieu & d'un homme qui le sçavoit & tenoit de luy : & voilà ce que le Roy luy devoit accorder & permettre de laisser faire & purger son Royaume de gens qu'il n'aymoit pas, sans se souiller les mains d'un tres-ord massacre, ainsi que fit Bertrand du Guesclin, ce grand Capitaine, quand il purgea la France de ces meschans garnemens & faineans de guerre, & les emmena avec luy. C'estoit un vray & pareil moyen de se défaire ainsi des Huguenots, & ce fut ce que Monsieur l'Amiral sceut bien representer au Roy, quand il luy remontra qu'il faloit faire la guerre au Roy d'Espagne, ou qu'il se resolust d'avoir encore la guerre en son Royaume ; dont aucuns du Conseil en furent si scandalisez, qu'ils commencerent à crier sourdement, *Tolle, tolle, crucifige, blasphemavit*, & en firent un grand bouclier & en leverent la baniere ; mais ils ne la prirent pas du bon biais qu'il le faloit, pauvres gens qu'ils estoient : car Monsieur l'Amiral voyoit bien le naturel de ses Huguenots, que s'il ne les occupoit & amusoit au dehors, que pour le seur ils recommenceroient à brouiller au dedans,

dans, tant il les connoissoit brouillons, remuans, fretillans & amateurs de la picorée; je sçay ce qu'il m'en dit une fois à la Rochelle, que je l'estois allé voir, & mourut un an aprés, & me faisoit cet honneur de discourir avec moy, bien que je ne fusse de son party, & fusse encore jeune & fort incapable de ses secrets; mais il m'aymoit, car je luy estois fort proche à cause de Madame sa femme.

Je sçay bien aussi ce que m'en a dit Monsieur de la Noüe, lequel, tant qu'il a peu, reprit les erres de Monsieur l'Amiral, pour jetter la guerre de dedans au dehors, ainsi qu'il a fait paroistre par le long sejour qu'il a fait en Flandres; car il m'a juré cent fois qu'il n'y avoit rien au monde qui detestast tant que la guerre civile, & que Monsieur l'Amiral la detestoit bien autant, & que jamais plus il n'y retourneroit que par force.

Le Roy donc ne se voulant servir de luy en si bonnes affaires, fut, ou de luimesme, ou de plusieurs de son Conseil, persuadé de le faire mourir, & pour ce fut attiré le Sieur de Montravel, qui avoit tué auparavant le Sieur de Moüy son maistre, qu'on appelloit le tüeur du Roi, ou le tüeur aux gages du Roy, lequel ainsi que Monsieur l'Amiral se

re-

retiroit en son logis, & estant devant celuy du Chancelier, ledit Montravel, caché en une fenestre d'un meschant petit logis, qui estoit la prés, tira à mondit Sieur l'Amiral une harquebusade au bras, ainsi qu'il lisoit une lettre en marchant.

Monsieur l'Amiral se sentant blessé, il ne dit autre chose, sinon que, Le coup vient de là, & se retira de son logis, & se fit soudainement panser. Le Roy, & toute sa Cour, tant des Catholiques que des Huguenots, fut fort troublée, mais plus des Huguenots, qui userent des paroles & menaces par trop insolentes, qu'ils frapperoient, qu'ils tueroient, ce qui causa la mort de Monsieur l'Amiral; non qu'il fut mort de son coup, car ce n'eut rien esté, mais qu'on la luy procura, veu les menaces: pour ce le massacre general de la Saint-Barthelemy fut arresté & conjuré, je m'en rapporte à ce qui en est; il n'y en a aucun qui le sçache mieux aujourd'huy que le Mareschal, le premier & principal autheur & conseiller du fait, lequel est encore vivant, car tous les autres sont morts par permission divine, puis que Dieu ne hait tant que le sang respandu de quelque creature que ce soit, car elle est faite à sa semblance: ledit Mareschal n'est pas mort

mort encore, mais il y a prés de vingt ans qu'il est si mal sain, que sa vie ne s'appelle pas vie, mais plustost martyre.

Monsieur l'Amiral estant blessé fut fort bien secouru des Medecins & Chirurgiens du Roy, & mesmes de ce grand personnage Maistre Ambroise Paré, son premier Chirurgien, qui estoit fort Huguenot, & y furent tous envoyez du Roy; il fut aussi visité du Roy, qui jura & renia qu'il vangeroit sa blessure, & qu'il prist courage, & qu'il connoistroit combien cela luy touchoit. La Reyne aussi le fut voir, & leur dit à part à tous deux de grandes choses, dit-on, & leur revela de grands secrets, qui tendoient tous à leur grandeur, & son discours dura fort long-temps, qui fut entendu fort attentivement de leurs Majestez, & montrerent grande apparence par l'exterieur qu'elles le goustoient; mais tout ce beau semblant tourna aprés à mal, dont l'on s'estonna fort, comme leurs Majestez pouvoient jouër un tel rôle ainsi emmasqué, si auparavant elles avoient resolu ce massacre. L'heure donc de la nuit, & des matines de cette sanglante feste estant venuë, Mr. de Guise en estant averty du Roy, & bien-ayse de l'occasion de vanger la mort de Monsieur son pere, s'en alla tres-

tres-bien accompagné au logis de Monsieur l'Amiral, qui fut aussi tost forcé; il en ouït le bruit, & se douta soudain de son malheur, & fit sa priere à Dieu.

Sur ce, Besme, Gentil-homme Allemand, le premier bien suivy monta en haut, & ayant faussé la porte de la chambre, vint à Mr. l'Amiral, avec un grand espieu large en la main, à qui Monsieur l'Amiral ayant dit, Ah! jeune homme, ne souille point tes mains dans le sang d'un si grand Capitaine! l'autre sans aucun esgard, luy fourre dans le corps ce large espieu; & puis luy & d'autres le prirent (Monsieur de Guise, qui estoit en bas, crioit, Est-il mort?) & le jetterent par la fenestre dans la cour, non sans peine; car le corps retenant encore de cette vigueur genereuse du passé, resista un peu, s'empeschant des jambes contre la muraille de la fenestre, à cette cheute: mais aydé par d'autres il fut precipité. Monsieur de Guise ne le fit que regarder seulement, sans luy faire outrage tendant à la mort. De descrire les insolences & opprobres que d'autres firent à son corps, cela est indigne de la plume & escriture d'un honneste Cavalier; mais tant y a, que tels luy firent des inju-

res,

res, des vilenies, insolences & opprobres, lesquels auparavant ne l'osoient regarder, & trembloient devant luy. Ainsi vit-on jadis devant Troye des Grecs les moins vaillans braver autour du corps d'Hector mort. Ainsi voit-on souvent aux deserts de Barbarie les animaux les plus timides braver autour d'un grand Lyon mort, gisant dessus le sable, qui souloit estre auparavant sa terreur de tout un terroir & de toute une grande & spacieuse forest. Ceux aussi (& les plus grands) qui craignoient ce grand Amiral, & qui à esté basse s'inclinoient à luy auparavant, bravoient & triomphoient tres-arrogans autour de ce pauvre tronc. Sa teste fut aussi-tost separée de ce noble corps, & portée au Pape, ce dit-on, mais la plus saine voix au Roy d'Espagne, en signe d'un present fort triomphant & tres-agreable, qui fut accepté d'un visage tres-joyeux, & d'un cœur de même. Tant y a, que ce fust ou l'un ou l'autre qui le receut, eut grand sujet de s'éjouïr; car ils perdirent un trés-grand & tres-dangereux ennemy, qui leur eust bien fait du mal encore, si on l'eust laissé faire.

J'ay oüi conter à un grand Cavalier, qui estoit alors en Espagne, quand les nou-

nouvelles du massacre de Saint-Barthelemy y arriverent, lesquelles porta un courrier du Roy d'Espagne des meilleurs qu'on peust voir, & s'appelloit Jean Bourachio, qui fit telle diligence qu'en trois jours & trois nuits il arriva de Paris à Madrid, & sans dormir, ce que le Roy son maistre admira fort; aussi luy donna-t-il bien le vin, tant pour la diligence, que pour les bonnes nouvelles qu'il luy porta.

Il ne faut point douter si le Roy d'Espagne en fut bien-aise, car au monde n'avoit-il pires ennemis que Monsieur l'Amiral & ses partisans.

Du commencement il ne peut croire que tous les principaux chefs eussent été ainsi attrapez, sans la lettre que le Roi son frere luy escrivoit, ce disoit-il, qui en faisoit bonne foy. Aprés que le Roy eust bien interrogé son courrier, il l'envoya de ce pas à l'Amiral de Castille, qui estoit alors à Madrid, ensemble la lettre que le Roy luy escrivoit, pour luy faire part des bonnes nouvelles qu'il avoit receuës.

Le courrier estant arrivé il commence à crier des la porte & bassecour du logis de l'Amiral, *Nuevas, nuevas, buenas nuevas*; & montant en la salle, que l'Amiral commençoit à soupper, crioit en-

encore, *Buenas nuevas, todos los Luteranos y de los mas principales ſon muertos y matados en Paris ay tres dias.*

Et s'approchant de l'Amiral, il luy donna la lettre que le Roy luy envoyoit, & l'ayant leuë, il en ſceut tout le diſcours, & par le courrier auſſi, & s'eſtant tourné vers la compagnie qui eſtoit à la table, il dit, *No es coſa mas cierta que todos los principales ſon muerto, ſino tres, & Vandomillo* (il appelloit ainſi le Roy de Navarre, comme diſant, le petit Vendoſme, mais il leur à bien appris depuis à l'appeller autrement,) *primiero, alqual perdono el Rey por l'amor de ſu eſpoſa, al Principe de Condé perdone tant bien porque es ninno, por tercero el Condé de Montgomery, huy oyſe ſalvo con une vaga y hizo s'eſſenta leguas s'impa-rar, & aſſi ſe ſalvo per grand miraglo de diablo, no de Dios.*

Pour lors ſouppoit avec cet Amiral de Caſtille le Duc de l'Infantuſque, fort jeune Prince & peu encore pratic, qui demanda ſi ce Monſieur l'Amiral de France, & tous ſes partiſans eſtoient Chreſtiens? qui reſpondit qu'ouy. Luy aprés repliqua, *Como diablo puede ſer que pues que ſon Franceſes y aſſy Chriſtianos, ſe matan como beſtias?*

L'Amiral luy reſpondit, *Calla Sennor Ducque, que la guerra dy Francia, es la*

pax d Espanna, y la pax d'Espanna es la guerra dy Francia con muestros dublones. Voilà ce que m'en conta ce Cavalier, qui estoit alors à la table de cet Amiral, qui ouït tout ce discours.

Touchant l'allegresse & la contenance qu'en fit le bon & saint Pape Pie V. (on le peut appeller ainsi) de ce massacre susdit, j'ay ouy dire à homme d'honneur, qui pour lors estoit à Rome, & qui en sçavoit des secrets, que quand on luy en porta des nouvelles, il en jetta des larmes, non pour joye qu'il en eust, comme force gens font en cas pareil, mais de deuil; & quand aucuns de Messieurs les Cardinaux, qui estoient prés de luy, remontrerent pourquoy il pleuroit & s'attritoit ainsi d'une si belle dépesche de ces gens malheureux, ennemis de Dieu & de sa Sainteté; Helas, helas! (ce dit-il) je pleure la façon dont le Roy a usé par trop illicite & defenduë de Dieu, pour faire une telle punition, & que je crains qu'il en tombera une sur luy, & ne la fera gueres longue desormais! Comme ce saint homme sceut tres-bien prophetizer par l'Esprit de Dieu, que je croy qu'il avoit autant que jamais eut Pape. Je pleure aussi (dit-il) que parmy tant de gens morts il n'en soit

ſoit mort auſſi-bien des innocens que des coupables. Comme il fut vray, meſme de force bons Catholiques, que leurs ennemis faiſoient accroire qu'ils eſtoient Huguenots.

De plus, ajouſta ce bon ſaint Pere, poſſible qu'à pluſieurs de ces morts Dieu euſt fait la grace de ſe repentir & de retourner au bon chemin, ainſi que l'on a veu arriver à force en cas pareils. Comme de vray, combien avons-nous veu depuis force Huguenots s'eſtre convertis & faits bons Catholiques? les chemins en rompent.

Voilà le beau dire & la belle Prophetie de ce ſaint Pere ſur ce malheureux maſſacre. C'eſt un grand cas qu'un Seigneur ſimple & non point ſouverain, mais pourtant d'un tres-haut & ancien lignage de Coligny en Savoye, & autrefois ſouverain & tres-grand, ayt fait trembler toute la Chreſtienté & remplie de ſon nom & de ſa renommée; tellement que lors de l'Amiral de France, il en eſtoit plus parlé que du Roy de France: & ſi ſon nom eſtoit connu parmy les Chreſtiens, il eſt allé juſques aux Turcs, de telle façon, & ny a rien ſi vray, que le grand Sultan Soliman, l'un des grands perſonnages & Capitaines qui regna depuis les Ottomans,

un an avant qu'il mouruſt, l'envoya rechercher d'amitié & accointance, & luy demander avis comme d'un oracle d'Apollo ; & comme je tiens de bon lieu ils avoient quelque intelligence pour faire quelque haute entrepriſe, que je n'ay jamais peu tirer ny ſçavoir de Monſieur de Theligny, mon grand amy & frere d'alliance, qui fut dépeſché de Monſieur l'Amiral, avec le Seigneur de Villeconnin, à Conſtantinople, là où ils ne le trouverent point, car il en eſtoit déja party pour ſon voyage de Siguet, où il mourut. Voilà que la eſté ce grand Amiral parmy les Chreſtiens & parmy les infideles.

Je parle de luy en mon livre des Colonels plus au long, & ſur ce beau renom il eſt mort ; quel dommage ! Il y eut quelqu'un qui fit ſon epitaphe en vers Grecs, où il introduit un paſſant qui s'enquiert & demande là où eſt le tombeau de ce grand Amiral tant renommé par le monde, qu'il demande par grande admiration viſiter. Un autre luy reſpond : Paſſant, ſans faire plus grand chemin, tu peux bien ne paſſer plus outre, ou t'en retourner en arriere ; car tu n'en trouveras aucun icy bas, dautant que le monde & le ciel l'ont pris & l'ont porté enſevelir dans le

ſein

ſein de l'immortalité, où maintenant il giſt à ſon aiſe,

Parlons un peu que devint ce Beſme qui le tua; on diſoit pourtant qu'alors Sarlabous, Gouverneur du Havre, ſe vanta de l'avoir tüé. Si c'eſt la verité, ou qu'il s'en ſoit vanté à faux, c'eſt une recompenſe mauvaiſe d'un Capitaine envers ſon Colonel, qui d'autrefois luy avoit commandé; mais pour le ſeur ce fut Beſme, poſſible que l'autre luy donna quelque coup. Et pour en voir une divine vengeance, ce Beſme eſtoit un Gentil-homme Allemand, que j'avois veu d'autresfois nourry page du Cardinal de Guiſe; il ſe mit en telle grace & amitié de Monſieur de Guiſe, qu'il le gouvernoit paiſiblement, & pour ce luy fit épouſer la fille baſtarde du grand Cardinal de Lorraine.

Je nommerois bien ſa mere, & cette fille, dite Arne, fort belle & honneſte Damoiſelle, & bien créée en la Cour d'Eſpagne, & nourrie de cette noſtre grande Reine de là, à qui je l'ay veuë, & aprés ſa mort elle s'en vint en France demeurer avec la Reyne mere, qui n'en refuſa jamais.

Le Roy d'Eſpagne fut ſi liberal à l'endroit de toutes ces filles nourries avec la Reyne ſa femme, qu'entr'autres beaux pre-

presens il leur donna à chacune trois ou quatre mille escus pour mariage, s'il me souvient bien, mais il me semble qu'il y en avoit plustost plus que moins, & ce mariage n'estoit payé ny delivré sinon lors qu'elles estoient mariées. Arne donques estant mariées, son homme se resout deux ans aprés d'aller en Espagne par le moyen de Monsieur de Guise, tant pour querir son mariage, que pour braver & se montrer en piaffe devant le Roy, & les Espagnols, & dire que c'étoit luy qui avoit fait le coup de Monsieur l'Amiral; & quel coup à son avantage, qu'un petit enfant en eust fait autant? il y va & sans danger, & y fut tres-bien venu & payé, dont la pluspart de son argent il le met en pierreries, bagues, joyaux & babioles, pour mieux porter son fait, & aussi qu'il sçavoit bien que Monsieur de Guise l'en dechargeroit. Outre tout cela le Roy d'Espagne le gratifia de quelque autre present, pour la gratification & recompense du meurtre, pour son retour. Il fut si imprudent & perdu d'esprit & d'entendement, ou Dieu, juste vengeur des forfaits, possible l'aveugla de telle façon, ou son demon malin ou malheureux destin l'y conduisoit, qu'il vint passer par le grand chemin des postes de la

Gu-

Guyenne, où les Huguenots avoient bien bon credit, lesquels alors faisoient quelque petite guerre pour les forteresses petites qu'ils tenoient. Parquoy il fut pris entre Barbezieux & Chasteauneuf, & mené prisonnier au chasteau de Bouteville, ou commandoit pour lors le Sieur de Bertauville, qui commande aujourd'huy à Ponts.

Il fut là gardé long-temps prisonnier, dont fut remontré audit Bertauville ce qu'il vouloit faire de cet homme; & qu'il ne faloit qu'une heure qu'il se sauvast (comme de vray il la faillit une fois) & s'il ne sçavoit pas ce qu'il meritoit.

Parquoy un jour on luy fit accroire qu'il vouloit rompre les prisons & se sauver, comme de vray il y eut de l'apparence; si bien qu'il fut tüé, & eut ce qu'il avoit preste à Monsieur l'Amiral, & tres-bien employé, car il estoit venu trop hautain & trop glorieux, & de ce coup, bien qu'il ne fust pas plus mauvais qu'un autre, comme je le vis au siege de la Rochelle, ainsi que je le voyois fort eschauffé de retirer, Monsieur de Guise des coups & harquebusades, & luy remontrer les hazards qu'il couroit, & luy pour son honneur avec son maistre.

Que si Mr. de Guise (disoit-on) l'eust voulu croire, il n'eust acquis la reputation d'estre si vaillant comme il a esté : & croy que dés lors sa conscience l'avoit jugé pour l'avenir, car la mort de si grands personnages est tousjours fatale à ceux qui la donnent ou procurent. Plusieurs (comme cestuy-cy) s'en font ressentis, bien qu'ils fussent des plus grands, que je ne diray point. Et si diray encore plus, que bien que le Roy d'Espagne, & le Duc d'Albe, alors son Lieutenant en Flandres & au siege de Monts en Haynaut, quand cela vint, furent avec leurs Espagnols tres-joyeux de cette mort, & de plusieurs de ses partisans, si ne l'approuverent-ils jamais de la façon, & que cela sentoit plustost son carnage barbare & de Turc, que son cousteau de justice Chrestienne.

Je l'ay ainsi ouï dire à aucuns braves soldats Espagnols, que le Duc d'Albe ne fit pas ainsi à ceux de la ville de Harlem, qu'il fit tous punir par forme de justice. Car aussi pourquoy Dieu l'a-t-il donnée aux Grands, sinon pour la bien exercer comme il faut, & non pour en abuser.

J'ay ouy aussi dire que lors de sa mort ledit Duc d'Albe dit, *Muerto l'Admirante, perdido un gran Capitan por Francia, y gran*

gran enemigo por España. Or il y en a eu aucuns qui ont voulu dire mondit Seigneur l'Amiral n'avoir esté si hardy & vaillant Capitaine comme il a esté sage, prudent, & tres-ingenieux. Appellez-vous point cela vaillant & hardy, qui a donné tant de batailles en son temps, & qui les a fait germer de la façon qu'on les a veuës?

Considerons un peu combien en tant de guerres que nous avons faites de delà & deçà les Monts, nous avons veu des batailles depuis celle de Ravenne, encore par si longs intervalles des uns aux autres, que l'on tenoit pour un grand cas de s'estre trouvé en une bataille, & y couroit-on comme à un jubilé l'un pour gagner le salut de son ame, & l'autre pour gagner l'honneur de Chevalerie, & faire appeller sa femme Madame.

Aprés Ravenne donc vint celle de Marignan contre les Suisses, celle de la Bicoque, celle de Pavie, aprés celle de Cerizoles, celle de Renty qu'aucuns ont voulu plûtost dire rencontre que bataille : mais pourtant là où l'artillerie jouë, là où les deux grands Chefs souverain y sont en personne & en armes, là où l'on combat si bien que l'une des avant-gardes est defaite & en route, cela se peut dire bataille, comme je le tiens

de grands Capitaines. De mesmes en peut-on dire de celle du Mareschal Strozze, qu'aucuns ont tousjours plûtost nommée la deffaite du Mareschal Strozze qu'autrement ; puis les batailles de Saint Quentin & Gravelines. Voyez donques qu'en si longues années & parmy gens si guerriers que les François, Espagnols, Suisses & Italiens, si peu de batailles se sont ensuivies & ordonnées. Voyez aussi de l'autre costé combien Mr. l'Amiral en cinq ou six ans en a donné ; celle de Dreux, que j'ay veu comparer aux vieux Capitaines à celle de Ravenne, pour avoir esté tres-bien debatuë & opiniastrée, voire celle des Suisses, celle de Saint-Denis, avec une poignée de gens que les Huguenots avoient encontre nous, qui estions quatre contre un ; celle de Jarnac, ou Bassac, où nous avions des Reistres du Reingrave & autres estrangers, & eux n'estoient que François tousjours.

Celle de Montcontour, où les uns & les autres François, se trouverent fort entremeslez de grande quantité d'estrangers ; & puis celle d'Arné le Duc, qu'on à dit plustost rencontre que bataille. Et notez qu'à toutes ces batailles Monsieur l'Amiral menoit les avant-gardes & y estoit des premiers aux hazards & aux

coups

coups, dont il en rapportoit des aucunes de bonnes marques & blessures. M'appellez-vous point donc celuy-là vaillant & hardy ? Je ne mets en conte les fois qu'il a presenté force batailles, qui n'ont manqué pour luy à estre données, comme à Talsy, à Pamprou, à Jazeneuil, à Lodun, qui faillirent pour les accidens & inconveniens, que ceux qui estoient de ce temps ont veus aussi-bien que moy, & que l'on a escrist, entr'autres Monsieur de la Nouë, qui en a parlé, & d'autres choses aussi veritables que jamais homme qui ayt escrit, bien que quelque fois il favorise un peu les siens.

En quel rang mettrons-nous aussi la defaite de la Roche la Belie, la où le Colonel General de nostre Infanterie fut pris, vingt-cinq Capitaines des siens morts, & quelque huit cens de ses meilleurs soldats.

Je laisse à dire à ceux qui y estoient, à quoy il tint qu'à ce coup la bataille ne se donnast, ny mesmes au petit Limoges. Voilà donc comment ce grand Capitaine engendroit les batailles ; que si les unes venoient à leur perfection & maturité, & les autres non, il n'en pouvoit mais, non plus qu'un pere qui engendre des enfans, les uns qui naissent

& viennent à bien, les autres meurent aussi-tost & ne viennent à profit, ne laisse pour cela à avoir fait son devoir en la procreation.

Tant d'autres endroits pareils conterois-je, mais je n'aurois jamais fait, qu'on pourra bien voir dans les memoires de Monsieur de la Nouë, avec plusieurs autres belles rencontres & defaites, dont entr'autres, que Monsieur de la Nouë tait, en quoy m'en estonne, que j'ay veu fort loüer & renommer, quand il deffit & brusla nos poudres, lors que le siege estoit devant Bourges, que nous fusmes contraints d'envoyer à la picorée à Paris, dont l'on envoya six canons, poudres & balles pour tirer quatre mille coups, avec tout le reste necessaire, accompagné des compagnies de gendarmes de Monsieur d'Anville, s'il me souvient bien, & de Monsieur de Sipiere, à laquelle commandoit le Capitaine Bonnasse; bon & vaillant certes, avec quatre ou cinq compagnies de gens de pied, tant du Capitaine la Chambre, bon soldat & bon matois, qui portoit ce nom pour avoir esté valet de chambre de Monsieur le Prince, & d'autres Capitaines. Monsieur l'Amiral en ayant eu avis, partit d'Orleans avec cinq ou six cens chevaux, & vous alla rafler tout

tout cela en un tourne main prés de Chasteaudin : pendant que l'on s'amusoit à combattre, les chartiers détellent leurs chevaux, couppent cordages, & avec leurs chevaux sauve qui peut & s'enfuyent; si bien que le tout demeura là à la mercy du vainqueur. Monsieur l'Amiral voyant luy estre impossible de mener & faire conduire tout cela à Orleans, afin que son ennemy ne s'en prevalust, fit arranger ensemble toutes les poudres, les balles, les canons, bouche contre bouche les uns contre les autres, & puis fit faire une longue & grande traînée de poudre, & s'estant retiré assés loin sur une petite montagne avec sa trouppe, s'amuserent tous à voir donner le feu à la traînée, & voir jouër la grande fougade, qu'on n'en vit jamais une telle ny faire un tel bruit ny tintamarre, & le tout s'en alla à tous les diables.

Si ceux de Bourges ne se fussent rendus alors, ils nous mettoient en peine pour les prendre, faute de poudres. Voïlà aucuns tesmoignages pour estre assez, si Monsieur l'Amiral estoit vaillant & hardy. Et certes il le pouvoit estre, car il estoit issu du tres-braves & vaillans peres, grands-peres & ayeuls, si bien que luy les ensuivant en ses jeunes guerres, il fit tousjours paroistre son genereux

reux courage qu'il avoit extrait d'eux, ainsi qu'il fit devant Landrecy & à la bataille de Cerizoles, où il fut fort blessé, n'y étant que pour son plaisir, & en d'autres endroits où il se trouvoit ordinairement.

Moy luy ayant ouï dire une fois, que bien qu'il fust assez favorisé à la Cour, à cause de son oncle Monsieur le Connestable, jamais il ne se soucioit gueres de s'y amuser ny en ses faveurs ; mais s'alloit promener ordinairement là où il y avoit des coups (& de l'honneur) à donner.

Aussi eut-il l'Estac de Colonel fort jeune, & tout pour son merite. En tel estat ne faut point qu'un poltron y entre, & qui y entre & le fait bien sans reproche, croyez hardiment qu'il est brave & vaillant, ainsi que mondit Sieur l'Amiral le fit paroistre là & depuis, car encore en ces guerres Huguenotes il faisoit l'estat de Colonel tousjours, & sur tout au siege de Poitiers, qui estoit aussi scabreux & dangereux que l'on en ait gueres veu, pour le grand nombre de braves & vaillans Princes, Seigneurs & Gentils-hommes qui estoient là.

Et si mondit Sieur l'Amiral n'eust esté aussi bon homme de pied que de cheval, je ne sçay qu'eust esté de son armée

& de ſon ſiege, mais il ne s'y eſpargna, ny aux dangers, ny aux harquebuſades, non plus que le moindre ſoldat de ſon armée. Et ſi vous diray bien plus, car il a eſté menacé cent fois d'eſtre aſſaſſiné, & qu'il y avoit gens attirez & de toutes parts appoſtez pour cela, dont il en avoit des avis certains, fuſt à la Cour, aux armées, aux villes, en ſes maiſons, & ailleurs; jamais il n'en montra aucun ſemblant d'avoir peur, ny ne s'en accompagna pas plus de couſtrilleux pour cela; mais ſe montroit ſi aſſeuré, que bien ſouvent le trouvoit-on quelquefois qu'il n'avoit pas quatre hommes avec luy, comme je l'ay veu: & quand on le luy diſoit, il ne reſpondoit que ſeulement, Celuy qui m'attaquera, je luy feray auſſi belle peur, comme il me ſçauroit faire.

Je le vis une fois à Moulins, lors que leurs Majeſtez les accorderent Meſſieurs de Guiſe & luy, je dis ceux d'Egliſe, qu'on diſoit qu'ils faiſoient pour tous pourtant, mais non ceux de l'eſpée.

Il y eut un Gentil-homme Italien francizé, que je ne nommeray point, le Seigneur Jean Baptiſte, qui s'alla excuſer à luy qu'on luy avoit rapporté qu'il le vouloit tuër; il ne s'en fit que rire, & luy dire ſeulement, qu'il ne penſoit

soit moins de luy que d'homme de la Cour pour faire ce coup-la, le taxant froidement par ce mot, qu'il n'étoit pas assez courageux & assuré pour faire ce coup.

Lors qu'il alla trouver le Roy à Blois, on luy remontra fort la faute qu'il faisoit d'y aller, & qu'on luy donneroit la venuë, Rien, rien, (dit-il) je me fie en mon Roy & en sa parole; autrement ce ne seroit point vivre que de vivre en telles alarmes; il vaut mieux mourir d'un brave coup, que de vivre cent ans en peur.

On luy en dit tout de mesme quand il alla à Paris, & de là trouver le Roy à Saint Clou, & qu'il tourna encore à Paris: il respondit tousjours de mesme. Telles demonstrations & apprehensions nulles de danger montroient bien qu'il étoit assuré & hardy. J'en ay veu aprés luy venus en telles charges, qui en ont bien eu d'autres, apprehendant & fuyant les presences des Roys comme diables, & non cet Amiral.

Aussi ay-je ouï dire à Monsieur de la Brosse le bon homme, l'un des bons, sages & vaillans Chevaliers de son temps, comme je dis ailleurs, qu'un jeune homme qui est né courageux & hardy, & qui a fait paroistre son courage & sa valeur en la chaleur de sa jeunesse, il ne le perd jamais, quelque vieil âge qu'il

fasse,

fasse, si ce n'est par une grande disgrace; mais s'il ne l'a esté en jeunesse, qu'il ne pense pas que l'âge luy apporte la hardiesse, non pas mesmes la pratique des armes, si ce n'est par grand hazard & fortune, Et de fait, un jour j'estois en une bonne compagnie avec feu Mr. de Gua, où on vint à parler d'un Seigneur que je ne nommeray point qu'on le fit brave & vaillant, Comment mort Dieu! (dit Mr. du Gua) voulez-vous qu'il soit vaillant & hardy sur son âge, que jamais il n'a esté en sa bouillante jeunesse, & qu'à cette heure le commencement & l'apprentissage n'en est nullement bon? De cas il y avoit avec nous un grand Philosophe Medecin, qui confirma son dire, & dit que la raison naturelle y estoit toute peremptoire, dautant que le sang bouillant & chaud, qui estoit en un jeune homme, le rend hardy, prompt, actif & tout ardent de valeur, & ayant appris dés la jeunesse & de bonne heure de se remuër, tourner, virer, exercer & le continuer, il ne se peut arrester en son lieu; mais celuy qui est sur l'âge & n'a point encore remué son sang, mais laissé en son estre premier, il est bien mal-aise, étant ainsi arresté & pris sa place fixe, qu'il l'en puisse oster ou faire un nouveau.

D'au-

D'autres raisons philosophales apporta t-il, que je ne veux defferer en cet art. Voilà donc comme Monsieur l'Amiral a peu estre tousjours courageux, & en toutes saisons de son âge, puis que de bonne heure il commença & continua à esmouvoir son sang & son courage. Si faut-il pourtant avoüer que s'il n'eust conjoint avec sa valeur des artifices, astuces & ruses de son grand esprit & jugement, qu'il n'eust fait & parfait les grandes choses qu'il a faites: tesmoin les grandes entreprises qu'il a faites & conduites par son bon sens: & là où il ne pouvoit faire venir la peau du Lyon, il y appliquoit tres-bien celle du Renard, & sur tout en ses pertes de batailles; car tant qu'il en a donné, il les a tousjours perduës: mais c'estoit le Capitaine du monde qui se sçavoit aussi-bien relever de ses cheutes & pertes, & pour lesquelles jamais ne perdit cœur ny s'en ravaloit, que pour une perduë il ne tournast aux autres.

Je luy ay ouï dire, que les plus grandes peines qu'il a eues jamais en ses armées, & qui peuvent estre à un chef dénué de moyens, c'estoit à contenter les Reistres: Et à la derniere paix qu'il fit, il jura, & me le dit à moy une fois à part, que le plus tard qu'il pourroit, voire

voire que bien forcé il ne tourneroit jamais plus en ces guerres civiles ; & s'il estoit si malheureux qu'il y retournast, qu'il feroit la guerre d'autre façon qu'il n'avoit fait, qui estoit de ne tenir plus ces grandes armées en campagne, & sur tout ne se chargeroit jamais d'une si grande troupe de Reistres, qui plustost donnoit la loy, qu'elle ne la recevoit.

Si eut-il pourtant ce jugement subtil, qu'il les sceut avoir & traiter mieux qu'homme du monde, ny que Capitaine ayt fait, ny fera [illegible] moyens. Aprés la bataille de Dreux l'on voulut pratiquer les siens, je ne sçay, il les retourna à Orleans, & là leur donna tant du bec & de l'aisle (comme l'on dit) qu'il leur fit laisser la pluspart de leurs chariots dans Orleans, & les traisna en Mormandie, lesquels pourtant en ayant perdu une grand' part dans le Portereau, & en ayant sceu nouvelles, & pour ce desesperez il les amadoua, les contenta & les plastra si bien & beau, qu'ils ne l'abandonnerent jamais, & le servirent tousjours jusques à la paix faite.

Aprés la bataille de Montcontour, ainsi qu'il vit qu'on les avoit à demy gagnez, & que déja Marillac, Intendant

dant des finances, estoit arrivé à Limoges, à Perigueux avec force finances, comment il les détourna de cette proye subtilement, & les delogea de la Xaintogne, car leur faisant accroire force belles choses, il leur fit faire en trois jours trente lieuës fort grandes.

La premiere journée leur fut de Barbezieux à Brantome, & à l'entour, là où il y a douze à treize bonnes lieuës: le lendemain à Montignac, où il y a huit grandes lieuës, & le lendemain en fit autant par delà Dourdoigne.

Si bien qu'en ces trois jours il leur fit faire ces trente lieuës & leur fit passer les rivieres de la Drone, de l'Isle, de la Vezere, & de la Dourdoigne, & grosses rivieres, tant de leur naturel, que pour les pluyes de l'hyver, desquelles elles s'estoient enflées beaucoup.

Telles traites les harasserent de telle façon qu'on les suivoit par les pistes de leurs chevaux las & boiteux, qu'on trouvoit par les chemins si abatus, que la plus-part & eux & les païsans mesmes les laissoient à l'abandon pour les voir en tel estat.

Qui aura veu ce marcher, trouvera un grand miracle, que Mr. l'Amiral peut reduire ces Messieurs les Reistres à un

tel

tel voire extravagant devoir de guerre: auſſi les ayant par delà, il les en ſceut tres-bien remercier & recompenſer de meſmes; car aprés avoir joint les forces des Viſcomtez, & de Monſieur le Comte de Montgomery, tournant victorieux des Navarrains & d'Ortez, il les vous promena à ce bon païs d'Agenois, ſe donnant des aiſes & des moyens juſques à la gorge.

Qui euſt jamais creu qu'aprés une telle bataille de Montcontour perduë, & ſi grande deroute, ce Capitaine euſt peu ſi bien ſe remettre!

Il me ſemble que je vois Brute & Caſſie, qui ſortirent de Rome, qui l'un par une porte, qui par l'autre, comme gens perdus & vagabonds, & en moins d'un an mirent une armée de cent mille hommes ſur pied, & livrerent la bataille de Philippes. Ce ne fut pas tout, car il alla devant Thoulouze faire de beaux feux & apprendre à Meſſieurs de la ville, & ſur tout à Meſſieurs de la Cour, de mettre de l'eau dans leur vin, & n'aller ſi viſte en beſogne, où leur colere & animoſité par trop dereglée les conduiſoit ſans aucune conſideration.

Car quiconque portoit le nom d'Huguenot, auſſi-toſt pris auſſi-toſt pendu, juſques

jusques à un fort honneste Gentil-homme de la Religion, nommé Rapin, qui estoit allé de la part du Roy & du Prince de Condé, pour porter l'Edit de la paix de Chartres, ils le firent aussi-tost venu aussi-tost executé. Ce qui fit un acte fort vilain, puis qu'il venoit de la part du Roi & chargé de ses lettres, de violer ainsi un droit de paix.

Cela n'estoit pas beau, mais asseurez-vous qu'ils en payerent bien l'amnistie & penderie, car il n'y eut maison de tous ces Messieurs qui ne fust exposée au feu, ainsi Mr. l'Amiral les poliça; car, comme je luy ay ouï dire, il faut aussi-bien establir la police par le mal, comme par le bien.

Aprés donc s'estre bien chauffé le long de ces beaux feux, il mena son armée en Languedoc, & de-là envoya quelques-unes de ses troupes saluër un peu la plaine & belle vallée de la Comté de Roussillon, si qu'aucuns Gentils-hommes s'approcherent prés de Perpignan; mais ils ne firent qu'aviser & gagner de loin, comme fit jadis ce Roy d'Angleterre à Jerusalem; ce que les Espagnols n'eussent jamais peu croire que Huguenot fust allé plumer la poule en leur païs.

Cela fait allerent en Dauphiné, Vivarets,

rets, & s'y promenerent, ayant plus souvent la baguette en la main que l'espée, le pistolet & l'harquebuse, fors qu'à Arne le Duc, où se fit cette rencontre qu'on nommera bataille si l'on veut, puis que je l'ay veu à aucuns ainsi appeller.

Cependant la paix se fit, par laquelle Messieurs les Reistres furent tres-bien payez aux dépens du Roy, & fort contens de Monsieur l'Amiral, & luy promettant un autre retour pour ce mesme prix quand il les employeroit, & s'en retournerent, pourtant un tel renom de Monsieur l'Amiral par toute l'Allemagne, qu'il en resonnoit bien autant qu'en France.

Voilà comme sagement ce grand Amiral gouverna & ferra fort doucement ces Messieurs les Reistres si mal-aisez à ferrer. Et notez qu'avec leur rude & barbare bizarrerie ils luy portoient tousjours si grand respect, qu'ils ne faisoient jamais chose insolente & hors de devoir, que quand il leur remontroit, ils s'en corrigerent & luy obeïssoient, voire le craignoient-ils.

Quant aux François parmy eux, il se sçavoit si bien faire craindre, que vous eussiez dit que c'estoit un Roy, jusques aux Grands.

J'ay

J'ay ouï faire un conte, qu'aprés le siege de Poitiers plusieurs Gentils-hommes, qui s'estoient retirez de l'armée & s'estoient allez rafraichir en leurs maisons ou aux villes, quand ils le vinrent retrouver aprés la bataille de Montcontour, il parla à eux, ne faut point dire comment, & les taxa & tança comme s'ils eussent esté à ses gages.

Il y eut le Sieur de Genlys le jeune, qu'on appelloit Yvon, qui avoit la teste prés du bonnet, qui voulut parler pour tous, &, Mort Dieu! (dit-il) Monsieur, qui eust jamais pensé aussi que vous eussiez donné le bataille si legerement? Comment (dit Monsieur l'Amiral) & petit Capitaine de merde, osez-vous controller mes actions? Et sur ce luy voulut donner de l'espée; mais il en fut empesché & prié de luy pardonner, ce qu'il fit, aprés qu'il luy eust fait toutes les humbles excuses & satisfactions qu'il peut, & si estoit grand & de bon lieu, & si avoit commandé à l'artillerie devant Poitiers, & si depuis ne cessa de le rechercher & honorer comme son Roy; aussi luy donna-t-il la charge de mener ses trouppes en Flandres, qui furent défaites & luy pris. Voilà comment cet Amiral sçavoit regir ses gens, qui ne luy devoient ny cens ny ten-

tes, & rien qu'une ſalutation, car ils n'eſtoient ny ſes ſujets ou vaſſaux, ny ſes ſtipendiez, ny ſes mercenaires.

Et toutefois quand ils eſtoient en ſa preſence, un ſeul petit mot de courroux les étonnoit, & en abſence ſon ſeul ſignet leur faiſoit faire ce qu'il vouloit, tant il avoit pris une habitude de leur imperier, qu'il ſembloit qu'elle luy fuſt née & que ſes partiſans la luy deuſſent.

Quant aux ſoldats & autre menu peuple des ſiens, s'ils delinquoient par trop, il les ſçavoit bien chaſtier, car il avoit eſté toute ſa vie ſi grand politique de guerre, qu'encore qu'il euſt affaire de gens, il ne leur pouvoit permettre le vice, & de tous tant qu'ils eſtoient, il eſtoit tres-aymé & honoré, que quand ils avoient une Parole de privauté de luy, ils s'en tenoient auſſi contens, comme s'ils l'euſſent euë du Roy.

Auſſi quand une telle accordance regné entre le chef & les membres, ils ſont invincibles, comme tant qu'il à veſcu ſes gens ont fait de plus beaux exploits de guerre qu'ils n'ont faits jamais aprés.

Et quand il mourut ils demeurerent ſi éperdus & eſtonnez, que les plus obſtinez en leur Religion la changerent ſoudain, ſinon de cœur pour le moins

par apparence, & la plus-part des plus galans d'eux d'alors vinrent à la Rochelle rendre l'humiliation à Mr. frere du Roy, comme j'ay veu ; & nonobstant qu'ils ayent depuis esleve la teste, si regrettent-ils tousjours ce grand Amiral & le trouvent à dire..

Il faut que je dise ce mot, & puis plus. Lors que le Roy de Pologne s'en alla en son Royaume traversant l'Allemagne, il commença par les terres de ce grand Comte Palatin, grand l'appellé-je, car il estoit tres-grand en tout, qui le recut tres-honorablement comme à luy appartient.

Un jour entr'autres il le mena avec deux ou trois des siens (je croy que le gros Villecler en estoit un, & Monsieur du Gua) dans son cabinet, là où de prim'aspect il vit le portrait de feu Monsieur l'Amiral, tout de son haut & fort au naturel.

Le Comte luy dit, Vous connoissez bien cet homme, Monsieur ; vous avez fait mourir en luy le plus grand Capitaine de la Chrestienté, & ne le deviez pas, car il vous a fait & au Roy de tres-grands services..

Alors le Roy luy alla pallier le meurtre les mieux qu'il peut & le plus doucement, & que c'estoit luy qui les vouloit faire

faire tous mourir, & qu'ils l'avoient prevenu.

Monsieur le Comte respondit seulement, Nous en sçavons toute l'Histoire, Monsieur: & puis sortirent du Cabinet. Mais je tiens de tres-bon lieu, que le Roy fut estonné quand il vit ce portrait, & ouït les paroles de l'autre, & entra en apprehension que ce jeu eust esté fait à poste pour luy donner quelque estrette.

Voilà la reputation que donna ce Comte Palatin à Monsieur l'Amiral. Et certes il estoit tel, quand on considerera tous ses nobles faits: que si, comme j'ay dit cy-devant, Monsieur de Guise a esté un fort universel Capitaine, cettuy-cy l'a esté aussi, & pour cheval & pour pied, ainsi qu'il le montra (comme j'ay dit sur la fin) encore au siege de Poitiers, où il montra encore de vieux coups d'escrime du temps qu'il estoit Colonel, & pour cheval, & pour vivres, & pour finances, & pour artilleries.

Enfin (pourtant je laisseray à de plus spirituels que moy à parfaire la comparaison d'eux deux,) Monsieur de Guise eut une chose plus que lui que je ne diray point.

Si Mr. de Guise fut fort eloquent,

Monsieur l'Amiral l'estoit aussi, mais il estoit plus sçavant que luy; car il entendoit & parloit fort bien Latin, comme je l'ay veu, car il avoit estudié & lisoit & estudioit tousjours quand il pouvoit & estoit hors d'affaires; & fut trouvé aprés sa mort un beau livre qu'il avoit luy-mesme composé, des choses plus memorables de son temps, & mesme des guerres civiles. Il fut apporté au Roy Charles, qu'aucuns trouverent tres-beau & tres-bien fait, & digne d'estre imprimé; mais le Mareschal de Rets en destourna le Roy, & le jetta dans le feu & le fit brusler, envieux du profit & de la recreation que le livre eust peu apporter au monde, ou envieux de la memoire & de la gloire de ce grand personnage. Ce qu'il ne devoit, puisque l'envie ne regne que parmy les pareils, & qu'autant de semblance (disoit-on) y avoit-il, comme d'un asne à un noble cheval d'Espagne.

Or c'est assez parlé de ce grand Capitaine, j'en parle ailleurs au livre des Colonels, comme je fais de Monsieur d'Andelot son frere, & en parleray en plusieurs autres endroits où l'occasion se presentera.

Si faut-il qu'avant que je finisse ce long discours, je fasse encore ce petit, sur la

la calomnie & coulpe grande qu'on a tant donnée à ce grand Monsieur l'Amiral, d'avoir esté cause, par sa guerre civile, de la ruïne & pauvreté de la France. Ce que trouverent une fois tout au contraire deux grands personnages, l'un de guerre & l'autre d'Estat, & tres-bons Catholiques, que j'ouïs un jour discourir à la Cour dans la chambre de la Reine mere, que tant s'en faut que cette guerre eust appauvry la France, qu'elle l'avoit du tout enrichie, dautant qu'elle descouvrit & mit en evidence une infinité de tresors cachez sous terre, qui ne servoient de rien, & dans les Eglises, & les mirent si bien au soleil, & les convertirent en bonnes & belles monnoyes à si grande quantité, qu'on vit en France reluire plus de millions d'or qu'auparavant de millions de livres & d'argent, & paroistre plus de testons neufs, beaux & bons; & fins forgez de ces beaux tresors cachez, qu'auparavant n'y avoit de douzains. Tesmoin un Seigneur de par le monde, qui des Reliques de Saint-Martin de Tours, & des barres d'argent; données par le bon Roy Louys XI, en fit une grande barrique de testons: & tant d'autres Seigneurs & Princes en firent de mesme d'autres tresors & reliques, le tout forgé

pourtant au coin & à l'effigie de noſtre petit Roy Charles IX. qui pour lors regnoit. Il en paroiſt encore force beaux & bons. Je ne veux pas dire pourtant que ce fuſt beau & licite de deſpouiller ainſi les Egliſes pour en veſtir & enrichir les particuliers.

Toutefois au Roy Charles ou Louys d'Anjou premier, il fut accordé pour lors par le Pape, de prendre les reliques de ſon Royaume, pour en faire ſon profit, & pour les frais de la guerre. Voyez l'Hiſtoire de Naples. Ce n'eſt pas tout, les riches marchands, les uſuriers, les banquiers & autres raquedeniers, juſques aux Preſtres, qui tenoient leurs eſcus cachez & enfermez dans leurs coffres, n'en euſſent pas fait plaiſir, ny preſté pour un double, ſans de gros intereſts & uſures exceſſives, ou pour achapts & engagemens de terres, biens & maiſons à vil prix.

De ſorte que le Gentil-homme, qui durant les guerres eſtrangeres s'eſtoit appauvry & avoit engagé ſon bien ou vendu, n'en pouvoit plus, & ne ſçavoit plus de quel bois ſe chauffer, car ces marauts uſuriers avoient tout-rafflé ; mais cette bonne guerre civile (ainſi l'appelloient-ils) les reſtaura & mit au monde.

Si

Si bien que j'ay veu un tel Gentilhomme, & de bon lieu, qui auparavant marchant par païs avec deux chevaux, & le petit laquais, il se remonta si bien qu'on le vit durant & aprés la guerre civile, marcher par païs avec les six & sept bons chevaux, & brave comme le bastard de Lupé, & ainsi les autres tant d'un party que d'autre : & ayant ainsi continué & racheté leurs biens, voire acquesté & augmenté les rançonnemens que l'on faisoit de ces gras usuriers Milords, quand on les tenoit une fois, leur faisoient bien sortir de par le diable leurs beaux escus, & leurs bourses, en dépit d'eux, & fussent-ils enserrez dans les os de leurs jambes.

Et voilà comme la brave Noblesse de France se restaura par la grace (ou la graisse pour mieux dire) de cette bonne guerre civile. Force honnestes gens anciens, qui estoient de ce temps comme moy, en sçauront bien que dire, s'ils en veulent bien faire la recherche & la reveuë, & en toucher la verité sans passions.

Ce n'est pas tout, car nostre Roy Charles, qui avoit tant de debtes sur les bras, & qui devoit à Dieu & au monde, à cause de celles grandes des Roys son grand-pere & pere, estoit au tapis & au

au saffran sans cette bonne guerre, qui luy en rapporta de bons profits & emolumens, à cause de ces descouvertes de tresors & de venditions & alienations des Reliques, joyaux & biens temporels de l'Eglise, le tout pourtant par la permission du Saint Pere, dont-il en tira de grands deniers, desquels toute la France s'en ressentit.

Et principalement les Gentils-hommes, dont je viens de parler, & les gens de guerre, tant d'ordonnances que de gens de pied, qui point avarees, mais nobles dépensiers prodiguoient l'argent, qui ça qui la, en belles dépenses & braveries, sans l'embourser.

Et qu'ainsi ne soit, nous voyons aujourd'huy en la France plus de doublons, qu'il n'y avoit il y a cinquante ans de petits pistolets, comme j'ay veu, & pareillement plus de testons que de douzains, comme j'ay dit.

De plus, qui est un cas estrange, que l'on considere & que l'on le recherche, on trouvera que quasi toutes les bonnes villes de la France, qui se sont ressenties par ces guerres de pillages, de sacs & de rançonnemens, sont, aujourd'huy plus opulentes & riches que les autres, bien qu'il n'y en ayt gueres de pucelles, j'usques à la bonne ville de Paris, qui na-

nagueres estoit si pauvre & abatuë qu'elle n'en pouvoit plus, jusques aux plus belles femmes qui en donnoient à f. pour du pain.

On la trouvera aujourd'huy plus superbe, plus riche & plus magnifique que jamais, & n'y trouve-t-on rien à dire de toutes choses qui affluent & abondent jusques à estre saoule, si elle ne veut estre insatiable, comme je croy qu'on ne la sçauroit pas saouler.

Je me souviens qu'aux premieres guerres quand nous prismes Roüen d'assaut, elle fut pillée l'espace de deux à trois-jours à discretion, & quand le Roy alla quelque quinze à seize mois aprés pour reprendre le Havre, & passa dedans avec toute sa Cour & aucunes trouppes de son armée, l'on n'y trouva rien à redire pour le sac, & vis la Reyne mere s'en estonner, tant elle s'estoit bien remise, & autant ample & opulente que devant, si bien qu'il ne nous y manqua rien.

J'ay veu la ville d'Angoulesme pillée & repillée par deux fois, à la premiere & troisiéme guerre, moitié par sac, moitié par les grandes & grosses garnisons qui logerent dedans des Huguenots & d'autres, aussi de celles des Catholiques par aprés de mesme; bref je l'ay veuë fort abbattuë & appauvrie: elle

est aujourd'huy, à ce qu'on dit, la plus pecunieuse ville de nôtre Guyenne aprés Bourdeaux & la Rochelle, ce qu'on ne croiroit pas.

Et la ville de Perigueux, quoy qu'elle a esté pillée des Huguenots, l'espace de cinq à six ans, aujourd'huy on n'y trouve rien à redire qu'elle ne soit aussi riche, voire plus que jamais. Tant d'autres villes en conterois-je, mais j'en laisse la curiosité à de plus entendus que moy.

Bref, il faut dire de la France, ce que disoit ce grand Capitaine Prospero Colonne de la Duché de Milan, qui ressembloit une oye bien grasse, que tant plus on la plumoit, tant plus la plume luy revenoit. La cause donc est deuë à cette bonne guerre civile, tant bien inventée & introduite de ce grand Monsieur l'Amiral.

Ce n'est pas tout, les gens d'Eglise, lesquels crient le plus aprés les Huguenots & leur guerre, y ont gagné autant que les autres, tesmoin les tresors, richesses & Reliques qu'ils ont vendu sous main, en faisant accroire que des Huguenots les avoient pris par force, aucuns autres foüillez en terre, qu'ils avoient cachez, & donnoient à entendre qu'ils avoient tant derobé, & non tant certes qu'eux-

qu'eux-mesmes s'en estoient secretement accommodez.

Et si par la dispense du Pape & par la volonté du Roy en ont vendu, s'ils en vendoient pour cinq cens escus, ils en vendoient pour mille, faisant accroire qu'ils n'en avoient peu tirer davantage des orfevres, changeurs, marchands & revendeurs, qui possible estoient faits à la poste des vendeurs.

Le tresor de St. Denis en fait foy, qui fut estimé de l'Empereur Charles, quand il le vit si beau, si riche & grand, en si grande admiration, qu'il le dit estre bastant pour payer deux rançons de Roy, y ajoustant le Crucifix d'or.

Du depuis on vit tout cela deffiguré & dissemblable au passé. Davantage, comment ont-ils fait leurs orgues, ces Messieurs du Clergé de France, en l'alienation des biens temporels, que pour cinq cens escus de taxe ils en vendoient pour mille, allant en augmentant tousjours au plus haut sans abaisser. Et pour le departement des decimes, comment s'en sont-ils déportez & enrichis, les haussant si haut, sous excuse, pretexte & licence de la guerre & de ses frais, que le profit leur en redondoit plus grand qu'à celuy du Roy & de ses finances. Et jamais decimes ne monterent si haut, non pas

du Regne du Roy Henry, qui les mit pour une fois à sa grande necessité, à cinq & six decimes, que l'on a veus depuis taxés si excessivement, que les pauvres petites Abbayes, petits Prieurez & cures, sont si pauvrement detenués, que les possesseurs d'auparavant ont esté contraints de faire *Cedo bonis*, & quitter tout à plat, & le tout par l'avarice & l'enrichissement de Messieurs les gros & gras, pourveus des grandes dignitez & grades, préeminences, jusques à leurs facteurs, collecteurs, ramasseurs & receveurs des decimes, qui s'y sont éstrangement enrichis, comme un nommé Castille, que j'ay veu n'a pas quarante ans, n'avoir vaillant que ce qu'il portoit de ses habillemens, & ce qu'il déroboit à tastons, il fit si bien que luy, ou ses heritiers ont vaillant aujourd'huy plus de quarante mille livres de revenu.

C'est gratté cela, mieux que ne sçauroit faire un frippier sur le drap. Que pouvoient donc faire les grands Surintendans? Avoient-ils raison ces Messieurs de crier tant aprés les guerres civiles, leurs meres nourrices? Que peut-on dire des Messieurs de la Justice, sinon qu'ils ne s'y sont pas trop appauvris. Comment appauvris? Mais, mais tres-enrichis & accreus en tres-grands biens & acquests.

Je m'en rapporte aux pauvres plaidoyans, qui ont passé par leurs mains : & ce qu'on a trouvé en eux de mauvais, c'est qu'ils ont esté fort peu doux & gratieux (au moins aucuns) à l'endroit des pauvres Huguenots, leurs demy peres nourriciers ; car ils en ont fait mourir (au moins aucuns) une infinité par leurs sentences, arrests & cousteaux de leur execution, plus pour porter seulement le nom d'Huguenots, que pour autres grands sujets. Grande rigueur pourtant de faire mourir leurs bienfaicteurs. Que dira-t-on aussi d'un tiers estat, qui avec les autres en disoit sa rastellée, & débagouloit pis que pendre aprés Monsieur l'Amiral & sa guerre ? Y ont-ils beaucoup perdu ? Non certes, mais beaucoup gagné, & enrichis ; car marchands, artisans, gens de mestier, & autres de ce tiers estat, se sont si bien accreus, que ce qui se vendoit auparavant un teston, aujourd'huy se vend l'escu pour le moins. Aussi, comme dit Cornelius Tacitus, parlant de l'Empire de Tibere lors florisant, que l'Empire Romain s'estant accreu en une tres-haute grandeur & magnificence, les biens des particuliers s'en accreurent : aussi de mëme en accreut la France ses enfans & nourrissons.

De

De ſorte que ſi tant d'eſtrangers, gens de guerre par trop mercenaires, n'en euſſent emporté tant d'or & d'argent au dehors, il ne faut douter que la France étoit pleine comme un œuf, & ne l'euſt-on ſceu jamais eſpuiſer.

Mais, diſent aucuns qui les a fait venir ces Meſſieurs les eſtrangers, plus prompts aux trompettes & tabourins d'argent que de cuivre? Il faut ſçavoir cela, & eſt fort aiſé : aux premieres guerres nous en euſmes premiers des Suiſſes, & des Lanſquenets du Comte de Reingrave; Monſieur d'Andelot partit pour avoir des Reiſtres & les amena fort bien.

Nous euſmes des Eſpagnols en Guyenne, & puis en France, ceux-là ne nous couſterent rien, par le bon ſecours & par la grande liberalité de ce grand & auguſte Roy d'Eſpagne; les Huguenots eurent quelques Anglois dans Rouën & le Havre, par le bon ſecours auſſi & par la liberalité de la Reine d'Angleterre.

Mais tant y a, j'ay veu les Huguenots nous donner deux batailles ſans aucuns eſtrangers, aſſavoir celle de Saint-Denis, où nous avions des Suiſſes ſix mille, à celle de Jarnac ils n'en avoient non plus, nous avions des Suiſſes, & meſme des Reiſtres, fort peu pourtant,

que

que le jeune Comte Reingrave avoit: les Huguenots puis aprés en ont eu prou, & trop pour avoir nuit à la France beaucoup. Je laisse cela du surplus à en parfaire le discours plus grand à des gens plus curieux: & quand tout est dit, puis que c'estoit une guerre intestine de nation à la mesme nation, nous la devions desmesler entre nous autres ensemble, sans y appeller la nation estrangere, comme l'on fait d'estranger contre étranger.

Certes la guerre en eust esté plus noble, voir en mesme compagnie mesmes enseignes, pareilles & mesmes armes, mesmes sonneries de tabourins & trompettes, & mesmes façons & ordres de guerre; ainsi qu'on vit aux plaines de Pharsale mesmes Romains, (dit Lucain) mesmes Aigles, mesmes armes & pareilles ordonnances de gens & formes de guerre: bien que Pompée eust force estrangers ramassez & vraye racaille: Cesar en avoit aussi, mais plus disciplinez & aguerris pourtant à la milice Romaine.

Pour moy, & pour en faire fin, je sçay bien ce que j'en ay oüy dire & jurer à Monsieur l'Amiral, (ainsi que j'ay dit cy-devant) combien cela le fascha d'avoir esté contraint de s'estre jamais aydé

de

de ces Reiſtres, & dequoy il eſtoient jamais venus en France ; & que s'il eſtoit à refaire, ou que la guerre recommençaſt jamais, (que Dieu l'en engardaſt) il n'appelleroit jamais de telles gens pour s'en ſervir, ils eſtoient trop faſcheux, avares, importuns, & trop mal-aiſez à contenter. Noſtre grand & brave Roy d'aujourd'huy en a pris l'inſtruction, qui a fait, & parfait ſes guerres, & acquis ſon Royaume ſans ces gens-là, fors quelques trouppes que Monſieur de Turenne luy amena, qui ne ſervirent gueres, auſſi il s'en defit bien toſt.

En quoy il montra ſon grand cœur & ſa grande ſageſſe de ſe paſſer de telles gens, & démeſler ſa guerre par les ſiens propres,

J'en ay parlé ailleurs, où je les louë pourtant, ne voulant mal dire nullement de la valeur qu'ils ont, ny de leur belliqueuſe nation, car on ne leur ſçauroit rien reprocher qu'un peu trop d'avarice, car en tout ils ſont braves & vaillans gens de guerre.

MON-

MONSIEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

PArlons à cette heure de Monſieur le Prince de Condé, Louys de Bourbon, que pluſieurs de noſtre temps diſoient avoir eſté dreſſé au commencement de ces guerres civiles de la main de ce grand Monſieur l'Amiral, duquel je viens de parler, bien qu'il euſt fait auparavant un tres-beau commencement d'un tres-brave Prince, & tout remply d'eſprit & fort belle montre, & de l'un & de l'autre, aux guerres eſtrangeres, tant aux charges de cheval qu'il eut, & de chevaux legers & de gendarmes, que de pied; car il fut Colonel de l'Infanterie en Piedmont, comme j'ay dit ailleurs. Surquoy je me ſouviens d'un conte, que quand la Reyne merre eut fait Madame la Princeſſe de la Roche ſur Yon ſa Dame d'honneur, Monſieur le Prince de Condé luy voulut remontrer (voire s'en mocquer, car il s'en aydoit) le tort qu'elle s'eſtoit faite & à ſes parens en cela, elle, qui avoit eſpouſé un Prince du ſang, d'avoir accepté cette charge pour quaſi ſervir de ſervante. A qui elle reſpondit, qu'elle ne ſe penſoit pas plus faire tort

en

en cela, ny aux siens, que luy en la charge qu'il avoit autrefois prise de Colonel de sa belle infanterie & pieds puans de gens de pied, par la succession encore de deux Gentils-hommes qui estoient moindres que luy, comme feu Bonnivet & le Vidasme de Chartres. Parquoy qu'il avisast à ses fautes, & non aux siennes, s'il y en avoit en cela pour elle, mais n'y en sentoit aucune, puis que ce n'estoit se faire tort de servir sa Reyne & sa Dame souveraine en une charge si honorable.

Ce fut à Mr. le Prince à se taire, combien qu'il parlast tres-bien & aussi-bien & à propos, je ne diray pas que Prince, mais qu'homme du monde, & sur tout qui disoit bien le mot, & se moquoit bien, & aymoit fort à rire : aussi de luy fut faite une chanson en France, à mode d'un vaudeville, qui disoit,

Ce petit homme tant joly
Tousjours cause & tousjours rit;
Et tousjours baise sa mignonne;
Dieu gard' de mal le petit homme.

Car il estoit de fort basse & petite taille, non que pour cela il ne fust aussi fort, aussi verd, vigoureux & adroit aux armes, & à pied & à cheval, autant qu'homme de France, comme je l'ay veu en affaires.

Au

Au reste, il estoit fort agreable, accostable & aymable ; aussi l'Italien disoit. *Dio mi guarda del bel gigneto del Principe de Condé & de l'animo & stecco del Admiraglio*: Dieu me garde de la douce façon & gentille du Prince de Condé, & de l'esprit & curédent de l'Admiral, parce qu'il en portoit tousjours un, fust à la bouche, ou sur l'oreille, ou en la barbe.

On tenoit ce Prince de son temps plus ambitieux que religieux ; car le bon Prince estoit bien aussi mondain qu'un autre, & aymoit autant la femme d'autruy que la sienne, tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon, qui ont esté fort d'amoureuse complexion.

Il fut esleu de ceux de la Religion & de la conjuration d'Amboise leur Chef, non qu'il le sceust autrement, (disoit-on) mais sans luy sonner mot, & sourdement l'esleurent, usant en cela de la façon d'Allemagne, & tel appelle-t-on le Capitaine muët.

Et si leur entreprise eust bien reüssi à souhait alors, on la luy eust fait sçavoir aucuns disoient pourtant qu'il la sçavoit, & mesmes qu le Sieur de Malliguy, brave & vaillant Gentil-homme, & de fort bonne maison, qui luy estoi, fort

fort familier, favory & parent, se trouvant avec luy à Amboise, quand il vit le tout descouvert, s'en alla aussi-tost sans s'estonner à l'escurie dudit Prince, & y prit le meilleur courtaut qu'il avoit, & se sauva viste, dont bien luy en prit, & s'en alla à Geneve, dont plus n'en revint.

Car en se baignant dans le Lac, il se noya parmy un sable mouvant : l'on courut aprés luy, mais il s'en alla grand' erre; & disoit-on alors à la Cour, comme je l'ouïs, que s'il eust esté pris, il eust mis mondit Sieur le Prince de grand' peine.

Toutefois le Dimanche matin quand les conjurateurs se presenterent à la porte des bons hommes, pour entrer dans la ville à Monsieur d'Aumale, qui estoit constitué pour la garde de la porte, Monsieur le Prince s'y rendit, & ayda à les chasser, & y fit bonne mine; mais depuis on connut la faute; & en fut soupçonné.

Surquoy il en fit quelque rodomontade de quelque certain dementy en l'air, mais non en presence, comme s'est dit & escrit, car alors il n'osoit parler si haut, bien que d'ailleurs il eust la parole belle, bonne, haute & hardie; mais pourtant connoissant qu'il n'y faisoit pas
bon

bon pour luy, & que l'on commençoit à descouvrir le pot aux roses, il partit de la Cour, & s'en alla trouver le Roy de Navarre son frere, dont pourtant l'on se repentit bien (car je le sçay) dequoy on l'avoit laissé aller.

Mais pour avoir ce coup eschappé, il n'eschappa pas sa prison; car il vint à Orleans, là où il fut attrapé à bon escient, & croyoit-on que sans la mort du Roy François, son procés eust esté fait, & luy sentencié.

Lors qu'il entra dans le logis du Roy, non à cheval comme le Roy son frere, comme aucuns ont dit, car je le vis, mais ayant mis pied à terre, jamais je ne vis Prince faire meilleure mine; mais au sortir de la chambre du Roy qu'il fut conduit en prison par Monsieur d'O, & de Chavigny, il estoit bien autant estonné, & le Roy de Navarre aussi, lequel pensoit à son arrivée, comme premier Prince du sang, parler haut, braver & estonner toute la Cour.

Ce fut à luy à caler & faire non du Prince, mais du simple Gentil-homme, [car] je le vis deux fois venir trouver Mon[si]eur le Cardinal de Lorraine, en son jar[d]in une fois, & l'autre en sa chambre, [p]our le prier d'interceder pour son fre[re]; mais il parloit à luy plus sou-
vent

vent descouvert que couvert, & l'autre se mettoit tres-bien à son aise, car il faisoit grand froid.

Mais deux mois aprés on vit bien un autre revire-marion de fortune. Cette conjuration d'Amboise fut le principal sujet de sa prison; car le Roi s'estoit imprimé si bien cette opinion, que si elle eust pris fin, qu'il eust passé le pas, comme Messieurs ses freres, & de Guise & autres, & qu'il se fust fort bien mis en son siege Royal, ce disoit-on; car il estoit de cœur haut, & ambitieux, & qui aymoit plus une Royauté, qu'une Principauté.

Et pour ce dés-lors ne le tint-on jamais pourtant plus religieux qu'ambitieux: & ce qui l'aveugla plus en son ambition, ce fut aux premieres guerres civiles, quand il se vit quasi commander à la moitié de la France, morceau tres-friand, que Mr. l'Amiral son oncle luy avoit tres-bien preparé.

Et ce fut ce que dit un Seigneur de par le monde, Le diable y ayt part, qu'un tel en est le chef, je connois son humeur; s'il a mis une fois le nez dans cette petite forme d'Empire, jamais il ne s'en departira & troublera tousjours la France, pour entretenir sa grandeur, il nous seroit meilleur que le seul Mr. l'Amiral s'en

s'en meslast, car il a l'ame plus douce, plus capable en tout que l'autre.

Il devint en telle gloire qu'il fit battre monnoye d'argent, avec cette inscription à l'entour comme un Souverain, *Louys treizième, Roy de France*, laquelle monnoye Monsieur le Connestable, retenant tousjours de cette bonne paste ancienne, tout en colere representa à une assemblée generale, qui fut faite, au Conseil du Roy, l'an 1567, le 7 jour d'Octobre, aprés midy au Louvre. On en detesta fort & la monnoye & l'inscription.

Je ne sçay s'il est vray, mais il s'en disoit prou en la chambre du Roy & de la Reyne, voire en la bassecour. Une autre ambition le saisit, lors que le Duc d'Albe passa vers Flandres, Mr. le Prince, avec d'autres remontrerent au Roy, que, puis que l'Espagnol s'armoit, il faloit aussi s'armer, & border la frontiere de gens de guerre, comme portoit l'ancienne coutûme; & ce fut lors qu'on envoya faire la levée de six mille Suisses, qui vinrent aprés.

Et quoy qu'on die & le trouve-t-on en escrit, ce fut Mr. le Prince & les Huguenots qui premiers crierent aprés cela, car j'estois alors à la Cour, & ceux qui l'ont escrit, possible ne le sçavoient-ils pas mieux que moy.

Et

que s'il s'en mesloit jamais, qu'il l'en feroit repentir, & le rendroit aussi petit compagnon, comme il vouloit faire du Grand.

Tant d'autres propos luy dit-il (car il le tint long-temps) que nous n'oyions point, car nous autres qui estions à luy, nous nous en tenions de loin; mais nous voyions bien qu'il luy parloit de hautes paroles & de grande braveté, ores tenant son espée sur pomeau fort haute, ores faisant semblant de taster à sa dague, ores enfonçant & ores haussant son bonnet: & bref, nous connusmes en luy une contenance fort bravache & altiere, & telle que depuis, bien qu'ayons veu en mille endroits une tres-bonne façon en luy, jamais aucuns qui estions ne la reconnusmes si belle & assurée.

Nous vismes bien aussi Monsieur le Prince tousjours descouvert & parler doux à son geste; & la Reine ayant achevé de soupper, ce jeu se demessa, qu'elle sceut bien au long par Monsieur son fils, qu'elle en ayma davantage; & puis de Monsieur le Prince, qui en fit quelque plainte, mais elle ne s'en soucia, & Monsieur le Prince aussi ne la fit gueres longue à la Cour & s'en alla, & non sans la garder bonne à mondit Seigneur; car au bout de trois mois & demy

la journée de Meaux fut dressé, & voilà d'où en fut la premiere source, que beaucoup ne sçavent pas, & la couvrent sur la Religion, comme fait Monsieur de la Nouë, car possible ne sçavoit-il pas ce que je vis.

Monsieur aussi ayant sceu que cette partie avoit esté autant faite pour luy, voire plus que pour le Roy, la luy garda aussi meilleure, car ayant esté fait Lieutenant general du Roy, aprés la mort de Mr. le Connestable, il ne cessa jamais qu'il n'eust raison dudit Prince, qu'il haïssoit à male mort, & plus que tous les Huguenots; car il ne tint pas à luy que la bataille ne se donnast à nostre Dame de l'Espine. Il ne voulut point aussi la paix, sinon pour attrapper ledit Prince en sa maison de Noyers en Bourgogne, comme il la faillit belle.

Aux troisiémes troubles il l'agaça & pressa de tant de petits combats, & escarmouches, qu'enfin il le mena à la bataille qui fut donnée vers Jarnac & Bassac, où ce Prince vint fort resolu & en tres-brave & vaillant combattant, mais pourtant fasché d'y venir, soit qu'il connust son heure ou son desavantage; & pour ce en y allant il dit, que puis qu'on avoit fait un pas de clerc il le faloit franchir, & qu'aussi un peu avant

vant qu'aller à la charge, il avoit eu contre la jambe un coup de pied de cheval du Comte de la Rouchefoucaut, qui comme desesperé du mal, accompagné de son brave cœur, combattit tres-furieusement.

Mais cela ne dura gueres, car il fut porté par terre, & le premier qui descendit pour le prendre prisonnier, ce fut un honneste Gentil-homme de Monsieur de la Vauguion, qui s'appelloit le Rozier, & ainsi que Monsieur d'Argentée vint à passer Monsieur le Prince, il le reconnut & se rendit à luy; mais sur cette entrefaite arriva le Baron de Montesquien, brave & vaillant Gentil-homme, qui estoit Capitaine des gardes des Suisses de Monsieur frere du Roy, qui ayant demandé qui c'estoit, on luy dit que c'estoit Monsieur le Prince, Tuëz, tuëz, mort Dieu! (dit-il) & s'approchant de luy, deschargea son pistolet dans sa teste, & mourut aussi-tost. Il n'avoit garde de la faillir autrement, car il avoit esté fort recommandé à plusieurs des favoris dudit Monsieur, que je sçay bien, pour la haine qu'il luy portoit dés le jour que j'ay dit; & aussi qu'il n'y a rien qu'un grand haïsse tant qu'un autre General son pareil, mais puis encore celuy qui ne l'est pas & se veut

égaler à luy. Il ny avoit pas huit mois que j'avois sauvé la vie audit Baron de Montesquien, que j'aymois fort depuis le voyage de Malte, qui au partir de là fut la premiere fois qu'il vint & se produisit à la Cour, par le moyen du Comte de Brissac, qui le prit en amitié pour estre brave & vaillant Gentil-homme, & qui estoit bon homme avec cela ; & ledit Comte le fit aymer à Mr. & lui fit donner cette charge.

Le Roy Charles donc ayant entrepris de faire un combat sur l'eau à Paris, devant le Louvre, il se mit dans son grand batteau couvert, qu'on a veu long-temps devant le logis du Contreroolleur du Mas.

Le Roy tenoit & gardoit son batteau avec les siens contre Monsieur & les siens, qui le vinsmes assaillir. Ainsi que nous voulions monter & que le Baron estoit à demy monté, voicy Fervaques, qui a esté toûjours rude joüeur, qui poussa du haut en bas ledit Baron dans l'eau, qui s'alloit noyer sans moy, qui courus du bout du batteau & le pris par le collet & le jette dans nostre batteau, lequel n'en pouvoit plus ; mais il se remit tellement quellement, & aussi-tost se mit à genoux & me remercia, & qu'il me devoit la vie, & depuis m'apella

tous-

tousjours son pere, bien que je fusse plus jeune que luy.

Il fut tüé par aprés au siege de Saint Jean, d'une grande harquebusade. Les Huguenots disoient que c'estoit par permission ou punition divine.

Pour tourner à Monsieur le Prince, estant mort, Monsieur n'en fut nullement marry, mais tres-joyeux, car il avoit opinion qu'il luy en eust fait faire de mesmes, car d'ennemy à grand ennemy, il n'y a que se garder. Monsieur le voulut voir aprés la bataille achevée, & son corps fut chargé sur une vieille asnesse, qui se trouva là à propos, plus par derision que pour autre sujet, & fut porté ainsi bras & jambes pendantes à Jarnac en une salle basse sous celle de Monsieur & sa chambre, où ledit Prince le jour avant avoit logé.

Quel changement! Comme à Coutras le Roy de Navarre logea en la chambre de Mr. de Joyeuse, où il avoit couché le soir auparavant, & l'autre estoit estendu mort dessous: si on leur eust dit à tous tels revers de fortune, ils ne l'eussent pas creu.

Ledit Prince demeura assez en spectacle à tous ceux du camp qui le voulurent aller voir. Puis Monsieur de Longueville son beaufrere en demanda le corps à

Monſieur, pour le faire enſevelir, qui luy fut octroyé librement. Il fut fait de luy cet epitaphe;

L'an mil cinq cens ſoixante-neuf,
Entre Jarnac & Chaſteau-neuf,
Fut porté ſur une aneſſe
Cil qui vouloit oſter la Meſſe.

Il y eut quelques-uns des ſiens pris, comme Clermont d'Amboiſe, & Corbozon, qui ne voulurent jamais croire ſa mort; mais Monſieur le fit à eux voir leur ſaoul, dont ils en furent tres-dolens, car ils eſtoient fort aymez de leur maiſtre. Ainſi alla la mort dudit Prince, qui en trois batailles qu'il donna à ſon Roy, ne ſe reſſentit gueres de la fortune: à la derniere il y mourut.

A la penultiéme de Saint-Denis il la perdit comme les autres, mais auſſi il ſe ſauva avec grand honneur. A la premiere, qui fut celle de Dreux, il fut pris priſonnier, non ſans grand danger de la vie, ſi Monſieur de Guiſe luy euſt voulu rendre ce qu'il luy avoit voulu preſter à la conjuration d'Amboiſe; mais au lieu d'un tel rembourſement, quand il luy fut preſenté, il luy fit force honneur & bonne chere, le retira avec luy, luy preſenta la moitié de ſon lit, & coucherent tous deux enſemble auſſi familierement comme ſi jamais n'euſſent eſté ennemis,

nemis, mais comme bons amis & cousins germains qu'ils estoient. De tout le soir il ne fut gueres veu, & Monsieur de Guise le luy conseilla & demeura en sa garderobe, bien qu'elle fust fort petite & chétive, car c'estoit une maison de village fort champestre. Force gens le vouloient voir, mais Monsieur de Guise l'avoit defendu, car une personne affligée n'ayme gueres cette veuë ny visitation.

J'eus pourtant credit de le voir assez prés d'un feu, faisant demonstration grande de sa douleur & d'une apprehension grande. On luy porta à souper, & soupa; puis tout le monde retiré, & Monsieur de Guise se voulant coucher, il donna congé à un chacun, non sans avoir demeuré long-temps assés prés du feu à causer de la bataille parmy nous, où chacun y estoit receu pour son escot & son dire.

Luy & Monsieur le Prince coucherent ensemble, & le lendemain nous allasmes à son lever. Il se mit à escrire au Roy & à la Reyne, le plus briefvement qu'il peut, & sortit voir le champ de bataille, non trop loin pourtant, car il disna & y alla aprés à bon escient.

Cependant le Prince se leva, qui estoit encore au lit quand nous estions en sa

chambre, les rideaux tous tirez au dedans : s'il eust esté pressé de se lever pour aller à la garderobe, il eust esté bien estonné, ce disoit-on.

Puis quand falut desloger, Monsieur de Guise le redonna à Monsieur d'Anville (que nous nommions alors Monsieur l'Amiral, pour avoir eu l'Estat de son cousin,) à le tenir en bonne garde, & pour faire l'eschange de luy & de Monsieur le Connestable, ainsi que le porte le droit de la guerre.

En quoy il faut noter deux belles choses, que l'on tenoit alors pour telles, & se doivent tousjours tenir ; l'une faut louër la magnanimité & generosité de ce grand Prince & Capitaine Monsieur de Guise, qu'il usa à l'endroit de son ennemy prisonnier, à le traiter de cette façon si honneste qu'il fit, ce qu'un autre possible n'eust pas fait, veu les grandes raisons qu'il avoit de son costé : l'autre du bel avisement & consideration qu'eut Monsieur d'Anville de presenter à Monsieur de Guise son prisonnier Monsieur le Prince.

Car c'estoit à luy à qui le premier il avoit donné sa foy & luy presenta comme à son General, (c'estoit bien en cela sçavoir son devoir de guerre) à qui l'on doit deferer toutes choses, & sur

tout

tout les prisonniers qu'on aura pris. Si Monsieur d'Anville n'eust esté sage & avisé Capitaine, comme certes il l'a esté tousjours, & que c'eust esté un temeraire & n'eust sceu que c'estoit de son devoir, il n'eust jamais fait ce trait, voyant son pere pris, & qu'il y alloit de bon pour le racheter par cet eschange ; ce qu'il ne fit, & s'acquitta par ainsi de son devoir, & acquit encore davantage l'amitié de son General, en luy manifestant par tel acte qu'il estimoit la generosité de Monsieur de Guise, & connoissant en luy une telle vertu & bonté qu'il ne feroit jamais faux bon à Monsieur le Connestable.

Voilà comme il fait bon en telles occurrences d'opposer telles choses, & ne croire son courage bouillant. Pour un tel trait cuida sortir entre Monsieur de Longueville, & Monsieur d'Espernon, grand esclandre durant ces dernieres guerres ; car Monsieur d'Espernon venant de Boulogne en France trouver le Roy, & passant prés Montreuil, & rencontrant la garnison de cheval, conduite par Monsieur du Mesny, Gouverneur de la place, la defit tres-heureusement & force demeurerent prisonniers, dont ledit Sieur du Mesny en estoit un ; & puis vint au giste à Corbie, où

estoit pour lors Monsieur de Longueville, Lieutenant de Roy en Picardie, qui demanda les prisonniers ; mais Monsieur d'Espernon les luy refusa : surquoy s'esmeut question, & Monsieur de Longueville jura qu'il ne sortiroit autrement de la ville, & le brava fort, jusques à mettre un gros corps de garde devant son logis, & fermer les portes de la ville.

A quoy Mr. d'Espernon prit pied & apprehension qu'on lui en vouloit préter une tout de mesme comme à Angoulesme, qu'on le faillit à tüer un jour de Saint Laurens, comme il dit depuis, & pour ce se resout bravement se defendre & mourir les armes en main. Mais sur ces entrefaites il se moyenna quelque espece d'accord, par la menée & dexterité de quelques honnestes gens : l'accord ne s'en suivit pourtant tel qu'ils despartirent amis.

Car si Mr. de l'Espernon l'eust trouvé aprés, il l'eust querellé à bon escient, comme je sçay fort bien. En quoy plusieurs dirent que Monsieur de Longueville en devoit faire plus ou moins, & les autres, qui moyennerent la sortie de Monsieur d'Espernon les devoient aussi accorder du tout absolument, & les faire bons amis & embras-

brasser ces deux grands, qui estoient assez battans, par le moyen de leurs amis, serviteurs & credits, d'esmouvoir toute la France.

Plusieurs dirent que Mr. d'Espernon avoit tort, & que du premier abord il devoit presenter ces prisonniers au Lieutenant general du lieu où ils avoient esté pris, & reconnoistre le Lieutenant general & Gouverneur de là, bien qu'il fust grand & eust grandes charges & grades, mais la representation d'un Roy en sa Lieutenance c'est une grande chose.

Je laisse cela aux meilleurs discoureurs, pour tourner encore au Prince de Condé, lequel laissa aprés soy une tres-belle & brave lignée, Messieurs le Prince de Condé son heritier principal, le Prince Conty, & le Cardinal de Bourbon, & du second mariage, Monsieur le Comte de Soissons, gentil Prince certes & tout plein d'honneur & de vertu. Si Monsieur le Prince de Condé dernier ne fust mort par poison, (comme on dit) il eust esté aussi grand Capitaine comme Monsieur son pere; car il avoit un tres-beau commencement, & lors qu'il mourut il estoit fort jeune: il sçavoit aussi-bien attirer les hommes à soy, comme Mr. son pere, car il estoit

tres-liberal, doux, gracieux & tres-eloquent, choses fort attrayantes.

J'ay ouy dire à feu Mr.. de Montpensier, & le debattoit contre moy, qu'il estoit beaucoup plus eloquent que Mr. son pere : tant y a, que s'il estoit si bien-disant, il avoit le defaut de l'oreille, car il n'oyoit pas bien. Il estoit brave, vaillant, genereux & fort adroit aux armes & à cheval, bien qu'il fust fort petit comme le pere.

Or de tous ces braves freres j'espere en parler aux vies de nostre feu Roi Henry troisiéme, & le nostre de present quatriéme. Je les remets donques là, pour dire que quand Monsieur le Prince le premier fut mort en cette bataille, la plus-part des Catholiques, & mesmes de ceux de nostre armée, entrerent en cette forte creance que c'estoit fait des Huguenots, puis qu'ils avoient perdu leur grand & principal Chef & Capitaine, qui certes estoit grand & suffisant, & qu'on tenoit avoir si bien appris de Monsieur l'Amiral, qu'il s'en alloit esgal à luy, voire aucuns tenoient qu'il le surpassoit, ce qui estoit faux, & croyoient que les Huguenots n'auroient point la creance, ny porteroient respect, creance & honneur à Monsieur l'Amiral comme à un Prin-

Prince, qui estoit un grand Prince du sang, & de grade & d'autorité, qu'ils avoient si bien honoré & tenu pour leur grand defenseur & protecteur, qu'aucuns furent si impudens de l'appeller leur Roy.

Mais il en arriva bien autrement, car de tant qu'il y en a eu, il n'y eut aucuns qui branlassent, fors un ou deux de ses plus privez, & tous se rangerent sous sa protection, autorité & obeïssance, qui se targuant & couvrant de l'ombre de Messieurs les Princes de Navarre & de Condé, tous deux fort jeunes, conduisit si bien leur barque, qu'ils ne trouverent nullement à dire leur grand pilote mort, qui fut un grand heur & honneur à Monsieur l'Amiral, demeurerent tous fermes & affectionnez à leur party.

Aussi il n'y a ligue, ny association si ferme ny si obstinée que celle qui se fait pour la Religion, & mesmes pour une novelle & contrainte, comme je tiens d'un grand personnage, & ce qui affermit & appuya encore mieux cette colomne, qu'on croyoit à demy panchée & tombante, ce furent leurs braves & vaillans Capitaines qui resterent encore sur pied, comme Monsieur d'Andelot, l'un des vaillans &

re

renommez de la France, mais il mourut tost aprés, Monsieur de la Rochefoucaut, tres-grand Seigneur en Guyenne, & qui avoit beaucoup de creance parmy ceux de la Religion du païs, & principalement parmy la Noblesse, de laquelle il estoit fort reveré.

Il estoit aussi fort vieux Capitaine, bien qu'il fust jeune pour les guerres estrangeres qu'il avoit veuës dés son petit âge, estant à la suite de Monsieur d'Orleans, & tousjours continué sous le Roy Henry, qui l'aymoit uniquement, & luy estoit plus privé & familier qu'aucuns de ses favoris, & se joüoient ordinairement ensemble, comme s'ils eussent esté pareils, car ledit Comte estoit de tres-bonne & tres-plaisante compagnie, & disoit des mieux le mot, au reste tres-bon Seigneur, & qui n'offensoit jamais personne; toutefois aux guerres civiles se voyant beaufrere du Prince, Roy des Huguenots, il devint un peu glorieux; mais quant à moy je ne le trouvay jamais tel, car il estoit trop de gaillarde humeur. Les bons trompettes des François, & Reistres parmy leurs clairons sonnoient souvent cette chanson & quinte:

Le Prince de Condé
Il a esté tüé,

Mais

Mais Monsieur l'Amiral
Est encor à cheval,
Avec la Rochefoucaut,
Pour achepter tous ces Papaux, Papaux Papaux.

Il y avoit Monsieur de Moüy, un tres-brave & vaillant Capitaine, il le montra à la Bataille de Dreux, car ce fut luy qui fit la premiere charge, avec les cinquante ou soixante Casaques blanches eslevées.

On le tenoit pour plus vaillant que sage Capitaine, mais il montra & l'un & l'autre, quand il conduisit le Duc des Deux Ponts jusques en Guyenne avec ses trouppes, & prit la Charité contre une infinité d'obstacles qu'il trouva par les chemins. Il avoit aussi fort pratiqué les guerres estrangeres, & s'y estoit fait signaler bien fort.

Il y avoit aussi Monsieur de la Nouë, qui porte le nom aujourd'hui & à l'heure que je parle, du plus grand Capitaine de la France, pour les grandes experiences qu'on a connuës en luy, j'en parle ailleurs fort au long. Il y avoit aussi le Seigneur de la Louë, pareils en nom fors une lettre, & pareils aussi en valeur; il avoit eu charge de la venerie du Roy, mais il ne s'amusa tant à la chasse des cerfs que des hommes, & menoit mieux

ces

& Monsieur l'Amiral l'allerent voir en son lit, & y tenir le conseil, à Monsieur le Prince il escahappa quelque mot de regner; Monsieur, (luy dit Monsieur de Briquemaud) il semble par vostre dire que vous tendez plus à l'ambition qu'à la Religion; je vous quitte si venez là, prenons le party de Dieu, autrement je me retire.

Ce page estoit alors en la chambre, qui ouït ces mots & me les dit depuis. Il y avoit aussi ce brave & determiné Monsieur le Comte de Montgommery, que j'ay veu nommer de Dompteur de la Gascogne, & en peu de temps il s'en alla lever le siege de Navarrains, qui de soy-mesme se leva le sentant venir, & luy ne se contentant de cela, assaillit & prend en plein jour de prim' abord Monsieur le Baron de Terride, vieux, ancien, sage & bon Capitaine, fort estimé par les guerres passées du Piedmont, avec toutes ses trouppes; retourne aprés triomphant à son bel aise, & se promene par la Gascogne, comme il luy plait sans aucune resistance.

De telle sorte que ce qu'on en disoit, on le reputoit plustost à miracle qu'à autre chose; je pense bien qu'il y a quelque Historien qui en parle, sur tout Monsieur de Montluc. J'en ay ouy conter les

les Grands faits à Gentils-hommes qui estoient avec ledit Comte, que j'escrirois volontiers, mais on ne les sçauroit croire.

J'ay ouy conter de l'humeur de ce Capitaine, que c'estoit le plus nonchalant en sa charge, & aussi peu soucieux qu'il estoit possible, car il aymoit fort ses aises & le jeu; mais quand il avoit une fois le cul sur la selle, c'estoit le plus vaillant & soigneux Capitaine qu'on eust sceu voir, au reste si brave & vaillant qu'il assailloit tout, foible ou fort, qui se presentast devanc luy : aussi a-t il fait de belles guerres, & y a esté tres-heureux, comme il fut dans Rouën, là où tint le siege plus long-tems que la forteresse, ny la place, ny l'armée devant composée de si grands Capitaines les plus grands de la France ne le requeroient.

Soustint les assauts tant qu'il peut, & au dernier cedant à la fortune & combattant au dernier point, se retira bravement, & non si à la haste qu'il cuida estre pris, & se voulant jetter dans l'esquif de la galere en laquelle il se mit, & tira vers le Havre; mais en chemin à Codebec il rencontra une palissade, qui avoit esté faite si forte pour en garder le secours de la mer, qu'à vogue rancade il la faussa & se sauva bravement, qui fut un

un effort. Dequoy les bons mariniers des galeres s'en esbahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille que d'une galere voguante à pleine voile & rame de toute force.

Aucuns disoient que c'estoit un miracle : d'autres disoient que celuy qui avoit eu la charge de faire la palissade, l'avoit faite de cet endroit foible, parce qu'on le soupçonnoit favoriser ce party.

Je ne le nommeray point, je parleray de ce Comte en d'autres lieux, ensemble de ses freres, Corboson, ou Saint-Jean, & le jeune l'Orge, tous braves & vaillans Gentils-hommes, que j'ay connus tels, & deux fort mes grands amis, & tous de la Religion.

Je parleray aussi de plusieurs autres bons Capitaines Huguenots; que si je voulois à cette heure particulariser, je ne sçaurois fournir, tant il y en a eu de tres-bons, & de cheval & de pied, desquels je parle au chapitre des Colonels; car il faut confesser le vray, que l'on y a reconnu de braves & vaillantes gens & de bons Capitaines : & si en est venu aprés les morts de bons, qui ont vescu, & vivent depuis & à cette heure, comme j'ay ouï dire à gens plus clairvoyans que moy.

Ils n'ont appris que des morts, & si ne les

les ont nullement surpassez. Ainsi fut le Prince de Condé accompagné de ces braves gens, & ainsi luy & Monsieur l'Amiral se sont fait craindre, & ont planté l'Evangile, qui bourgeonne & verdoye aujourd'huy encore, & sans lesquels il seroit sec & de couleur de feuille morte.

Et diray bien plus, que si tous ces bons Capitaines se fussent mis de nostre costé, & eussent fait pour le Roy, ils eussent esté tous Grands, tous honorez de grades, de nobles charges & pensions & ordres, & si en eussent esté mieux dignes & d'estre Mareschaux de France, que plusieurs que nous en avons veus.

Mais ce qui est un grand cas, ils avoient l'œil & le cœur si fort tendus à leur Religion, & l'embrasserent de telle devotion, qu'au diable s'ils s'en soucioient d'un seul brin de nos honneurs & estats, & comme je leur ay veu dire, & le monstrer par effets. Le Roy de Navarre Anthoine de Bourbon, fut frere aisné dudit Prince de Condé, qui soustint & favorisa au commencement les Huguenots; aussi estoit-il de la Religion, disoit-on, & en sentoit dés le regne du Roy Henry, qu'il avoit son Ministre David, & le faisoit prescher où il passoit, car c'estoit en Caresme, & le

le vis prescher à Poitiers que j'estois fort jeune.

Il le mena à la Cour, qui lors estoit à Fontainebleau ; mais ayant parlé à Monsieur le Cardinal de Lorraine, ledit David chia sur la Bible & le Ministre & tout.

Le Roi Henry ne trouva bon qu'il eust mené avec luy ce Ministre, qui ne portoit pourtant le tître de Ministre, mais de prescheur du Roy de la Reyne de Navarre, & par ce tître il n'estoit si odieux que par celuy de Ministre.

La Reyne de Navarre pour lors, qui estoit jeune, belle & tres-honneste Princesse, & qui aimoit bien autant une danse qu'un sermon, ne se plaisoit point à cette nouveauté de religion, ny tant qu'on eust bien dit, & pour ce je tiens de bon lieu, qu'elle le remontra un jour au Roy son mary, & luy dit tout à trac, que s'il se vouloit ruiner, & faire confisquer son bien, elle ne vouloit point perdre le sien, ny si peu qui luy estoit resté du Royaume des Roys ses predecesseurs, lesquels pour l'heresie avoient perdu le Royaume de Navarre ; heresie l'appelloit-elle, dautant que le Pape Jules avoit declaré heretiques (mal à propos) tous ceux qui iroient encontre sa sentence donnée sur la confiscation du-

dit

dit Royaume : mais à aucuns j'ay ouï affirmer que ce nom d'heretique n'estoit pas bien adapté. Ce Roy, si la guerre Espagnole eust continué, avoit bien resolu d'en avoir sa raison sur l'Espagne, où il y avoit de bonnes entreprises, & s'aydoit du Roy de Fez, vers lequel il avoit envoyé en Ambassade les Capitaines Montmor, Gascon, & Melchior, Portugais, qui m'en entretint fort un jour à Lisbonne, où il s'estoit retiré aprés la mort dudit Roy, qu'il plaignoit fort & ses desseins, qui eussent facilement reüssy, & m'y fit toute bonne chere, ayant veu ma mere Dame d'honneur de la Reyne de Navarre en sa Cour & ne bougeoit d'avec moy à me faire montrer tout plein de singularitez, & quand j'allois voir le Roy & la Reyne, sœur de l'Empereur encore restée de toutes les autres, qui se portoit fort bien.

Les desseins de ce Roy n'estoient pas petits, & l'alliance avec ce Roy de Fez tres-bonne & ferme.

La Reyne sa femme changea bien aprés, car son mary se changea en Catholique, & elle se changea en Huguenote tres-ferme.

Le Roy Henry mort, & le Roy François venu à la Couronne, l'on eut quelque

que petit soupçon que ledit Roy de Navarre sçavoit quelque chose de la conjuration d'Amboise, dautant que les principaux conjurateurs estoient de son Gouvernement, voire aucuns de ses vassaux & serviteurs : toutefois cette raison estoit foible ; mais bien forte celle qu'ils estoient de la Religion, que ledit Roy sous main tousjours embrassoit & favorisoit, ainsi qu'il le fit paroistre fort à descouvert quand le Roy Charles vint à la Couronne & qu'il fut Regent par la menée des Estats, par un Edit fait, qu'on n'eust plus à parler de la conjuration d'Amboise ny en rechercher ceux qui en estoient soupçonnez : dont j'en vis aucuns Huguenots qui en estoient bien-aises, que je connois, & disoient ces paroles : Or hier nous n'estions pas de la conjuration d'Amboise, & ne l'eussions pas dit pour tout l'or du monde ; mais aujourd'huy nous le disons pour un escu, & que l'entreprise estoit bonne & sainte. L'innocence de Monsieur le Prince fut publiée avec l'Edit de Juillet, le Colloque de Poissy aprés se moyenna par l'Edit du Roy de Navarre, & ce fut luy qui à ses propres despens (ce disoit-on) envoya querir les Ministres estrangers pour s'y trouver ; & ce fut un Gentilhomme qui estoit à luy, & s'appelloit Mon-

Monsieur d'Estourneau, mon voisin & bon amy, qui les alla querir & les mena en France : depuis il est mort Maistre d'Hostel du Roy d'aujourd'huy : & furent lesdits Ministres retournez par ledit Gentil-homme ; qui m'a tout conté, tres-content & bien salariez de la bourse dudit Roy.

Ce ne fut pas tout, car il fit faire & publier l'Edit de Janvier, & rien ne voyoit-on à la Cour que Ministres, & n'oyoit-on que presches, ne quitant pour cela la Messe par beau semblant.

Je retournois alors d'Escosse, ayant conduit la Reyne, que moy & mes compagnons, qui pouvions estre environ cent Gentils-hommes, suivant Monsieur le grand Prieur de Lorraine, & d'Anville, quand nous vismes ce changement nouveau depuis nostre depart, nous fusmes bien estonnez.

Sur ce le Pape & le Roy d'Espagne ne dorment pas, & font tant qu'ils gagnent ledit Roy par belles paroles & offres de le recompenser de son Royaume de Navarre par celuy de Sardaigne, qui n'estoit pourtant si grand & si riche que celuy de Navarre, en ce qu'il voulust soustenir la religion Catholique, & employer sa puissance pour extirper l'heresie.

A quoy

A quoy il prefte l'oreille tres-volontiers ; car & qu'eft la chofe qu'on ne faffe pour regner ? Et pour ce le Sieur des Cars fon grand favory, qui eftoit tres-bon Catholique, fut envoyé vers le Pape, duquel il fut tres-bien receu & renvoyé vers fon maiftre, plus plein de belles paroles & grandes promeffes, que d'autres chofes & prefens; toutefois fi bien gagné, outre le bon zele qu'il portoit à fa religion, qu'il reduifit du tout le Roy fon maiftre à la demande du Pape : dont s'en enfuivit la guerre civile, dans laquelle il s'embarqua fi bien qu'il y eftoit plus avant & en feverité plus grande contre le Huguenots que le Triumvirat mefme.

Auffi fit-on de luy un pafquin, qu'il n'y avoit rien pire qu'un renegat ; & fur ce alleguoient les renegats d'Alger & d'ailleurs : & un autre où ils faifoient une anatomie, où ils n'y peurent jamais trouver de cœur ny de fiel, y ayant appellé tous les meilleurs Medecins & Chirurgiens de la France.

Si eftoit-il brave, vaillant, tout plein de courage, mais il avoit de la bonté, & pour ce on le peignoit ainfi. Il ne laiffa, eftant ainfi embarqué en la Catholique, à fe fouvenir de fon profit particulier, & des promeffes qu'on luy avoit

faites, & pour ce dépescha le President de Selva, fort digne homme de son estat, vers le Roy d'Espagne, mais le malheur! il fut pris, & mené à Orleans, où sans Monsieur le Prince il couroit fortune de la vie, en eschange de l'execution qu'on avoit faite à Rouen du President Mandreville, duquel la mort devoit estre expiée par la mort égale d'un autre President.

En tout cette guerre, pour si peu de temps que ledit Roy la mena comme Lieutenant general du Roy, il s'y montra fort animé, brave, vaillant, courageux, eschauffé, colere, & prompt à en faire pendre, comme j'ay veu. Aussi les Huguenots l'en haïssoient comme un beau Diable, & le dépeignoient de vilaines injures que j'omets; car ces Messieurs sçavent aussi-bien mal dire, que bien dire.

Le siege de Roüen se fit, où il n'espargna ses pas ny sa peau, non plus que le moindre soldat du monde. Si bien que luy s'appareillant pour aller à l'assaut, moitié mené du brave & genereux courage qu'il à toûjours possedé, moitié d'ambition & d'emulation qu'il portoit de tout temps à Mr. de Guise, qui en telles factions se hazardoit tousjours des plus avant, comme j'ay dit, estant dans le

le fossé, & prest à monter, ainsi qu'il s'estoit tourné pour passer, (dont il en fut fait un epitaphe, que j'omets pour reverence,) il eut une grande harquebusade dans l'espaule, mesme coup quasi qu'eut aprés Monsieur de Guise, dont il tomba à demy, & rendit sa gorge. Aussi-tost il fut jugé à mort par les Chirurgiens, & Medecins, ainsi qu'aprés quelques jours qu'on pensoit qu'il en eschapperoit, il mourut, repentant (ce disoient aucuns) d'avoir ainsi changé de Religion,& resolu de remettre la Reformée mieux que jamais,ainsi qu'il le manda à Monsieur le Prince son frere, par un sien Maistre d'Hostel, qu'on appelloit Osquerque,qu'il avoit envoyé vers luy le visiter.

Cela se disoit parmy aucuns de nous autres: au contraire du Roy Henry d'Angleterre, qui sur la fin de ses jours voulut remettre la Religion Catholique; il estoit temps vrayement, aprés tant de maux faits.

De sorte qu'il ne fut gueres regretté, car il estoit en termes de brouiller. D'autres le regretterent fort, car il estoit tout bon & gentil Prince, & mesme la Reine mere, qui, tousjours apprehensible, avoit opinion que comme Grand qu'il estoit, il retenoit plusieurs

Capitaines, Gentils-hommes, soldats & autres, qui sans luy fussent de l'autre côté avec le Prince, qui aymoient mieux estre avec l'aisné & le chef des armes & du nom, qu'avec le cadet, & que luy mort à veuë d'œil on les verroit tous disparus de l'armée du Roy, & les uns aprés les autres iroient trouver Monsieur le Prince.

Mais Mr. de Guise, qui n'estoit peureux, asseura la Reyne & luy dit, Non, non, Madame, n'entrez point en telle crainte & apprehension, car pour moins d'un rien je vous en releve; la bande, qui en partira de l'armée du Roy, en sera fort petite; ce que je ne croy encore, & si elle en part, ce sera autant la purger & bien nettoier, & n'y restera que le beau grain, pur & net; ce qui sera le meilleur pour nous: car là où il y a des traistres & gens doubles, tout va mal: & s'il y en reste, je les tiendray si court & les feray si bien veiller, qu'ils n'oseront seulement faire trembler une feuille d'arbre.

Je tiens ce conte d'un grand Seigneur, qui estoit alors present, & c'estoit en la chambre de la Reine à son coucher, qui commença à se rassurer & connoistre à veuë d'œil le vray de ce que luy dit Mr. de Guise, qui pourtant regretta le-

ledit Roy, car ils estoient cousins germains & grands amis de longue main, dés que ce Roy étoit Mr. de Vendosme, Lieutenant de Roy en Picardie, & appelloit tousjours Mr. de Guise, mon compagnon. Cela s'entend quand il estoit en sa grandeur ; & Mr. de Guise l'appelloit Monsieur, quelquefois Mr. mon cousin. Le Roy de Navarre l'y appelloit aussi, & quelquefois Seigneur cousin. Enfin souvent ils se divertissoient par appellations, comme il leur venoit en humeur, ainsi que je l'ay veu.

Mais quand il vint en sa grandeur de Regent, il ne l'appelloit jamais que mon compagnon ; car on luy donnoit la reputation que ç'a esté l'homme qui s'est plus perdu en sa prosperité & faveur de fortune, estant devenu fort arrogant, pour l'avoir veu comme on l'avoit veu fort petit & bas de fortune, bien qu'il fut tres grand en tout, de race, de maison, de grandeur, d'authorité, de merite, de valeur & de vertu, mais non de fortune qu'il eut aprés. Au reste, il devint, disoit-on, ingrat un peu à l'endroit d'aucuns des siens, qui l'avoient suivy en son adversité, & peu vindicatifs envers ceux qui luy avoient fait du deplaisir & offensé, & l'avoient quit-

té pour aller ailleurs; ainsi qu'il fit envers Mr. de Beauvais Naugy, un tres-sage, vaillant & brave Capitaine, qui avoit eu des belles & grandes charges, & mourut vaillamment, (disent les Histoires) qu'il avoit poussé & avancé & fait son Lieutenant de gendarmes quand il estoit en Picardie, qui le quitta pour aller à Mr. de Guise: dont il luy en voulut mal mortel, jusques à l'en menacer, ce que l'autre craignit fort quand il vint à sa regence. Mais rien pour cela, car plus grands amis que devant. Dont je sçay ce que l'on en dit alors à la Cour. Telles bontez pourtant sont fort à louër, & telles nonchalances de vindictes tres à priser parmy les Roys, Princes & grands Seigneurs, ainsi que je sçay bien l'ensuivre en cela nostre Roy d'aujourd'huy son fils, qui d'autant plus en approche de Dieu, lequel defend les vengeances: dont j'espere alleguer force notables exemples de sa genereuse bonté en sa vie.

On ne donna que ces deux vices à ce grand Roy Antoine: sinon aussi qu'il estoit fort adonné à l'amour: mais qui ont esté les Roys & les Grands qui n'avoient aimé des Dames? Autrement ils sont dénaturez & adonnez au grand & enorme vice.

Pour

Pour le reste il estoit tres-bien né, brave & vaillant, car de cette race de Bourbon il n'y en a point d'autres, estant de belle taille & plus haute de beaucoup que celle de tous Messieurs ses freres, la Majesté toute pareille, la parole & l'eloquence tres-bonne. Il acquit & laissa aprés soy une tres-belle reputation en Picardie & en Flandres, quand il fut Lieutenant de Roy, & quand il s'en alla Roy de Navarre commander en Guyenne; car il conserva tres-bien à ses Roys ces pays, & si en conquesta.

De sorte qu'on ne parloit en cela que de Mr. de Vendosme, mal recompensé pourtant de ces Roys, & mesmes du Roy Henry, quand il l'oublia en son traité de paix entre luy & le Roy d'Espagne, qu'il ne se fit aucune mention du recouvrement de son Royaume de Navarre, d'un seul petit trait de plume & en voulut long-temps mal à Monsieur le Connestable.

Et certes il y eut du tort; car ce Prince avoit tres-fidelement servy la Couronne de France, pour laquelle soustenir, au moins les siens, la Reyne Jeanne étoit desheritée, & estoit aussi cousine germaine du Roy, & tres-bonne & vertueuse Princesse.

Ce brave Roy, & Mr. de Guise contendoient si fort ensemble en competence de gloire, que toutes leurs actions de guerre tendoient à l'envy à qui feroit mieux. A l'assaut de Linars y voyant aller Mr. de Guise, où il y fut fort blessé, il y voulut aller tout Lieutenant de Roy qu'il fust.

Les petites emulations pourtant se convertirent aprés en inimitiez sourdes, sans se descouvrir pourtant, & mesmes quand il vit Mr. de Guise si ennobly de beaux faits, & qu'on ne parloit que de luy, & qu'il le voyoit si bien avancé & favory de son Roy.

Si bien que parmy leurs pages & laquais des uns & des autres, on voyoit faire des quadrilles & des parties, & crier à la Cour, Bourbon, Bourbon, à part Guise, Guise & Lorraine à part.

Ces petites choses piquent quelquefois autant ou plus que des grandes, si qu'il en cuida arriver une grosse batterie entre cette race de pages & laquais, sans Mr. de Brezay, qui les estrilla bien une fois, & ce durant le Roy Henry.

Le Roy François venant en regne, là fut la grande pique & l'inimitié à cause que Mr. de Guise ne luy ceda l'autorité & préeminence de tout l'Estat, mais non qu'il en vinst grande rumeur & esclandre descouvert. J'en

J'en parle ailleurs : le Roy Charles vint aprés à regner, & le Roy de Navarre en vogue, comme j'ay parlé au discours de Mr. de Guise, & ailleurs au discours de Mr. le Connestable ; il y eut bien quelque petite brouillerie, mais tout se passa doucement, & la guerre civile venuë jamais ne furent mieux.

Voilà ce qu'en bref j'en puis dire, sinon que pour bien achever sa gloire & ses loüanges, je dis quand en son temps il n'auroit fait autres belles choses que d'avoir fait & procréé nostre grand Roy d'aujourd'huy Henry IV. il a fait beaucoup & est digne de tres-grandes & incomparables loüanges, à qui la France doit tout son bonheur, ainsi qu'on dit tout au contraire d'Agrippine, mere de Neron, que quand elle n'eust fait autre mal que d'avoir conceu & engendré Neron, elle meritoit la mort & estoit indigne de tout los.

Ce grand Roy de Navarre eut encore deux tres braves & vaillans freres, les deux Messieurs d'Anguien, l'un celuy qui gagna la bataille de Cerizoles, duquel j'ay parlé cy-devant, & l'autre qui mourut à la bataille de Saint-Quentin, jeune Prince, qui promettoit tant de luy, que s'il eust vescu, il n'eust rien

cedé à tous Messieurs ses freres, ainsi qu'il le montra à sa mort, qu'il pouvoit eschapper, comme d'autres qui fuïrent.

Mais il ayma mieux faire cette glorieuse fin à cette bataille : mesme Monsieur de Nevers, beaufrere de ces quatre Princes de Bourbon, pour avoir espousé Marguerite de Bourbon leur sœur, s'y trouva lequel aprés avoir combattu & fait ce que Prince d'honneur & de valeur peut faire, & voyant devant ses yeux une si miserable perte, fit sa retraite honorable dans la Fere, ralliant ce qu'il peut des siens à soy, où il servit beaucoup le Roy, & toute la France, car avec si peu d'hommes qu'il amassa, il refit encore un petit corps d'armée, & fit tenir l'ennemy en cervelle & en bride, qui vouloit tirer plus avant.

Si bien qu'ayant envoyé un trompette vers le Prince de Piedmont pour reconnoistre les morts & recommander les prisonniers, Comment (luy dit Mr. le Prince) trompette, vous me venez-icy parler de la part de Mr. de Nevers? Vous estes un menteur, je vous feray pendre; il est mort, je le sçay bien.

Mais quelque parole que luy peut dire le trompette contraire à la sienne, il ne le

le peut croire, le menaçant tousjours de le faire pendre, à quoy se sousmit le trompette s'il n'estoit vray, dont Monsieur le Prince en demeura esbahy & fasché, & dit à auцuns des siens, S'il est vray, comme il le sceut tost aprés, le Roy de France n'a pas perdu tous ses bons Capitaines, comme en voilà encore un des siens sur pied, qui nous donnera encore bien de l'affaire, & nous empeschera de faire tout ce que nous eussions bien voulu.

Ce tesmoignage d'un tel Prince ne fut pas petit pour la valeur & suffisance de Mr. de Nevers, ainsi qu'il le fit paroistre, car il fit tousjours bonne mine & teste si bien à l'ennemy, que le Roy Henry eut loisir de redresser une armée bonne & bien gaillarde, dont il l'en fit son Lieutenant general, ayant auparavant mis si bel ordre & garnisons dans les places, que l'ennemy ne fit pas ce qu'il pensoit.

Voilà la grande obligation que le Roy & son Royaume eurent à Monsieur de Nevers, car sans luy, sa sagesse & valeur, tout fust allé mal. Ce ne fut pas le premier ny le dernier service qu'il fit à son Roy, car estant Lieutenant de Roy en Champagne, comme certes il l'a

tres dignement & fidelement servy en cette charge, il facilita fort le voyage d'Allemagne & le retour du Roy, & luy asseura aussi fort son chemin pour entrer au Païs de Liege, ayant mis en l'obeïssance de sa Majesté les fors dessus la riviere de Meuse comme jamais & autres, qui fut la cause de la prise de Dinant & Bouvines.

Il fatigua fort aussi le siege de Mets, si bien qu'il empeschoit fort les courses de l'ennemy qui estoit devant, qui ne se pouvoit estendre gueres au loin dans la France ny Champagne, pour recouvres vivres, comme il eust bien fait sans les courses ordinaires de Monsieur de Nevers, qui estoit quasi tousjours à cheval, ou y envoyoit pour les en empescher.

Si bien que cela engendra une si grande famine au camp de l'Empereur, qu'il faloit qu'il y fist venir les vivres de de-là, qui n'y peut à la fin fournir. Il servit aussi tres-bien le Roy à l'envitaillement de Mariembourg avec Monsieur l'Amiral, qui estant venu joindre Monsieur de Nevers en Champagne, & leurs forces jointes ensemble, en vitaillerent cette place, avec toutes les peines pourtant & tous les maux du monde, tous les froids & pluyes que jamais hyver produisit.

Car

Car ce fut au commencement de Novembre & à la barbe du Prince d'Orange, qui avoit une bonne armée de l'Empereur, & Reyne Marie pour l'empescher, & menaçoit à tous coups de les combattre.

Mais Messieurs de Nevers & Amiral firent ce coup-là fort heureusement, se retirerent de mesmes, qui fut une tres-belle execution, que le Roy admira fort, & tout le monde, puis qu'il falut combattre le ciel, qui est une grande impossibilité. Tant d'autres beaux exploits a fait ce Prince, qui ne se peuvent escrire pour leur prolixité, & aussi que nos Histoires en parlent prou.

Car de toutes les guerres l'Empereur n'a jamais peu enjamber sur son Gouvernement ; mais luy souvent gagnoit sur ses terres. Il accompagna aussi Monsieur de Guise, & l'assista bien à la prise de Thionville. Bref, ce Prince a esté, tant qu'il a vescu, tres-utile à son Roy, aussi estoit-il tres sage & tres-bon Capitaine ; il ne pouvoit estre autrement, estant issu de cette grande maison de Cleves, où il y a eu de tout temps de tres bons hommes de guerre & grands Capitaines, comme de frais fut son grand pere Messire Engilbert, de Cleves, qui accompagna le Roy Charles VIII.

au

au Royaume de Naples, & qui fut l'un des conducteurs des Suisses à la bataille de Fornouë, qui les y fit si bien & si vaillamment combattre, luy à la teste, comme gentil-Prince & vaillant Colonel. Luy & son fils n'estoient que Comtes d'une des nobles & grandes Comtez de France, & Monsieur de Nevers, François de Cleves, duquel je parle, en fut le premier Duc, qui certes monstroit bien qu'il estoit issu d'une tres grande & tres-illustre maison.

Car il estoit tres-grand, tres riche & tres-opulent, & avec cela tres-magnifique, splendide & tres-liberal s'il en fut oncques, despensant fort, tenant grande maison tousjours à la Cour & aux armées, un tres-beau & fort paisible grand joüeur, ne se souciant point de l'argent; & toutefois sa maison tant bien reglée & allant tant bien, que nul n'en portoit mal content, & paroissoit bien par ces grandes despenses qu'il y avoit un grand fonds en cette maison, comme depuis il a apparu aux partages de Mesdames ses filles, avec tout cela un tres-homme de bien & d'honneur, & nullement coquin ny pressant demandeur aprés son Roy;

Car, à ce que j'ay oüi dire à ce grand Monsieur de Vyginacre & grand favory,

il

il s'eſt peu reſſenty des grands bienfaits de ſes Roys. Il eſpouſa en ſecondes nopces Madame d'Anguien, ſa couſine du coſté de feu ſa femme, & qui eſtoit auſſi couſine de feu Monſieur d'Anguien, car elle eſtoit fille de Monſieur de Saint-Pol & de Madame de Touteville, heritiere.

Il n'eut d'elle aucune lignée, mais elle eut de luy un bon avantage de ſa maiſon. Il mourut de ſa belle mort, & laiſſa ſon heritier Monſieur le Comte d'Heu, que nous avons appellé ainſi, & puis Monſieur de Nevers, car il ne ſurveſcut gueres ſon pere. Il mourut à la bataille de Dreux par un tres-grand inconvenient, car ainſi qu'il alloit à la charge avec Monſieur de Guiſe, il y avoit prés de luy Monſieur Blanc, enſeigne de Monſieur de Guiſe, qui tenant ſon piſtolet couché ſur le devant de la ſelle de ſon cheval, Monſieur de Nevers luy dit, Mon compagnon, tenez voſtre piſtolet haut, car s'il delache, vous m'en donnerez dans la cuiſſe. Il n'eut pas pluſtoſt dit ce mot, que le piſtolet ſe delache & luy donne le coup qu'il craignoit.

Si ne laiſſa-t-il de combattre de toute furie & deſeſpoir; mais il falut de la douleur qu'il s'allaſt faire panſer: aprés il mourut, dont ce fut un tres-grand dom-

dommage ; car il n'euſt rien deu à ſes braves predeceſſeurs, ainſi qu'il promettoit par ſa belle façon, & par la pratique de guerre qu'il avoit faite ; car n'ayant pas quinze ans il fit le voyage de Monſieur de Guiſe en Italie, en charge de deux cens chevaux legers, de laquelle il s'en acquitta tres-dignement, & puis la continua aux autres guerres juſques à la paix faite.

C'eſtoit le plus beau Prince, à mon avis, que j'aye jamais veu, & le plus doux, & le plus aymable : Nous le tenions tel parmy nous, & lors qu'il s'en alla eſpouſer Madame ſa femme en Eſpagne, fille de Monſieur de Montpenſier, il y fut auſſi tout tel eſtimé & admiré autant de ceux de la Cour que de tout le Païs.

Ce fut tres grande perte de ce Prince. Il laiſſa ſon jeune frere, que nous appellons le Marquis d'Isbe, ſon ſucceſſeur & heritier, qui mourut auſſi fort jeune & avoit épouſé Mademoiſelle de Bouillon, une tres-belle & honneſte Princeſſe, & qui l'eſt encore telle, bien qu'elle s'avance ſur l'âge ; mais il ne luy fait encore aucun tort à ſa beauté.

Ce Prince, qui s'appelloit Jaques de Cleves, s'il euſt veſcu, bien qu'il fuſt de foible habitude, ſi promettoit-il beaucoup

coup de soy, car il avoit en luy beaucoup de vertu. Tous ces deux Messieurs de Nevers freres ne demeurerent gueres possesseurs de ces belles terres & grands biens que Monsieur leur pere leur laissa, car estant ainsi morts jeunes, ils les laisserent à Mesdames leurs sœurs, qui furent Mesdames de Nevers, de Guise & la Princesse de Condé, trois Princesses aussi accomplies de toutes les beautez de corps à mon gré, comme d'esprit qu'on ayt point veues.

Si bien que quand nous parlions à la Cour de ces trois Princesses, bien souvent nous les disions les trois Graces de jadis, tant elles en avoient de ressemblance; & comme de vray, je les ay veuës tres-belles, tres-bonnes & tres-aymables. J'espere en parler ailleurs au traité que je feray des Dames.

Le Seigneur Ludovic de Mantoüe espousa Mademoiselle Henriette de Nevers ou de Cleves, fille aînée, & pour ce la Duché luy escheut, & ledit Seigneur fut Duc de Nevers. Il avoit esté nourry du Roy Henry prés Monsieur le Dauphin & en sa Cour, si bien qu'il fut tres-bon & loyal François, de telle sorte qu'estant pris fort jeune à la bataille de Saint-Quentin, où il combattit tres-vaillammant & acquit beau-

beaucoup de reputation, le Seigneur Ferdinand de Gonsague son oncle, aprés l'avoir fort caressé, luy dit qu'il faloit desormais tenir le party du Roy d'Espagne, qui luy laisseroit sa rançon, & luy feroit de tres beaux avantages, il luy respondit qu'il avoit la croix blanche si gravée dans son cœur, à cause de la belle nourriture qu'il avoit euë du Roy de France, & le bon traitement qu'il en recevoit ordinairement, qu'il ne le sçauroit faire.

De telle responce si genereuse, son oncle l'en estima davantage. Tout jeune qu'il estoit, il a tousjours promis qu'il seroit un jour grand Capitaine. Il estoit de son naturel fort froid & moderé, & n'estoit nullement éventé, comme plusieurs jeunes gens de sa volée.

Mais pourtant quand il se faisoit quelques belles parties, ou de cheval ou de pied, il en estoit tousjours, & si s'en acquittoit tres-dignement, & sa partie paroissoit fort, comme il fit à Bayonne en plusieurs endroits, comme je l'ay veu bien fort paroistre, car il est estoit fort adroit à tout, & avoit avec luy tousjours une belle suite de Gentils-hommes, tant de ses vassaux que de la Cour, & de ceux qui avoient servy Messieurs ses beaux-freres.

Il

Il estoit un tres-beau Prince, agreable & de belle haute taille, mais elle se gasta par ce malheureux coup qu'il eut à la jambe aux seconds troubles, estant Lieutenant de Roy en Piedmont & Marquisat de Saluces, il fut commandé d'emmener les vieilles bandes par de-là avec quelque Cavalerie legere; ce qu'il fit, & vint trouver Monsieur nostre General à Vitry, comme je vis, avec de belles forces avec luy. En venant il fit tout plein de beaux effets, car il y prit force places que tenoient les Huguenots, dont Mascon en fut une, qui tint bon & se laissa bien battre & assaillir, car il y avoit de bons hommes dedans avec le Sieur de la Cliette qui commandoit, brave Gentil-homme, certes, qui avoit d'autrefois suivy Monsieur d'Anville aux guerres du Piedmont. De sa maison estoient sortis autrefois de bons & braves gens, entr'autres le bastard de la Cliette, qui fut en son temps Lieutenant de cent hommes d'armes de Monsieur de Bourbon, estant Connestable de France.

Enfin ladite place de Mascon fut prise avec beaucoup de reputation de Mr. de Nevers & de ses gens; & si le Roy ne lui eust mandé de venir aussi-tost joindre Monsieur son frere, il y eut fait de bons services en Dauphiné, Lyonnois, &

Bour-

Bourgogne. Estant dônc arrivé en nôtre armée, il demanda congé d'aller jusques à Nevers voir Madame sa femme, qu'il n'avoit veuë il y avoit long-temps. En y allant il vint à rencontrer quelques Gentils-hommes Huguenots, qui alloient à l'armée, dont la plus-part estoient ses vassaux & voisins, sans dire gare il les chargea, & en porta par terre un & son vassal, qui tout par terre lui deschargea son pistolet à la jambe vers le genou, & le blessa tellement que l'on en attendit plustost & long-tems la mort que la vie.

Mais pour avoir esté bien secouru de bons Chirurgiens, & par la bonne assistance de Madame sa femme, il eut la vie sauve, mais il demeura ainsi estropié, comme nous l'avons veu, & tres-mal sain toute sa vie, dont ce fut un tres-grand dommage, car il estoit un tres-beau & bon Prince, & ne laissa pour tout cela à bien servir le Roy & se trouver en toutes les bonnes occasions qu'il faloit.

Au siege de la Rochelle je l'y ay veu peiner & travailler comme s'il eust esté le plus sain & gaillard du monde. Il faut que je die, & d'autres avec moy, que l'une des belles choses qui s'y soient faites, fut celle que Monsieur de Nevers

in-

inventa & ordonna, qui fut l'escalade que nous donnasmes le plein jour, le matin à six heures en Esté: ce que l'on trouva estrange, le matin à plein jour donner une escalade; mais il la debatit si bien au Conseil du Roy qu'il fut creu, & si l'on s'y fust gouverné la place étoit nostre.

L'entreprise estoit telle que toute la nuit devant on ne fit que donner des fausses alarmes à ceux de dedans, & tirer si haut qu'ils furent si fort fatiguez, que le lendemain les alarmes cessant, & croyant que tout s'estoit passé, ils se mirent tous à dormir & chacun tirer en son logis & laisserent la garde du retranchement si foible, & encore demeura-t-elle si fort endormie & assoupie, que nous eusmes un bon loisir de faire nostre escalade.

Le Roy de Navarre, qui ne venoit que de frais dresser sa garde, pria Mr. qu'il fist la premiere pointe, qui la fit tres bien, & la fit beau voir à tous leurs beau mandils neufs de velours jaune, avec du passement d'argent & noir. Entr'autres premiers fut un la Flesche d'Anjou, un la Cassagne, & un la Tour, Gascons, qui ne venoient que de frais du siege de Monts, d'avec Monsieur de la Noüe, tres-braves & renommez soldats.

En

En ce siege on leur avoit commandé que quand ils seroient montez sur le rampart, qu'ils avisassent bien la contenance de l'ennemy, & fissent signe s'il y faisoit bon, & qu'ils firent bien: mais au lieu d'attendre que quatre ou cinq cens montassent, comme les uns aprés les autres, ils y alloient tant qu'ils pouvoient, & ne leur en donnerent le loisir & se mirent tous à crier, Dedans, dedans, ils sont à nous, & donnerent si grande alarme que l'ennemy s'esveille, s'assure, prend les armes, commence à tirer à ceux des nostres qui estoient montez, qui prirent l'espouvante de telle façon que nous les vismes tomber avec si grande confusion & peur sur nous, qui estions prests à monter, & à deux eschellons, qu'ils nous renverserent par terre, & cuidasmes estre crevez, & mesmes les corcelets.

Monsieur de Longueville, qui estoit ce jour-là de garde à son tour, comme estoient tous les Grands avec leur suite, estoit déja au premier eschellon, tant il estoit vaillant. Monsieur de Strozze & moy, qui estions avec luy, cuidasmes aussi estre tuez de deux grenades, qui nous tomberent à nos pieds, par ainsi tout cessa.

Voilà

Voilà la faute que nous fismes en cette belle entreprise, sans laquelle nous eussions bien donné de l'affaire à la ville, car ceux de dedans me le dirent bien aprés, que je fus parlementer avec eux. Il y en a aujourd'huy encore force vivans qui le peuvent dire. Il y en eut aucuns qui soupçonnerent ces deux soldats nostres, qui estoient Huguenots, avoir donné à dessein cette alarme, par l'avis d'une que je ne nomme point, pour les avertir & esveiller, car ils estoient tous endormis.

Toutefois ces pauvres soldats y furent fort blessez & moururent quelques jours aprés, qui fut dommage, car ils estoient braves & vieux soldats.

Le Roy de Navarre les regretta fort, qui me les mena voir panser en une sale basse, où ils estoient couchez. Il s'en peut bien souvenir possible encore. Je leur demanday sur quoi ils donnerent ainsi cette alarme & ce cri Ils me dirent qu'ils les voyoient ainsi esveillez déja & grouiller en rumeur, & branler & crier bellement aux armes, & que s'il y eust eu avec eux seulement deux cens hommes, & eussent donné, ils gagnoient le retranchement.

Voilà nostre entreprise d'escalade tres-bien inventée par Mr. de Nevers, & mal executée par nous : car il estoit

tres-

tres-ingenieux, & n'avoit faute d'inventions, & les premeditoit & consideroit bien avant, car il n'alloit point viste en besogne.

Aussi le Roy de Navarre & les Huguenots disoient de luy, quand il alla avec son armée encontr'eux en Poitou, il nous faut craindre Mr. de Nevers avec ses pas de plomb, & son compas en la main, comme de vray il a esté un tres-sage & meur Capitaine, & le leur fit bien paroistre; car au beau mitan de l'Hyver froidureux, pluvieux & fangeux, prit en peu de temps Mauleon & Montagut, dans lequel il y avoit un bon homme dedans, Mr. du Preau, Gouverneur de Chastelleraut, qui a fait beaucoup de belles preuves de sa valeur aux guerres de Flandres l'espace de six ans, & en France, comme je dis ailleurs, & acquit beaucoup d'honneur en la defense de cette place; car elle ne venoit que d'estre demantelé par le Mareschal de Rets, & tres-mal fortifiée depuis. Il prit aussi la Ganache & autres places, & sans qu'il fut mandé par le Roy, aprés la mort de Mr. de Guise, pour aller secourir la citadelle d'Orleans, il eust fait autres conquestes & expeditions. Lors que Monsieur frere du Roy partit de la Cour & prit les armes, il fut fait Lieutenant de Roy & com-

commandé par luy de la suivre & luy rompre ses desseins.

De sorte qu'à la Cour cela se disoit, que pour attraper Monsieur, qui s'en alloit à belle erre, le Roy y avoit envoyé un boitieux ; mais pourtant si la Reyne ne fust intervenuë, qui vouloit adoucir tout, il l'attrappoit à bon escient, & luy eust pratiqué le proverbe, *qui va piano va lontano* : car il luy dressoit une belle entreprise que je sçay. Il me fit cet honneur de me la communiquer à Bonneval en Beausse, ainsi que nous le suivions vers la riviere de Loire, d'où nous luy allions bien empescher & couper le passage & de venir en Guyenne.

Mais la Reyne luy manda une nuit un courier, & commanda de ne passer plus outre ; parquoy il se retira à Paris. Or plusieurs s'enquirent lors que la ligue commença à s'eslever, aprés la mort de Monsieur de Guise, que Monsieur de Nevers ne s'y enfonça bien avant ; ce que l'on croyoit, dautant qu'il avoit esté des premiers avec le Mareschal de Rets à la bastir ; mais il n'en fit rien, car cette guerre se fit plustost contre le Roy & pour vengeance, que contre la Religion ; & luy estoit fort serviteur du Roy & de l'Estat, ainsi qu'il le fit bien

paroistre aprés la mort du Roy : car il tint le party du Roy bien qu'il fust de la Religion, & luy voyant que l'Estat s'en alloit perdu & dissipé, si nostre Roy, qui estoit legitime & de tout droit vray Roy, n'estoit maintenu en son siege & authorité, se mit de son costé ; aussi qu'il avoit le cœur si grand & haut, que pour un demy Royaume il n'eust pas voulu obeïr à Mr. du Mayne, car il se sentoit aussi grand que luy en dignité, authorité & tout, & plus vieux & pratic Capitaine.

De plus, il avoit si grande fiance er Dieu que nostre Roy se feroit Catholi que, & pour ce le Royaume en branl se pourroit relever & appuyer tres-bier par cette conversion, ainsi que nous l voyons à l'œil. Ce ne fut pas tout, ca il alla vers le Pape pour interceder pou le Roy à le vouloir recevoir en son gi ron, & en celuy de l'Eglise ; il y pein beaucoup, & y alla à ses propres despen qui fut grande peine à ce bon Prince ma dispos & cassé, entreprendre si lointain & fascheux voyage.

Sa Sainteté enfin ravisée & voyant le bons effets de la Religion Catholiqu dont le Roy usoit, tout est bien allé Dieu mercy, comme nous voyons. ne faut point demander si mondit Sieu

d

de Nevers fut aise de voir une telle conversion, & mieux que jamais le servit, tant en son Gouvernement de Champagne, qu'aux armées avec le Roy & ailleurs, son Lieutenant general : si on l'eust attendu lors que Mr. l'Amiral de Villars fut defait vers Dorlens, tout en fust allé mieux, & il ne tint pas à luy, car il venoit à belles journées, & se, hastant tant qu'il pouvoit, manda bien qu'on l'attendist. Cette defaite porta ce coup un grand prejudice au service du Roy, & une fort grande perte d'environ quatre à cinq cens Gentils-hommes, comme j'ay ouy dire : ainsi qu'il fit aussi à la prise de Cambray, là où ce bon Prince, tres-loyal & tres-genereux, envoya Monsieur son fils se perdre dedans, (n'ayant pas encore quinze ans) pour le secourir & garder, & y entra si heureusement, autant conduit par son bonheur & par sa vaillance, que par la prevoyance & le bon ordre que luy ordonna ce sage Capitaine Monsieur son pere : dont en cela on ne sçauroit assez loüer sa genereuse bonté & son loyal zele, d'avoir ainsi exposé, pour le service de son Roy & du Royaume, Monsieur son fils, n'ayant que celuy-là, qui estant seans se montra si asseuré & courageux, qu'il se jettoit ordinai-

rement aux hazards comme le moindre soldat de leans.

Mais il faut pourtant ceder à la necessité & à la force; dont fut fait une composition belle & honneste, comme chacun sçait : & ce jeune Prince fut fort honoré de tous ceux de l'armée Espagnole, & mesme d'aucuns vieux Capitaines Espagnols & Italiens, qui avoient jadis combattu sous son grand oncle le Seigneur Ferdinand de Gonzague; & tous l'admirerent & s'esbahirent fort dequoy ce jeune Prince s'estoit ainsi allé precipiter, & l'enleverent jusques au ciel, & luy offrirent beaucoup de services, luy trouvant la façon tres-belle.

J'espere de parler de luy & de ses faits plus au long dans la vie de nostre Roy. Ne faut point demander si Mr. son pere fut aise de voir son fils retourné sain & sauve, avec une tres-glorieuse reputation qu'il rapporta de ce siege. Mais au bout de quelque temps il mourut, aucuns disent de tristesse, pour ne voir lors les affaires du Roy aller si bien qu'il desiroit, d'autres disent de maladie, car il estoit tousjours mal sain depuis son coup, dont il delaissa Madame sa femme tres-desolée, car elle l'aymoit & honoroit fort, & luy en faisoit de mesme, &

le

le mariage en estoit bon & heureux, duquel est sorty ce jeune Prince leur fils que je viens de dire, Madame de Longueville, fille aisnée, tres sage, belle & vertueuse Princesse & bonne, & Mademoiselle de Nevers, tres-belle Princesse aussi. Ce fut une grande perte de ce Prince, car il estoit tres-bon Prince & tenoit encore de cette vieille bonne paste, que peu voit-on aujourd'huy en tenir parmy nous.

Il estoit fort splendide, comme Monsieur son beau-pere & ses beaux-freres, car il despensoit fort honorablement à la Cour, & son train & ordinaire alloient tousjours bien. Quand il luy falut faire quelques festes & magnificences & festins, nul ne l'en a jamais surpassé, car il emportoit tousjours le prix. Quand il s'y mettoit il jouoit, & peu, & non si souvent que Monsieur son beaupere; mais quand il y estoit, il jouoit fort gros jeu, comme il fit au voyage de Pologne. Il estoit fort provident en ses affaires, ainsi qu'il le fit paroistre au bien de Madame sa femme, lequel encore qu'il fust tres-grand, il le trouva un peu brouillé pour les grandes dettes des peres & freres passez, & nettoia & accommoda si bien la maison, qu'elle étoit des grandes de la France & des

aiſées. Il eſtoit fort doux, affable & gracieux, & faiſoit tres-bon avec luy. Il eſtoit tres-grand & profond diſcoureur, & parloit bien, & diſoit auſſi-bien le mot comme Madame ſa femme, qui le diſoit auſſi-bien que femme de France, & qui avoit auſſi bonne grace.

Or c'eſt aſſez parlé de ce Prince, j'eſpere encore en parler en la vie de nos deux Roys derniers, car je l'honorois fort & le tenois pour l'un de mes bons Seigneurs & amis, comme Madame ſa femme m'a eſté tousjours l'une de mes meilleures Dames de la Cour, & que j'ay tousjours honorée, ainſi que ſa vertu & ſes merites me l'ont toujours commandé.

MONSIEUR DE MONTPENSIER.

PUis que nous ſommes encore ſur les Princes, il en faut encore continuër d'eux, & parleray de Monſieur de Montpenſier. Le premier Monſieur de Montpenſier, Louys de Bourbon, fut extrait de l'eſtoc de ce grand Roy Saint Louys, ainſi qu'il eſt vray, & qu'il en faiſoit grande jactance, & taſcha fort de l'imitier en l'obſervance de ſa ſainte Religion Catholique, & en probité de mœurs

tant

tant qu'il pouvoit, bien qu'il fust homme comme un autre. Toutefois il vivoit plus saintement que le commun, pour le moins le monstroit-il fort par apparence du reste je n'en puis juger, puis que cela appartient à Dieu de connoistre le juste.

Il fut petit fils de ce Mr. de Montpensier, dit Messire Gillibert de Montpensier, qui fut laissé Viceroy par le Roy Charles VIII. au Royaume de Naples, qu'il garda le mieux qu'il peut : mais aprés il le perdit par faute de secours & d'argent, dont il en mourut de tristesse, autres disent de poison, autres de la mort naturelle; qu'il avança des mal-aises qu'il receut aprés la traitté d'Atelle mal accomply, comme je l'ay ouy dire audit Mr. de Montpensier son dit petit fils, dont je parleray maintenant ; les Histoires tant des nostres, que des estrangers en parlent diversement.

Monsieur Philippes de Comines y vient au point, auquel je renvoye les Lecteurs, & mesme quand il parle du traité d'Atelle, qu'il dit estre le plus ignominieux qui ayt esté jamais veu, aprés celuy des Fourches Claudiennes du tems des Romains; puis qu'estant encore de reste cinq ou six mille hommes de guerre, tant François, qu'Allemands,

Suiſſes & Italiens, ils pouvoient donner une bataille, ou quand ils l'euſſent perduë, n'euſſent perdu tant de gens de coup de main, comme ils en perdirent de pauvreté, faim & miſere. Si que poſſible l'euſſent-ils gagnée, pourquoy non? Les Arragonnois s'en mocquoient fort, & s'en mocquent encore, comme je l'ay veu dans Naples ſans rire; meſme que dans le chaſteau vous envoyez des peintures, ce qui nous doit faire mal au cœur quand nous les voyons. Leſdits Arragonnois & Eſpagnols diſoient & diſent encore, que ce malheur arriva audit Monſieur de Montpenſier par une vengeance divine, pour avoir rompu les treves faites dans le Caſtel-Novo, en ſortant par mer, laiſſant ſes pauvres oſtages, gens de bien & d'honneur, tels que les hiſtoires nomment, à la mercy du couſteau de la juſtice. Que ſi Ferdinand euſt eſté auſſi cruel qu'aucuns de ſes predeceſſeurs, ſans faillir ils avoient tous la teſte tranchée par juſte droit de guerre.

En quoy ledit Monſieur de Montpenſier fut blaſmé fort, tant des ſiens que des eſtrangers. Ce Gillibert ne mourut ſans enfans, car il laiſſa Louys, Charles & François de Bourbon. Ce Louys mourut au Royaume de Naples, y allant ſous la con-

conduite du Comte d'Armagnac; duquel Louys on trouve par escrit, que visitant là les os & la sepulture de son pere, & luy donnant de l'eau benite, il devint si transy & si perdu de deüil & de tristesse, que tout soudain il tomba tout estendu mort sur le tombeau. Je l'ay ainsi ouy raconter à aucuns dans Naples, qui mesmes me disoient qu'il eust mieux valu qu'il eust redoublé son courage pour en faire une belle vengeance, que mourir ainsi, & d'autant plus en eust-il esté honoré & loüé.

Monsieur Charles de Bourbon ne fit pas ainsi, car tant qu'il prit le party de son Roy, il haussa autrement son courage & esveilla ses esprits; car il fut grand ennemy des Espagnols, & en sacrifia plusieurs d'eux sur la memoire de son pere: mais aprés il les ayma bien autant, quand il se mit avec eux, qui luy firent acquerir beau renom & belle mort à la prise de Rome, comme j'ay dit.

Son jeune frere François, tres-vaillant Chevalier, fut tüé à Marignan. De tous ces trois enfans, venus dudit Gillibert & de Clere ou Clerice de Gonzague, dont est tres-grande alliance entre ces deux maisons de Bourbon & Mantouë, là où ledit Mr. de Bourbon fut

tres-bien retiré & receu quand il tira en Italie au service de l'Empereur, fut leur sœur & premier-née dite Louyse de Bourbon, qui fut femme de Louys de Bourbon, Prince de la Roche sur-Yon, d'où sortit Mr. de Montpensier duquel je parle, & qui le premier a esté Duc, & les autres auparavant ne portoient que titre de Comtes.

Mr. le Prince de la Roche sur-Yon, dit Charles de Bourbon, & Suzanne du Bourbon, dite Madame de Rieux, mariée en cette grande maison de Rieux en Bretagne. J'ay veu cette Dame Louyse de Bourbon que je dis, sœur à Monsieur de Bourbon, une tres-honorable, sage & vertueuse Dame, qui a vescu cent ans, & sa vieillesse estoit tres-belle, car le sens & sa parole ne luy avoient point manqué.

Le Roy François second demeura avec sa Cour trois jours à Champigny, & l'alloit voir tous les jours en sa chambre (dont elle ne bougeoit pour son imbecille vieillesse) avec tous les Princes & Grands de la Cour; si faisoient les Reynes, & mere & regnante, & toutes les Dames, & entroit lors qui vouloit: tout le monde la regardoit fort attentivement, & moy aussi bien que les autres, & tous l'admirions, autant pour

sa

sa venerable vieillesse, que pour estre sœur de ce grand Mr. de Bourbon; & les plus vieux qui l'avoient veu, nous disoient qu'elle ressembloit fort à son frere de visage, & d'autant plus la regarda-t-on. Il ne sçauroit avoir plus haut de trente ans qu'elle est morte, là où le Roy, la Reyne & tous les Princes de la Cour, & d'ailleurs ses alliez, envoyerent Ambassadeurs & Agens, pour se trouver à ses obseques, ainsi qu'est la coustume de ce faire parmy les Grands.

J'ay fait cette digression de cette genealogie, que j'ay apprise mesmes de Monsieur de Montpensier pour monstrer son droit à aucuns douteux sur sa succession de Mr. de Bourbon, laquelle il retira en partie petite à la fin, avec de grandes peines & procés, puis que le bien estoit confisqué à la Couronne.

Il n'en peut avoir grand cas du temps du Roy François, pour la haine qu'il portoit à Monsieur de Bourbon, & que la playe qu'il luy avoit faite estoit fort recente encore, & aussi qu'il estoit fort exact observateur de ses Edits & de ses droits.

Car il en pretendoit de tres-grands par celuy de Madame la regente, dont sourdit le mescontentement & la rebel-

lion dudit Mr. de Bourbon. Du temps du Roy Henry il en eut quelques lipées, par le moyen de Madame Jaquette de Long-Vic, de la maison ancienne de Givry, issuë de celle de Châllon & des Palatins de Bourgogne.

Cette Dame Madame la Duchesse de Montpensier, du tems du Roy François, par un moyen que l'on disoit alors. Monsieur d'Orleans la servant, quel mal pour cela? (Mr. de Rostain, qui vit encore, le sçait bien) eut grande faveur à la Cour: mais elle n'y peut rien faire à cette succession, pour la raison que j'ay dite; aussi qu'elle estoit jeune, & non si spirituelle comme elle le fut depuis. Du tems du Roy Henry elle eut beaucoup de faveur, car elle devint plus habile & gouvernoit fort la Reyne.

Le Roy François second vint à son Regne, où elle peut beaucoup, car je l'ay veu gouverner si bien le Roy & la Reyne, que j'ay veu aussi deux fois de mes yeux, que le Roy faisoit recommander la cause de madite Dame, qui faisoit tout, & son mary peu, & solliciter contre la sienne propre. Cela estoit fort commun à la Cour; & si vis une fois Monsieur le Cardinal de Lorraine, de la part du Roy en parler à Messieurs de la Cour, qui l'avoit aussi

aussi envoyé querir à son Hostel de Cluny, lors que le Roy alla à Orleans, & leur recommanda le droit de ladite Dame, (elle y estoit presente) jusques à dire que le Roy la vouloit gratifier en cela, qu'il renonçoit pour sa part, & son droit à cette succession, & qu'il n'en vouloit nulle portion ny part, & qu'ils passassent & coulassent cela le plus legerement pour luy qu'ils pourroient.

Pour fin cette Princesse & ce Prince, & les leurs les uns aprés les autres ont tant travaillé, sollicité & plaidoyé, qu'ils en ont eu pied ou aisle, fors la Duchesse de Chastelleraut, que les Rois par cy-devant n'avoient voulu desmordre, & l'avoient mise à leur propre, laquelle depuis donnerent pour appennage à Madame leur sœur naturelle legitimée, que nous avons veu long-temps appeller Madame de Chastelleraut, aujourd'huy Madame d'Angoulesme.

A cette heure cette Duché est retournée à cette maison de Montpensier, laquelle peut maintenant dire avoir connu la fortune d'une & d'autre façon, car elle a demeuré long-temps pauvre, & disoit-on du regne du Roy François & Henry au commencement, que Monsieur de Montpensier estoit le plus pauvre

Prin-

Prince de toute la France, & il est mort le plus riche aprés le Chef de son nom, qui est le Roy de Navarre ; car il a laissé à son heritier plus de trois cens mille livres de rente, & en argent monnoyé & autrement, bagues, joyaux & meubles, plus de trois cens mille escus, (ce disoit-on à la Cour, & comme je l'ouïs dire à un Grand, qui le sçavoit bien) lors qu'il mourut.

Si bien qu'on disoit de luy, qu'il ressembloit les Chevaliers de Malte, qui sur l'âge avoient des biens & honneurs, car de ces regnes-là que je dis, il n'eut tous ces grands biens. Il ne fut non plus avancé en grades ny honneurs, ny à la Cour ny aux armées, ausquelles pourtant il se trouvoit prés de la personne de son Roy en simple & privé Prince, ne commandant qu'à sa compagnie de gendarmes, (le pere de Fontaine-Guerin, brave & vaillant Capitaine, estoit lors son Lieutenant) qu'il avoit tousjours belle, & la mettoit tousjours en besogne, à laquelle il sçavoit tousjours bien commander ; que si elle faisoit une petite faute, il disoit qu'elle avoit fait de la sorte : si bien qu'un temps cela couroit à la Cour, qu'on disoit, Vous avez fait la compagnie de Monsieur de Montpensier, ce qui estoit autant à dire,

Vous

Vous avez fait de la sotte. Il estoit tres-brave & tres-vaillant Prince, ainsi qu'il le fit bien paroistre à la bataille de Saint-Quentin, là où il fut pris en combattant vaillamment, & là il eut pourtant quelque petite charge de Regiment, au regne du Roy François second, pour l'amour des hauts bruits & crieries qu'on faisoit, que les Princes du sang étoient du tout reculez d'auprés de la personne du Roy, & n'avoient nulles charges, grades ny dignitez.

On luy donna le Gouvernement de Touraine & d'Anjou, & à Monsieur le Prince son frere celuy d'Orleans, où fut son Lieutenant Monsieur de Sipiere, qui servit beaucoup contre la conjuration d'Amboise. Aux regnes de nos autres Roys Charles & Henry mondit Sieur de Montpensier commença & continua d'avoir force grandes charges: quand la premiere guerre civile vint: il fut Lieutenant de Roy en tous ces Païs d'Anjou, le Mans, le Perche, Touraine & autres Païs circonvoisins; & là en cette guerre voulant du tout imiter le Roy Saint Louys son grand miroir contre les infideles, cettuy-cy (disoit-on) de même se monstra animé contre les heretiques, qu'il haïssoit mortellement, jusques-là, que quand il les prenoit à compo-

composition, il ne la leur tenoit nullement, disant qu'à un heretique on n'estoit nullement obligé de garder sa foy, ainsi qu'il le pratiqua bien à l'endroit du Capitaine des Marais, qu'il prit dans le Chasteau de Rochefort sur Loire, par honneste capitulation & sur sa foy, & puis le fit executer aussi tost, se fondant sur son apophtegme que je viens de dire.

Quand on luy amenoit quelques prisonniers, si c'estoit un homme, il luy disoit de plein abord seulement, Vous estes un Huguenot, mon amy, je vous recommande à Monsieur Babelot. Ce Monsieur Babelot estoit un Cordelier, sçavant homme, qui le gouvernoit fort paisiblement, & ne bougeoit jamais d'auprés de luy, auquel on amenoit aussi tost le prisonnier, & lui un peu interrogé, aussi tost condamné à mort & executé.

Si c'étoit une belle femme & fille, il ne leur disoit non plus autre chose, sinon, Je vous recommande à Monsieur mon Guidon, qu'on la luy mene. Ce Guidon estoit Monsieur de Montoiron, de l'ancienne maison de l'Archevêque Turpin, du temps de Charlemagne, & en portoit le nom de Turpin.

Il estoit un tres-beau Gentil-homme, grand, de haute taille, & avec cela si bien pro-

proportionné de son membre, qu'on disoit estre démesuré & extravagant & insatiable ; avec cela repaissoit ainsi ces pauvres prisonnieres, lesquelles, possible aucunes, mesme les femmes, en estoient tres-aises & contentes, & eussent desiré tousjours telle punition.

Quant aux pauvres filles, je croy que le mal leur estoit cuisant pour un temps. Je ne sçay si tout cela est vray, mais j'estois present un jour à un disner de feu Monsieur de Guise, à qui on fit ce conte, en presence de Madame de Guise sa femme, de Mademoiselle de la Mirande, & autres Dames & filles de la Cour, qui estoient à table, ausquelles mondit Sieur de Guise leur en fit à toutes la guerre, & ne fut sans bien rire & homme & femme ; & si ce mot se dit un long-tems à la Cour parmy les Dames & galans de la Cour, qui leur disoient, Je vous recommande au Guidon de Monsieur de Montpensier, dont aucunes, qui en sçavoient le *tu autem*, & démesurée proportion, disoient, ou par timidité, ou par hypocrisie, Ah ! Dieu nous en gard'. D'autres disoient, il ne nous feroit que la raison.

Voilà la punition de ces pauvres Dames Huguenotes, inventée par Monsieur de Montpensier ; qui me fait penser

avoir

avoir esté prise & tirée possible de Nicephore, par Mr. Babelot, où il dit que l'Empereur Theodose osta & abolit une coustume, qui étoit de long-temps dans Rome, à sçavoir que si quelque femme avoit esté surprise en adultere, les Romains la punissoient, non par la coërsion du crime qu'elle avoit commis, mais par plus grand embrasement de paillardise; car ils enformoient en une estroite logette celle qui avoit commis l'adultere, & puis aprés permettoient impudemment, qu'elle assouvist sa lubricité & paillardise son saoul, & d'un chacun qui voudroit venir & qui estoit plus vilain & sale.

C'est que les compagnons galans & paillards, qui alloient, se garnissoient & accommodoient de certains sonnettes au temps qu'ils avoient compagnie avec la Dame, à ce qu'au mouvement elles faisant un son & tintinnement, donnassent non seulement avertissement aux passans & escoutans de leur fait & besogne qu'ils y estoient, mais aussi afin que par ce moyen & à ce son de sonnettes fust enseignée cette peine conjointe avec injure & opprobre. Quel oprobre! dont elles s'en soucioient beaucoup.

Vrayement voilà une terrible coustume

me que ce ſage Empereur abolit, ainſi que le dit l'Hiſtorien Nicephore, dans lequel poſſible Mr. Babelot l'avoit feuillettée & tirée pour la faire pratiquer à ce brave Guidon ; lequel au bout de quelque temps deſpeſché de Mr. ſon Capitaine vers le Roy en poſte, vint à la Cour, où il n'avoit jamais eſté gueres veu ; mais je vous aſſeure qu'il fut là bien veu & connu, & fort admiré pour ſa grande vertu naturelle, & meſme des Dames, dont j'en vis aucunes qui en rioient bien ſous bourre, & en diſoient bien leur raſtellée.

J'ay fait cette digreſſion, parce qu'elle m'eſt venuë en main, & m'en fût eſchappée une autrefois, & auſſi qu'il faut un peu rire quelque petit coup, & n'eſtre pas ſi ſerieux qu'on ne ſe jette ſur la bouffronnerie & riſée.

Pour tourner à mondit Sieur de Montpenſier, aprés qu'il euſt bien purgé ſon Gouvernement d'Anjou, Touraine, & autres, puis par l'aſſiſtance auſſi que luy firent Meſſieurs de Chavigny & Puygaillard, deux tres-bons Capitaines, & le Capitaine Richelieu, qu'on appelloit le Moine Richelieu, qui avoient tous fait tres-bien autrefois en Piedmont, & ailleurs fait de tres-belles preuves de leur valeur, il fut envoyé

ye Lieutenant de Roy en Guyenne, Poitou, Onix, Xaintonge & Angoumois, où il servit tres-bien le Roy; & les Huguenots trembloient fort sous luy, & eussent encore plus fait sans que le Roy de Navarre vint à mourir, & ce bon homme s'alla proposer en son ambition, (car il en avoit sa bonne part, comme ceux de sa sorte en doivent avoir) qu'il tiendroit sa place en France, comme lors premier Prince du sang, aprés Monsieur le Cardinal de Bourbon. Mais son chappeau rouge l'excusoit, qui nonobstant y aspiroit un peu, & pour ce demanda au Roy son congé, que moitié l'un, que moitié l'autre luy accorda. Il s'en vint à la Cour, disant aux uns & aux autres, quand il s'offroit à eux, ce seul mot, à cette heure j'ay moyen de vous tous reconnoistre & faire plaisir à mes amis, car vous sçavez bien que le Roy de Navarre est mort, (sans dire autre chose) & que je m'en vais à la Cour. Mais y estant, comme je l'y vis arriver au Bois de Vincennes, il se donna garde qu'il trouva sa place prise, & qu'il n'en tint autre qu'auparavant, car il avoit à faire à une maistresse femme que la Reyne mere, qui ne vouloit point de compagnon en ce lieu-là, & aussi à feu Monsieur de Guise le Grand, qui s'en-

'entendoit avec elle, & qui d'un seul
lin d'œil gouvernoit la France, pour la
grande creance qu'elle avoit en luy, &
qu'il avoit les forces en main.

Toutefois il sembla (& le disoit-on)
que mondit Sieur de Montpensier en
fit du mal-content, & voulut induire
Monsieur le Cardinal d'en faire de mesme,
car ils ne bougeoient d'ensemble;
mais on leur donna à tous deux
cette petite soupe à la gorge, (ainsi parloit-on)
qu'ils servoient les Chefs du
Conseil.

Et sur ce encore la Reyne les sceut si
bien mener & plastrer, qu'ils se sentirent
encore tres-heureux de ce petit
morceau. Ceux qui estoient de ce temps,
qui ont veu ces mysteres comme moy,
se souviendront bien si je dis vray ou
non, car j'ay veu tout cela aussi-bien
qu'eux.

Les seconds troubles vinrent, où
Monsieur de Montpensier fut ordonné
du Roy avec Monsieur de Nemours,
de mener l'avant-garde, qui fut autant
que s'il eust esté Lieutenant de Roy
ailleurs, voire plus, là où est la personne
de son Roy, ou de Monsieur
son frere, qui le represente en tout, & tel
que celuy-là, car il n'y en eut jamais en
France qui ait eu telle authorité.

Les

Les troisiémes troubles s'ensuivirent par aprés coup sur coup; il fut Lieutenant de Roy, & à luy ne firent nul scrupule d'obeir les plus grands & bizarres Capitaines d'alors, comme Messieurs de Martigues, de Brissac, & de Strozze.

Ce fut lors qu'ils deffirent les Provençaux en Perigort, qui fut une defaite de grande importance pour les Huguenots. Cela fait, il s'alla joindre avec Monsieur nostre General vers Chastelleraut; & bien luy servit d'estre bon & sage Capitaine, de faire bonnes & longues traites pour cela, car Messieurs le Prince & l'Amiral le suivirent de prés, pour se mettre entre-deux & empescher leur assemblement.

Mr. de Montpensier menoit tousjours l'avant-garde, où il estoit tousjours fort honoré des nostres, & redouté des Huguenots; car il ne parloit que de pendre, comme il fit à Mirebeau, & s'il eust esté creu, il ne s'en fut gueres eschappé d'eux; mesmes à ce grand Mr. de la Nouë, & qui meritoit toute courtoisie, lors qu'il fut pris, il ne se peut garder de luy dire, Mon amy, vostre procés est fait, & de vous & de tous vos compagnons, songez à vostre conscience. Mais Mr. de Martigues vint là, qui le sauva, comme je diray ailleurs.

Les

Les quatriémes guerres s'esmeurent, [M]onsieur de Montpensier fut encore [L]ieutenant de Roy, car il ne refusa ja[m]ais de ces commissions, pour la haine [q]u'il portoit aux Huguenots, & pour le [sa]int zele de sa Religion. Il vint en Poi[t]ou, où il trouva de l'affaire, & un [h]omme que je viens de dire, Monsieur [d]e la Nouë, qui luy en donna bien, & [m]esme au siege de Fontenay & Lusi[g]nan, qu'il prit pourtant à la fin. Aussi [a]voit-il de bons Capitaines, & de che[v]al, (comme Mr. de Chavigny, M. du [L]ude, Gouverneur de Poictou, Puy[g]aillard, & autres,) & de gens de pied, [M]estres de Camp, Messieurs de Sarriou, [d]e Bussy, & Luce.

Le siege de Lusignan fut fort long, & le grand combat, j'en parleray possible [a]illeurs.

Il fut pris, & pour eterniser sa me[m]oire, il pressa & importuna tant le [R]oy nouveau venu de Pologne, qui le [v]oulut gratifier en cela, qu'il fit raser de [f]ond en comble ce chasteau, dis-je ce [b]eau chasteau si admirable & si ancien, [q]u'on pouvoit dire que c'estoit la plus [b]elle marque de forteresse antique, & [l]a plus noble decoration vieille de toute [l]a France, & construite, s'il vous plait, [d]'une Dame des plus nobles en lignée,

en

en vertu, en esprit, en magnificence, & en tout qui fut de son temps, voire d'autre, qui estoit Merlusine, de laquelle il y a tant de fables, & bien que ce soient fables, si ne peut-on dire autrement que tout beau & bon d'elle, & si l'on veut venir à la vraye verité, c'estoit un vray soleil de son temps, de laquelle sont descendus ces braves Seigneurs, Princes, Roys & Capitaines, portant le nom de Lusignan, dont les Histoires en sont pleines, cette grande maison d'Archiac en estant sortie en Xaintonge, & Saint Gelais, dont les marques en restent tres-insignes.

Lors que la Reyne mere fit la treve avec Mr. frere du Roy à Jaseneuil, que Mr. estoit à Saint Maixant, (j'estois alors avec elle, & Messieurs de Strozze, de Grillon, Lanssac, & la Roche-Pousay, il n'y avoit que nous quatre de Courtisans avec elle,) l'envie luy prit, en s'en retournant à Poitiers, de s'esloigner un peu de son chemin, & passer à Lusignan, pour en voir les ruïnes.

Certes elle les y vit, & qui luy toucherent fort au cœur, si bien que je l'en vis parler fort tendrement, & dire ces mots, Hé! faloit-il que si belle, forte & noble place, à l'appetit d'une certaine opiniastreté mal à propos de Monsieur de

de Montpensier, ait esté ainsi ruïnée de fond en comble! Quand le Roy mon fils y eust esté en personne, & qu'elle luy eust fait telle resistance, il ne l'eust jamais voulu faire abattre, je m'en assure; pour le moins ce n'eust pas esté par mon conseil.

Car c'estoit la perle antique de toutes ses maisons, & le plus bel ornement qu'on y eust sceu voir. Jamais je ne l'avois veuë, (dit-elle) sinon lors qu'estant bien jeune j'y passay au voyage de Perpignan; mais pour ma jeunesse d'alors je n'en avois jamais conceu l'impression de sa beauté & grandeur, comme je la comprends encore par sa ruïne; que si je l'eusse euë si bien empreinte en mon esprit, comme je l'ay, je vous assure que le Roy mon fils n'eust donné jamais à Monsieur de Montpensier le congé de l'abattre à l'appetit de sa passion, & jamais Chamerault n'eust triomphé de si noble & riche despouille, pour bastir & agrandir sa petite maison de Marigny.

Car il faut noter que le Roy en donna toute la ruïne audit Sieur de Chamerault, qui avoit esté son Enseigne de gendarmes quand il estoit à Monsieur, dont il en a fait bastir une tres-belle maison, qui n'est qu'à deux lieuës de Lusignan, qui s'appelle Marigny.

Voilà ce que j'en vis dire à la Reyne, qui se promena, avisa par tout, & s'y amusa si fort, que bien que l'on luy dist qu'il faisoit tard, & qu'elle n'arriveroit qu'à la nuit noire à Poitiers, comme elle fit, n'en laissa sa contemplation.

Je la vis aussi fort blasmer le Sieur de Sainte Soline, qui l'avoit laisse prendre & perdre en estant Capitaine, & en avoit achetté la Capitainerie du Sieur du Vigean, que luy & ses predecesseurs de la maison du Fou, avoient gardée plus de six-vingts ans.

Car on disoit que ledit Sainte Soline, aymant un peu trop l'avarice, n'avoit leans qu'un pauvre vieux mortepaye, qui se laissa surprendre; que s'il n'eust ouvert la porte, l'eust bien fermée seulement, & n'eust parlé à personne, cette place étoit imprenable à tout le monde.

Voilà la pitié & ruïne de cette place. J'ay ouy dire à un vieux mortepaye, il y a plus de quarante ans, que quand l'Empereur Charles vint en France, on le passa par là pour la delectation de la chasse des Daims, qui estoient là dedans un des beaux & anciens parcs de France, à tres-grande foison, qu'il ne se peut saouler d'admirer & de loüer la beauté, la grandeur & le chef-d'œuvre de cette maison, & faite (qui plus est) par une telle

telle Dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux, qui sont là fort communs, jusques aux bonnes femmes vieilles, qui lavoient la lessive à la fontaine, que la Reyne mere voulut aussi interroger & ouïr.

Les unes luy disoient qu'elles la voyoient quelquefois venir à la fontaine, pour s'y baigner, en forme d'une tres-belle femme, & en habit d'une veuve. Les autres disoient qu'elles la voyoient, mais tres-rarement, & ce les Samedys à Vespres (car en cet estat ne se laissoit-elle guerres voir) se baigner, moitié le corps d'une tres-belle Dame, & l'autre moitié en serpent. Les unes disoient qu'elles la voyoient se promener toute vestuë avec une tres-grave majesté. Les autres, qu'elle paroissoit sur le haut de sa grosse tour, en femme tres-belle, & en serpent. Les unes disoient, que quand il devoit arriver quelque grand desastre au Royaume, ou changement de Regne, ou mort, & inconvenient de ses parens les plus grands de la France, & fussent Roys, que trois jours avant on l'oyoit crier d'un cry tres-aigre & effroyable par trois fois. On tient cettuy-cy pour tres-vray.

Plusieurs personnes de-là, qui l'ont ouy, l'assurent, & le tiennent de pere en

fils, & mesme que lors que le siege y vint, force soldats & gens d'honneur l'affirment qui y estoient.

Mais sur tout quand la sentence fut donnée d'abattre & ruïner ses chasteaux, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts cris & clameurs. Cela est tres-vray par le dire d'honnestes gens. Du depuis on ne l'a point ouïe ; aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est apparuë, mais tres-rarement.

Pour fin & vraye verité finale, ce fut en son temps une tres-sage & vertueuse Dame, & mariée & veuve, & de laquelle sont sortis ces braves & genereux Princes de Lusignan, qui par leur valeur se firent Roys de Chypre, parmy les principaux desquels fut Geoffroy à la grand' dent, qu'on voyoit representé sur le portail de la grande tour, en tres-grande stature.

Je n'ay gueres veu de personnes, qui ayant veu ce chasteau en son lustre & splendeur, & puis en sa memorable ruïne, qui n'ayent dit de Monsieur de Montpensier & son opiniastreté folle en cela; si que les Roys ses enfans (disoit la dite Reyne) n'en avoient tant fait envers les villes qui avoient tennu, eux presens, contr'eux, & ne les avoient demolies; & luy avoit voulu faire plus qu'eux, & se faire craindre & respecter.

Aussi

Auſſi tint-on de ce temps-là, que ce Prince ſuſdit ne l'emporta gueers loin qu'il n'en euſt une eſtrette bien ſerrée ; car le Roy le voulant continuër en ſa charge de Lieutenant General, & l'envoyer en Xaintonge, & aux Iſles, pour achever ſes conqueſtes & l'y faire obeïr, il n'y voulut point aller ; ains voulant paſſer ſon ambition plus avant, ce luy ſembloit, il ſçait comme le Roy s'achemine à Reyms pour s'y faire ſacrer, il s'y achemine auſſi pour s'y trouver au ſacre, & y tenir le premier rang, aprés Monſieur & le Roy de Navarre, & l'oſter à Monſieur de Guiſe, qui eſtoit là avant luy, mais à quelles journées & en plein hyver! les plus grandes que j'aye jamais veu faire ; car lors le Roy m'ayant envoyé vers Monſieur de la Nouë à la Rochelle, & m'en retournant en poſte le retrouver, je trouve mondit Sieur de Montpenſier à Blois, ainſi que je courois, & luy à ſes journées il arriva le ſoir à Paris, que je n'y eſtois arrivé que le matin, & comme j'eſtois allé voir Madame de Guiſe, qui eſtoit alors en couche, & que je parlois à elle, nous nous donnaſmes la garde que nous viſmes Monſieur de Montpenſier ſur les bras, dont eſus fort eſtonné, pour l'avoir laiſſé

 bien

bien loin, marcher de mesme de Paris à Reyms.

Mais le Roy ayant esté averty de son intention à vouloir tenir le rang audit sacre, & entendu Monsieur de Guise aussi, qu'il ne luy vouloit pas ceder, ny perdre le sien, & mal aisément souffroit passer telle paille par le bec, (car il eust falu que c'eust esté ou Dieu ou le Diable) commençant à entrer en colere & rumeur, & protester que si Monsieur de Montpensier se hazardoit le moins du monde de vouloir enjamber sur sa dignité, qu'il luy feroit autre tour que ne fit Philippes le Hardy, Duc de Bourgogne, à l'endroit de son frere, car il le prendroit par le collet, & le chasseroit de-là, & le jetteroit par terre, ou possible feroit pis, selon que sa colere le domineroit, tout son beau-frere qu'il estoit. Car en cela ce sont des premiers anciens Pairs de France, qui tiennent lieu & rang-là; non pas les Princes du sang, ny autres. Je vis le Roi, la Reyne, & toute la Cour esmeuë bien fort pour cela, & à trouver remede pour y pourvoir, mais on n'en peut trouver aucun pour la brave resolution de Monsieur de Guise.

Ce fut donc à opiner, & arrester du tout de mander à Monsieur de Montpensier

ſier de ne ſe haſter point tant à venir. Nonobſtant il vint prés de deux lieuës de Reyms, reſolu de paſſer plus outre. Mais ayant bien ſceu au vray la reſolution de Mr. de Guiſe, & qu'il y auroit du bruit & de la batterie, & n'y feroit bon pour luy, & que le Roy luy manda qu'il avoit peur de quelque grand ſcandale, ce fut luy qui s'arreſta tout court, & ne ſe trouva au ſacre, qu'il avoit tant abbayé dés la priſe & ruine de Luſignan, qui luy fut poſſible malencontreuſe en cela, (ce diſoient aucuns) & que Madame Merl. ſine avoit là beaucoup operé.

Il en couva pourtant en ſon ame un grand depit & une extréme colere contre Monſieur ſon beau-frere, (mais cela s'accorda aprés) & un tres-grand meſcontentement contre le Roy; & quelques mois aprés Monſieur ayant pris les armes, pour eſtre malcontent & maltraité du Roy, ſa Majeſté luy voulut donner ſa Lieutenance generale contre Monſieur; mais il la refuſa tout à plat, diſant ne vouloir aller contre le fils & frere de ſes Roys, & que mondit Sieur avoit quelque occaſion de ſe meſcontenter & mutiner, & qu'il le faloit appaiſer & contenter.

A quoy il pouſſa ſi bien avec la Reyne,

que l'accord se fit & treves furent accordées à Jaseneuil, entre Saint-Mexant & Poitiers, & luy furent accordées force villes & places pour sa retraite, à quoy cependant mondit Sieur de Montpensier travailla fort pour l'y faire entrer & ses gens, & principalement à Angoulesme, où il receut un affront que je diray ailleurs. Ainsi Mr. de Montpensier se lia les bras contre Mr. & ses gens, & les Huguenots, qui tous estoient avec luy, & l'avoient esleu leur Protecteur : ce qu'on trouva à la Cour & en France fort estrange, que celuy, qui avoit esté si grand ennemy & le fleau des Huguenots, maintenant il estoit à demy leur appuy & soustien. Ce qui fit penser & dire à aucuns, qu'il se laissoit plus donner à son mescontentement & à son ambition qu'à sa Religion. Ce que n'eust pas fait son grand patron le Roi Saint Louys avec les Sarrasins, disoit-on. Il en bailla un pareil exemple, lors que Monsieur de Nevers & luy eurent une grande querelle, pour quelque parole que Mr. de Nevers avoit dit en secret de Monsieur frere du Roy à Mr. de Montpensier, à cause de son mescontentement & elevation, qu'il alla rapporter à Mr. ; dont Monsieur en voulut estre esclarcy & en avoir raison.

Mais

Mais Mr. de Nevers nia les avoir dites, & donna quelque démenty en l'air. Dont s'ensuivit une grosse querelle, & à qui feroit plus d'amas de ses parens, amis & serviteurs.

Surquoy le Roy de Navarre s'envoya offrir à Monsieur de Montpensier, avec tous ses Huguenots, que Mr. de Montpensier, sans aucun respect de sa Religion, contraire à la Huguenote, accepta tres-volontiers & fort librement. Il y avoit de l'autre costé Mr. de Guise avec tous ses bons Caholiques (je sçay bien que m'en dit un jour Monsieur de Guise.) Si bien qu'il y eust eu du combat & de la tüerie, sans la defense du Roy, qu'il leur en fit, & l'accord qu'il en traita aprés.

Voilà ce qu'on en a plus voulu objecter à Monsieur de Montpensier, de s'estre voulu ayder des Huguenots, & aussi qu'il traita & fit la paix avec le Roy de Navarre & les Huguenots, lors que nous ayions le siege devant Broüage.

Ce bon & grand Prince faisoit estat & grande gloire (comme j'ay dit) d'estre descendu de l'estoc de ce grand & bon Roy Saint-Loüys, & s'efforçoit fort à l'imiter, & se façonner à ses bonnes & saintes mœurs & belles devotions.

Il avoit certes raiſon ; car de plus beau modelle & patron n'euſt-il ſceu choiſir ou trouver pour s'y conformer , & non à celuy du Duc Charles d'Anjou , Roy de Naples , ſon frere , qui pour valeur n'en ceda rien à ſondit frere ; mais le ſurpaſſa bien en toute cruauté , témoin celle dont il uſa envers le Roy Manfroy & Conradin, aprés les avoir déconfits en bataille , & envers les priſonniers qui furent pris, tant Seigneurs,Gentils-hommes, qu'autres, les uns maſſacrez , les autres les yeux crevez , les autres morts en priſon miſerablement de faim & de vermine , juſques à la Reyne femme de Manfroy , & ſes enfans morts ainſi en priſon.

Voyez l'Hiſtoire de Naples & autres, qui en content aſſez à mon avis de ſes cruautez. Auſſi ne les porta-t-il gueres loin ; car Dieu, juſte vangeur des cruautez , luy en rendit de bonnes & cuiſantes , & de durs chaſtimens , comme les Veſperes Siciliennes,où tant de braves & genereuſes ames en patirent , juſques à une infinité d'innocentes ; ſon armée de mer defaite par trop deſaſtreuſement ; ſon fils y pris pendant ſon deffy contre le Roy d'Arragon ; & puis de dépit & triſteſſe il mourut. Il y avoit bien de ſujet , de ſorte que j'ay ouy dire dans

dans Naples à de grands perſonnages, diſcourant de luy, que bien luy a ſervy d'avoir eu un frere ſi ſaint & homme de bien que ſon frere le Roy Saint-Louys : car ſans luy & ſes interceſſions ils le penſoient damné en enfer ; & ainſi, me diſoient-ils, il faut que d'une race il en ſorte des uns & des autres, comme fait un potier, qui d'une même terre & argille fait des pots & des vaſes, les uns pour l'honneur & la beauté, & les autres pour l'infamie & la ſalauderie.

Ainſi me parloient ces grands perſonnages à Naples, non qu'ils ne me l'exaltaſſent grandement, comme de vray il y avoit une infinité de ſujets ; mais par ſus tous la Reine ſa femme Madame Beatrix de Provence, qui le fit bien valoir, juſques à vendre ſes plus precieux joyaux, pour luy faire avoir une Couronne: j'en parle ailleurs.

Pour fin ce grand Prince a eſté tres-brave & vaillant, & à touſjours tres-bien fait où il s'eſt trouvé, & eſt mort en reputation d'un bon & ſage Capitaine, & laiſſa aprés ſoy un tres-brave & vaillant fils Monſieur de Montpenſier, que du temps du pere nous appellions le Prince Dauphin, duquel j'eſpere parler en la vie de nos deux Roys derniers,

ensemble de Mr. de Montpensier d'aujourd'huy, qui tout jeune qu'il est, a fait tout plein de belles preuves de ses armes & de son courage, ainsi qu'il paroist aux belles & honorables marques qu'il a receuës d'une grande arquebusade au visage, sans autres grands combats, rencontres & sieges, qu'il a déja faits en un si bas âge, que c'est une chose tres-estrange, outre que c'est un tres-bon & gracieux Prince, vraye semblance de ce bon Roy Saint-Louys, autant en beauté qu'en valeur, comme j'en parleray ailleurs.

Monsieur le Prince de la Roche sur-Yon fut frere à Mr. de Montpensier, il ne fut par apparence si grand, comme luy religieux, mais pourtant il le fut, & fort bon Catholique encore qu'aucuns ont eu opinion contraire, mais c'estoient abus. Bien est vray qu'il estoit plus politique que passionné Catholique, comme Mr. son frere, & qu'il conseilloit & rendoit plus à appaiser les troubles de la France par la douceur, que par la guerre & la rigueur, & pour ce aucuns l'en tenoient plus sage.

Aussi s'il n'eust esté bon Catholique & sage Prince, on ne l'eust donné au Roy Charles IX. pour son principal Surintendant & Gouverneur par dessus Mr.

Mr. de Sipiere, qui l'estoit du temps qu'il estoit Monsieur d'Orleans; & quand il vint à estre Roy, l'on avisa par l'avis de la Reyne mere du Roy de Navarre & autres grands du Conseil, que pour honorer davantage la personne du Roy, qu'il eust prés de soy un grand Prince du sang, & avisast à ses actions, bien que Monsieur de Sipiere ne perdist jamais sa charge.

Car il la meritoit tres-bien, & c'estoit un tel homme qu'il faloit à la jeunesse du Roy, qu'il dressa si bien, que nous en avons d'elle de tres-magnanimes effets : aussi Mr. le Prince luy cedoit beaucoup, connoissant sa suffisance aussi grande que de Seigneur de France; & Mr. de Sipiere, qui estoit tres-sage, portoit aussi grand honneur & grande reverence à Mr. le Prince.

Si bien qu'ils s'accordoient tres-bien ensemble, & il faisoit tres-bon voir ces deux Messieurs les Gouverneurs prés la personne du Roy, tenant leurs rangs comme il faloit, l'un haut, & l'autre un peu bas.

Enfin s'en ensuivit d'eux la belle & honorable nourriture que nous en avons veuë.

Ce Monsieur le Prince fut en ces jeunes ans fort pauvre, & sans la veuve du

du Mareschal de Montijan, & Madame Philippe de Montespedon, riche heritiere qu'il espousa, il estoit plus que trespauvre, ainsi le tenoit-on à la Cour du Roy François : mais il se remit si bien, que sur ses ans il devint fort riche, & pour ce tres magnifique & tres-splendide, tant en luxes & grandes despenses de table, qu'en beaux meubles & autres magnificences, qu'il fit fort paroistre en Espagne, lors qu'il y fut conduire la Reyne d'Espagne, & aussi au voyage de Bayonne, ou reconnoissant & renouvellant ses vieilles connoissances de ce temps, il les festina tres superbement, & y fit tres-bien l'honneur de la maison de France pour son costé : car il estoit tres liberal : autant que Mr. son frere avare. Au retour de ce voyage il mourut, n'ayant laissé aprés luy aucuns enfans, en ayant perdu l'un des beaux, gentils & honnestes jeunes Princes qu'on eust sceu voir, (Mr. le Marquis de Beau-Preau se nommoit-il) qui mourut à Orleans ainsi que le Roy & toute sa jeunesse se joüoient à cheval.

On dit que le Comte de Maulevrier le porta par terre & le creva, dont Monsieur son pere en eut si grand dépit qu'il chercha ledit Comte long-temps pour le tüer, & fut à luy à s'absenter & à se perdre

dre de veuë de luy, car il y alloit de la vie.

Toutefois le Roy & la Reine, quelque temps aprés, obtinrent de Mr. le Prince qu'il oublieroit le tout, & ne lui demanderoit rien, en ce qu'il ne se montrast jamais devant luy; autrement il perdroit patience & entreroit en si grande colere & regret de son ancienne douleur, & ne se pourroit tant commander qu'il ne le tüast.

A quoy il ne faillit pas une fois, que nous tournasmes de la prise du Havre, que Mr. le Prince sortant de la chambre des filles, qui estoit en un lieu bas, & le Comte y voulant entrer, fut rencontré, & aussi-tost mondit Sieur le Prince mit l'espée au poing. Ce fut à l'autre à avoir bonnes jambes, & par bon encontre va trouver une fuye qu'il contourna plusieurs fois, ainsi que Monsieur le Prince le poursuivoit tousjours l'espée au poing.

Enfin il se sauva galamment, dont il y eut aprés de la risée parmy nous, songeant à cette fuite; que ledit Comte faisoit encore plus valoir quand il la contoit, car c'est l'homme du monde qui est de la meilleure & plus plaisante compagnie. Mais alors & sur le coup il n'y avoit pas à rire pour luy, qui gagna plus

plus à la mort de ce Prince, qu'en sa vie; car il n'eust falu qu'un malheur, ou bien qu'il se fust du tout banny de la Cour; il faloit pardonner à la passion de cet honorable pere & Prince, car il n'avoit que ce fils, son seul espoir, sa seule joye & consolation, sa seule attente de le voir un jour, ce que déja la jeunesse si belle & si accomplie luy promettoit; & l'avoir veu mort de telle sorte, c'estoit un grand dommage, & pour le pere & pour le fils. Entr'autres belles vertus qu'on donnoit à mondit Sieur le Prince, c'estoit qu'il estoit fort homme de bien & d'honneur, & qui ne trompoit point les personnes qui s'addressoient à luy à la Cour, & ausquels avoit une fois promis.

Aussi une belle fille de la Cour (de laquelle il estoit amoureux, voire jouissant) l'appelloit le Grison fidele, sur l'exemple & allegorie d'un fort beau cheval grison que le Roy avoit, qu'on appelloit ainsi.

Il estoit brave & vaillant, & le montra en une querelle qu'il eut contre Monsieur d'Andelot, tres-mauvais garçon, dont je parle ailleurs.

Il étoit tres-sage & fort avisé, & avoit un tres-bon sens, & le tenoit-on meilleur que celuy de Monsieur son frere. Aussi le Roy Henry le fit Gouverneur de Pa-

Paris & de l'Isle de France, aprés la bataille de Saint-Quentin, où il le servit tres-bien & à son contentement, & de tout le Royaume.

MONSIEUR LE MARESCHAL DE S. ANDRE'.

C'Est assez parlé des Princes, parlons à cette heure encore un peu d'aucuns par cy-devant.

Ceux qui n'ont bien connu Mr. le Mareschal de Saint André, Messire Jaques d'Albon, pour ses faits de guerre, & qui n'ont ouy que parler de sa vie delicieuse, n'ont peu jamais bien juger ny croire qu'il eust esté si grand Capitaine qu'il a esté; car il a esté fort sujet de tout temps à aimer ses aises, ses plaisirs, & grands luxes de table. C'a esté le premier de son temps qui les à introduits à la Cour, & certes par trop excessifs (disoit-on) en friandises & delicatesses de viandes, tant de chairs que de poissons & autres friands mangers.

Pour les superbetez & belles parures de beaux meubles tres-rares & tres-exquis, il en a surpassé mesme ses Roys, ainsi qu'on a veu long-temps paroistre en aucunes de ses maisons, & principalement à Valery, l'une des belles & plaisan-

santes de la France, & aprés sa mort qu'on les a veu vendre à Paris aux encants, desquels on n'en peut jamais quasi voir la fin, tant ils durerent. Entr'autres il y avoit une tente de tapisserie de la bataille de Pharsale, que le Mareschal de Vieilleville achetta, dont il en decore sa belle sale de Durtal, qui est une chose tres riche à voir, & qui se peut quasi parangonner à l'une de ces deux belles tentes du feu Roy François, que j'ay dit ailleurs, qui estoient hors de prix. Il avoit aussi deux tapis velus, tous d'or Persien. Bref, qui voyoit de ce temps-là Valery meublé, n'en pouvoit assez estimer ny en priser les richesses: la plus part desquels meubles Madame la Mareschalle de Saint André, estant veuve, donna à Monsieur le Prince de Condé, avec ladite maison de Valery, tout en pur don, pensant l'espouser.

D'autres disoient par caprice; car estant de la Religion & ne voulant accomplir le mariage promis entre sa fille Mademoiselle de Saint André, & Monsieur de Guise, que les deux peres avoient accordé, elle luy fit ce beau present par amourettes, afin qu'elle espousast Monsieur le Prince, & sa fille le Marquis de Conty, depuis Prince de Condé. Tant y a, que ce fut là une liberalité qu'une gran-

grande Emperiere ou Reyne n'en euſt voulu uſer.

Or ſi mondit Sieur le Mareſchal ſe montra un vray Lucullus en luxes, bombances & magnificences, il s'eſt montré, durant les guerres, au camp, aux armées, tout pareil en valeur, en cœur, & en reputation de grand Capitaine. Eſtant jeune il fut eſtimé des galands de la Cour en tout, ſi bien qu'il fut eſleu de Monſieur le Dauphin pour un de ſes plus grands favoris. Il eut la reputation d'avoir tres-bien fait & combattu à la bataille de Cerizoles:

Si bien (comme j'ay dit ailleurs) qu'allant des plus avant à la charge, où il faiſoit bien chaud, Monſieur d'Anguien jaloux voulut ſe debander à l'envy auſſi-bien que luy; mais luy ayant eſté remontré le grand tort qu'il faiſoit au grand devoir de ſa charge & à toute l'armée, & qu'il ſe ſouvinſt de Monſieur de Nemours à la bataille de Ravenne, qui par trop de hardieſſe ſe perdit & fit perdre les autres; il reſpondit ſeulement, Qu'on faſſe donc retirer Saint-André.

Ce voyage le mit en grand honneur, & en faveur de ſon maiſtre plus que devant, & s'y maintint ſi bien, & mieux que le Sieur de Dampierre mon oncle, que

que tant qu'il a vescu il ne l'a jamais perduë d'un seul point, tant il fut bien sage & avisé & bon Courtisan, comme il a esté tousjours à s'y bien maintenir & à complaire à son maistre en toutes les façons qu'il luy voyoit estre agreables.

Il le fit premier Gentil-homme de sa chambre quand il fut Roy, qui est un des grands honneurs qui soit en la maison du Roy, pour coucher en sa chambre & estre prés de luy à son lever & coucher.

Si bien qu'à toutes heures il en avoit l'oreille, en quoy il fit tres-bien ses besognes, tant pour les grandes dignitez que pour les biens qu'il eut & acquit à foison : il fut fait Mareschal de France, & eut la place de Mr. le Mareschal du Bié, qui venoit de bonne maison, aussi elle tomba en bonne maison, & s'estonna-t-on à la Cour comment il eut cette charge si jeune, laquelle ne se donnoit qu'aux plus anciens Chevaliers. Aprés le traité & l'accord de Boulogne, entre le Roy Henry & le petit Roy Edouard d'Angleterre, le Roy son maistre l'envoya vers ledit Roy Edouard, pour en faire un serment tres-solemnel, & luy porter aussi son Ordre, qu'il luy donna, avec les ceremonies accoustumées, fors celles de l'Eglise.

Auf-

Auſſi ledit Roy bailla le ſien au dit Mareſchal par la permiſſion de ſon Roy, qui ne l'euſt ozé prendre autrement, & envoya le ſien pareillement au Roy Henry; ſi bien que pour un coup s'eſt veu à la Cour pour la feſte de Saint George celebrer & porter cet ordre de trois François, ce que l'on obſervoit par curioſité; à ſçavoir le Roy, Mr. le Conneſtable, qui l'avoit eu du Roy Henry d'Angleterre, durant ſa faveur, & mondit Sieur le Mareſchal; ce qui eſtoit une choſe belle à voir, car la ſolemnité en eſt tres-belle, & l'ordre & le manteau tres-beau, avec la jarretiere, dont l'inſtitution eſt fort antique, & plus que de tous les autres, fors celuy de l'Annonciade de Savoye, qu'on tient la plus ancienne.

Or il faut noter que lors de la partance dudit Sieur Mareſchal vers Angleterre, bien que la paix fuſt entre l'Empereur & le Roi, toutefois les mains demangeoient ſi fort à l'Empereur, qu'il ne cherchoit que les occaſions à toute heure pour la rompre. A quoy veilloit la Reine d'Hongrie ſa bonne ſœur, qui le ſçavoit tres-bien ſervir ſelon ſon gouſt, tout ce qu'elle pouvoit, du coſte de ſon Gouvernement des Païs-bas.

Si bien qu'ayant armé grand' quantité de navires, leur faiſoit tenir la mer de ce

coſté

costé en grande sujettion, & plusieurs insolences en sortoient sur nos navires François, à les devaliser de leurs biscuits, vins & munitions, jusques aux ancres & voiles, & ladite Reyne ayant sceu le voyage dudit Mareschal vers l'Angleterre, fit tenir ladite armée entre Calais & Douvre, afin qu'il ne passast qu'à leur mercy.

Dequoy averty Monsieur le Mareschal, prit le chemin de Diepe, là où il fit arrester deux ou trois navires Flamans, pour deux ou trois jours seulement, pendent lequel temps il peust estre passé, & prist terre en Angleterre. Ce qui s'executa si dextrement & gracieusement, qu'il n'y eut un seul marinier offensé, ny chose dans leur navire ostée, ny navire qui ne fust realaisché aussi-tost qu'on sceut ledit Mareschal arrivé en Angleterre.

A quoy ladite Reyne prit pied & pointilla aussi-tost qu'elle fit arrester à ses ports tous les navires François, à l'appetit de trois petits navires Flamans arrestez pour trois jours seulement, leur faisant oster les voiles, mettre la marchandise en terre, & consumer les mariniers, qui estoient en grand nombre, & les marchands en frais de poursuites, sans leur faire autre responce, sinon qu'on

qu'on leur avoit retenu en France leurs navires, combien qu'ils fussent déja delivrez, & que cette retention fust seulement particuliere à Diepe, & pour juste cause, où l'autre estoit generale, sans cause, & executée avec tous les termes d'aigreur. Davantage, cette colere s'estendit sur les marchands, qui par terre trafiquoient à Anvers, bien qu'ils n'eussent rien de commun avec ceux qui navigeoient, & leur saisirent toutes leurs marchandises qu'ils portoient sur leurs chariots.

J'omets tant d'autres insolences, qui seroient trop longues à reciter, par lesquelles on pourroit à plein connoistre, combien bonne maistresse estoit cette Reyne des desseins secrets, entreprises & actions de l'Empereur son frere; & disoit-on alors, si elle eust peu attrapper mondit Sieur le Mareschal & son armement, qu'elle l'eust fort bien retenu & rançonne pour un mignon & favory du Roy, & butiné, tant l'animosité & ambition d'un Grand transporte son ame quelquefois!

A quoy sceut tres-bien remedier par sa sagesse ledit Sieur Mareschal, tant pour l'aller que pour le retour, dont il fut fort loüé & estimé, non pas pour ce fait seul, mais en plusieurs autres, qui s'en-

s'ensuivirent aprés, & en toutes les armées, où aprés Monsieur le Connestable il avoit tousjours sa principauté & charge de commander, ou en l'avant-garde, ou en la bataille, ou arriere-garde sur les retraites; car il estoit tout plein de valeur & de sage conduite.

Il fit tres-bien au ravitaillement premier de Mariembourg, comme il fit aussi à la bataille de Saint-Quentin, où il fut pris prisonnier avec beaucoup de reputation & l'espée sanglante en la main; & puis fut l'un des plus principaux moyenneurs de la paix entre les deux Roys; & puis la guerre civile entrevenue, dautant qu'il estoit tres-bon & ferme Catholique, il se montra fort ennemy des Huguenots; & disoit-on que ce fut luy le premier qui fit l'association du Triumvirat. Aussi les Huguenots le haissoient fort & l'appelloient Arquebusier de Ponant, & n'eussent sceu dire bien au vray pourquoy. Il fut envoyé au devant de Monsieur d'Andelot, pour luy empescher le passage de France avec ses Reistres; mais il le trouva si fort, & marchant en si bel ordre, que le costoyant pourtant tousjours, pour en espier une occasion pour le combattre jamais il ne peut; car Monsieur d'Andelot ne vouloit que passer, &

& joindre Meſſieurs le Prince & Amiral : & mondit Sieur Mareſchal (eux ayant été joint) ſçachant qu'ils venoient aſſieger Corbeil, & prendre Paris par là, (comme on dit en commun proverbe) il s'y alla jetter dedans & le garda ſi bien qu'ils en leverent le ſiege & vinrent aſſieger Paris.

J'ay ouy dire de bon liu, & nous le tenions aucuns, que ce fut luy qui ordonna l'ordre de la bataille de Dreux, qui fut en mode de croiſſant, mettant en chaque bataillon de gens de pied un regiment de gendarmerie, eſtant pourtant en haye. Meſſieurs de Guiſe & Coneſtable trouverent cette forme belle & bonne, & la luy defererent, tant parce qu'ils le tenoient de bon eſprit & aviſé Capitaine, que parce que tous trois s'entendoient ſi bien, que ce que l'un vouloit, l'autre l'approuvoit, & n'avoient nulle conteſtation enſemble, ce qui eſt fort rare.

Le matin avant la bataille, il vint trouver Monſieur de Guiſe en ſa chambre, qu'il n'eſtoit pas encore jour, & y entrant il demanda au jeune Tranchelion, brave Gentil-homme, qui en ſortoit, ce que Monſieur de Guiſe faiſoit. Il luy dit qu'il venoit d'oüir la Meſſe, & de faire ſes Paſques, & qu'il vouloit

déjeuner pour monter à cheval. Ah! Dieu, (ce dit-il, car je l'ouys & y estois) je suis bien malheureux que j'en aye autant fait, & ne me sois mieux preparé, car le cœur me dit que j'auray aujourd'huy je ne sçay quoy!

Ce jour là il fit tout ce qu'un grand Capitaine pouvoit, fut à combattre, fust d'aller de deça & de-là, à commander où il faloit. Mais le soir venu ayant é chappé le grand hazard de tout le jour & qu'on pensoit le tout gagné, parut u ne trouppe de cinq cens chevaux de vaincus, qui s'estoient ralliez par le mo ien de Messieurs de la Nouë & Avaret disoit-on, qui vinrent à nous pour reter ter la fortune & le hazard d'un nouvea & second combat : ce que de nos temps ne s'est gueres veu.

Monsieur le Mareschal les voulant aller recevoir avec Monsieur de Guise, & faisant en diligence chercher son se cond cheval de bataille, parce que l sien premier il avoit si fort promené lassé & harassé tout le jour, & à com battre & à aller, venir & tourner qu'il n'en pouvoit plus. Sur ce secon cheval estoit monté Pierre Gourde page de la chambre du Roy, Gentil jeu ne homme Provençal & brave & vail lant, qui fut tüé en Perigord à la defai

te des Provençaux, (j'en parle ailleurs) qui par cas estant monté sur ce bon cheval, vint à passer un Reistre devant luy & se mit à le poursuivre, si bien qu'oubliant son devoir & sa charge, & croyant plustost son brave cœur, il se perdit en telle façon qu'il ne peut en cela servir son maistre, qui s'aydant de son premier cheval, alla tres hardiment au combat, & lui faillant au besoin tous deux tomberent par terre sans se pouvoir relever. Sur ce il fut pris par un Gentil-homme Huguenot, qui l'ayant monté en croupe derriere luy, vint un, qu'on appelloit Aubigny, à qui Monsieur le Mareschal avoit autrefois fait déplaisir, voire, disoit-on, jouïssoit de son bien par confiscation, qui le reconnut & luy donna un coup de pistolet par la teste, dont il tomba mort par terre.

On le trouva à dire sur la retraite tout le soir & toute la nuit, jusques au lendemain matin sur les neuf heures, qu'aprés avoir esté bien cherché & recherché parmy les morts, il fut trouvé dans un petit fossé à l'entréee du bois, prés duquel avoit esté fait un combat. Monsieur de Guise le regretta bien fort, & plus que je ne sçaurois dire, & se courrouça fort, comme je vis, contre aucuns des siens que je ne dis, qui ne

sçavoient rendre conte ny nouvelles de luy, & qui l'avoient ainsi abandonné & perdu, sans pouvoir ce dire qu'il estoit devenu.

Enfin il fut là trouvé, & ne fut veu jamais un plus bel homme mort, par le dire & opinion de tous ceux qui le virent, & de moy aussi. Il fut fort regretté d'aucuns, & d'autres nullement & mesmes de la Reyne, qu'on disoit avoir debattu au Conseil étroit du Triumvirat, qu'il la faloit jetter en un sac dans l'eau, laquelle opinion fut trouvée fort, voire plus qu'estrange, d'opiner ainsi la mort de sa Reyne, femme de son Roy, & qui l'avoit tant aymé & favorisé, & elle & tout; jusques-là que quasi ordinairement quand il n'y avoit plus grand que luy, il la ménoit ordinairement danser le grand bal, car le Roy menoit tousjours Madame sa sœur. Si ne l'avoit-on jamais trouvé cruel pourtant. Quand il prit Poitiers aux premiers troubles, & de surprise, à cause du chasteau, que le Tresorier Pineau tenoit pour le Roy, & de force, aussi il n'y exerça si grande cruauté ny si rigoureuse justice qu'on disoit qu'il devoit faire. Aussi son visage ne portoit en soy aucune façon cruelle, car il estoit fort beau & de bonne grace, la parole belle, & l'es-

l'esprit gentil, & bon jugement & bonne cervelle. Et comme on voit en tous arts, & sur tout en celuy de la guerre, les personnes, qui ont un tel don de nature, y apprendre aussi tost & mieux, & s'y faire plus expertes que les grossieres & idiotes & tardives, de mesme en fit ce Mareschal, car en ses jeunes ans il se rendit meilleur Capitaine pour si peu de guerre qu'il avoit pratiqué, qu'un autre en plus vieilles années & plus longues experiences, ainsi qu'il a fait paroistre en toutes les charges qu'il a euës, & les factions qu'il a exercées, dont entr'autres fut la retraite (qui est fort à noter) qu'il fit au retour du camp de Valenciennes, auprés de Quenoy, menant l'arriere-garde.

Le Roy Henry dont ayant demeuré long-temps devant Valenciennes deffiant tous les jours à la bataille l'Empereur Charles, qui s'estoit si bien retranché qu'il n'estoit pas possible au Diable mesme de le ravoir & le tirer de-là, il s'avise de s'en déloger & aller assieger quelque place, qui fut Renty, pour l'attirer à ce qu'il desiroit le plus, & ainsi qu'il y marchoit droit, & que mondit Sieur Mareschal menoit l'arriere-garde, & faisant sa retraite & la queuë avec deux mille chevaux seulement, tant

de gendarmerie que cavalerie legere, conduite par Messieurs d'Aumale Colonel, le Seigneur Paulo Baptiste Fregoule, vieux & gentil Capitaine chevau-leger, le Prince de Condé, Messieurs le grand Prieur de France, le Marquis d'Elbœuf, son frere d'Anville, de Suze, de Saux, & de Cursol, tous avec leurs compagnies de chevaux-legers, & avec eux le Capitaine Langue avec sa compagnie d'arquebusiers à cheval, qu'on dit n'en avoir veu de plus belles jamais en France, & celle de Salsede aux premiers troubles, aprés celle de Monsieur le Mareschal de Strozze devant Marolles, comme j'ay dit, car ledit Capilaine Langue estoit un tres-bon Capitaine, qui les sçavoit bien mener, & qui avoit une fort belle façon & representation brave, car il estoit fort grand, haut & proportionné à l'avenant, ses arquebusiers tousjours bien choisis & montez sur de bons courtauts, dont le moindre de ce temps valoit bien soixante escus, & aujourd'huy vaudroit bien le double, & tous portant de fort grandes arquebuses à rouët & bonnes, qui ne failloient jamais, ainsi que portent aujourd'uy aucuns Carabins Espagnols : la compagnie estoit de cent chevaux, & mar-
choient

choient tousjours avec la Cavalerie. Il avoit appris cela de Monſieur de Strozze, ce diſoit Monſieur de Guiſe, qui loüoit fort & le Capitaine & les ſoldats, ainſi que luy ay veu diſcourir d'autresfois. Pour la gendarmerie qui y eſtoit, il y avoit deux regimens, à l'un deſquels commandoit ce brave & genereux Monſieur d'Anguien, & à l'autre Monſieur le Vicomte de Turenne, un Chevalier tout plein d'honneur & de valeur, ainſi qu'il fit paroiſtre à ſa mort à la bataille de Saint-Quentin.

Toutes ces braves troupes marchant en un bel ordre, vinrent à découvrir au Queſnoy ſix mille chevaux de l'Empereur, que conduiſoit Monſieur de Savoye, qui venoient droit à eux ; & déja les premiers s'attaquoyent aux derniers des noſtres. Monſieur le Mareſchal voyant la partie n'eſtre pas eſgale, ny les forces non plus, & que de ſecours il n'en faloit eſperer de l'avant garde & de la bataille, qui eſtoient déja bien loin d'un ruiſſeau qu'il leur faloit paſſer, vint à conſiderer qu'attendre les ennemis plus longtemps, ce ſeroit ſe perdre manifeſtement, de paſſer auſſi le ruiſſeau ſoudainement, ce ſeroit autant donner de frayeur de deſordre & d'embarras aux ſiens

avoient passé le ruisseau, elles prenoient place de bataille aussi-tost & se presentoient à eux, qui les mettoient en grand doute s'ils estoient de çà ou de là l'au, & entrerent en opinion que toute l'armée y estoit pour donner bataille. Ce qui les fit tenir sur bride, jusques à ce qu'ils se donnerent la garde qu'ils virent toutes nos trouppes passées de-là le ruisseau & placées, fors quelques chevaux legers des Seigneurs de Saux, Suze, & Cursol, qui tousjours escarmouchoient, pendant que les nostres avoient le loisir de passer, & puis se retirerent en belle contenance, jusques à ce qu'ils furent au ruisseau, & lors les ennemis les chargerent à toute bride sur cette bonne occasion : mais ils trouverent là les arquebusiers du Capitaine Langue, ce qui fut un tres-grand service. Voilà comment on devoit faire à la bataille de Saint-Quentin, touchant ces arquebusiers, comme j'ay dit ailleurs, & comme fit aussi ce grand Monsieur de Guise le dernier, contre l'armée du Baron Doné, à ce passage du ruisseau, comme j'en parle aussi ailleurs qui les receurent & arresterent tout à coup à belles arquebusades, dont ce fut à eux à ne passer plus outre & à se retirer, & les nostres de mesme, tousjours en fort bel-

le ordonnance de guerre. Voilà un exploit de ce Mareſchal, qui fut fort eſtimé, & des noſtres & des ennemis comme certes il eſtoit tres-digne d'admiration ; car autant ſe priſe une belle retraite, & telle que cella-là, comme un combat ſanglant, ainſi que j'eſpere en faire un diſcours à part. Et ſi Mr. le Mareſchal acquit là beaucoup de reputation, j'ay ouy dire que les grands Capitaines, qui eſtoient là de l'Empereur pour commander, eurent là grande faute d'yeux, de jugement, de courage & volonté de combattre ; & meſmes eſtant ſix mille chevaux contre deux mille, qu'ils devoient bien eſtendre leurs yeux, & leur jugement, pour les bien reconnoiſtre, & plus les trouvant en ſi peu de nombre, les charger à toute bride ſans marchander tant par de petites eſcarmouches. Toutefois ceux qui excuſent les Imperiaux, diſent que Mr. le Mareſchal s'eſtoit placé ſi bien en lieu ſi avantageux & commode, (ce qui fut un trait de grand Capitaine) ou que le lieu par hazard s'y addonnaſt, qu'il en fit perdre aux ennemis la veuë, la connoiſſance & le jugement.

Ce bel exploit, avec pluſieurs autres, donne bien à croire à une infinité de perſonnes, que non ſans cauſe il prit pour ſa devi-

devise le bras & l'espée d'Alexandre le Grand, coupant le nœud indissoluble en Gordie, palais antique de Midas, donnant à entendre certain moyen qu'il tenoit plus que les autres, à rendre par sa vertu faciles & aisées les choses, estimées de plusieurs difficiles & impossibles.

Les mots de la devise estoient, *Nodos virtute resolvo.* Outre cette excellente vertu de guerre qui estoit en luy, il se plaisoit fort aussi à employer sa faveur à l'endroit du Roy, pour les gens de bien & d'honneur qui en faisoient profession, & leur faisoit faire force bienfaits. Je me souviens qu'au retour du siege de Mets, il fit donner au Roi de son espargne, au Capitaine Bourdeille, mon puisné frere, douze cens escus, qui estoient comme aujourd'huy trois mille, pour avoir été blessé à Mets, à une sortie un jour sur le camp du Marquis Albert, de trois grandes arquebusades, deux dans le col, & l'autre au mitan du bras, dont il cuida mourir sans Maistre Doublet, Chirurgien de Mr. de Nemours, qui de ce temps emportoit la vogue des Chirurgiens de France, & fit dedans Mets d'estranges cures, & un chacun alloit à luy, bien qu'il y eust Maistre Ambroise Paré, tant renommé depuis & tenu pour le premier de son tems; & toutes ces cures faisoit ledit Doublet

pour du simple linge blanc, & belle eau simple, venant de la fontaine ou du puits; mais sur cela il s'aydoit de sortileges & paroles charmées, comme il y a encore force gens aujourd'huy qui l'ont veu, qui l'asseurent du depuis.

Il y eut quelqu'un là present qui l'oüit ainsi parler, & dit à un autre, Voilà le discours du Roy Picrocole de Rabelais, ou de la femme du pot au lait, qui le portoit vendre au marché, & en faisoit de beaux petits songes & projets, mais sur ce il le cassa. Ainsi qu'il luy arriva, car estant party d'avec le Roy, & marchant en bonne resolution & affection de le bien servir avec son armée, il n'alla gueres avant, car il tomba malade à Chastres sous Montl'hery, & là il mourut. Il y a un tres-grand Prince de par le monde aujourd'huy, qui me dit au siege de la Rochelle, & le tenir du feu Roy Henry troisiéme, qu'il mourut comme enragé & desesperé. Ce que je ne croy, car ce Prince estoit de la Religion, & ne vouloit trop grand bien à Monsieur de Tavannes. Il peut estre aussi qu'ouy, car Dieu envoye telles afflictions aux sanguinaires. Tant y a, que lors qu'il mourut, il mourut un tres-grand Capitaine, & s'il eust fait le siege de la Rochelle, possible seroit-elle en la dis-

difpofition du Roy, & tres bien prife, poffible que non ; mais l'on s'y fuft comporté d'autre façon qu'on ne fit, parce qu'il s'entendoit bien en cela, & commandoit fort imperieufement.

Monfieur l'Amiral & luy avoient efté contemporains, & un peu compagnons de Cour ; mais Monfieur de Tavannes eftoit plus vieux que luy, & avoient efté fort fols enjoüez de leur temps à la Cour, & rudes ; mais Monfieur de Tavannes le furpaffoit, jusques à monter fur les maifons, & à fauter d'une ruë en l'autre fur les tuilles. On difoit fur leur fin, que c'eftoient deux grands Capitaines de ce temps, qui portoient le nom de Gafpard chacun, fçavoir l'un Gafpard de Colligny, qui eftoit Monfieur l'Amiral, & l'autre Gafpard de Saux, qui eftoit Monfieur de Travannes ; mais Monfieur l'Amiral le furpaffoit fort, comme il a paru par les grandes & groffes pierres qu'il a remuées en fon temps, ce que n'euft fceu faire fi aifément l'autre. Voilà ce qu'on en difoit alors.

MON-

MONSIEUR LE MARESCHAL DE BIRON.

PArlons maintenant de Monsieur le Mareschal de Biron, lequel nous pouvons dire tous estre aujourd'huy le plus vieux & le plus grand Capitaine de France : nous le pouvons bien dire tel, puis que Monsieur de la Nouë l'a ainsi baptisé en son livre ; car il s'entend tres-bien en cette graine, & ses effets & proüesses, & ses vertus nous le dépeignent tel. Il fut nourry page de la grande Reyne de Navarre Marguerite de Valois, & retint si bien de sa noble nourriture, qu'avec ce qu'il estoit esveillé, d'un fort & gentil esprit, la nourriture le luy accreut davantage, car une belle naissance & une bonne nourriture ne sçauroient estre ensemble qu'elles ne façonnent bien les jeunes gens. Sortant de page il s'en alla aux guerres de Piedmont pour lors, auxquelles il s'adonna si bravement & vaillamment, qu'il y acquit une tres-belle reputation, & une grande arquebusade aussi en la jambe, dont toute sa vie il en a esté estropié & boiteux, comme l'on l'a veu. Monsieur le Mareschal de Brissac luy donna son guidon

don de cent hommes d'armes ; & tel drapeau ne se donnoit le temps passé, & mesme d'un si grand Mareschal que celui là, à jeunes gens, qui n'eussent fait de fort signalées montres de leur valeur : aussi pour tout cela le Roy le fit Gentil-homme de sa chambre, & estant beau, grand & honorable pour lors, qu'il ne cedoit à petites gens, comme l'on l'a veu du depuis le donner. Le voyage de Mr. de Guise en Italie se fit, où il eut une compagnie de cent hommes de cavalerie legere, & les garda jusques à la paix faite entre les deux Roys, & tousjours en tres-belle reputation de toûjours bien faire. La guerre civile premiere s'esmeut, où pensant au commencement estre avancé en quelque charge & honneur, il vit au Bois de Vincennes faire cinq où six Chevalisrs de l'Ordre, & luy ne le fut point, croyant bien l'estre & le bien meriter aussi-bien qu'aucuns, disoit-il ; & mesme y nomme le Sieur de Montpezat, lequel pourtant lors avoit eu plus grandes charges que ledit Monsieur de Biron, car au voyage de Monsieur de Guise il estoit grand Maistre de l'artillerie, & fut Lieutenant de Monsieur de Guise de sa compagnie de gendarmes, qui estoit un tres-grand honneur de l'estre d'un si grand

grand Capitaine & le plus grand de la France. Voilà ce qu'on disoit pourquoy ledit Mr. de Biron ne devoit estre depité & envieux de l'honneur de Mr. de Monpezat en cela.

Et luy respondit que les grandes charges quelquefois ne portoient pas tant de fruits de merites comme les faveurs, tellement que le voilà bien dépité, mutiné & rongeant sa colere le mieux qu'il peut. Et notez que la principale occasion pourquoy il n'eut cet honneur, & ne faisoit-on pas grand cas de luy, c'est qu'il estoit tenu pour fort Huguenot, & mesme qu'il avoit fait baptizer deux de ses enfans (ce disoit-on à la Cour) à la Huguenotte, ce que les grands Capitaines d'alors, comme le Roy de Navarre, Messieurs de Guise, le Connestable & Marefchal de Saint André abhorroient comme le peste, & les Religieux, le monde & tout. Voilà pourquoy mondit Sieur de Biron estoit regardé de fort mauvais œil; si bien qu'il resolut de partir de la Cour & se retirer en sa maison, & pour ce ayant pris congé du Roy & des Grands, il vint trouver le Sieur du Perron, aujourd'hui Marefchal de Rets, qui commençoit alors à entrer en grande faveur du Roy & de la Reyne, pour luy dire adieu,

ce

ce qu'il fit, en luy contant son mescontentement & sa resolution de vouloir se retirer chez luy, Monsieur du Perron songeant en soy de s'obliger cet honneste & brave Gentil-homme, le pria de ne bouger encore, ainsi qu'il estoit botté & prest à partir, & d'attendre un peu qu'il eust parlé à la Reyne, à laquelle il remontra le mescontentement de ce Gentil-homme, & qu'il estoit pour bien servir le Roy, & qu'elle le devoit arrester & contenter par belles paroles & promesses, lesquelles ne manquoient jamais à la Reyne (aussi Monsieur Ronsard luy dedia lors l'Hymne de la promesse.) Elle ne faillit doncques à l'envoyer querir & parler à luy & l'arrester. J'estois à la Cour alors & vis tout cela, & sçay fort bien tout le mystere. Ledit Sieur de Biron se mit à suivre l'armée pour quelque temps sans charge aucune, & puis aprés fut donné pour assister à Messieurs d'Aussun, de Losse & Chantemesles, qui estoient lors grands Mareschaux de Camp, & luy estoit sous eux pour quelque temps, mais il en sçavoit bien autant qu'eux. Monsieur de Guise le commença à gouster, bien qu'il fist tousjours quelque signe & dist quelque petit mot Huguenot, & ne s'en pouvoit garder, mais

mais ſecretement & montrant une ſecrete affection à ce party. Il ſe fit enfin ſi capable en ſa charge, qu'il faloit qu'on ſe ſerviſt de luy, & pour ce de toutes ces guerres ne bougea jamais de l'armée & s'y opiniaſtra ſi bien, qu'il ne faillit à toutes les belles factions qui s'y firent, juſques à ce que la paix ſe fit, & eut la charge de mener en Languedoc & Provence les Regimens de Sarlabous le jeune & de Raimolle, avec quelque Cavalerie legere de Scipion Vimercat & de Centurion Genevois & autres, pour y eſtablir la paix, qu'on ne vouloit bien recevoir, & principalement en Provence, qui eſtoit du tout mutinée & envenimée contre les Huguenots : mais Mr. de Biron y mit le Regiment de Raimolle aux garniſons qu'il y faloit, & y eſtablit auſſi bon ordre, police & ſi bonne paix, que le Roy & la Reyne puis aprés y arrivant y trouverent le tout ſi tranquille & quiete, qu'ils commencerent alors à concevoir une grande opinion dudit Sieur de Biron, & louërent fort, & ſe contenterent extrémement de luy. Voila ſon premier commencement de grand avancement & de charge. Durant la paix il ſe pouſſoit tousjours & s'entremeſloit des affaires le plus qu'il pouvoit, & en recherchoit les

les occaſions, & pour ce la Reyne s'en ſervoit en aucunes. La ſeconde guerre civile vint aprés, & le ſiege de Paris, la bataille de Saint-Denis, le voyage de Lorraine, Mr. de Biron ſe trouva à la Cour ſi à propos qu'il fut fait Mareſchal de camp avec Monſieur le Vicomte d'Auchy & Monſieur de Montreuil Gouverneur d'Orleans. Ces deux derniers eſtoient grands perſonnages, & qui avoient bien veu, & ſur tout Mr. le Vicomte d'Auchy, qui eſtoit à mon gré un des hommes du bien du monde. Monſieur de Biron, qui eſtoit prompt & ſoudain, vouloit eſtre creu le plus ſouvent, & luy & le Vicomte eſtoient le feu & l'eau, & quelquefois ſe trouvoit-on bien des opinions de l'un & quelquefois bien de l'autre; mais pourtant tout alla bien pour nous en cette ſeconde guerre. La troiſiéme arriva, & Mr. de Biron ſe trouva encore à propos à la Cour pour bien ſervir le Roy, & c'eſtoit ce qu'on diſoit de luy pour lors, qu'on euſt dit qu'il eut gagé la fortune pour l'avertir à heure preciſe quand il faudroit venir à la Cour, & y feroit bon, pour y bien faire ſes affaires & celles de ſon Roy: car quand il euſt demeuré deux ans à ſa maiſon & qu'il venoit à la Cour, il y arrivoit tousjours à bonne heure pour luy.

A cette

A cette troisiéme guerre il y fut malheureux, par deux fois, l'une au logis de Jazeneuil, & l'autre du petit Limoges, là où il fut fort blasmé & tancé de Monsieur nostre General, & tenions-nous en l'armée qu'il l'avoit menacé de luy donner des coups de dague; mais ce fut à Monsieur de Biron de dire ses excuses le plus bellement qu'il peut, car s'il eust parlé le moins du monde haut, Monsieur luy en eust donné, tant il estoit en colere contre luy; & luy reprochant qu'il estoit Huguenot, & en favorisoit le party, & avoit fait ces fautes exprés pour luy faire recevoir une honte, & lui faire couper la gorge & à toute son armée. Monsieur de Tavannes, qui estoit haut à la main & fort imperieux, parla aussi bien à luy, jusques à luy dire, qu'il apprist bien sa leçon, & qu'il vouloit se mesler de tout & d'un mestier qu'il ne sçavoit pas encore, & qu'il luy feroit bien apprendre, & qu'il estoit Huguenot, & qu'il n'oyoit jamais la Messe, & quand il y alloit, c'estoit par forme d'acquit. Tout cela lui fut reproché au Conseil, & ce fut à Monsieur de Biron à caller & à se taire, car il voyoit bien les gens avec lesquels il avoit affaire; & qu'il n'estoit aussi si grand en grade, & Capitaine comme il a
esté

ſté depuis, & que pour eſtre tel il faut
faire avant de grands rebuts & des fautes, & grands pas de clercs : les ſciences
ny les arts ne naiſſent pas avec nous,
la pratique & l'eſtude nous la donnent,
& avant que les avoir, nous faiſons
bien des incongruitez. Ceux pourtant
qui vouloient excuſer monſieur de Biron
diſoient qu'il n'avoit ſi grande faute
comme on le blaſmoit. Il y a encore
force gens, qui vivent aujourd'huy,
qui en ſçavent prou ; ſans que j'en parle,
& auſſi que les hiſtoires en traitent,
Tant y a, que Mr. de Biron fit tres-bien
tousjours en cette expedition, tant
qu'elle dura, & meſme en la bataille
de Moncontour, n'oſant neantmoins
paſſer plus outre des commandemens
de Monſieur de Tavannes, qui vouloit
tout regenter & que tout paſſaſt par ſon
avis & ſon œil, comme bien luy appartenoit,
& croy que ce que Monſieur
de Biron a veu & pratiqué ſous luy,
ne luy a point nuit à s'y faire tel qu'il
a eſté. Cette bataille finie il conduit fort
bravement & heureuſement le ſiege &
la priſe de Saint-Jean, apres laquelle
il fut employé à faire la paix, & fut depeſché
avec Monſieur de Theligny vers
Meſſieurs les Princes & Amiral en Languedoc
pour la traitter, & la mena
ſi

si bien & beau qu'elle se fit, pensant tout le monde qu'elle ne seroit gueres bonne, ferme & stable, parce qu'elle seroit mal-assise & faite par un boiteux (le Pasquin en fut fait ainsi;) le boiteux estoit Mr. de Biron, qui avoit esté auparavant fait grand Maistre de l'artillerie aprés la mort de Mr. de la Bourdaisiere; Monsieur de Roissy, qu'on appelloit Malassise, un tres-grand, subtil & habile personnage d'Estat, d'affaires, de science, & de toutes gentilesses, s'en mesla aussi. Voilà le sujet de Pasquin. Comme de vray, de cette paix en sortit deux ans aprés la feste de Saint-Barthelemy, pour laquelle festoyer fust envoyé mondit Sieur le grand Maistre de Biron, querir la Reyne de Navarre pour la Cour, laquelle n'y voulut jamais venir que sa ville de Lestour ne fust renduë & à elle; aprés l'y conduisit pour traitter le mariage de Mr. le Prince son fils & de Madame sœur du Roy, pour lequel accomplir mondit Sieur le grand Maistre de Biron fut envoyé de Blois & dépesché pour aller querir Mr. le Prince: (je sçay ce qu'il me dit avant que partir) enfin il le mena si bien & beau, accompagné de toute la fleur des Huguenots, qui pensant tous braver & gouverner tout le monde, prirent là une fin miserable.

Ceux

Ceux qui en eschaperent, en blasmerent mondit Sieur de Biron, & luy en donnerent toute la coulpe, disant qu'il les estoit allé tous amadouër & appaster pour les mener tous au marché de la boucherie, & pource commencerent à débagouler contre luy; les uns l'appelloient Tonneleur, parce que, comme fait un tonneleur avec sa tonnelle aux perdrix, il les avoit tous avec sa parole tonnelez & amassez, pour les faire tous mourir; les autres l'appellerent le faux perdrieur; (les austrulliers, fauconniers & chasseurs connoissent ce mot) les autres en parloient en plusieurs sortes, comme la passion les transportoit: mais tant y a, ç'a esté un tres-grand valeureux & tres-habile personnage, & si ne laissa-t-il pour toutes ces calomnies, soupçons & causeries, qu'il ne fust en grande peine à cette feste, & bien luy prit d'estre brave, vaillant & assuré, car il se retira aussi-tost en son arsenal; braqua force artillerie à la porte & autres avenuës, fut si belle & assurée contenance de guerre, qu'aucunes troupes de Parisiens, qui n'avoient eu jamais affaire à un tel homme de guerre, s'aprochant à sa porte, il parla à eux si bravement, les menaça de leur tirer force canonnades s'ils ne se retiroient,

ce

ce qu'ils firent aussi-tost & n'oserent plus s'y approcher, ny rien faire à luy de ce qu'ils vouloient & qui leur avoit esté commandé; car pour le sieur il estoit proscrit ainsi que les autres que je sçay, comme il me dit luy-même à son retour de Broüage, car il m'estoit bon parent & amy, & me discourut fort de ce massacre. On disoit que Monsieur de Tavannes, qui ne l'aymoit trop, & le Comte de Rets non plus, luy presterent cette charité de proscription. Aprés la furie totale de ce massacre passé le Roy l'envoya querir sur sa parole & affiat; comme l'on dit, & le dépescha en Xaintonge, d'où il estoit Gouverneur, & par consequent du Pays d'Onix, pour faire sommier la Rochelle de vouloir prendre sa premiere obeïssance au Roy, & la gagner par toutes voyes de douceur.

Il nous vint trouver en Broüage, sur la rupture de nostre embarquement, & nous porta alors commandement du Roi de luy assister, si les Rochelois ne se vouloient remettre, aprés avoir essayé & tenté toutes douces voyes, & y ayant envoyé vers eux force honnestes gens pour parlementer, & mesme Mr. le Baron de Tonnay Boutonne, & Mr. de Vigean, qui n'y gagnerent rien, sinon quelques bons coups d'espée, que le Sieur

Sieur de Vigean eut & emporta pour sa part, & fut laissé pour mort dans la ruëlle de son lit à la Jarrie, de depit qu'ils eurent contre luy, dequoy luy, Huguenot & de la Religion, venoit parler contr'elle & son party.

Ces douceurs toutes faillies & desesperées, falut venir à la force, & pour ce le Roy luy manda de bloquer la ville, en attendant la grande armée pour assieger à bon escient & point à faux. De descrire tout ce siegé, il me semble que je le décrirois aussi-bien qu'homme qui y fust, car dés le commencement jusques à la fin je n'en bougeay, moitié heureux moitié malheureux; mais je le remettray à la vie de nôtre feu Roy Henry.

Pour ce coup je diray que Monsieur de Biron fut malheureux en ce siege, car il s'y travailla & peina, fit tous les devoirs d'un grand Capitaine & d'un bon grand Maistre d'Artillerie, &, qui pis est, y receut une grande arquebusade; toutefois la plus grand' part des assiegeans avoient opinion qu'il s'entendoit avec ceux de dedans, & que luy & les siens leur donnoient avis de tout ce qui se faisoit au dehors: ce qui est le plus grand abus du monde, car s'il eust pris cette ville, il en estoit

Gouverneur, & possesseur de la plus importante place de la France ; & luy, qui estoit un Capitaine ambitieux, je vous laisse à penser s'il eust voulu eschaper ce bon morceau s'il l'eust peu prendre ; & si on l'eust voulu croire, & Monsieur de Strozze, la ville eust esté prise, en la gagnant pied à pied, comme nous avions fait à la fin ; mais on y alla si fort à la haste & en precipitation des assauts & bateries, qu'on n'y faisoit jamais la besogne qu'à demi: & si vous diray bien plus, que pour l'envie qu'avoit le dit Sieur de Biron de l'avoir, il en fut en grand' peine & danger, ainsi qu'on le pourra sçavoir par ce discours.

Sur le declin de ce siege les Polonois presserent si fort leur nouveau Roy esleu de s'en aller en Pologne, & luy proposerent tant d'affaires urgentes, qu'il n'étoit possible d'y mettre ordre sans sa presence. Ce n'estoient pas seulement les Polonois, mais les François qui y estoient envoyez, comme Monsieur de Valence & le jeune Lansac, & ne l'en sollicitoient pas seulement, mais le Roy & la Reyne principalement, laquelle Reyne, esperduë de joye de son fils Roy luy sembloit qu'il n'y seroit jamais, & pour ce luy manda de faire une capitulation à la Rochelle, quoy qu'il fust.

Ceux

Ceux de dedans ne voulurent pas faire pour eux ſeulement, mais pour autres villes, comme Montauban, Niſmes & autres.

Le pauvre Sancerre, qu'on vouloit bien comprendre, mais on trancha la broche tout à trac pour eux, car on les faiſoit pris de jour à autre la corde au col, & toutefois ces braves & determinez tinrent encore plus de cinq ſepmaines aprés la paix, qui s'en enſuivit: laquelle faite le Roy de Pologne leva le ſiege de-là avec ſon honneur, ce qu'il deſiroit plus que tout, & avec une capitulation telle quelle, mais tenant plus pourtant de l'ombre honorable qu'autrement.

Or durant tous ces parlemens, qui durerent plus de quinze jours, les tréves faites, Mr. de Biron fit tout ce qu'il peut pour divertir le Roy & la Reine, à n'entendre à aucune compoſition, & que ſur la vie on luy laiſſaſt faire, qu'il auroit la ville, la corde au col, dans un mois, ou pour le plus tard dans cinq ſepmaines, ſans rien perdre ny hazarder, ſinon à faire de bons blocus. Cet avis & ces lettres n'aporterent nul coup pour cette fois. D'envie que la Reyne avoit de voir ſon fils & l'envoyer prendre poſſeſſion de ſon Royau-

me, qu'on luy faisoit si beau, si grand, si riche, si opulent & si puissant: d'en parler au Roy de Pologne, il n'eust ozé, car il avoit encore plus d'envie d'aller voir son Royaume, ainsi que j'ay eu cet honneur de luy en voir discourir avec un ravissement d'aise si grand, qu'il se perdroit quand il en parloit: mais quand il y fut, il changea bien d'opinion, car il n'y trouva pas la feve du gasteau qu'il pensoit, & dans son ame eust mieux aymé la ville de la Rochelle que le Royaume de Pologne.

Voilà combien pensant bien remontrer en une chose, l'on perd l'autre certaine. Monsieur de Biron, quand il v[illegible] qu'il ne peut venir au dessus du Roy, d[illegible] la Reine & du Roy de Pologne, sur [illegible] fait s'avise de brouiller d'ailleurs, & e[illegible] crire à Monsieur le Cardinal de Lor[illegible] ne & aucuns principaux du Cons[illegible] qu'ils empeschassent ce levement de [illegible] ge & cette paix, & qu'on luy laiss[illegible] faire seulement, qu'un temporisemer[illegible] de six semaines rendroit au Roy [illegible] ville de la Rochelle plus sujette à lu[illegible] qu'elle ne fut jamais, comme certes [illegible] estoit vray.

Monsieur le Cardinal, qui estoit [illegible] vray brüillon d'affaires, se met à [illegible] re menées là-dessus, & à gagner ceux [illegible]

C[illegible]

Conseil, pour divertir le Roy & la Reyne de cette capitulation & paix, qui importunerent tant leurs Majestez, & principalement la Reine, qu'elle ne sceut trouver remede pour s'en dépestrer, sinon d'escrire & mander par l'Abbé de Gadagne, en qui elle se fioit du tout, au Roy de Pologne son bon fils, les belles menées & manigances que traitoit Mr. de Biron contre luy, & qu'il parlast bien à lui, comme il faloit, & des grosses dents, comme l'on dit, & de mesme en escrivit audit Cardinal & autres Messieurs les beaux Conseillers de ce fait, des lettres bien hautaines & menaçantes; ce qu'il sceut tres-bien faire, car de sa propre main il en fit les lettres, comme je sçay, & si braves & si rigoureuses, qu'ils furent tous estonnez & demeurerent court, si bien qu'ils n'oserent plus en sonner un seul petit mot.

Quant à Monsieur de Biron, estant, sans y penser, un matin allé trouver le Roi, & dans sa garderobe, où le Conseil tenoit cette fois, étoit fort estroit & garny de peu de gens; le Roi de Pologne le vous entreprend d'une façon qui ne tomba pas à terre, comme on dit, car d'abordade il lui donna cet mot, Venez-ça, petit gaillard, j'ay sceu de vos nouvelles; vous vous meslez de faire

des menées contre moy & d'eſcrire à la Cour; je ne ſçay qui me tient que je ne vous donne de l'eſpée dans le corps & vous eſtende mort par terre ; ou pour mieux faire, que je ne vous faſſe donner des Commiſſaires pour examiner & s'informer de voſtre vie & des traités qu'avez faits contre moy, le Roy & ſon Eſtat, & puis vous trancher la teſte. Et vous appartient-il aller contre mes volontez & deſſeins ? Vous que je ſçay bien qui vous eſtes? Sans le Roy & moy que ſeriez-vous? & vous vous oubliez ; vous voulez faire du galand, vous voulez prendre la Rochelle, &, dites-vous, dans un mois ou ſix ſepmaines, & voulez en avoir l'honneur & m'en priver;vous m'avez trop intereſſé le mien, petit galand que vous eſtes ; car vous ſçavez que la volonté du Roy, de la Reyne & la mienne n'eſtoit de venir à la priſe de cette place, que m'aviez tant aſſuré de la prendre en un rien, fuſt par amour ou par force, ſinon ſur le point de la priſe, de peur d'aucun affront à moy : je viens à Chaſtelleraut, où j'y fis quelque ſéjour; vous me mandaſtes que j'eſtois trop loin, & que je m'avançaſſe à Poitiers, & qu'y étant, plus prés je m'avancerois, tant plus intimiderois-je les Rochelois à ſe rendre, qui déja y branloient : j'y fis là
auſſi

auſſi quelque ſejour, tout à coup vous me mandaſtes en diligence que je marchaſſe à Niort, ce que je fis, & que le tout eſtoit en bon eſtat de ſe rendre, & que jamais il n'y fit meilleur ; j'y vins, je m'y arreſtay encore, & n'y voyant non plus d'apparence qu'auparavant, pour fin il me falut venir ſur voſtre foy, & que je ſerois maiſtre de tout, (ce diſiez-vous) où y eſtant, je n'y trouvay encore rien preſt, non plus que quand j'eſtois au commencement de mon voyage ; & qui pis eſt, je n'y vis ny trouvay aucuns preparatifs d'aucun ſiege. Vous m'avez fait demeurer cinq mois ; à cette heure que j'en puis ſortir à mon honneur, vous me le voulez traverſer, & propoſez d'y demeurer & l'emporter, & triomper de cet honneur par deſſus moy. Je vous apprendray à vouloir faire du grand Capitaine à mes dépens, & ne l'eſtes pas aux voſtres.

Tant d'autres paroles faſcheuſes luy jetta-t-il, que jamais il n'oza repartir pour les parer, ſinon que tout doucement faire ſes excuſes au mieux qu'il peut ; autrement le Roy de Pologne luy euſt fait un mauvais tour, tant il eſtoit en colere contre luy, & ainſi ſe departit, & le Roy monte à cheval & s'en va à Aymande.

Ce matin j'estois à la porte de mon logis, qui donnois à disner à Messieurs de Strozze & de la Nouë ; je vis passer Monsieur de Biron, & seul à cheval, il n'avoit que son Escuyer Baptiste avec luy : je luy crie s'il vouloit venir disner avec nous, & aussi-tost il vint à moy & met pied à terre, & nous dit qu'il ne vouloit pas disner, car il estoit tout fasché, & nous prenant tous trois à part il nous dit. Je vous veux faire mes plaintes à tous trois, comme à mes plus grands amis que j'aye icy.

Le Roy de Pologne se vint fascher à moy, dit-il, & parler à moy comme au moindre de ce camp, dont le cœur m'en creve. Et puis nous conta partie de ce qui s'étoit passé, car il ne nous rendit pas toutes les grosses paroles que le Roy luy avoit dites : mais ce fut un tres-grand Prince, qui nous les dit le soir, à Monsr. de Strozze & à moy, qui y estoit present, & que ce pauvre homme (usant de ces mots) luy avoit fait pitié. Du depuis le Roy de Pologne luy fit tousjours fort froide mine, & mesme à son retour de Pologne.

La Reyne ayant mandé à tous les Princes, Seigneurs & grands Capitaines du Royaume, de la venir trouver à Lyon ; pour recevoir leur Roy & luy faire

faire honneur à son entrée de son nouveau Regne, je vis quand il luy fit la reverence, mais il ne luy fit meilleure chere qu'à aucuns de nous autres, dont je sçay bien ce qu'il m'en dit, car il m'aymoit fort, & bien souvent me disoit des choses qu'il ne disoit à un autre.

Ce voyage seul ne luy fut à propos ny à souhait, comme les autres, car le Roy partant de Lyon, pour aller en Avignon, ne l'employa en rien, ny luy commanda de le suivre. Surquoy il prit sujet de lui demander congé de s'en aller en sa maison, qu'il lui donna fort facilement & aussi-tost, & y demeura tout le long de l'Hyver & l'Esté, jusques à la fin d'Aoust, que les nouvelles vinrent que Monsr. de Thoré avoit fait sa levée de Reistres, & s'en venoit en France, que la Reyne l'envoya querir par la priere de Monsieur de Guise, qui ne vouloit avec luy d'autres Capitaines que Monsieur de Biron & Monsieur de Strozze, pour bien estriller Monsieur de Thore & tous ses Reistres, disoit-il, s'ils se mesloient d'entrer en France par son Gouvernement ou par ailleurs. Je le vis arriver à la Cour & faire la reverence au Roy, qui luy fit assez bonne chere.

Monsr. de Guise fait donc son voya-

ge en Champagne, n'y emmene que ces deux Capitaines qu'il vouloit, & vous estrilla bien Messieurs les Reistres, comme cela s'est veu, & l'honneur seul en fut à Monsr. de Guise, Monsr. de Biron & Monsr. de Strozze, bien que le Mareschal de Rets y fust : mais il y estoit allé en homme privé, & non en Mareschal, n'y ayant aucunes charges, non plus que le moindre Gentil-homme de l'armée ; dequoy un jour je l'en repris, car sa femme estoit ma cousine germaine, & luy remonstray que cela n'estoit pas beau à luy, qui estoit Mareschal de France, de se trouver en une telle affaire en homme privé, & n'exercer point sa charge; que jamais cela ne s'étoit veu. Il me respondit qu'il ne s'en soucioit point, mais qu'en quelque estat qu'il fust il pust servir son Roy & lui monstrer que l'ambition ne le menoit point, mais l'affection qu'il portoit à son service. Et notez que le Roy ne l'aymoit pas, ny luy ny tous ceux qui l'avoient precipité à ce voyage de Pologne, & qui avoient trouvé moyens de le faire, car ce Mareschal alloit tousjours trois journées devant en Allemagne, pour luy preparer les logis & les chemins, & pour gagner les cœurs des Princes; & pour ce ledit Mareschal faisoit tout
ce

ce qu'il pouvoit pour se remettre en grace aux dépens de sa vie, sa charge & son honneur. Il alla là donc ainsi privé, surquoy il fut dit, que quand il arriva au camp ainsi privé, Monsieur de Biron dit en quelque part assez haut, Ah! mort Dieu! nous ne voulons point icy de Commissaires ny Clercs des vivres, nous y avons mis ordre. Il le disoit, parce que le commencement dudit Mareschal, nommé du Perron, fut, qu'il eut quelque charge de Commissaire & Clerc des vivres, du Regne du Roy Henry II. & exerça cet estat quelque temps, & puis chargea l'espée & fut Cornette du petit Monsieur Feuquieres, Gentilhomme, Capitaine de chevaux-legers dans Roye. Il y eut quelqu'un qui, oyant dire ce mot à Monsieur de Biron, dit à un autre tres-grand, que je sçay bien; Voilá mal rendu la pareille au Mareschal de Rets, du bon trait qu'il luy fit au Bois de Vincennes, au commencement de la guerre civile. Mais ce n'est pas tout que de faire un bon office, il ne faut puis aprés le defaire ny l'ensaillir par un autre mauvais, ainsi que le Sieur de Biron croyoit, que luy & Monsieur de Tavannes l'avoient mis au papier rouge des proscrits.

Cette defaite de Monsieur de Thoré

ensuivie, au commencement que Mr. se mutina contre le Roy son frere, la Reine, qui ne desiroit rien tant que d'appaiser le tout & de rendre les deux freres bons amis, envoya querir Mr. de Biron & venir vers elle, pour luy assister à ce bon office & devoir, dont s'en ensuivit la bonne reconciliation, paix & entreveüe d'eux deux, tres-agreable à tout le Royaume. Cette paix se convertit en guerre contre les Huguenots, á cause des premiers Estats de Blois.

Monsieur de Biron fut envoyé vers le Roy de Navarre pour le convertir, mais rien moins. La guerre se fait à Broüage, par Monsieur du Maine, Lieutenant du Roy en l'armée de Guyenne ; il se prend : cependant Mr. de Montpensier & Mr. de Biron traitent la paix, qui fut faite à Bergerac, aprés laquelle il fut fait Mareschal de France, & peu de temps aprés Lieutenant du Roy en Guyenne, là où il fit la guerre au Roy de Navarre, & luy donna de la peine, bien qu'il commençast alors d'estre grand Capitaine, & avoit avec luy Mr. de la Noüe, & luy fit tout plein d'affronts & galanteries.

Si bien que se fit l'entreveue de Coutras, de Mr. frere du Roy, & Roy & Reyne de Navarre, pour traiter la paix, qui

qui s'enſuivit. Aprés ce le Roy un jour deviſant avec Mr. de Bourdeille mon frere, à qui il faiſoit cet honneur de l'aymer & luy conceder toute privauté de parler à luy & cauſer familierement avec luy, tombant ſur le propos de Monſieur de Biron, de qui ledit Roy eſtoit tres-malcontent, & en diſoit pis que pendre: mon frere ſe mit à en dire beaucoup de bien. Mais, dit le Roy, qu'a-t-il jamais tant fait que vous le loüiez tant. Ce qu'il a fait? dit mon frere, Sire, par Dieu quand il n'auroit jamais fait autre choſe, ſinon faire conniller un Roy de Navarre, il a beaucoup fait, & ſçavez-vous qui en eſt cauſe, c'eſt vous-meſme; que ſi vous eſtiez bien uny avec voſtre Roy & frere, vous nous feriez à tous la loy & nous braveriez, & nous ſuppediteriez tous, où que nous autres petits compagnons, targuez & appuyez de l'authorité de noſtre Roy, & des charges qu'il nous donne, nous vous bravons & vous donnons la loy. De fait, en cette guerre Monſieur le Mareſchal de Biron, eſtant alors Lieutenant de Roy, fit plus de mal audit Roy, que la Reine lui fit, & le fit fort tenir en cervelle & conniller, & faire plus du chevau-leger que du Roi, non pourtant qu'il luy emportaſt grand' choſe du ſien (diſoit-on) que

que si ledit Sieur Mareschal y eust voulu aller à la rigueur, il luy eust fait du dommage : si luy fit il tousjours bravement teste sans estonner, non pas seulement sans se détourner de ses plaisirs à la chasse, qu'il ayme extrémement & y alloit le plus souvent quand l'envie luy en prenoit.

Sur ce Mr. frere du Roy envoya la paix à Coutras & au Fleix, maison du Marquis de Trans : mais il ne laissa de hayr à male mort ledit Sieur Mareschal, car de capricieux à capricieux, & de brave à brave, mal aisément la concorde y regne ; si bien que nostre Roy avisa de retirer mondit Sieur Mareschal de la Guyenne, par des plaintes que le Roy de Navarre luy fit, & remonstrances, qu'ils ne sçauroient jamais bien compatir ensemble & n'émeussent la guerre, s'il demeuroit davantage prés de luy ; & pour ce l'envoya querir pour venir à la Cour, où il luy donneroit meilleure recompense. Je l'y vis arriver un peu aprés les nopces de Monsieur de Joyeuse, & le Roy luy fit tres-bonne chere, & y demeura quelque temps, jusques à ce qu'il fut envoyé en Flandres vers Mr., avec les forces qu'il y mena, tant de François que de Suisses, & les conduisit bravement & heureusement, &

le monstra bien au pas & passage de Gravelines, fort perilleux & scabreux, ayant en teste le Capitaine la Motte, Gouverneur, un tres-bon & brave Capitaine François, renegat qu'il estoit, sans perdre un seul homme, non seulement là, mais aprés la feste de Saint Anthoine à Anvers, qu'il se falut desengager & sortir d'un grand danger, où il estoit engagé & eschoüé.

J'en parleray en la vie de Monsieur, & par consequent dudit Mareschal, & de l'honneur qu'il y acquit en aucuns combats, qu'il rendit & soustint bravement. On l'accusa qu'il avoit esté l'auteur principal de cette entreprise dudit Anvers, par la suscitation de la Reyne mere, qui ne se contentoit de voir son fils à demy Seigneur de cette ville & autres, & n'y commander que par l'organe du Prince d'Orange & autres Seigneurs des Estats. D'autres disoient que mondit Sieur le Mareschal, aprés qu'il la sceut estant hors de la vile, & non pas tost, la reprouva & detesta fort, & en remonstra à Mr. les inconveniens. Tant y a, qu'il y perdit son second fils le Baron de S. Blancert, dont ce fut grand dommage. Voilà comment les François se sont tousjours comportez en toutes leurs conquestes de long-temps, car ils

ils y ont voulu imperier trop ſuperbement, & avoir tout, juſques aux femmes, tant ils ſont inſatiables. Eſtant nos François tous tournez en France, & Mr. ne voulant encore quitter ſa part de ces Pais bas, ainſi qu'il premeditoit ſon voyage (tant il eſtoit courageux & ambitieux,) il vint à mourir. Dommage certes incomparable, arrivé à la France depuis cent ans! Car c'eſtoit le plus genereux Prince & brave, qui naſquit il y a long-temps, duquel la fortune n'euſt peu limiter le courage ny ſon ambition de la moitié de l'Europe, ainſi que j'eſpere le faire toucher au doigt en ſa vie, que je pretends faire à part, avec autres ſept que j'ay propoſé, qui ſont le Roy Henry III, Mr. d'Alançon, Mr. de Guiſe Henry de Lorraine, le Prince de Parme, le Duc de Biron, le Prince Maurice, & le Roy de Navarre noſtre Roi d'aujourd'huy.

Monſieur mort, la ligue commença à ſe produire peu à peu, de laquelle on dit que Monſieur le Mareſchal de Biron y fut convié, voire qu'il y entendit & preſta l'oreille, moyennant trente mille eſcus qu'on luy preſenta, & ſe trouva de vray à Bourg ſur mer, chez Mr. de Lanſac, & ſemblablement meſdits Sieurs le Mareſchal de Saint Luc, de Luſ-

Luſſan & de Lanſac, qui mettoient la nappe & faiſoient le feſtin. Là il ſe démeſla & traita-t-on de pluſieurs affaires, dont j'eſpere en parler en la vie de Monſieur de Guiſe, comme j'en ay ſceu par la bouche d'un de ces Meſſieurs les conviez. On dit que ce qui en fit perdre le gouſt audit Mr. de Biron, ce fut qu'on luy avoit promis leſdits trente mille écus, & quand ce fut à les produire & livrer, on ne produiſit que des bagues, joyaux & pierreries, dont il dit qu'il n'en avoit affaire, & que telles pieces ne pouvoient pas donner à manger ny à vivre. D'autres, la plus ſaine part, diſent que certainement il ſe trouva en ce feſtin, entendit leurs paroles & deſſeins, qu'il de ſa prouva;& même dequoi ils les fondoient ſur la religion & d'exterminer l'hereſie, dont il s'en mocqua. Tant y a, que le Roy aprés ne trouva point en cette guerre meilleur ny plus loyal ſerviteur ny nullement partial,ſinon que de ſa Majeſté, ainſi qu'il fit paroiſtre en la charge de l'armée qu'il luy donna pour venir en Guyenne, où il s'acquitta tres-dignement, juſques à ſe precipiter aux hazards & dangers, comme quand il eſtoit jeune, & ſe preſenter de meſme aux eſcarmouches, comme il fit au ſiege de Maran,où il eut une grande arquebuſade dans

dans la main. Jamais bon cœur ne peut mentir.

Monsieur de Guise mort, il alla trouver son Roy bien à propos, & duquel il avoit tres-grand besoin, qui receut aussi une grande joye, secourut son Maistre en tres-grande necessité, car quasi toute la France étoit bandée contre luy, à cause de ce massacre de Monsieur de Guise.

Son Roy mort, luy ayant pris de longue main creance parmy les gens de guerre, tant François qu'estrangers, que tous l'aymoient & adoroient, il les assura & gagna si bien, que voicy un grand coup celuy-cy, voire le plus beau qu'il ayt fait de son temps, pour matiere d'Estat, que voicy le Roy de Navarre, sans contradiction de la voix & du consentement de tous mis en la place du feu Roy, quasi pareil trait que fit le Prince Bascha aprés la mort de Sultan Soliman, pour son successeur; si bien que tout le Monde tient & est aisé à presumer, que Monsieur le Mareschal le fit Roy, comme il luy sceut, à ce que j'ay ouy dire, depuis une fois bien dire & reprocher; car les Catholiques le voyant Huguenot l'eussent abandonné, & les Huguenots n'estoient assez forts pour le mettre en ce siege; mais par l'industrie dudit Sieur Ma-

Mareſchal ils furent convertis & reduits d'obeïr à ce nouveau Roy, tout Huguenot qu'il eſtoit, ſinon par bon vouloir, au moins pour vanger la mort du pauvre trépaſſé injuſtement maſſacré, qu'il donnoit ainſi à entendre. Ce ne fut pas tout, car il le faloit maintenir & conquerir les places où il n'eſtoit Roy qu'à demy ; à quoy ledit Sieur Mareſchal aſſiſta ſi bien à ſon Roy, qu'avant mourir il luy ayda à en recouvrer de belles & bonnes, gagenr la bataille d'Yvry, & ſortir d'Arques & de Dieppe, comme j'eſpere dire en la vie de noſtre Roy ; & puis en reconnoiſſant la ville d'Eſpernay il vint à avoir la teſte emportée d'une canonnade : mort tres-heureuſe certes, ſi l'on veut croire Ceſar, que la moins opinée eſt la meilleure, je mets auſſi celle qui fait languir. Mais, diſent aucuns Chreſtiens, on n'a loiſir de ſe recommander à Dieu ny de le prier pour ſon ame. Si tout Chreſtien fait, comme Dieu nous commande de nous tenir à toute heure preparez, (car nous ne ſçavons à quelle heure viendra le larron pour nous ſurprendre) & en tous momens ſonger à Dieu & l'eſpier, auſſi eſt bonne & ſalutaire cette mort ſoudaine, comme la plus languiſſante : ainſi ay-je ouï dire à un grand perſonnage Theologien. Voilà

là en plus briefs mots ce que je peux dire de mondit Sieur le Mareſchal pour à cette heure, juſques à d'autres endroits que les occaſions s'en preſenteront; & peux dire avec verité, que lors qu'il eſt mort, il eſt mort un tres-univerſel, fuſt pour la guerre fuſt pour les affaires d'Eſtat, leſquelles il a traittées autant & les à ſceuës auſſi bien que Seigneur de France. Auſſi la Reyne mere, quand elle avoit quelque grande affaire ſur les bras, l'envoyoit querir tousjours, fuſt en ſa maiſon ou ailleurs, & avoit ſon grand recours en luy. Luy-meſme, en goguenardant, il diſoit qu'il eſtoit un maiſtre aliboron, qu'on employoit à tout faire, comme il eſtoit vray, & s'entendoit avec elle tres-bien en tout, fuſt pour affaire de paix, fuſt des guerres, auſquelles il eſtoit tres univerſel, & pour commander & pour executer. Il avoit fort aymé la lecture, & la continua fort bien dés ſon jeune âge. Il avoit eſt curieux de s'enquerir & ſçavoir tout, ſi bien qu'ordinairement il portoit dans ſa poche des tablettes, & tout ce qu'il voyoit & oyoit de bien, auſſi-toſt il le mettoit & eſcrivoit ſur leſdites tablettes; ſi bien que cela couroit à la Cour en forme de proverbe, quand quelqu'un diſoit quelque choſe, on luy diſoit, Tu as trouvé

vé céla ou appris dans les tablettes de Biron : mesme le greffier Fol du Roi Henry, juroit quelquefois par les divines tablettes de Biron. Tant y a, que toutes ces belles & curieuses observations, avec son gentil esprit & braves experiences & valeurs, l'ont rendu un des grands Capitaines de la Chrestienté, je ne dis pas seulement de la France : & ce que j'ay veu plusieurs s'estonner de luy, que luy, qui n'avoit jamais traité grandes affaires avec Païs estrangers, ny moins esté Ambassadeur, pour le mieux entendre, comme un Monsieur de Lansac, de Rambouillet & le Mareschal de Rets & autres chevaucheurs de coussinets, il en sçavoit plus que tous eux, & leur en eust fait leçon, tant de celles de dehors que dedans du Royaume. Il étoit tres-vaillant, comme l'on l'a veu en bien des endroits perilleux en faire preuves manifestes.

Je luy vis faire un trait à la Rochelle, tres-digne de sa vaillance. Le jour que nous commençasmes le fort de Courcille, le soir venant, & qu'on vouloit commencer à se rétirer, voicy que nous vismes sortir sur nous de la porte de Saint Nicolas, cinq ou six cens arquebusiers, conduits & soustenus de quelque vingt chevaux seulement, sur lesquels

s'en

s'en débanderent deux à part sur le haut des vignes, conviant à tirer un coup de pistolet, & c'estoit Campet, que depuis on appella Monsieur de Saugeon, un tres-brave & vaillant Gentil-homme, comme il l'a bien monstré depuis, & determiné avec cela.

Monsieur de Biron dit aussi-tost à Monsieur de Strozze, de faire marcher quelque trois cens arquebusiers, que Monsieur du Guase trouvé tres à propos menoit de son regiment bravement, & fit attaquer l'escarmouche, qui ne dura gueres, pour l'amour de la nuit qui survint. Cependant Monsieur de Biron ayant fait avancer à soy la compagnie de Monsieur de Savoye, que certes il faisoit tres-beau voir, & commandé de faire alte, il s'en va luy seul avec son Escuyer Baptiste attaquer Saugeon & son compagnon, tirerent chacun leur pistolet à propos, qui porterent si bien l'un & l'autre, que le cheval de Saugeon, qui estoit un tres-beau cheval d'Espagne, qu'il avoit eu de Flangeat: un gentil soldat mort un peu avant, eut un coup dans le corps, dont il tomba soudain; & le maistre engagé Monsieur de Biron courut aussi-tôt l'espée au poing à luy, luy criant, Rends toy. L'autre le reconnut aussi-tost, & dit, Ah! Monsieur,

ſieur, ſauvez moy la vie. Monſieur de Biron luy dit, Me connoiſſez-vous? qui ſuis je? Ah! Monſieur, vous eſtes Monſiéur de Biron, & moy je ſuis Campet. Auſſi-toſt il fut ſauvé, & Monſieur de Biron nous emmena gentiment ſon priſonnier à nous autres qui eſtions à l'infanterie : qui fut un grand honneur à ce General, d'avoir pris le principal & le plus mauvais & vaillant homme de toute la troupe : & je luy dis premier, Par Dieu, Monſieur, vous avez fait une choſe auſſi remarquable & memorable, & d'auſſi heureuſe & vaillante rencontre, qu'il arriva il y a long-tems à General d'armée, il faut qu'il en ſoit parlé à jamais.

Il traita fort humainement ſon priſonnier, car il n'eſtoit point maſſacreur de ſang froid, comme tout gentil Chevalier doit eſtre. Mais Monſieur noſtre General aprés, ſçachant la priſe dudit Saugeon, manda qu'on l'envoyaſt au chaſteau de Niort pour priſon, dont bien luy ſervit de ſe ſauver & d'en ſortir par ſon bel eſprit, car on l'euſt fait mourir, dautant qu'on le tenoit pour un fort determiné & reſolu ſoldat pour faire un coup, & qu'il s'étoit vanté qu'il ne mourroit jamais qu'il n'euſt eu ſa part de la vangnance du maſſacre de Paris,

Tels

Téls coups de vaillance, comme celuy-là, de Monsieur de Biron, portent sur soy quelque extraordinaire & plus beau signal qu'une infinité d'autres, qui se font en foule. Avec cette vaillance, qui estoit née & acquise en luy, il avoit beaucoup de belles vertus: il estoit tres-magnifique, splendide, liberal & grand dépensier, fust en paix fust en guerre; si bien qu'un jour un sien maistre d'Hostel luy remontra le grand débordement des dépenses, qui se faisoient en sa maison, & la grande superfluité de serviteurs & valets, bouches superfluës & inutiles qu'il y avoit, dont il s'en passeroit bien, & pour ce y faloit faire un reglement & casserie. Monsieur de Biron lui dit, Sçachez donc premierement d'eux s'ils se peuvent passer de moy, car s'ils le peuvent ou le veulent, je le veux bien, Monsieur le Maistre; mais je m'assure qu'aprés que vous aurez parlé à eux, il faudra qu'ils demeurent. Voilà tout le reglement qu'il y fit. C'estoit le meilleur compagnon du monde, & avec qui il faisoit le meilleur, & faisoit d'aussi bons contes quand il estoit en ses bonnes.

Il nous donna un jour à Monsieur du Gas & à moy, qui aymoit bien les bons mots & qui en disoit d'aussi bons, à disner;

ner ; il nous en fit qui levoient la paille : entr'autres d'un Curé de Saint Eustache, qui un jour en son sermon blasmant les jeuneurs & jeuneresses de la Cour & de Paris, dit, Leurs collations sont si superfluës en friandises, potages, fruits de four, confitures & autres mets delicats & mangers somptueux, jusques à crever ; &, qui pis est, se lavent les mains, disent graces & benedicité. Voilà de terribles consequences. Inferant par là que c'estoient totalement des soupers & non des collations, comme si on ne doit pas prier & rendre graces à Dieu aussi bien pour la collation comme pour le souper. Ce mot, qui pis est, est fort à noter & est ridicule.

Un autre Curé, detestant les sorciers, qui se donnent au Diable pour avoir des poisons & morceaux venefiques, pour faire mourir les personnes, il dit que sans se donner au Diable, il ne faloit qu'aller chez les apotiquaires & en acheter de bonnes poisons, qu'il nommoit par nom, & puis en donner à boire & à manger, en un rien on faisoit mourir qui on vouloit, sans se donner au Diable. Il luy sembloit par là que ce n'estoit point se perdre & se donner au Diable, sinon par paroles passées entr'eux deux.

Le Pape Jules dernier, qui estoit fort

bon compagnon, fit une fois venir à so
la bande de *gli matti & passarelli*, qu
sont à Rome, car il y en a aussi bien qu
en France, à Saint Mathurin & autre
lieux, & en voulut aucun voir de leur u
rine & sçavoir specialement ceux qui luy
sembloient de plus gaye & mathurinei
que humeur, & de quel bois il se chauf-
foient, & faisoit interroger un parti
culierement devant luy d'où il estoit &
quel il estoit, qui luy respondit qu'il é
toit ce mesme Ange Gabriel qui fi
l'Annonciation à la Vierge. L'autre sien
compagnon, qui estoit là auprés, s'é
cria soudainement & dit, Il en a men
ty, faites le foüetter, car alors j'estoi
Dieu le Pere, & j'en donnay la commis
sion à un autre. Tant d'autres contes ra
menterois-je que je tiens de mondit Sieu
le Mareschal, qui sont encore plus su
blins, car il n'en estoit jamais dégarny,
& nullement communs, que vous n'eus
siez dit là où il les peschoit, desquels il
n'en estoit point chiche quand il estoit en
ses gayes humeurs, & en compagnie de
personnes qui les escoutoient, & quand
il estoit hors de ses coleres, ausquelles i
estoit fort sujet, & à offenser quelques
fois, mais plus de paroles que d'effet, s'i
n'en eust eu un grand sujet. Lorsque St
Jean fut pris par honneste composition
ains

ainsi que Mr. de Pilles & ses gens se retiroient, Mr. de Biron estoit à la teste, qui les conduisoit: on luy vint dire que quelques-uns de nos gens en devalisoient quelques-uns sur la queuë: il tourna teste aussi-tost & mit l'espée au poing & cuida tout tüer des troupes, qui estoient en haye qui deça qui delà, pour faire passer les autres, & en estropia une infinité, Ha! coquins, leur disoit-il, il n'y a pas deux jours que vous ne les osiez pas regarder au visage ny les attaquer, à cette heure, qu'ils se sont rendus & sans force & resistance, vous leur voulez courir sus; je vous tüeray tous & apprendray à faire deshonneur à vostre Roy, que l'on dit qu'il a rompu sa foy.

Je le vis une fois en la plus plaisante colere du monde. Un jour venant au logis de Monsieur nostre General, ainsi qu'il s'approchoit & qu'il y avoit force chevaux de Seigneurs & Gentils-hommes, attendant leurs Maistres qui étoient dans le logis du General, comme cela se fait aux Cours & aux armées, il y eut un fort beau courtaut d'un Gentilhomme, qui valoit bien deux cens escus, qui ainsi qu'il s'approchoit fit semblant de l'y ruër, il mit aussi-tost la main à l'espée & coupa tout à trac d'un revers

 le

le nazeau au cheval, qu'il ne luy paroiſſoit que les dents, dont il paroiſſoit ſi laid, qu'il fit rire tout le monde. Le Gentil-homme s'en vint à luy ſe plaindre, aprés que ſa colere fut paſſée, connoiſſant ſon humeur, car autrement il euſt bien trouvé à qui parler, & que ſon cheval eſtoit gaſté & perdu pour jamais, & qu'il en avoit refuſé deux cens eſcus. Quand vous en auriez refuſé mille, luy dit-il, je luy en euſſe fait de meſme, car je n'ay qu'une bonne jambe, je ne la veux pas perdre: mais venez-vous en en mon eſcurie, je vous en donneray un qui le vaudra. Ainſi diſpoſoit-on de ce brave Seigneur, quand ſa colere eſtoit paſſée; & certes on pouvoit endurer de luy, puis qu'il eſtoit ſi accomply Seigneur & Capitaine. Entre toutes ſes perfections de guerre c'eſtoit un homme qui reconnoiſſoit le mieux une aſſiette & logement de camp & place de bataille; il s'entendoit tres-bien à cartiger & en faire luy-meſme de cartes & les deviſer à d'autres. Je l'ay veu connoiſtre mieux des pays & contrées que pluſieurs autres Gentils-hommes meſme de la contrée, juſques à nommer de petits ruiſſeaux, qu'ils ne ſçavoient & ne connoiſſoient pas. Ce n'eſt pas tout cela, car il a fait & façonné Monſieur le

le Mareschal de Biron son fils de telle sorte qu'il n'en doit rien au pere, & la plus-part du temps fait ses logemens sans voir les Païs & contrées, & sans les reconnoistre, ains à veuë de Païs. Si bien qu'on peut dire aujourd'huy, que c'est le plus digne Mareschal de camp qui fut en l'Europe. Ce n'est pas tout, encore, aprés nostre Roy, c'est le plus grand Capitaine de toute la Chrestienté, le plus brave, le plus vaillant & le plus hazardeux que l'on voye : tant de combats, où il s'est trouvé depuis, en font foy, & en la pluspart desquels il a tousjours esté blessé, moitié peu moitié beaucoup : il est tel qu'on le peut dire fée, & que toutes les guerres & combats, qu'autrefois les Paladins de France & Chevaliers errans ont faits, n'approchent rien de ses vaillances. Je remets à les raconter par aucunes particularitez dans sa vie, que j'ay faite, & celle de nostre Roy d'aujourd'huy, lesquels tous deux joints ensemble, & qu'ils eussent les moyens & les gens qu'ils diroient bien, ils pourroient (si crois-je) conquerir toute l'Europe : ce sont esté eux, qui ont esté les vrays fleaux de ceux de la ligue, & commencé à l'estre des Espagnols. Aussi quand le Roy & tous parlent dudit Mareschal à la Cour &

à l'armée des Mareschaux de France, ils ne donnent point de queuë à cettuy-cy, sinon que Mr. le Mareschal simplement, & les autres, bien qu'ils soient plus vieux, la traisnent longue aprés eux, comme une pertuisane.

Ce n'est pas sa vieillesse qui l'a rendu ainsi grand Capitaine, car il ne pouvoit avoir que trente-deux ans, mais ce sont ses assiduelles pratiques de guerres & combats, qui l'ont mis là. Encore avons-nous cette grande obligation à ce brave pere, de nous avoir laissé ce brave fils, lequel il dressa en ses premiers rudimens, & luy donna de si bonnes leçons, qu'aprés sa mort il a pris sa place, son nom & renom du plus grand Capitaine de nostre France, qu'il ayme & cherit tant, qu'il luy faut donner cette gloire de ne luy avoir fait de faux bons, comme quelques-uns, mais l'avoir tousjours bien defendu par sa brave espée, & luy avoir esté tres-loyal; sinon sur la fin de ses jours, dont en patit, ainsi que j'en parle en sa vie. Grande perte & grand dommage pour toute la France, voire pour toute la Chrestienté! Car il l'eust bien servie, qui toute d'une mesme voix l'a plaint, & dit qu'il ne devoit point ainsi mourir par le faux raport qu'on fit de luy, disoit-on. Sa mort

mort est assez descrite ailleurs, si en parleray je encore en sa vie assez à part. Ce Seigneur Monsieur de Biron n'avoit garde d'estre autre que tres-brave & vaillant, estant d'un tel pere & d'une mere tres-genereuse, l'exercice & les plaisirs de laquelle, pour la plus-part, sont plus à la chasse & à tirer de l'arquebuse, qu'à autre exercice de femme, & avec cela une tres-sage, vertueuse & chaste Dame, comme sa patrone Diane chasseresse. L'exercice principal de mondit feu Sieur Mareschal estoit la guerre, & n'aymoit rien tant que cela. Le fils en estoit de mesme, & y estoit du tout adonné.

J'ay ouy faire un conte, que quand le Prince de Parme estoit a Codebec, Mr. le Mareschal d'à present dit & representa au Roy devant son pere, que s'il luy vouloit donner quatre mille arquebusiers bons & choisis, & deux mille chevaux, qu'il luy empescheroit le passage. Monsieur le Mareschal sur cela rabroüa fort son fils devant le Roy, & luy dit que c'estoit un habile homme pour le faire, & s'y montra si difficultueux qu'il en rompit le coup. Le soir aprés il luy dit & remonstra qu'il sçavoit bien qu'il auroit fait ce coup, ou il fust mort; mais il ne faloit jamais

tout à coup voir la ruïne d'un tel ennemy des François, car si tels sont une fois du tout vaincus & ruïnez, les Roys ne font jamais plus cas de leurs Capitaines & gens de guerre, & ne s'en soucient plus quand ils en ont fait, & qu'il faut tousjours labourer & cultiver la guerre, comme on fait un beau champ de terre ; autrement ceux qui l'ont labourée, & puis la laissent en friche, ils meurent de faim. Voilà que c'est que d'un cœur genereux, qui a une fois succé du lait de la Dame Bellone, jamais il ne s'en saoule. Or dautant que j'espere encore bien au long parler de ces braves Mareschaux, pere & fils, dans les vies de nos deux Roys Henrys derniers, & du fils à part, j'en fay la fin pour cette heure.

MONSIEUR LE MARESCHAL DE MATIGNON.

APrés que Monsieur le Mareschal de Biron fut party de Guyenne, fut en sa place subrogé le Mareschal de Matignon un tres fin & trinquat Normand, & qui battoit froid, dautant que l'autre battoit chaud ; & c'est ce qu'on disoit à la Cour, que le Roy & la Reyne disoient qu'il faloit un tel homme au Roy de

de Navarre & au païs de Guyenne ; car cervelles chaudes les unes avec les autres ne font jamais bonne ſoupe. Je me ſouviens que lors qu'il prit congé du Roy à S. Maur pour y aller, nous nous promenaſmes aprés midy ſous les noyers plus d'une grande heure, qu'il faiſoit chaud comme un beau Diable, & me demanda, comme bons couſins que nous eſtions du coſté de Madame la Mareſchalle ſa femme, à cauſe du Lude, pluſieurs avis des mœurs, complexions & bizarreries de ce Païs. Je ſçay bien ce que je luy en dis, & ſur tout qu'il ne faloit là ſe rendre tout eſchauffé. Il avoit meilleur conſeil de ſa teſte & d'autres que de moy ; mais tant y a, qu'il s'y comporta à ſon commencement, & au mitan & ſur la fin, & tousjours, de mieux en mieux, avec la lentitude & ſon mot uſité, accordé & ſon ſerment, col Dieu ; ſi bien que quand il eſt mort il a eſté fort regretté, & l'a-t-on trouvé tellement à dire, qu'on a dit, & dit-on encore, qu'il n'en viendra jamais un en Guyenne de plus propre, bien que Mr. le Mareſchal d'Orlano, vaillant & tres-ſage Capitaine, s'y gouverne aujourd'hui tout de meſme, duquel je parleray au long dans la vie de nos deux Roys, & qu'on tient pour plus vaillant que ſon pre-

 de-

deceſſeur. Quand la guerre s'eſleva contre les Huguenots, ce Mareſchal de Matignon la fit ſelon les occurences qu'il voyoit & les commandemens de ſon Roy, ny trop douces ny trop rigoureuſes. Luy & Mr. du Mayne quelquefois s'entendoient bien, quelquesfois mal. Lors que la bataille de Coutras ſe donna, ſi Monſieur de Joyeuſe l'euſt attendu, qui venoit avec de bonne troupes poſſible il ſeroit en vie, & la bataille point perduë, ny la reputation ny la vie de pluſieurs braves Gentils-hommes François, qui y eſtoient ; mais un ſeul voulut triompher pour tous, tant eſtoit grande l'ambition de ce jeune Seigneur, duquel fut tres-grand dommage, car il eſtoit un tres-brave & vaillant Seigneur, ſa mort le courona tel. Aprés la mort de Monſieur de Guiſe, que la ligue commença le plus à s'eſchauffer, & que toute la France ſe bandoit, comme à l'envy & de garde faite, contre ſon Roy, aucuns de Bourdeaux en voulurent faire de meſme que les autres, & commencerent à faire quelques barricades ; bien ſervit audit Sieur Mareſchal de Matignon d'étre brave & aſſuré, ce qu'aucuns n'euſſent jamais creu, car Bourdeaux eſtoit perdu, mais il y alla avec ſes gardes tout

en

en pourpoint, & l'espée au poing, & la teste baissée, & si resolument, qu'il les fit abandonner & envoler tout ce beau & nouveau dessein en fumée, & ainsi preserva la ville au Roy, qui pourtant panchoit un peu, & ne vouloit encore recevoir les commandemens du Roy, ny exercer en son nom la justice, ny recevoir les sceaux; mais aussi enfin temporisa tant, & les sceut si bien amadouër & attirer, sans y apporter aucune violence ny force, qu'ils vinrent à la connoissance du Roy. C'estoit le Capitaine le mieux né & acquis à la patience, que j'aye jamais veu, & tres habile: enfin il attrappa finement le Baron de Vaillac, au commencement de la guerre & de la ligue, en laquelle il estoit fort embrené, disoit-on, & sans quelques fautes, que je diray ailleurs, la ville estoit prise par le chasteau Trompette, dont-il estoit Capitaine; mais un jour il l'envoya querir pour venir au Conseil, auquel il luy dit d'intrade & profera à bon escient ces mots, que si soudain il ne mandoit à sa femme de luy ouvrir & rendre le chasteau, qu'il le feroit pendre haut & court à la veüe du chasteau mesme. Ce que ledit Baron apprehenda aussi-tôt, & manda à sa femme d'avoir pitié de sa vie; qui, pleine de compassion, fit ouvrir

la porte à Monſieur le Mareſchal, lequel entré en chaſſa route la vieille garniſon, & y en mit une nouvelle à ſa poſte, & luy donna congé de s'aller loger ailleurs, voire luy donna cinq cens eſcus, à ce qu'il m'a dit, pour aller trouver le Roy & ſe purger à luy. Il entreprit le voyage, mais il ne le fit qu'à demy & s'en retourna, ſentant qu'il n'y faiſoit pas bon pour luy ainſi que fit le Renard, qui ne voulut aller voir le Lyon, qui contrefaiſoit du malade. Si ce Mareſchal n'euſt attrapé lors cette place, & par fineſſe & adreſſe, Bourdeaux euſt eu de l'affaire. Pour fin c'eſtoit un fin, ruſé & habile Normand : mais pourtant durant ſa charge de Normandie il ne l'eſtoit pas, comme il le fut depuis ; auſſi avoit-il affaire avec un autre Normand auſſi fin que luy, & plus vaillant, diſoit-on. A la priſe des armes du Mardygras il luy prit les villes de Saint Lo, Quarentan, & Domphront, & luy commençoit fort à le fatiguer ; ſans que le Roy, n'ayant pour lors grande affaire contre les Huguenots, qui eſtoient tres-foibles en France depuis la Saint-Barthelemy, luy ayda de tres-bonnes & belles forces, tant de cheval que de pied. Entr'autres Meſtres de Camp luy donna
ces

ces braves, Buſſy, Luſſay & Lavardin, dont en un rien les places occupées furent repriſes bravement, & le Comte de Montgomery pris & defait : de ſorte que la renommée courut grande de ſa ſuffiſance en guerre & de ſon heur ; ſi bien qu'un jour la Reine en ſon diſner aprés cette glorieuſe victoire, je luy ouys fort loüer Matignon & ſa bonne fortune, & qu'il le faloit envoyer en Guyenne, pour avoir raiſon des Huguenots de là comme de ceux de Normandie. Je ne me peux garder de luy dire, Madame, il trouvera d'autres gens à qui parler là bas, & faut qu'il ne s'y frotte ſa mitaine, bien qu'un Normand, qui fut le Comte de Montgomery, y a bien regenté autrefois, quand il defit Monſieur de Terreides, & eſtrilla les Gaſcons ; mais auſſi il avoit avec luy des Gaſcons & Normands tout enſemble. La Reine reſpondit, Matignon en fera tout de meſme, ſi un Normand à eu cet heur, l'autre Normand Matignon l'aura de meſme. Pour ce coup il n'y fut envoyé, Monſieur de Montpenſier eut cette charge. La Reine eſtant regente dés-lors prit en grande opinion & amitié ledit Matignon, qu'aucuns appelloient la Roche Matignon, & le tint en grande eſtime & le gratifia en pluſieurs bienfaits ;
qui

qui fut cause que Mr. de Carouge, un fort brave & honneste Seigneur, se plaignant un jour à la Reyne de quelque chose qui luy avoit esté refusée, & qu'il meritoit bien y estre autant gratifié que la Roche Matignon. Elle luy respondit que Matignon avoit fort bien servy le Roy en cette guerre & defaite de Montgomery. Monsieur de Carouge luy repliqua, Madame, je pense que Mr. la Meilleraye & moy l'avons mieux servy, car nous luy avons tres-bien conservé ses places, que nul n'y a osé attenter ny prendre, & Matignon a laissé perdre vilainement les siennes, & puis pour les reprendre il a ruïné tout le pays, & fait dépenser au Roy pour son armée je ne sçay combien de cens mille escus, qui luy faisoient bien besoin alleurs & à cette heure : Pensez donc, Madame à qui le Roy a plus d'obligation, à luy ou à nous. La Reyne luy repliqua encore. Aussi le Roy vous en sçait un tres-bon gré, & vous en est fort oblige & moy aussi, & vous tenons tous trois au mesme ratelier. Car tous trois étoient Gouverneurs de la Normandie en trois parts, elle le disoit en riant, car elle disoit bien le mot. Ouy, Madame, respondit Carouge, à l'un vous lui donnez bon foin & bonne avoine, & aux

au-

autres deux vous ne leur donnez que de la paille, & les traitez à coups de fourche; mais, Madame, je ne veux croire & prendre le cas, que tout ainsi que nous autres achettons un cheval au marché aux chevaux, qui est maigre & harassé, pour le faire remettre & engraisser & nous en servir aprés; aussi de mesme vous voulez faire de la Roche Matignon; & le mettre au monde, car il a bien besoin de vostre support contre le Baron de Flais, qui luy fait gagner les quatre coins de son Gouvernement, tant il le craint. Ce Baron de Flais estoit un fort brave, determiné, vaillant & honneste Gentil-homme, comme je l'ay connu tel, neveu de Monsieur le Cardinal de Peleve, qui avoit querellé contre luy, & l'a tellement bravé & luy a presenté si souvent la raison, que nonobstant sa charge & authorité, il ne luy a jamais rien peu faire, mais bien souvent luy l'a bravé. J'estois alors à la Cour quand toutes ces paroles de Monsieur de Carouge se dirent, qui m'en fit le conte, car nous estions parens & bons amis. L'on trouvoit qu'il avoit bien parlé ce coup-là; aussi disoit-il des mieux & estoit un fort honneste Seigneur, créé du grand feu Monsieur de Guise.

Pour retourner à Monſieur de Matignon, la Reine le prit ſi bien en grace & amitié, que bien ſouvent il luy ſervoit de Chevalier d'honneur en l'abſence de Monſieur de Lanſac ; ce que pluſieurs trouvoient eſtrange, car ſon haleine puoit plus qu'un anneau de retrait, diſoit Madame de Dampiere ſa parente, & le publioit ainſi, qu'il luy vouloit mal mortel, & a demeuré dix ans en haine & conteſtation telle avec luy, que là où il ſçavoit quelle eſtoit, il s'en oſtoit & fuyoit de loin, comme un Diable fuït l'eau benite ; auſſi elle le menoit beau, comme elle ſçavoit tres-bien faire quand elle vouloit mal à quelqu'un, & mieux que femme qui fut jamais, & ne l'appelloit jamais que Goyon, parce que c'eſtoit ſon ſurnom, & que jamais Goyon, fuſt ou poiſſon ou homme, ne valoit rien : outre plus diſoit que ſon pere, qui avoit eſté premier valet de chambre de Monſieur de Bourbon, ſon plus favory, & ſçavoit tout ſes ſecrets, l'avoit trahy & tout revelé au Roy ; ce qui eſtoit bien fait, autrement il eſtoit atteint de leze Majeſté, & pour ce n'y alloit rien de ſon honneur : & pour dire qu'il eſtoit valet de chambre, non importoit & ne touchoit rien en ſon honneur, car de

ces

ces temps les Rois & les grands Princes du sang se servoient de valets de chambre par Gentils-hommes, & que je l'ay ouy dire à force anciens. Enfin la Reine les mit d'accord, car elle l'aymoit fort. Lorsque Monsieur frere du Roi prit les armes, elle le donna à Monsieur le Mareschal de Nevers pour Mareschal de Camp, qui le trouva peu capable pourtant, & je sçay bien ce que j'en vis dire à Monsieur de Nevers; aussi ne demeura-t-il que douze jours, & puis se retira en son Gouvernement, craignant que Monsieur prist cette route. Aprés il fut fait Mareschal de France, dont pour son premier coup d'essay il alla assieger la Fere, où, s'accommodant à sa lentitude accoustumée, il y employa plus de temps qu'il ne faloit, & disoit-on qu'il luy faudroit beaucoup de siecles pour faire la conqueste d'un seul petit Pays à son Roy, au prix de cette petite piece conquise; & si disoit-on plus, que si Mr. de Guise ne fust survenu, que de deux mois n'eust esté prise, qui trouvant les approches & les batteries tres loin, les fit aussi-tost approcher de la contrescarpe, ce qui fut cause de la capitulation & reddition de la place.

Tout l'honneur parmy les galands Gentils-

tils-hommes & Capitaines en demeura à Monsieur de Guise, qui ne porta jamais balance pour ses actions. La Reyne pourtant soustenoit tousjours ledit Mareschal, comme sa creature, car sans elle il n'eust esté ce qu'il a esté, & sans elle Mr. frere du Roy luy eust fait un manvais party à Mante, (je l'ay dit ailleurs, ce me semble) & n'estoit pas aymé ny ne se faisoit aymer.

J'ay oüi conter que lors que Monsieur d'Espernon alla en Gascogne, tenant lors un rang comme si c'eust esté Monsieur; qui ne venoit que de mourir, arrivant à Bourdeaux; Mr. le Mareschal y alla au devant à la Bastide, & le trouva joüant aux dez; il se salua simplement, comme un simple grand homme, & ne laissa le jeu pour luy, & le planta là: ce que l'autre beut comme lait, car, comme j'ay dit, il estoit fort propre pour la patience, ainsi qu'il y a des gens, mais qu'ils en ayent il souffrent tout. Que c'est que la fortune changeante! Il n'y avoit pas deux ans qu'il luy avoit commandé devant la Fere, ayant son Regiment, où il fit son commencement de tres-bien faire, aussi estoit-il fort jeune. Du depuis il luy prit Bourg sur mer, & ne le luy voulut jamais rendre, jusques au bout de cinq ans, que le Roy luy

luy commanda à Rouën & les mit d'accord.

Ce Bourg avoit esté surpris par les menées de Mr. de Lansac, bien qu'il fust lors en Espagne, & mena si accortement cette entreprise, laquelle il executa si heureusement, s'aydant d'un Gentil soldat, nommé l'Aubisaire. Cependant Mr. d'Espernon estant à Xaintes, sur le point de partir vers France, s'y achemina en telle diligence, que les entrepreneurs, s'estant plus amusez à piller qu'à parachever la victoire, prirent l'épouvante dudit Mr. d'Espernon, & se sauverent par la mer avec si peu de butin qu'ils peurent emporter. Monsieur de Lansac m'a dit depuis, que s'ils eussent tenu seulement quatre jours, qu'il venoit au secours, menant une fort belle armée Espagnole de mer, avec laquelle il eust bien fait du mal à Bourdeaux & au Païs.

Monsieur d'Espernon, s'accommoda dudit Bourg fort bien, & le mit en sa main, y establit bonne & forte garnison sous Compagnol, pour la commander, qui le garda tres-bien jusques à la restitution commandée par le Roy entre les mains de Monsieur de Roquelaure, qui y mit le Seigneur de Tilladet. Mr. le Mareschal demanda sa place, qui estoit de

de son Gouvernement, à Mr. d'Esper-
non, lequel, autant ambitieux que cou-
rageux, ne la voulut point rendre, di-
sant qu'il l'avoit secouruë, gagnée &
conquise à la suëur de son corps, & que
de droit elle estoit sienne. Monsieur le
Mareschal respondit, qu'il n'avoit eu
affaire de son assistance, ny qu'il la fust
venu secourir, car il estoit assez bien
porté sur le lieu pour la reprendre, fust
tost ou tard, quand & qu'il luy eust
pleu, & qu'il n'avoit rien à regarder sur
son Gouvernement, ny qu'il s'en mes-
last. Sur ce j'en vis faire une dispute à
aucuns, & mal à propos pourtant, à
sçavoir si un Gouverneur secourt & re-
prend une place d'un autre Gouverneur
surprise & perduë, s'il s'en doit impa-
troniser, emparer & la rendre sienne.
Selon les anciennes loix & coustumes de
nos grands Roys passez, cela ne se doit
mettre en dispute, il la faut rendre à
son premier & vray Gouverneur, en e-
sperance qu'il luy rendroit peut-estre la
pareille, quand il aura affaire de luy en
mesme endroit : mais aujourd'huy,
temps tout autre, tout est de chasse.
Mais bien plus estoit qu'un Gouverneur
ne devoit ny eust osé anciennement par-
tir de son Gonvernement pour aller se-
courir un autre Gouvernement & Gou-
ver-

verneur, ſans l'exprés commandement du Roy, ainſi que Madame la Regente en cuida mettre en peine feu Monſieur de Guiſe Claude de Lorraine, lors qu'il alla en la plaine de Saverne defaire les païſans revoltez d'Allemagne, comme j'ay dit ailleurs. Aucuns tiennent qu'en ces noſtres guerres les Gouverneurs, même les plus voiſins, ſe ſont diſpenſez & ont eſté tenus de ſe ſecourir les uns les autres, ſans autre commandement du Roy, meſme quand il y va d'une affaire preſſée & de conſequence.

Tant y a, ſans autre forme de deciſion Monſieur d'Eſpernon ne rendit point la place conquiſe; ſurquoy il alleguoit ſes raiſons le mieux qu'il pouvoit; mais la meilleure eſtoit ſa bienſeance. Et qui eſt un grand cas, jamais le Mareſchal ne s'efforça le moins du monde de la reprendre, & diſoit tousjours que le Roy luy en feroit raiſon, à qui cela touchoit plus qu'à luy. Ce que le Roy luy ſceut bien objecter & retorquer, car lorſque Monſieur d'Eſpernon vouloit aller en Provence, Monſieur le Mareſchal manda au Roy pour un grand conſeil & fort autentique, qu'il rompiſt ce coup & empeſchaſt ce voyage, & lui fiſt commandement exprés de ne bouger de ſes Gouvernemens de Xainton-

ge

ge & Angoumois, là où il le tiendroit plus en bride & sujettion qu'en Provence, s'il y estoit une fois, où il auroit des portes de toutes parts de derriere, par le moyen desquelles il luy pourroit beaucoup nuire.

Le Roy luy manda qu'il le remettoit de ce bon conseil, & qu'il ne luy disoit rien qu'il ne le sceust & preveust aussi-bien que luy, mais que pour le bien exerciter & tenir Mr. d'Espernon en tel destroit qu'il disoit, en Angoumois & Xaintonge, il luy faudroit un autre homme que luy, qui n'avoit pas eu le courage, ny la hardiesse, ny l'esprit de luy oster Bourg tant seulement, & qu'à grand' peine donc pourroit-il le ranger à telle sujettion qu'il disoit. La response du Roy fut belle & fondée sur une bonne raison. Aucuns pourtant ont tenu le Mareschal plus vaillant qu'il ne faisoit monstre, & le plus assuré aux arquebusades qu'on eust sceu voir, & qu'en sa jeunesse on n'avoit pas creu ny veu, ny moins aucuns encore. Aucuns croyent à cette heure que cela ne vient de son courage naturel, mais d'un esprit familier, que j'ay veu aucuns tenir & affirmer qu'il en avoit un, & se fondoient sur son Gouvernement qu'il a heureusement gouverné & regy, plus par engins, in-

industrie & subtilitez, que par force & braveté, & pour les bons succez aussi de ses affaires propres & domestiques, ainsi que j'en ay ouï parler de plusieurs autres; car de dix mille livres de rente qu'il avoit quand il alloit en Guyenne, il est mort & ayant acquis cent mille, en douze ans qu'il en a esté Gouverneur. C'est gratter cela. Aussi a-t-on dit de lui aprés sa mort, Bienheureux est le fils de qui l'ame du pere est damnée, qui est une vieille maxime, que l'on ne se peut jamais tant tout à coup enrichir que l'on ne se donne au Diable. D'autres disent, qu'ayant manié les deniers du Roi, il les a ménagez si bien, & les a fait passer si bien par invisibilium, avec la faveur de son petite esprit Farfadet, ou Astarot, que tres-subtilement, en disant, favorisat, carouzat, comme dit maistre Gonin en son passe passe, il les a fait sauter dans ses coffres, au lieu de sauter dans ceux du Roi. Soit que ce soit, il est mort le plus riche Gentil-homme de France; dont il ne souvient, que lors qu'il fut nostre Mareschal de camp en cette petite armée de Monsieur de Nevers contre Monsieur, il n'avoit que dix chevaux de son train; il avoit un courtaut bay, pour le meilleur des siens, sur lequel il alloit ordinairement : & par Dieu, moy, qui

qui n'estois qu'un petit compagnon, j'en avois bien autant.

J'ay ouï dire que lors qu'il mourut, ainsi qu'on portoit sa viande pour souper, il y avoit force poulets, gelinottes, pigeons, perdreaux & autres mets; il dit, ça, ça, soupons, nous parlerons bien à eux, mais d'autres aussi parleront bien à nous tantost (notez ce mot.) Pourquoy s'estant assis & mangeant d'une gelinotte, il se renversa tout à coup sur sa chaise tout roide mort, sans rien remuër. Aucuns prirent sujet sur ce mot, d'autres parleront bien à nous, & infererent qu'il prevoyoit les Diables en chemin qui le venoient querir: mais par la plus saine voix il mourut d'une letargie, à laquelle il estoit sujet, & de laquelle se doutant de mourir, il portoit ordinairement, par l'avis de son Medecin, dans sa gibbeciere une petite burette d'eau de vie, afin, quand ce mal le saisiroit, qu'il eust aussi-tost recours à en boire: mais il en fut si soudain surpris, qu'il n'eut le loisir de metrre la main à l'escarcelle.

Que c'est que la mort ! L'on a beau estre subtil & agile de la main, comme un basteleur ou un matois à couper une bourse, quand elle nous vient saisir, nu remede ne s'y peut apporter, quelqu pre

prevoyance ou diligence que l'on y fasse. Voilà donc la mort de ce Mareschal, qu'aucus ont opiné étre ainsi avenuë par punition & vangeance de l'injure qu'il fit a cette bonne & vertueuse Princesse nostre Reine Marguerite, qu'il entreprit & chassa si ignominieusement de la ville d'Agen laquelle il pouvoit bien espargner pour l'amour de la Reyne sa mere, quand il n'en eust eu autre sujet, bien que d'ailleurs il en eust à foison, de laquelle il avoit receu tant de bien & d'honneur, encore que le Roy le luy eust commandé : mais ce fut luy-mesme qui en rechercha les occasions, & en avertit le Roy, qui en fut bien-aise, ny de la perdre non plus ; & devoit songer avant que de faire un tel coup, & faire accroire au Roy un *qui pro quo* d'apotiquaire ; car ce n'est pas peu de chose ny petit crime que d'offenser une belle Reine, de laquelle & autres ses semblables Dieu en prend la protection. On disoit que ce Mareschal s'étoit si fort hurté aux commandemens du Roi, qu'il n'avoit rien tant en affection que de les executer, en telle façon que ce fust. Si ay-je ouï dire à de grands personnages plus suffisans que moy, qu'il n'est pas bon de toûjours complaire aux Rois, car ils sont hommes comme nous ; & peuvent

faillir, à dire & commander quelquesfois plus par passion que par raison, & pour ce le plus souvent faut balancer leur dire & leurs deliberations. J'en ay parlé ailleurs.

Cette bonne Reine ne meritoit pas cette venuë. Aussi Dieu, qui est misericordieux pour les uns, & justicier pour les autres a donné possible cette sentence à ce Mareschal, sur ce sujet, de mourir ainsi soudainement, qui est une grande punition de Dieu, puis que tous les jours nous le prions qu'il nous preserve & garde de mort subite.

Ce n'est pas tout que de cette mort, car un peu auparavant il perdit son fils, dit le Comte de Thorigny, qui mourut de sa mort naturelle, qu'il regretta si fort qu'il en cuida mourir de regret, & fort mal-aisément s'en peut-il remettre; jusques-là qu'il en garda la chambre huit jours, sans vouloir voir aucune lumiere, disant que celuy, qui le rendoit du tout digne de voir la clarté du soleil, luy estoit mort. Ces paroles furent fort estranges à beaucoup de gens, car c'estoit luy qui avoit donné la lumiere au fils quand il le mit au monde, & non le fils à luy; bien que le fils s'estoit fait assez honneste homme, fort habile, & plus fin Normand

que

que luy, jusques à lever la parole & estoit bien parvenu.

Ce ne sont pas paroles de pere qu'il devoit dire; c'est tout ce que pouvoit dire le pere du Roy Saint-Louys, s'il l'eust survescu ou veu en son grand lustre, puis qu'aprés sa mort le plus beau tître qu'il porta au cercueil, fut qu'il estoit le pere du Roy S. Louys.

On a veu souvent force peres regretter de mesme leurs enfans, & qui valoient bien autant ou plus que celuy là, & dire, J'ay perdu toute ma joye, ma consolation, mon bien, mon plaisir & mon baston de vieillesse : mais aller dire qu'il avoit perdu celuy qui le faisoit reluire au monde, il se faisoit tort à luy & à sa reputation, & donnoit une mauvaise opinion de luy, que l'on a tenu pour un bon & sage Capitaine, & qui avoit une tres-bonne cervelle & de tres-bons & sages avis; mais il estoit par trop long, lent, & muzard en beaucoup de choses, & principalement autant en ses diliberations qu'en beaucoup de ses effets : aussi ne luy firent-ils faire rien qui valust au siege de la ville de Blois, qu'une autre moindre Capitaine eust emportée.

MONSIEUR DE BUSSY.

LE premier Colonel qu'eut Monsieur, ce fut Monsieur de Bussy, duquel estendre les loüanges plus avant qu'elles sont, il me seroit impossible, car elles le sont assez par tout. Pour son premier coup d'essay, lors qu'il le fit, il commença à faire des siennes, car il cuida en l'armée de Monsieur *reboluer todo el mondo* (comme dit l'Espagnol) à Moulins. Il faut donc sçavoir que Monsieur de Turenne, venant trouver Monsieur vers Moulins, il y emmena de ses forces ; entr'autres il y mena quelques douze cens arquebusiers tels quels, sous la charge de Monsieur le Comte de Lavedant, qui en estoit le Colonel, & entra ainsi & avec son drapeau blanc dans le camp. Monsieur de Bussy, qui estoit de soy assez ombrageux, sans que cette enseigne blanche luy portast davantage d'ombre, il en parla à Monsieur pour la faire cacher, autrement il feroit quelque desordre, dautant que cela luy touchoit par trop, Monsieur le pria de temporiser un peu, & qu'il ne faloit pas mescontenter Mr. de Turenne, qui estoit un Seigneur d'honneur & de moyens, & qui volontairement

ment l'estoit venu servir. Mr. de Bussy temporise deux ou trois jours; enfin perdant patience se resolut luy avec douze honnestes hommes, braves & bien choisis & determinez, montez sur de bons chevaux d'Espagne, de prendre, arracher & envahir ce drapeau des mains du Port'enseigne Colonelle à la teste des troupes, ainsi qu'elles marchoient en campagne, & le rompre à leur veuë. Il ne faut point douter qu'il ne l'eust fait, car qu'est la chose impossible à une douzaine de compagnons braves, vaillans & jurez. Mr. en sceut le vent, qui s'en fascha à Monsieur de Bussy, dautant que le scandale estoit irreparable & irreconciliable, il s'en fust ensuivy, & puis accorda le tout.

J'ay ouï raconter ainsi ce fait à aucuns des jurez & determinez de la compagnie, lesquels je ne pourrois pas nommer tous, car il ne m'en souvient plus, mais entr'autres il y avoit le Baron de Vitaux, l'un des plus determinez, dangereux & assurez pour faire un coup qu'homme de France, comme il à fait d'autres plus hazardeux: il y avoit le brave Chevalier Breton, Piedmontois, vaillant au possible, & qui de frais estoit venu du Piedmont, pour avoit fait un coup resolu en tuant son ennemy: il a

 fait

fait depuis de tres-belles preuves de sa valeur & de sa vaillance. Il y avoit Scheval, homme d'affaires & de main, encore qu'il n'eust qu'un bras, qui mourut depuis à Anvers, à la feste & au festin de Saint-Antoine, qu'il avoit aydé en partie à preparer & dresser. Il y avoit aussi le jeune la Guyonnieres, jeune homme, mais vaillant & assuré. Il y avoit le Capitaine Bartholomé, jeune homme, & s'appelloit le Capitaine Provençal, mais je ne l'appellois jamais autrement; car il estoit fils de ce brave Capitaine Bartholomé Provençal, qui estoit l'un des vieilles bandes d'Italie que Mr. de la Molle emmena de Ferrare. Les autres, qui estoient avec mondit Sieur de Bussy, me sont oubliez, dont j'en suis bien marry, car leur nom meritoit bien d'estre dit & loüé; & afin que je n'esgare ma memoire dudit Capitaine Bartholomé, il faut qu'en me détournant je fasse ce petit conte de luy.

Il avoit esté à feu Mr. d'Arramont, & alla avec luy en Levant, lors qu'il y fut envoyé du Roy Henry en Ambassade, qui fut receu & bien venu aussi honorablement que jamais fut Ambassadeur; car le Grand Seigneur, faisant le voyage de Perse, voulut qu'il vinst avec luy; ce qu'il fit, & pouvoit avoir avec

luy

luy cent honnestes hommes, Capitaines ou soldats, bons & signalez François, desquels le Grand Seigneur voulut qu'il en arborast une Cornette aux armoiries de France, à laquelle il vint avoir cet honneur, qu'elle marchoit à la droite. Quelle gloire pour cet Ambassadeur & pour sa nation Françoise, de tenir tel rang auprés du plus grand Monarque du Monde ! Aprés que Tauris, la principale ville de Perse, fut prise, & que le Grand Seigneur eut à plein jouy de sa victoire, il s'en retourna à Constantinople, & d'Arramont luy demanda congé pour aller faire son vœu au Saint Sepulcre de Jerusalem ; ce que le Grand Seigneur luy accorda, & luy donna gens & Janissaires de sa garde pour le conduire assurément. Estant en Jerusalem, il accomplit saintement son vœu, & y demeura quelques jours, & tous ceux de la troupe, à son imitation, visiterent ledit Saint Sepulcre le plus devotieusement qu'ils peurent, fors le Capitaine Bartholomé, lequel estoit pour lors un jeune homme fort bizarre, assez libertin & grand rieur de nos vœux & de nos ceremonies Chrestiennes, & pour ce ne fit comme les autres. Monsieur d'Arramont l'en pria souvent d'y aller, mais il promettoit beaucoup & rien, & en

faisoit beaucoup accroire. Enfin un jour Monsieur d'Arramont l'en pria & l'en solicita tant que pour l'amour de luy il y allast, s'il ne le vouloit faire pour d'autres occasions ou sujets, & qu'il l'en aymeroit toute sa vie, & qu'il s'en trouveroit tres-bien ; ce qu'il fit, & Monsieur d'Arramont l'y mena luy mesme : Où estant entré ledit Bartholomé, dit qu'il sentit en soy aussi-tost l'ame atteinte d'une telle devotion & religion à son Dieu, qu'il alla oublier toutes les derisions qu'il avoit faites, se prosternant devant son Dieu, fit ses prieres & repentances si ferventement qu'onques depuis ne se sentit de ses erreurs & folies, & remercia cent fois Monsieur d'Arramont, qui estoit cause d'un tel bien pour luy. Ledit Bartholomé me fit ce conte, lequel encore qu'il fust de bonne humeur & gaillarde, si estoit-il bien changé à ce qu'il avoit esté, comme il le disoit luy-mesme, & d'autres qui l'avoient veu, & ne ruoit plus tant sur la religion & sur ces derisions comme il avoit fait. Son fils estoit galand comme luy, & se disoit Huguenot, mais qu'il estoit reformé. Tant y a, que c'estoit un des vaillans jeunes hommes & determinez que l'on eust sceu voir.

Monsieur de Grillon l'avança à la Cour,

Cour, & me le fit connoistre, & parce que j'avois connu & aymé le pere, je ne l'appellois que le Capitaine Bartholomé, & m'aymoit fort. Monsieur de Bussy le prisoit fort & le faisoit fort de son espée.

Pour tourner encore à Mr. de Bussy, cet estat de Colonel luy estoit bien deu, car il estoit un tres-vaillant homme; aussi ne faut-il pas qu'un poltron prenne cette charge, ny aucunes gens de pied, pour bien s'en acquitter au moins, car il y en a force qui l'ont qui ne valent pas grand cas. Il y en avoit plusieurs qui disoient qu'il se pouvoit faire une riche comparaison de Monsieur de Brissac & de luy; & certes elle se pouvoit en plusieurs choses; mais d'autres croyent que Monsieur de Bussy n'eust esté jamais si grand Capitaine, comme Mr. de Brissac; je m'en rapporte aux raisons qu'on y pouvoit alleguer. Quant aux vaillances, elles estoient égales, & quant à leurs ambitions aussi, qui estoient telles que s'ils se fussent trouvez en un mesme temps à une Cour ou à une Armée, jamais ne se fussent accordez, & se fussent trouvez souvent aux mains, ny plus ny moins que deux furieux Lyons ou hardis levriers d'attache, qui s'en veulent coustumierement. Aussi n'a-t-on veu deux

Cesars bien compatir ensemble. Si est-ce que je ne trouvois pas Mr. de Brissac querelleur tant que l'autre, sinon en matiere qui luy importast beaucoup ; l'autre pour un rien querelloit. J'estois avec luy lors qu'il querella Monsieur de Saint-Fal à Paris : nous estions chez les Comediens, où il y avoit bonne troupe de Dames & Gentil-hommes, ce fut sur un manchon de broderie de jayet, où il y avoit des XX ; Monsieur de Bussy disoit que c'estoient des Y Y. dés-lors il vouloit passer plus outre que de paroles; mais une Dame que je sçay qui avoit grande puissance sur luy, commanda de se taire, & ne passer plus avant, craignant un scandale arriver auprés d'elle, qui luy importeroit de beaucoup. La chose supperseda jusques au lendemain, qu'il alla quereller ledit Saint-Fal en la chambre de sa maistresse, que Mr. de Bussy avoit fort aymée, & luy avoit conseillé de se remarier, car elle estoit veuve. C'estoit Madame d'Assigny, mere de la premiere femme du Mareschal de Brissac, de present l'une des belles de France, & elle ayant choisy cetuy-cy, Mr. de Bussy en conceut quelque jalousie, se repentant de son conseil, & ne l'avoit pas pris pour luy, ny elle & tout, car elle estoit tres-riche ; & pour ce querella l'autre sur un

un pied de mouche, comme on dit, de ce manchon. Estant donc sortis de la chambre, ils se battirent en troupe, car Monsieur de Bussy avoit cinq où six honnestes & vaillans hommes, dont le Chevalier Breton en estoit l'un, Monsieur du Gla & le jeune de la Guyonneries & autres. Mr. de Saint-Fal, qui se doutoit, avoit avec luy cinq ou six Escossois de la garde, dautant qu'aucuns des siens en estoient venus, & se battent. Deux de ces Escossois avoient des pistolets, qui les desserrerent, & l'un blessa Monsieur de Bussy au bout du doigt. Monsieur de Saint-Fal le voyant blessé se retira. Arriva alors Monsieur de Grillon, son intime amy, lequel il pria de l'aller appeller soudain en l'isle du palais, où il l'alloit attendre. Par cas Mr. de Strozze & moy nous vinsmes à passer par là & le vismes en l'isle du palais tout seul, qui attendoit son homme, & les deux guets bordez d'une infinité de monde. Nous trouvasmes Monsieur de Rambouillet, Capitaine aux gardes, en quartier, qui nous pria d'aller ensemble dans le mesme batteau pour engarder cette batterie, & allant prendre terre, Monsieur de Bussy s'escria à Monsieur de Strozze, Mr. luy dit-il, je vous suis serviteur, je vous honore fort, je vous prie de

ne me divertir point de mon combat, vous venez pour cela, je le sçay. Et à moy il me dit seulement, Cousin, je te prie, va-t-en, car il m'aymoit fort : & à Monsr. de Rambouillet il dit, Monsr. de Rambouillet, je ne feray rien aux commandemens de vostre charge, retournez-vous en : Et le dit d'une furie l'espée en son fourreau & en la main. Il m'a dit depuis qu'il estoit si dépité de se battre & si enragé, que si nous n'y eussions esté Monsr. de Strozze & moy, il eust fait un mauvais tour à Monsr. de Rambouillet, car il n'avoit avec luy qu'un seul archer. Enfin Mr. de Strozze & moy prismes terre les premiers, & remonstrasmes à Monsieur de Bussy le tort qu'il se faisoit de desobeïr ainsi à un Capitaine des gardes, parlant de par le Roy ; aussi que le Roy commençoit dés-lors à le desgouster. Pour tout nous luy donnasmes tant du bec & de l'aisle qu'il nous creut, remettant la partie à une autrefois, & s'en retourna, & trouvasmes Monsr. frere unique du Roy qui commençoit alors l'amitié extréme qu'il luy a portée depuis, & qui couroit & l'amena en sa chambre. Monsieur de Rambouillet vit encore, s'il s'en souvient, & pourra tesmoigner si je ments : & le Roy vint aprés, qui s'é-

s'étoit allé promener dehors, qui commanda aux gardes de se saisir de l'un & de l'autre, & aux uns & aux autres de ne se battre. Monsieur du Bussy demeura dans l'hostel de Monsieur, l'autre ailleurs : & puis commanda à Messieurs de Nevers & Mareschal de Rets de les accorder. Monsieur de Bussy demandoit tousjours le combat en champ-clos ; je sçay qui luy donna ce conseil, qui fut moy, sans me vanter, & dautant qu'en France il ne se pouvoit donner sans la permission du Souverain, qui ne le vouloit jamais, ny la Reyne sa mere, pour l'amour du feu Roy Henry son Seigneur, qui avoit fait serment de n'en donner jamais, depuis celuy de Monsieur mon oncle. Il fut arresté qu'on iroit a Sedan, où Monsieur de Bouillon donneroit le champ. Je puis assurer que Mr. de Bussy m'en pria des premiers pour y aller avec luy, car il me tenoit alors pour un de ses grands amys, cousins & confidens. Enfin tout fut rompu, & le Roy vouloit resolument qu'ils s'accordassent : & Monsieur de Bussy estant venu devant Monsieur le Mareschal de Rets, il lui dit que le Roi lui avoit commandé de l'accorder & qu'il le faloit. Mr. de Bussy luy respondit froidement, Mr., le Roi le veut-il, je le veux donc auf-

auſſi ; mais dites-moy auſſi, Monſieur, en accord faiſant, Saint-Fal mourra t-il? Nenny, dit le Mareſchal, & pourquoy? Ce ne ſeroit point un accord, lors dit Buſſy, je ne veux donc point d'acord, Monſieur. Car il dit qu'il ne ſçauroit d'accorder ſi Saint Fal ne meurt.

Pour fin, aprés avoir bien conteſté & debattu, l'accord ſe fit, & ne ſe donnerent jamais rien plus. Je croy que le combat en euſt eſté furieux, car Saint-Fal eſtoit un brave Gentil-homme ; il eſt vray qu'il eſtoit jeune, & alors ne commençoit qu'à venir. J'avois oublié à dire que lorſque Monſieur de Buſſy entra dans le Louvre pour faire cet accord, il étoit accompagné de plus de deux cens Gentils-hommes que nous eſtions : le Roy eſtant dans la chambre de la Reyne, qui nous vit parler, il prit jalouſie, & dit que c'eſtoit trop pour un Buſſy, & ſe faſcha dequoy l'on avoit tenu l'aſſemblée de l'accord ailleurs que leans ; & il fut là bien accompagné, & le fut encore mieux au bout d'un mois là-meſme à Paris, où il cuida eſtre tüé la nuit, ſortant du Louvre, & ſe retirant chez luy, en la ruë de Grenelle, à la Corne de Cerf, où il eſtoit venu loger exprés pour l'amour de moy, où j'eſtois tout auprés : il fut aſſailly de douze bons hommes, dont

dont j'en nommerois aucuns, montez sur des chevaux d'Espagne, qu'ils avoient pris en l'escurie d'un tres-grand, qui leur tenoit la main; tous chargerent au coup & tous tirerent leurs pistolets, & en firent une escoppeterie sur luy & ses gens: mais cas admirable! il ne fut ny blessé ny frappé, ny aucunes de ses gens, fors un, qui eut eu coup de pistolet au bras, qui soudain commença à songer en soy, voyant que ses gens s'escartoient, & à la faveur de la nuit, car les flambeaux estoient aussi-tost esteints, se retira bellement, & approchant d'une porte toute poussée, pourtant s'y vouloit taper, afin que les autres, qui le poursuivoient, ne le peussent voir. La fortune fut si grande pour luy, que la porte ne se trouva point fermée, mais poussée seulement; pourquoy il s'escoula tout bellement dans la maison, & poussa toute la porte & la ferma tres-bien sur luy. En quoy il monstra bien qu'il n'avoit faute de jugement, ny l'avoit perdu, ny qu'il fust poltron, car en telles choses les poltrons l'y perdent & ne sçavent nullement leur party prendre pour se sauver, quand la partie n'est pas bien faite pour eux, ou que la grande apprehension, & la crainte du mal qu'ils ont, leur fait hebeter les sens, qu'ils ne

ne ſçavant ce qu'ils font, non plus que niais ou enfans ou inſenſez, ainſi que j'en nommerois bien aucuns. En quoy faut loüer Monſieur de Buſſy, dont bien luy ſervit, car autrement il eſtoit mort, dautant que les autres le ſuivoient & le cherchoient à cheval, & par ainſi il evada. J'eſtois alors malade d'un groſſe fievre tierce, & oyant cette eſcopeterie, je creus que c'eſtoit la garde qui eſtoit là aſſiſe, & dis en moy-meſme que teles gens eſtoient indiſcrets & mal creés de tirer ainſi la nuit: toutefois j'en vais ſçavoir ce que c'eſtoit, car j'ouïs une grande rumeur. Mes gens trouverent Mr. de Grillon, avec cinq ou ſix de ſes gens, & un bon eſpieu en la main, qui cherchoit Monſieur de Buſſy, lequel s'eſtoit retiré, aprés que les autres s'en furent allés, chez Monſieur Drou, Capitaine des Suiſſes de Monſieur, où il l'alla trouver, & le ramena à ſon logis ſain & ſauve, & m'envoya de ſes recommandations, & me manda comme il l'avoit eſchappé belle. Le lendemain luy, ayant ſceu d'où il étoit venu le jeu, commença à braver & menacer de fendre nazeaux & qu'il tüeroit tout. Aprés il fut averty de bon lieu qu'il fuſt ſage & fuſt muet & plus doux, autrement qu'on joüeroit à la prime avec luy,

car

car de tres Grands s'en mesloient, & de bon luy fut averty de changer d'air & de s'absenter de la Cour pour quelques jours : ce qu'il fit avec un tres-grand regret, & ce qui fut cause qu'il sortit de Paris bien accompagné d'une belle Noblesse & bien montée, car toute celle de Monsieur y estoit, à laquelle il avoit commandé expressément de l'aller conduire, & nul Gentil-homme du Roy n'y alla que Monsieur de Grillon, de Neuville & moy, encore que j'eusse la fievre, mais ce n'estoit pas mon jour; dont le Roy n'en fut content par aprés, mais je m'excusay qu'il estoit mon parent & bon amy, & mesme qu'on nous avoit assuré qu'on le vouloit tüer par les ruës, où nous pensions nous battre à chaque canton; à quoy le Roy m'excusa fort facilement, car il me portoit lors bon visage. C'estoit le jour des nopces de Chemeraut que je luy en parlay, à sa premiere pause du bal, ainsi qu'il menoit la mariée. Je conterois là-dessus force particularitez gentilles, mais elles seroient trop longues : si diray-je cette cy; c'est qu'ainsi que nous marchions par cette ville, Mr. de Grillon le brave prit sept ou huit bons hommes avec luy pour marcher devant, & comme menant les coureurs. Quand il fut

à la

à la porte Saint-Antoine ; se doutant que la garde, qui y estoit, ne nous voulust empescher la sortie, Monsieur de Grillon fit ferme sur le pont, avec deux ou trois, & les autres les avance vers la baville ; cependant il fait semblant s'amuser à parler à un, & faire bonne mine, en attendant que le gros arrivast, & que la garde ne prist alarme : cependant nous arrivasmes & sortismes si excortement, que jamais ne s'ensuivit aucun bruit. Messieurs les Mareschaux de Montmorency & Cossé estoient sur le haut des tours de la Bastille prisonniers se promenant, qui avisant le jeu eussent fort voulu, comme ils dirent depuis, que c'eust esté pour eux. Quand nous fusmes au petit Saint-Antoine, nous fismes alte, & la plus part s'en retourna dans la ville, voyant qu'il n'y avoit point de danger, dont j'en fus un de ceux-là, à cause de ma fievre, & en disant tous adieu audit Sieur de Bussy, il me pria tout haut par sus tous, comme estant son bon cousin, que quand je serois au Louvre, que je portasse la parole pour luy, qu'on avoit fait un affront à Bussy, dont il s'en sentiroit avant que de mourir, & bien-tost, contre quiconque fust ; & puis me pria de porter ses humbles recommandations à une Dame

me, de laquelle il portoit deux faveurs ſur luy, l'une à ſon chapeau & l'autre à ſon cou, car il portoit un bras en eſcharpe, & que les faveurs ſeroient bien cauſe qu'il en tüeroit quelques-uns avant qu'il fuſt long-temps, & que l'affront qu'on luy avoit fait, ſeroit vangé par plus de ſang qu'on ne luy en avoit voulu faire perdre. Je ne faillis à dire le tout & m'en acquitter, comme je luy avois promis. Depuis il me comparut à la Cour, quelques années aprés que Monſieur eut fait ſon accord avec le Roy, qui avoit les armes contre luy. Monſieur ſe tint à la Cour mieux que devant, en bonne union avec luy. Buſſy auſſi y vint trouver ſon maiſtre, & qui ne ſe pouvoit contenir, & portant envie à Monſieur de Quielus, grand favory & aymé de ſon Roy, falut qu'il ſe priſt à luy, & le querella, mais le Roy leur fit commandement à tous deux ſur la vie de ne ſe demander rien. Par cas, au bout de deux jours, Monſieur de Buſſy ſortant des Tuilleries, monté ſur une bonne jument d'Eſpagne, ayant le Capitaine de Rochebrune, Limouſin, avec luy, prés la porte neuve ſur le quay, ſe rencontra Monſieur de Quielus, qui alloit d'où il venoit, accompagné de Monſieur de Beauvais Nangy & deux autres: Monſieur

sieur de Quielus le voyant en beau jeu, perdit patience & oublia le commandement de son Roy, ou plûtost s'assurant de son vouloir, chargea Monsieur de Bussy, qui voyant la partie toute faite sur luy, (car il le voyoit venir du long du quay) bravement se démesla d'eux & gentiment se sauva & s'en alla au pont Saint-Cloud, d'où il escrivit une tres-belle lettre au Roy, dont la substance est, qu'il mande l'affront que Quielus luy a fait, & s'en plaint à luy, ne luy demandant autre justice ny raison, sinon qu'il le supplie de vouloir pardonner audit Quielus, & luy donner grace, dautant qu'il a violé son commandement, & pour ce est criminel, & estant tel il ne le veut ny peut combattre, car il se feroit tort, pour le peu de gloire qu'il y avoit; mais ayant été pardonné de luy, & en sa grace, & remis de son crime, alors il le combattra sans aucun scrupule, car resolument il faut qu'il se combatte contre luy. Le Roy voulut que les choses n'allassent plus avant, & Mr. de Bussy se retira de la Cour. Si je voulois raconter toutes les querelles qu'il a eues, j'aurois beaucoup à faire. Helas! il en a trop eu, & les a toutes démelées à son grand honneur & heur. Il en vouloit souvent par trop à plusieurs, sans au-

aucun respect. Je le luy ay dit cent fois, mais il se fioit tant en sa valeur qu'il méprisoit tous les conseils de ses amys. S'il eust esté plus respectueux, on ne luy eust suscité le massacre cruel où il est tombé; car faisant l'amour à une Dame, il y fut attrappé. Aussi dit-on de luy que les deux Dieux, qu'il avoit les plus aymez & qu'il tenoit les plus cherys, le firent mourir. L'on fit de luy force epitaphes à la Cour & en France dont j'en recueillis un, qui se trouva bon & digne d'estre mis icy en François, qui est celuy-cy:

EPITAPHE.

Passant, tourne le monde & va chercher Bussy;
Son *cœur plus grand qu'un monde a mis son corps icy.*
Tu as veu d'autres morts; tu n'en vis jamais une,
Qui ayt si peu laissé mourir pour le trépas.
Son plaisir fut sa mort, ses plaisirs ses combats.
Il fut craint du Soleil, bien aymé de la Lune.
Delaissé seulement de l'ingrate fortune,
Qui ne l'avoit aymé, car il ne l'aymoit pas.

Monsieur de Bussy le voulut quereller & luy faire un affron tres-grand & le tuer, sans une personne que je sçay, & l'appelloit larron d'honneur, dautant qu'il avoit parlé par trop sobrement à la Reyne de luy, & par trop haut loüé l'autre.

THIMOLEON DE COSSE', *Comte de Brissac.*

MOnsieur le Prince ayant eu, par Monsieur l'Amiral son oncle, le Gouvernement de Picardie, qui d'assez longue ancienneté, & dés la mort de Monsieur de Pienne, du temps du Roi Loys XII, appartenoit à ceux de la maison de Vendosme, & luy ne pouvant tenir deux tels estats qu'estoient ce Gouvernement, & celuy de Colonel des bandes de Piedmont, & aussi pour l'amour de la guerre civile, le Roy en gratifia Monsieur le Mareschal de Brissec, encore qu'il fust bien jeune; mais ayant esté nourry, eslevé & instruit d'un tel pere si grand guerrier, il s'en rendit bien-tost tres-capable. Son pere luy fit donner par nom de Baptesme celuy de Thimoleon, encore que ce ne fust nom Chrestien, mais Payen toutesfois à l'imitation des Italiens & des Grecs, qui ont

ont emprunté la plus-part des noms Payens, & n'en sont corrigez pour cela & n'en font aucun scrupule. De sçavoir les raisons pourquoy le pere luy donna ce nom plustost qu'un autre, il ne se peut dire, & mesme d'autrefois en privé en avons conferé ensemble ledit Comte & moy, car il y a eu tant de braves & vaillans Capitaines, tant Grecs que Latins, desquels les noms estoient plus propres audit Comte, & les gestes plus dignes & grands à luy imiter que Thimoleon ; mesme que ledit Comte ne le trouvoit si beau que d'un Scipion, Cesar, Annibal & une infinité d'autres; de façon qu'il avoit cette opinion que son pere luy avoit donné ce nom par humeur, & venant à lire la vie de Thimoleon elle luy pleut, & pour ce en imposa le nom à son fils, presageant qu'un jour il luy seroit semblable. Et certes pour si peu qu'il a vescu il luy a ressemblé quelque peu ; mais s'il eust vescu, il ne l'eust pas ressemblé quelque peu en sa retraite si longue, & en son temporisement si tardif qu'il fit, & si longue abstinence de guerre, ainsi que luy-mesme le disoit souvent, qu'il ne demeureroit pour tous les biens du monde retiré si longuement que fit ce Thimoleon. Estant en âge d'estudier & d'apprendre, Mon-
sieur

ſieur le Mareſchal luy donna Bucanan, Eſcoſſois, l'un des doctes & ſçavans perſonnages de noſtre temps, pour ſon ame je n'en parle point ; il l'a monſtré à l'endroit de la pauvre Reyne d'Eſcoſſe. Ce Bucanan inſtruiſoit ſi bien ſon diſciple, qu'il le rendit aſſez ſçavant pour un homme de guerre. Il eut un fort honneſte Gentil-homme de Gouverneur, qui fut Mr. de Cigogne, qui a eſté du depuis Gouverneur de Diepe. Madame la Mareſchalle ſa mere, de la maiſon d'Eſtelan en Normandie, fort ſage, honneſte & tres-ſpirituelle Dame, fut en même curioſité que le pere, pour bien faire inſtruire le fils, & bien ſouvent avoient le mary & la femme conteſtation pour cette inſtruction ; mais Monſieur le Mareſchal l'emporta, diſant à ſa femme qu'elle inſtruiſiſt ſes filles, & qu'il feroit bien inſtruire le fils ; comme certes elle s'eſt tres-dignement acquitée à l'endroit de ſes deux filles, Diane & Jeanne, l'une Comteſſe de Mansfeld, & l'autre Dame de Saint-Luc, toutes deux fort ſages, honneſtes, vertueuſes, habiles & ſçavantes filles & Dames, mais Madame de Saint-Luc en a emporté le deſſus, encore qu'elle fuſt la puiſnée, auſſi l'aiſnée n'eut tant de loiſir de vivre, pour mettre à maturité ſes vertus, com-

me l'autre : & le Comte appelloit cette sœur ma sœur Jeanne, & l'aimoit plus que l'autre, & Mr. de Guise, à son imitation, l'appelloit aussi ma sœur Jeanne, ou Jeanne simplement.

Or le Comte de Brissac estans sous le foüet & gouvernement de ses maistres, tout jeune qu'il estoit, il montra tousjours quelque chose de gentil & de grand au jour, & prest à porter les armes. Pour sa premiere guerre il vit le siege de Roüen, & ce qui se fit devant Paris aux premieres guerres ; car je n'appelle pas cela siege, puisque ceux de dehors estoient quasi plustost assiegez qu'assiegeans. En ces deux factions on notoit tousjours en ce jeune homme une fort grande curiosité d'apprendre & de sçavoir quelque chose, & se tenoit sujet à Monsieur de Guise, dont Monsieur de Guise luy en sçavoit bon gré, & bien souvent je vis Mr. de Guise luy parler & luy monstrer, & luy faire force caresses : aussi Monsieur de Brissac le pere luy avoit commandé de se tenir sujet à ce grand Capitaine, & espier ses actions & les apprendre & imiter ; si bien que Monsieur de Guise l'en estimoit beaucoup de cette sujettion & soucy, & disoit souvent, (car je l'ay veu) Ce jeune homme sera un jour un

un gentil garçon & homme de guerre: & en quoy il le prisoit le plus, c'étoit qu'il ne s'amusoit point à petites choses & folastreries, ainsi que les enfans d'honneur, comme luy, qui étoient avec le Roy Charles, & encore que plusieurs fussent plus vieux que luy, ils ne venoient que fort peu souvent aux tranchées, & luy tous les jours y estoit & voyoit tout, & n'avoit peur de rien. Ayant veu ces deux factions il falut qu'il allast faire sa charge de Colonel, car les bandes y estoient, & alla trouver Monsieur de Nemours, qui estoit Lieutenant General du Roy vers Lyonnois, Forest & Dauphiné, & se fit une entreprise pour surprendre Lyon, tout de la menée & industrie de Mr. de Soubize, tres-habile homme, mais c'stoit pour appaiser les gens du Roy & les Catholiques, si bien qu'elle estant double elle se tourna à la confusion des nostres, desquels en estant monté plus de quatre cens sur le bastion de Saint-Just, auquel se bastissoit la trame, ceux de dedans commencerent à jouër leur jeu, & à mener les mains, & à tirer sur les nôtres, qui rendirent du combat autant qu'ils peurent, dont il en demeura aucuns sur la place, & aucuns furent repoussez du haut du bastion en bas, dont le Comte

de Briſſac, qui avoit luy-meſme mené ſes gens, fut contraint d'en faire de meſme & de ſe precipiter. Cette ſi mauvaiſe curée pour le commencement n'empeſcha pas pourtant qu'en tous les lieux pour aprés, qu'il en pouvoit trouver l'occaſion, qu'il n'en euſt ſa revanche, & tout jeune garçon qu'il eſtoit, donnoit à tout le monde une tres admirable & bonne opinion de lui. La paix s'en enſuivit, nous fiſmes le voyage de Malthe, où il n'avoit point charge autrement, mais pourtant on luy deferoit, au moins aucuns, gratuitement, car nous eſtions tout à nous, & nos volontez, & à nos deſpens, dont j'en ay parlé aſſez. La ſeconde guerre civile vint, comme j'ay dit cy-devant, commanda à trois Regimens, mais tousjours en tître de Colonel General des bandes de Piedmont, & ne le faut croire autrement, & qui le voudroit debattre, s'il eſt de ce temps, certes il monſtreroit qu'il n'étoit pour lors nourri parmy les bandes en cette guerre, & les bandons ſe faiſoient ainſi de par luy, Colonel General des bandes de Piedmont. J'ay veu cela mille fois. Ces deux armées, tant d'un coſté que d'autre, firent peu de factions, ſinon le ſiege de Paris, où le Comte de Briſſac en pluſieurs eſcarmouches commença à ſe faire valoir:

loir : puis à la bataille de Saint-Denis, où il fit tres-bien, & aprés au voyage de Lorraine, où s'aydant quelquesfois de son infanterie, quelquesfois de sa compagnie de gendarmes & de la Noblesse volontaire de la Cour, alloit à la guerre, & en retournoit tousjours avec une bonne fortune & reputation. Ent'autres factions il defit en Saint-Florend en Champagne deux compagnies d'Huguenots, l'une Monsieur de Tors, de la maison noble de Montberon en Angoumoins, braves, vaillants & gentils compagnons de guerre, ainsi que ses braves predecesseurs; l'autre du Baron de Brion, brave & vaillant aussi, & fort habile Huguenot; & ce à la teste de toute l'armée Huguenotte, & si n'avoit pas la moitié d'hommes que les autres, & outre cela falut forcer le Bourg, gardé de plus de trois cens arquebusiers & deux cens gendarmes Huguenots. La petite paix se fit, qui ne dura gueres, & pour ma part, comme l'on dit. La troisiéme guerre se suscita, en laquelle nulle occasion se presenta de mener les mains, que ledit Comte ne s'y trouvast & s'y fist signaler; & quand elle lui manquoit, il la sçavoit bien aller querir, fust de prés fust de loin, où il faloit. A la bataille de Jarnac, lors qu'il falut faire la char-

ge de son estat de Colonel, il la fit tres-bien : mais fust devant ou aprés, qu'il vit qu'il n'y estoit point necessaire, il fit tousjours faction d'homme de cheval, & ne fit, comme Mr. de Fais, tüer ces beaux chevaux, car il voyoit bien que jamais on ne presumeroit de luy qu'il s'en voulust ayder pour s'enfuïr, chacun de l'armée le jugeant tres-mal propre pour faire ce trait, & aussi que de son costé il s'asseuroit bien de son cœur & de sa resolution : parquoy cette bataille faite & qu'il n'y avoit plus nulle apparence de combattre en bataille rangée, il monta à cheval, pour suivre la victoire, laquelle certes il poursuivit tres-bien. Il y en avoit aucuns qui dirent, & y en peut avoir encore, qu'il ne le devoit pas faire (les Espagnols seront de cet avis,) ains il se devoit tousjours tenir lié & obligé en sa charge, de peur de quelque inconvenient nouveau: mais ce jeune homme estoit si ardent aux combats, qu'il eust mieux aymé de faillir en sa charge par faute d'ordre & de devoir, que de manquer en aucune faction, par faute d'ardeur & de courage qu'il menoit; car il faut dire que c'estoit le jeune homme qui aymoit autant à mener son espée & en tirer du sang, & un par trop certes, ainsi que je l'ay veu, & aucuns

cuns de nous autres ses amis, qui le luy disions, car il estoit trop cruel au combat & prompt à y aller & à tüer, & aymoit cela jusques-là qu'avec sa dague il se plaisoit de s'acharner sur une personne à luy en donner des coups, jusques-là que le sang luy en rejaillissoit sur le visage. Cas estrange pourtant, que ce brave Brissac se monstroit doux par son visage beau, delicat & feminin, & estoit dans le cœur si cruel & alteré de sang : bien contraire à ce vaillant Strozze, qui avoit son visage quasi barbare, refroigné & noiraut, & n'estoit gueres remply de cruauté, fust ou par ses mains ou par justice, ainsi que je l'ay connu tel ; & peu souvent luy ay-je veu commander à son Prevost de camp de rigoureuse justice. Mais pourtant il en fit une qui surpassa toutes celles que fit jamais Brissac, car aprés la troisiéme guerre, & la troisiéme paix faite, que le Roy se retira à Angers, & qu'il falut que les troupes, qui estoient en Guyenne, repassassent la Riviere de Loire, ledit Monsieur de Strozze, voyant ses compagnies embarassées par trop de garces & putains des soldats, & ayant fait faire plusieurs bandons pour les chasser, & voyant qu'ils n'en faisoient rien, ainsi qu'on les passoit sur le pont de Cé, il en fit jetter pour un coup

du haut en bas plus de huit cens pauvres creatures, qui piteusement criant à l'ayde, furent toutes noyées par trop grande cruauté, laquelle ne fut jamais trouvée belle des nobles cœurs & mesme des Dames des la Cour, qui l'en abhorrerent estrangement & l'aviserent long tems de travers. Je sçay bien ce que je luy en dis long-tems devant & aprés, mais persuadé & pressé d'aucuns de ses Mestres de Camp, & mesme de Cossains, il fit faire le coup, & peu s'en falut, si on n'y eust mis ordre, que force soldats, amys de leurs garces, ne s'amutinassent. Du depuis ledit Strozze s'en repentit fort, comme il me dit, s'excusant sur la police qu'il faloit observer. Si est-ce que luy ny ses fauteurs ne firent gueres bien leur profit depuis, & tout ainsi qu'ils avoient aymé & pourchassé la mort de ces pauvres creatures, de mesme Dieu leur envoya la leur, qui bien qu'il defende bien fort ce vice de paillardise, il abhorre ce vilain genre de mort; car possible aucunes se fussent converties & eussent servy Dieu, comme il s'en est veu force : & ledit Strozze la paya aussi depuis. Que les Mestres de Camp des Espagnols fussent un peu allé faire ce trait à leurs Espagnols, qui leur pemettent leurs garces, sans leur oser rien dire,
au-

autrement ils revolteroient tout le monde, car ils les aiment, & traillent & cherissent comme Princesses, ainsi que je l'ay escrit ailleurs.

Quand le Duc d'Albe passa en Flandres pour la revolte, il les leur permit comme ils vouloient, & la police pour cela n'en alla plus mal. Aussi s'y sçavent-ils mieux & plus sagement conserver que nous autres ; toutesfois cette cruauté, que je viens de dire, se devoit mieux moderer.

Pour retourner à ce brave Brissac, Monsieur l'Amiral le voyant tel & si chaud à la guerre, (car ordinairement il estoit sur ses bras ou des siens) comme prophetisant bien-tost sa mort, il disoit un jour, Je le veux tel & ainsi courageux, car il n'en durera gueres, & bien-tost nous le prendrons & ne le l'aurons plus sur nos gens, qu'il vient à toute heure fatiguer. Aussi n'y faillit pas, car étant venu au siege de Mussidan, Mr. son General ne le voulant, & tenant cette place indigne d'y envoyer ses Colonels, tous deux y allerent à l'envy l'un de l'autre, & le Comte s'apprestant pour l'assaut armé de toutes pieces, car il ne dédaignoit nullement les armes, qui estoit signe qu'il en vouloit manger à bon escient, il eut un coup à la teste prés les deux yeux,

& encore qu'il n'eust ſon cas que tres-bas & couvert, il en mourut. Un bon ſoldat Perigourdin le tüa, qui eſtoit dedans, que l'on appelloit Charbonniere, lequel avoit eſté à moy & de ma compagnie, & étoit un des meilleurs & plus juſtes arquebuſiers qu'on euſt ſceu voir, & ne faiſoit autre choſe leans, ſinon qu'étant aſſis ſur un petit tabouret, & la pluſpart du temps y diſnoit & ſoupoit, regardant par une canonniere, que tirer inceſſamment, & avoit deux arquebuſes à rouët & une à meche, & ſa femme & un valet prés de luy, qui ne luy ſervoient que de charger ſes arquebuſes, & lüy de tirer, ſi bien qu'il en perdoit le boire & le manger. Il fut pris, & Monſr. frere du Roy le voulut voir, &, pour avoir, tüé un ſi grand perſonnage; commanda qu'il fuſt pendu. J'avois grande envie de le ſauver, mais je ne peux, encore que je l'euſſe fait évader une fois par une feneſtre, mais il fut repris, bien que j'euſſe un tres-grand regret dudit Comte, car je l'aymois beaucoup; auſſi m'aymoit-il: mais en cela qu'en peut mais un ſoldat, puisqu'il fait l'office de ſoldat? Il eſt bien vray quand il ſe vante du coup & s'en glorifie, un tel dépit & une telle vanterie faſchent & tel meſpris, & pour cela penderie eſt bonne, ou
le

le massacre. En quoy le soldat y doit bien estre avisé de ne se vanter de tels coups, car cela vient à consequence pour luy, ainsi qu'on dit d'Alexandre, de deux soldats qui se vantoient d'avoir tüé Drius, lesquels il fit mourir. Ainsi fit le Marquis del Gouast, qui fit pendre le soldat qui avoit tüé François, Marquis de Salusses. Il y a une infinité d'autres exemples, tant du passé que des nostres. On disoit aussi que ce soldat avoit tüé l'aisné Pompadour auparavant, lequel estoit tres-brave & vaillant Gentil-homme, & que le Comte de Brissac aymoit bien fort, & ledit Pompadour avoit commandé audit soldat, & l'aymoit & l'avoit mené à Madere. Voilà commé souvent nous sommes bien traitez de ceux que nous aymons. Ainsi Mourut le Comte de Brissac, & je croy que s'il eust vescu, il eust changé de nom & en eust pris d'autre plus grand que de Comte, ainsi que je l'ay veu discourir bien souvent parmy nous autres garçons, quand nous discourions ensemble, & ne se projettoit pas moins que d'un Royaume, fust en quelque part que ce fust, & avoit resolu d'en conquerir quelqu'un, fust en Levant fust en Occident, ou possible dans le cœur de sa patrie, & n'estoit nullement dépourveu de desseins &

d'entreprises. Bref, il estoit tres-ambitieux, & en aucuns lieux où il ne devoit, sans aucun respect à ses amys. Il avoit aymé mon frere d'Ardelay autant qu'amy qu'il eust, il avoit resolu s'il fust sorty du siege de Chartres, de se battre contre luy, ou qu'il quitast l'Enseigne blanche du Regiment des Gascons, dont il estoit Colonel, & avoit esté successeur du Chevalier de Montluc, certes tres-digne & galand jeune homme, qui aima mieux quitter sa charge que son Enseigne Colonelle, ny que d'obeïr à d'autres Colonels, puisque tel y avoit esté & l'eut de son pere & en estoit parti de Gascogne, comme je le vis. Certes si mon frere ne fust mort en ce siege, il ne faut point douter qu'ils ne se fussent battus, car il n'eust pas quitté ce qui luy avoit esté donné de son Roy, & le tenoit déja en main; Mesme ledit Comte me disoit souvent, (car il m'aymoit fort il ne faut point mentir) J'en suis bien marry, (ce me disoit-il) quand vostre frere sera sorty de là nous nous battrons, s'il ne quitte cela. Et en riant je luy respondois, il n'en faut pas douter; mais dequoy vous importe cela? Vous n'avez rien à faire en France touchant vostre estat, vous n'estes que Colonel de Piedmont. Mais aprés je découvris qu'il avoit

avoit gagné Monsieur de Strozze, & l'avoit fait jurer que jamais il n'y auroit qu'eux Colonels, ny l'Enseigne blanche en France que les leurs. Ce que je trouvay tres-mauvais à Monsieur de Strozze, car il faisoit grand estat de mondit frere, & luy estoit obligé; & je sçay bien ce que j'en dis audit Sieur Strozze. Or ny l'un ny l'autre n'eurent pas grand' peine d'en quereller mondit frere, car il mourut à Chartres tres-vaillamment & honorablement, y ayant été tüé pour le service de son Roy & la protection de sa place, qui luy avoit esté donnée en garde sous le commandement de Monsieur de Lignieres, Lieutenant du Roy leans, tres-vaillant & tres-sage Capitaine. Or il ne se faut esbahir si Monsieur de Strozze fit ce trait à mon frere, auquel, comme j'ay dit, il estoit obligé, puis qu'il en fit un pareil à Monsieur son beau-frere le Comte de Tandes, certes tres-digne, vaillant & sage Capitaine, & qui avoit servy tres-fidelement & vaillamment le Roy aux premieres guerres en Provence: pour lors ne l'appelloit-on que Monsieur le Comte de Sommerives, car son pere le Comte de Tandes n'estoit pas mort.

Ce Mr. de Sommerives emmena au Roi en cette troisiéme guerre mille hommes

de

de pied Provençaux, auſſi braves ſoldats & auſſi-bien armez, que l'on euſt ſceu voir, & portoit l'Enſeigne blanche, & entra ainſi dans le camp. Qui fut dépité ce fut le Comte de Briſſac, & ayant gagné Monſr. de Strozze, pour ſerment fait dés long-temps entr'eux, en fit parler au Comte de Sommerives, le remonſtra à ſon General, luy en demanda raiſon, & qu'il ne le pouvoit plus ſuporter à ſa veuë. Pour tout ayant eſté remis de jour en jour, & ne pouvant plus patienter, il envoya un jour l'un de ſes Meſtres de camp, qu'on appelloit le Gros la Berthe, appeller ledit Comte de Tande, & lui dire qu'il l'attendoit au bout du grand parc de Verteuil, qu'on appelle la Tremblay en Angoumois, qui eſt au Comte de la Rochefoucaut, où pour lors étoit Monſr. & toute ſon armée. Mais cet appel ne ſe peut faire ſi ſecretement que le Marquis de Villars ſon oncle n'en ſceuſt le vent, & qu'il ne couruſt aprés ſon nepveu, qui alloit reſolu, & force autres, voire Monſr. s'y acheminoit : ſi bien que les defenſes du combat furent faites & la partie rompuë. A quoy puis apres Monſieur y remedia, qui fut que le Comte de Briſſac, haut à la main, mutin, bravaſche, bravoit & menaçoit qu'il quitteroit ſon eſtat, ou le drapeau blanc

ne

ne paroiſtroit plus. Enfin le tout bien peſé & diſputé, que nul plus grand affront & dépit n'eſt à un Colonel General que de voir un autre ſe vouloir parangonner à luy & porter cet Enſeigne blanche, il fut arreſté que ledit Drapeau ſe plieroit. Monſr. le Comte de Tande ſouffrant cela impatiemment, luy, qui s'eſtoit veu premier en ſoy & n'eſtre commandé que de ſoy meſme, encore qu'il ne commendaſt ſeulement à cette infanterie, mais à la belle cavalerie qu'il avoit menée de Provence, & ne voulant obeyr au Comte de Briſſac, ny à ſon beau frere Monſieur de Strozze, ne ſe pleut gueres à l'armée, & toſt aprés ramena la pluſpart de ſes gens. Voilà la contention qui fut entre ces deux Grands, & tout pour un morceau de taffetas blanc. Il en avoit fait de meſme quaſi un peu auparavant, à Monſieur de Sarlabous le jeune, qui avoit emmené ſon Regiment, eſtably en Languedoc, en l'armée, le plus beau auſſi qu'on euſt ſceu voir, & le mieux armé, & le mieux en point, & auſſi complet. Il y eut auſſi de la contention grande, mais le tout s'appaiſa par la volonté du Roi, en faiſant évanouyr cet arbre blanc. Il y eut force perſonnes qui blaſmerent Monſr. de Strozze d'avoir été adjoint
&

& complice en ce fait du Comte de Brissac contre son frere, qui avoit espousé sa sœur, la Segnora Cleris Strozze, l'une des belles & honnestes Dames de France, & qui n'aymoit rien tant que son frere; mais lors elle estoit morte un an avant ou plus, qui estoit la plus altiere femme du monde, & qui l'eust bien sceu par aprés reprocher à son frere, si elle eust esté vivante. Voilà pourquoy il eut tort de se bander ainsi contre son beau-frere, encore qu'il laissast joüer tout le jeu au Comte de Brissac; toutefois puisque luy estoit Colonel General de France, Monsieur de Brissac n'y avoit pas beaucoup à voir : mais en cela il avoit gagné Monsieur de Strozze & le possedoit, comme je l'ay veu, & s'y laissoit fort aller. Quant à Monsieur de Sarlabous, encore qu'il fust un grand homme pour les gens de pied, & qu'il eust gagné ses charges par sa valeur, si est ce qu'un chacun disoit qu'il ne se faisoit point de tort d'obeïr à Monsieur de Strozze, & Monsieur de Brissac, Seigneurs de si bonne part & de si bon lieu, de merite & de valeur, qu'ils estoient. Enfin j'en vis faire tant de disputes qu'elles seroient trop longues à escrire, je m'en remets à ceux qui les ouïrent, estant de ce temps-là, ou qui les peurent

rent ouïr alleguer. Ledit Sarlabous enfin quitta ce Drapeau blanc. Ainsi la raison le vouloit de luy, mais non du Comte de Sommerives, disoit-on alors. Voilà les ambitions que ce brave Comte avoit en ces choses-là, qu'il y pouvoit bien avoir, puis qu'il y valoit bien plus haut, mais ne vouloit rien laisser passer devant luy qui luy touchast le moindre scrupule de son honneur.

Certes s'il eust vescu, il eust esté un tres grand personnage, tres-grand, dis-je, en toutes les façons. Outre ses belles vertus & vaillances de guerre il avoit de tres-belles parties de Courtisan, pour bien paroistre en tout; il étoit tres-beau & avoit le visage feminin, & si pour cela il estoit homme en tout, il avoit sa mine fort douce.

J'ay veu que tout un temps en son jeune âge nous l'appellions Pigeon, dautant qu'il avoit sa petite façon douce & benigne comme un pigeon. Il sçavoit toutes sortes d'exercices, & en tout il estoit fort adroit, comme à bien tirer des armes, qu'il avoit appris du Jule Milanois au commencement, & puis rendu parfait par Aymart, enfant de Bourdeaux, qui pour avoir demeuré dix ans en Italie, n'avoit son pareil: il joüoit fort bien à la paume, il estoit bon

bon à la lutte, encore qu'il se monstrast tres-foiblet, mais il sçavoit l'adresse, si bien qu'il emportoit par terre des plus grands, plus hauts & plus robustes que luy, & en avoit appris l'adresse d'un Ferrarois, qu'on appelloit Celle, qui étoit venu à la Cour de France exprés pour s'esprouver, dont on n'en vit jamais un pareil, & n'en desplaisoit aux Bretons, car il portoit par terre tant qu'il en tenoit, tant il estoit adroit, & avoit ainsi dressé ce Comte. Il dansoit des mieux qu'on en avoit veu à la Cour jamais, car outre la disposition tres-grande qu'il avoit, il avoit la plus belle grace que jamais Courtisan. Depuis nul n'y a peu atteindre, fors le jeune la Molle, ainsi que je l'ay veu juger à Seigneurs & Dames de la Cour; encore la Molle n'y avenoit qu'assez prés: & n'estoit ledit Comte propre pour une seule danse, comme j'en ay veu aucuns nez & adroits, les uns pour l'une, les autres pour l'autre, mais ce Comte estoit universel en tout, fust pour les Bransles, pour la Gaillarde, pour la Pavanne d'Espagne, pour les Canaries; bref, pour toutes. Il me souvient qu'aprés les secondes guerres civiles, & durant la petite paix, le Roy Charles vint à estre malade à Madrid, un jours aprés qu'il eut disné, il commanda à tout le monde

monde de se retirer; puis commanda à Messieurs de Strozze & de Brissac de demeurer. A Monsieur de Strozze il luy fit donner un luth, par Losman, jeune homme, chantre de sa chambre & tres-bon joüeur de luth, & dit audit Monsieur de Strozze qu'il en joüast, car c'estoit le Seigneur & Gentil-homme de France qui en joüit des mieux : & puis commanda à Monsieur de Brissac de danser sous luy, qui n'y faillit point, car ce Prince sur tout vouloit estre fort obeï; si bien que l'un & l'autre ne faillirent de joüer & danser, & principalement la Gaillarde & les Canaries, qui pour lors avoient grand' vogue. Le Roy prit son plaisir & à tel spectacle & à telle joye assez long-temps; & puis il dit à aucuns que nous estions là, mais fort peu, & le Roy m'avoit commandé de demeurer entr'autres Capitaines & Gentils-hommes que nous estions peu la restez, Voilà comme aprés que j'ay tiré du service de mes deux Colonels à la guerre, j'en tire du plaisir à la paix. Et certes il avoit raison, car c'estoit une tres-belle chose que voir ce deux Colonels si parfaits en deux tels divers exercices.

Quant aux vertus de l'ame de ce Comte il estoit sçavant & lisoit tousjours peu & prou; il parloit bien, & concevoit en

en ſoy de grands diſcours & deſſeins: il aymoit l'amour & ſi la faiſoit aſſez gentiment & excortement. Il ayma à la Cour une tres-grande Dame Princeſſe, veuve, certes une tres-honneſte & belle Dame; elle luy fut implacable, dautant qu'elle ne ſe vouloit remarier, & luy pour avoir ſon cœur tres-haut, ne tendoit pas à moins qu'à un tres-haut & grand mariage, & auſſi que cette Dame abhorroit par trop de ſexe maſculin, & par trop auſſi aymant le ſien, adoroit & aymoit une tres-grande Dame, & cette grande Dame eſtoit eſperdûment amoureuſe d'elle; ſi bien que le Comte deſeſperé du fruit de ſon amour, avoit reſolu un jour d'eſcalader en pleine Cour de ſon Roy la chambre de ſa maiſtreſſe, qui ne le haiſſoit pourtant trop, & paſſer par la feneſtre, & la nuit entrer dedans & en jouïr, fuſt par force ou par amour. Et certes elle n'euſt eſté par trop gaſtée de ſe laiſſer vaincre à un ſi beau & doux ennemy que celuy-là; mais elle en ſceut le vent par quelqu'un qui le luy deſcouvrit, & pour ce la partie en fut rompuë & remiſe par ledit Comte, où il euſt peu prendre l'occaſion. Voyez quelle hautaineté de courage & preſomption de ſoy. La Dame pour cela ne luy en fit mauvais ſemblant, mais elle mourut quelque

que temps aprés, pour n'estre trop forte, ains trop foible aux assauts de ses plaisirs veneriens de Donne con Donne qu'elle aymoit. Ce Comte ayma autres honnestes Dames, de mesme une fort honneste Dame de Guyenne, mariee, & grande, que j'ay connuë, & tres belle & fort aymable; mais il n'y parvint que des yeux: aussi n'eut-il grand loisir de la servir. Et depuis Monsieur de Strozze prenant ses erres l'ayma, & estant veuve la vouloit espouser, mais il mourut de cette volonté. Cette Dame fut ainsi sujette d'estre aymée des Colonels.

Il faut maintenant finir son tableau, lequel j'ay fait au plus petit volume que j'ay peu, dautant que l'œuvre merite un plus parfait & suffisant ouvrier. Possible en parleray-je ailleurs. Bref, ce Comte de Brissac a esté l'un des plus parfaits & accomplis Seigneurs que j'aye point veus en nostre Cour. Je n'en ay gueres veu qui en leur jeunesse n'ayent fait en leur vie quelque tour de sottise: mais jamais celuy-là n'en a fait. A la Cour ordinairement est de coustume à faire la guerre aux jeunes gens à leur commencement de leur avenement, & les harceler & harauder; mais jamais on ne s'est addressé à lui pour joüer de ces tours, tant il étoit gentil, faisant & disant toutes cho-

ses

ses de bonne grace & propos, & aussi que mal-aisément il souffroit en jeu, quand on le vouloit piquer ou par trop agacer, & estant venu en plus haut âge il n'en faloit point parler, il avoit tres-bonne espée tranchante.

Je connois un tres-brave & vaillant Gentil-homme de nostre Cour, qui une fois estant en devis parmy nous autres, & que nous discourions de Monsieur de Bussy, il y eut quelqu'un qui allegua Mr. de Brissac & luy demanda lequel des deux il estimoit le plus; Il luy respondit, Par Dieu, le Comte de Brissac, dautant que je ne crains nullement Bussy, & ay craint Monsieur de Brissac. Cette rodomontade estoit belle, faisant tant pour celuy-là qui la proferoit, que pour le Comte.

MONSIEUR LE MARESCHAL DE BELLEGARDE.

MOnsieur de Bellegarde fut en ses jeunes ans dedié par son pere à l'Eglise, & long-temps fut appellé le Prevost d'Ours; qui est une dignité Ecclesiastique que je ne sçay où, si ce n'est en son Païs. Lors qu'il estudioit en Avignon, il luy avint, comme est la coustume

ſtume des eſcoliers ribleurs & débauchez, de ribler & battre le pavé, tellement qu'il fit un meurtre d'un autre eſcolier, & pour ce luy convint de vuider la ville & s'en aller en Corſegue trouver Monſieur de Termes ſon oncle, qui eſtoit alors Lieutenant du Roy, & laiſſant ſa robbe il prit les armes, par leſquelles ſe fit fort paroiſtre en un rien, car il eſtoit tres-beau & tres-vaillant, & de fort belle façon & haute taille, & avoit force ſçavoir. Se faſchant-là, & n'y ayant gueres rien gagné plus que faire, & que ſon oncle ſe retira, il tira en Piedmont, où il commanda à une compagnie de Chevaux-legers. Monſieur de Moiſſans, qu'il vit encore, & qui commande à la compagnie du Roy de Navarre, eſtoit alors ſon Cornette. Il ſe porta tres-vaillamment & dignement en cette charge, & parloit-on fort du Capitaine Bellegarde. Il fut puis aprés Enſeigne & Lieutenant de Monſieur le Mareſchal de Termos ſon oncle. Aprés la paix faite entre les deux Roys, ſon oncle mort aux premieres guerres, ſa compagnie fut départie la moitié à Monſieur de Martigues & l'autre à Monſieur des Cars, & Monſieur de Bellegarde, qui en eſtoit Lieutenant, n'en eut rien, en quoy on luy fit un tres-grand tort, parce

parce qu'il en estoit Lieutenant, & de droit de guerre en devoit avoir quelque chose, comme le meritant tres-bien, & l'eust tres-bien conduite & fait tres-bien combattre. Il ne laissa pourtant à faire la guerre d'alors à la Cour, mais tout posément. La paix venuë le Seigneur du Perron, depuis Comte de Rets, qui estoit le seul favory du Roy Charles, le prit en amitié au voyage de Provence & d'Avignon, le fit Lieutenant de sa compagnie de gendarmes, dont aucuns s'estonnerent, comme ayant pris cette charge, l'ayant esté d'un grand Mareschal de France, & s'abaisser de l'estre de ce Capitaine nouveau venu, qui n'avoit jamais rien veu ny fait, & avoit eu cette compagnie comme une vraye Commanderie de grace: mais ledit Bellegarde s'accommoda lors à la faveur, & fit tres-bien ses affaires, & pour l'amour de lui il en eut de beaux dons du Roy; entr'autres une Commanderie de l'Ordre de Calatrava d'Espagne, qui est en Gascogne & prés de sa maison, & n'y en a aucune en France que celle-là, & vaut quinze cens Ducats de rente & plus; il l'obtint fort bien par faveur, car le Roy en escrivit fort d'affection au Roy & à la Reyne d'Espagne sa sœur, pour l'en favoriser: il y eut un peu

peu de peine à cause des statuts de l'Ordre, desquels le Roy en estoit grand observ teur. J'estois alors en Espagne, & la Reine m'en parla, & qu'il y avoit eu de la difficulté, mais qu'elle avoit tant prié le Roy, qu'il la luy avoit accordé, & me demanda si je le connoissois, qu'elle ne l'avoit jamais veu à la Cour du temps du Roy son pere. Je luy dis qu'il avoit tousjours demeuré en Piedmont, & que c'estoit un fort brave & vaillant Gentil-homme. Il garda quelque temps la Lieutenance dudit du Perron & Comte de Rets, mais il la quitta par aprés qu'il estoit plus plein qu'il n'avoit esté autrefois. Il estoit souvent avec luy & le recherchoit tousjours, & ledit du Perron l'employoit, fort pour ses affaires particulieres & mesme pour traiter & negocier son mariage, lors qu'il estoit encore son Lieutenant, avec la Dame qu'il a aujourd'huy pour femme, qui estoit veuve de Mr. d'Annebaut, & l'envoya vers elle à sa mere Madame de Dampierre ma tante, & partismes tous deux ensemble d'Arles. Moy estant venu d'Espagne, j'allay faire un tour en ma maison où je n'avois esté il y avoit deux ans, je pris le grand chemin de la poste de Languedoc & Gascogne & Bourdeaux. Lui prit le chemin de Dauphiné, Lyon, Pa-

ris & Guyenne ; c'estoit à qui arriveroit
plustost. J'arrivay huit jours avant luy,
parce qu'il s'amusa à Paris, me dit-il
& courions chacun à cinq chevaux de
poste, autant l'un que l'autre ; & nous
separasmes en Avignon. Nous fismes
le voyage de Malthe, où il se trouva
& fut fort honoré & respecté de Mon
sieur le Grand Maistre, de Monsieu
le Marquis de Pescaire & les autre
Grands, tant de la Religion que d
l'armée Espagnole & Italienne, ca
il estoit homme de tres-bonne appa
rence & de tres-beau discours, & l
plus ancien de tous nous autres, no
qu'autrement nous luy deferassions, s
non entant qu'il nous plaisoit. Il esto
un tres-bon duelliste, & entendo
tres-bien à démesler une querelle, ain
qu'il fut appellé à quelqu'une, nou
estant là de par Mr. le Grand Maistre &
Mr. le Marquis ; ce qui luy fit un gran
honneur. Il tiroit aussi tres-bien d
armes, & luy faisoit tres-beau voir e
main, & n'en l'aissa ny discontinua ja
mais l'exercice jusques à sa mort ; &
quelques années aprés Mr. frere du Ro
le prit en amitié, autant pour sa suff
sance, & qu'il attiroit en ce qu'il pou
voit les honnestes gens à luy, que par l
moyen de Monsieur du Gua, qui gouver
noi

noit paisiblement Monsieur son maistre, & pour celuy faisoit tout plein de faveur; mesme qu'il luy octroya l'estat de Colonel de son infanterie, sans penser à sa parole qu'il avoit premierement donnée au Sieur du Gua, qu'il devoit mener en Pologne, dont j'en parleray ailleurs, & du differend sur ce sujet entre luy & Monsieur du Gua, & comme pour l'amour de cela en partie cette infanterie ne s'y conduisit. Nonobstant ils ne furent jamais bons amis depuis, & furent en Pologne avec le Roy, où l'un & l'autre n'y demeurerent gueres qu'ils s'en departirent; l'un s'en vint à la Cour, & Monsieur de Bellegarde alla en Piedmont, où il n'y fut pas plustost que la mort du Roy Charles entrevint, & la partance du Roy nouveau de Pologne, qui fut à l'improviste & à la derobade, & tres-mal accompagné; dont bien luy servit, ainsi que j'en discouray tres-bien en sa vie pour son dire propre, qu'il me fit cet honneur un jour de m'adresser les propos à Lyon à son coucher, ainsi que je le deschaussois. Mr. de Bellegarde, qui estoit tres-habile, prit l'occasion au poing de discourir à Monsieur de Savoye de la venuë du Roy & du recueil qu'il luy doit faire pour son devoir & l'assistance qu'il luy

belle poiſon, de laquelle il mourut. Ledit Marquiſat ne laiſſa pour cela à eſtre brouillé & en pracquerie, car ſon fils, le jeune Bellegarde du depuis fut perſuadé de tenir bon pour Mr. de Savoye & aucuns braves & vaillans Capitaines de ſon pere, comme eſtoit le brave & determiné Eſpiart, Provençal, qui depuis ſe tüa en faiſant jouër un petard en un poſte d'Arles, qu'il vouloit prendre pour Mr. de Savoye d'aujourd'huy, & Anſelme, auſſi du Languedoc ou de Provence, je ne ſçay pas bien des deux, bien que je l'aye fort connu & mon amy, gentil & habile, & qui rendit la ville Santal imprenable, qui auparavant n'eſtoit rien.

Le Mareſchal de Rets fut envoyé de par le Roy pour appaiſer tout, gagner Mr. de Savoye, le jeune Bellegarde, les Capitaines & reduire ledit Marquiſat à ſon premier maiſtre & Roy; ce qu'il fit avec force argent, dont il contenta les Capitaines, car il avoit bon credit avec les Banquiers.

Mais nonobſtant ſi Monſieur frere du Roy n'y euſt envoyé le Sieur de la Fin, dit la Nocle, un tres-habile Gentil-homme, vers Monſieur de Savoye & les Capitaines, qui l'aymoient & le vouloient ſervir ailleurs que là, qui les gagna tous par belles paroles & promeſſes, on

diſoit

disoit que le Mareschal de Rets s'en fust retourné sans rien faire, & son argent se fust trouvé de mauvais aloy. Le Gouvernement donné à l'aisné la Valette, & puis aprés perdu, comme chacun sçait & que j'en parle ailleurs. Voilà comment se perdit ce Marquisat, & tout par un dépit.

Fin du troisiéme Tome.







